TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10454 · 34 PAGES — SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1978

A Marseille

Mille cent salariés sont licenciés chez Terrin

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La loi martiale est proclamée en Iran

- *L'armée réduit la résistance de milliers d'insurgés à Téhéran*
- *Les affrontements ont fait plusieurs dizaines de morts*
- *Le gouvernement dénonce un « complot financé de l'extérieur »*

Quelques heures après la promulgation de la loi martiale dans tout le pays, l'armée iranienne semblait avoir réduit, ce vendredi 8 septembre, en début d'après-midi, la résistance de plusieurs milliers de manifestants qui étaient parvenus à établir un îlot insurrectionnel dans le sud-est de la capitale. Les combats auraient fait plusieurs dizaines de morts selon les premières estimations.

Des milliers de jeunes gens ont mené une véritable bataille de rue contre les soldats appuyés par des blindés, qui ont tiré deux rafales sur la foule après un premier tir d'intimidation destiné à faire évacuer la place Jaleh. Plusieurs barricades auraient été réduites au canon. Des incendies ont éclaté dans l'est de la ville où un cinéma et un grand magasin sont en flammes, et des fumées noires montent du Bazar, qui n'a toutefois pas été investi par la troupe.

Dans le communiqué par lequel il proclame la loi martiale pour six mois dans douze villes d'Iran, dont la capitale, et interdisait toute manifestation, le gouvernement assure vouloir mettre un terme à « l'extension d'un complot planifié et financé par des forces extérieures ». *Un couvre-feu est décrété de 21 heures à 5 heures du matin.*

La radio de Téhéran a annoncé, à propos des troubles, que, « malheureusement, les émeutiers ont refusé de se disperser malgré les avertissements du gouvernement et il y a eu de nombreux morts et blessés lorsque les forces de sécurité ont ouvert le feu. »

Il n'était pas possible, vendredi en début d'après-midi, de joindre les principales personnalités, notamment religieuses, de l'opposition iranienne dont on ignore le sort.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Ce que l'on redoutait depuis quelques jours est arrivé : ce vendredi matin 8 septembre, Téhéran et onze autres villes iraniennes se sont réveillées sous le régime de la loi martiale. Après le succès retentissant de la manifestation de lundi et le véritable triomphe obtenu par les organisateurs de la longue marche de jeudi, qui, malgré l'interdiction gouvernementale rendue publique la veille, avait, selon les estimations les plus modérées, groupé plus d'un demi-million de manifestants, le régime devait réagir sous risque de perdre entièrement la face.

La poitrine nue

Le communiqué gouvernemental, diffusé tôt dans la matinée par la radio iranienne, affirme que « *cette manifestation, organisée malgré les recommandations des dirigeants religieux, est dirigée contre l'État et la Constitution et n'a été tolérée que par l'unique souci de ne pas verser inutilement du sang* ». « *Considérant le fait bien connu,* poursuit le communiqué, *que les ramifications du complot, qui est planifié et financé par des forces extérieures, s'étendent de jour en jour, mettant en danger les droits individuels, la liberté et l'indépendance de notre nation et qu'elles tendent à mettre un terme à la marche vers le progrès de l'Iran, le gouvernement, qui est responsable de la bonne application de la loi constitutionnelle, déclare la loi martiale pour une durée de six mois à Téhéran, Tabriz, Qom, Ispahan, Abadan, Ahwaz, Meched, Chiraz, Qazvin, Karadj, Kazerun et Djahrom. Le couvre-feu entre en vigueur de 21 heures à 5 heures et toutes les manifestations et attroupements sont interdits sur la voie publique* ».

Ce vendredi matin, les blindés ont fait leur apparition aux principaux carrefours et positions stratégiques de la capitale iranienne. Casqués, le doigt sur la détente de leur carabine automatique pointée sur les passants, les soldats paraissent particulièrement déterminés. Déjà, jeudi soir, d'importantes forces de l'armée avaient pratiquement occupé tout le quartier environnant la place Jaleh, récemment rebaptisée par les religieux place des Martyrs en mémoire des victimes des sanglants incidents qui ont marqué, vendredi dernier, les prières de la fin du ramadan et où d'importantes manifestations étaient prévues pour ce vendredi matin. Tôt dans la matinée, malgré la loi martiale, plus de cinq mille manifestants se sont présentés devant les forces de l'armée et, ouvrant leur chemise, ont présenté leur poitrine nue aux canons des blindés. De nombreux coups de feu étaient entendus dans le quartier complètement bouclé par l'armée et dans lequel il était impossible de pénétrer ce vendredi en fin de matinée.

La manifestation de lundi, sans précédent dans l'histoire de l'Iran, avait secoué le régime. Celle de jeudi constituait un véritable camouflet pour le chah, qui, la veille, avait, par l'entremise du gouvernement, donné des instructions aux responsables de l'ordre « *de prévenir avec toute la rigueur possible les réunions non autorisées sur la voie publique* ». Sentant le danger, l'ayatollah Shariat Madari, s'était aussitôt empressé d'affirmer que le défilé n'avait pas été ordonné par la hiérarchie chiite de Qom, prenant ainsi ses distances à l'égard des organisateurs de la manifestation, qui représentent la frange la plus radicale du mouvement religieux et obéissent aux instructions de l'ayotollah Khomeiny. Les quelque cent vingt oulémas qui avaient à l'origine lancé le mot d'ordre de grève générale avaient, pour leur part, déconseillé des manifestations sur la voie publique, affirmant qu'ils ne « *voulaient pas mettre la vie du peuple en danger* ». Telle avait été également l'attitude du Front national mossadeghiste, complètement débordé par l'ampleur et l'étendue des mouvements de rue et dont les dirigeants estimaient en privé que, dans les conditions actuelles, des manifestations sur la voie publique ne pouvaient que mener à l'aventure.

Mercredi soir, M. Mehdi Bazargan, dirigeant du Mouvement pour la liberté de l'Iran, pourtant proche des religieux, nous avait fait part de son inquiétude. Il avait notamment critiqué la position négative prise par l'opposition politique et religieuse à l'égard du gouvernement Charif-Emami, affirmant que les oppositions auraient dû adopter une attitude plus nuancée et se cantonner dans une position d'attente pour mettre à l'épreuve la politique de libéralisation du régime au lieu de la condamner *a priori*. Cela pour ne pas pousser le régime à prendre des positions extrémistes. Il nous avait révélé que le palais songeait à un gouvernement militaire présidé par le général Ali Gholam El Hoveyssi, un officier « *dur* », jouissant de l'entière confiance du chah, précisément celui qui, ce vendredi matin, a été nommé administrateur de la loi martiale.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le pari de M. Callaghan

M. Callaghan sait que le stratège ne se présente pas là où l'adversaire le guette. La plupart des dirigeants et des observateurs politiques en Grande-Bretagne jugeaient inévitables des élections anticipées au début de l'automne. Le premier ministre en a décidé autrement. Pourtant, la campagne électorale était virtuellement commencée. La conjoncture politique et économique n'incitait-t-elle pas le chef du gouvernement, usant de la faculté que lui donne la coutume, à convoquer le plus vite possible les électeurs sans attendre l'échéance normale de la législature ?

Le gouvernement travailliste est dans une situation précaire aux Communes. Aussitôt après le scrutin de 1974, il disposait d'une courte majorité (319 sièges sur 635). Il l'a perdue au fil des élections partielles. Réduit à ses seules forces, il est théoriquement condamné à disparaître. Il s'est maintenu jusqu'à présent grâce au concours épisodique de représentants irlandais ou écossais et surtout à la faveur du pacte « Lib-Lab » conclu en mars 1977. Moyennant des garanties, notamment la promesse d'être consultés sur les décisions importantes, les libéraux apportaient aux travaillistes les suffrages indispensables de leur treize députés.

Ce pacte a été rompu à la fin de la dernière session parlementaire. Les libéraux décidèrent de faire à nouveau cavaliers seuls. Cette prise de position ne les empêchait pas, le cas échéant, de voler au secours du cabinet. Mais, en juin dernier, M. Steel, leur leader, a prévenu qu'il n'en ferait rien : « Si, annonçait-il, le premier ministre décide de se maintenir au pouvoir au-delà de l'automne, notre groupe votera contre lui. »

L'alliance « Lib-Lab » avait une certaine logique. Tandis que les travaillistes moissonnent et récoltent à gauche, les libéraux retiennent une clientèle que pourraient tenter les conservateurs. Encore faut-il que chaque partenaire trouve avantage à l'opération. Mais, incompris d'une partie de leurs électeurs potentiels et meurtris par une affaire de tentative de meurtre à propos de laquelle est cité leur ancien leader, M. Thorpe, les libéraux sont en perte de vitesse et ne songent présentement qu'à limiter les dégâts.

Lâché par ses associés, M. Callaghan devrait être amené à rechercher la coopération des dix députés de l'Ulster, ou des quatorze nationalistes écossais et gallois. Il a dit qu'il demanderait au Parlement de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'organiser, comme il l'a promis, le référendum sur la dévolution des pouvoirs. En faisant cette promesse, le premier ministre espère se concilier les faveurs des nationalistes. Mais l'alliance avec eux ne va pas de soi. Les travaillistes, dont l'Ecosse est un bastion traditionnel, et les nationalistes écossais chassent sur les mêmes terres. La rivalité est plus sensible que la convergence.

La situation économique pouvait inciter le chef du gouvernement à se soumettre dès maintenant au verdict des électeurs. La balance des paiements est favorable, et, surtout, le cabinet a réussi à contenir l'inflation, dont le rythme actuel (8 % l'an) est l'un des plus bas enregistrés depuis longtemps. L'opinion reconnait à M. Callaghan le mérite d'avoir obtenu des syndicats que les hausses annuelles des salaires soient limitées à 5 %. Un gouvernement conservateur n'aurait évidemment pas trouvé des interlocuteurs aussi compréhensifs. Mais la guérison n'est pas assurée; loin de là. Les trade-unions ont accepté des sacrifices pour conforter leurs amis travaillistes. Leurs leaders savent qu'ils ne pourront longtemps contenir les revendications. Seront-ils en mesure d'attendre six mois ou un an avant de réclamer un ajustement substantiel des rémunérations ?

M. Callaghan s'estime suffisamment armé pour garder la barre avec les moyens dont il dispose. C'est un pari.

(Lire nos informations page 7.)

M. de Guiringaud au Vietnam

Paris et Hanoï veulent relancer leur coopération

M. de Guiringaud achève samedi 9 septembre son voyage en Asie du Sud-Est par une visite en Indonésie, où il séjournera jusqu'au 12. Le ministre français des affaires étrangères, qui a quitté Hanoï vendredi, a fait une courte escale à Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saigon), avant de rencontrer, à l'aéroport de Bangkok, M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, qui se trouve en Thaïlande.

Lors des discussions de Hanoï, les deux parties ont affirmé leur volonté de relancer leur coopération.

De notre envoyé spécial

Hanoï. — La visite de M. de Guiringaud à Hanoï a été empreinte de cordialité. Entamée mercredi 6 septembre dans l'aprè mercredi 6 septembre dans l'après-midi avec une certaine appréhension — due notamment à la position du Vietnam, impliqué dans des conflits régionaux, à une langueur de la coopération économique et aux contretemps qui avaient empêché une rencontre entre le ministre français et M. Pham Van Dong, — elle a pris fin ce vendredi par une volonté affirmée de relance commune.

Deux développements de dernière heure viennent conforter l'optimisme : la délégation française fait vendredi après-midi une escale de quatre heures à Ho-Chi-Minh-Ville, où la France conserve un consulat général ; et une rencontre est prévue en début de soirée à l'aéroport de Bangkok entre M. de Guiringaud et le premier ministre vietnamien, en visite en Thaïlande.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

La crise de la détente

par MICHEL DEBRÉ

La fin de la guerre froide, c'est-à-dire de la préparation à une guerre chaude, a été perceptible il y a une vingtaine d'années. Pour ce qui nous concerne et d'une manière générale pour l'Europe occidentale, le général de Gaulle demeure l'homme d'Etat qui, après avoir mesuré l'évolution soviétique, a affirmé la nécessité de la détente puis, au-delà, de la coopération et de l'entente. A l'échelle du monde, la détente a commencé quand la prise de conscience de l'équilibre nucléaire et les événements qui suivirent la mort de Staline firent en quelques années des Etats-Unis et de l'Union soviétique des interlocuteurs privilégiés.

Assistons-nous à la fin de cette période ?

Le moins que l'on puisse dire, me semble-t-il, c'est que nous observons un tournant, dont la manifestation la plus claire est un durcissement de la position de tous les partenaires du jeu international. Le durcissement n'est peut-être pas la fin de la volonté de détente. Il est, au moins, une remise en cause des conceptions qui, de la mort de Staline à la conférence d'Helsinki, l'ont, vaille que vaille, emporté sur les graves causes et manifestations d'opposition et de conflit.

D'où vient ce changement ?

Une première cause est l'attitude soviétique. La détente, comme il a été maintes fois décrit, a donné à l'Union soviétique une occasion, qu'elle a saisie, d'avancer ses pions sur l'échiquier du monde. Les dirigeants du grand empire soviétique furent parfois, malgré leur prudence, entraînés à soutenir des adversaires déclarés des Etats-Unis et de l'Occident. En d'autres cas, ils ont suivi une politique volontariste d'offensive : on le voit de nos jours au Proche-Orient, dans la corne et sur la côte orientale d'Afrique. Dans le même temps, l'Union soviétique a fait un effort inouï. Il semble qu'elle consacre près de 12 % de son revenu national à son budget militaire. Moyennant quoi elle paraît égaler les Etats-Unis pour ce qui concerne le nucléaire, et elle s'est mise en état de disposer d'une capacité mondiale d'intervention avec des moyens conventionnels. Si l'on ajoute à cet effort la rigueur à l'égard des intellectuels et, d'une manière générale, à l'égard des libertés, on conçoit qu'à l'extérieur les conditions de la détente paraissent remises en question.

(Lire la suite page 8.)

Une déclaration au « Monde » de M. d'Ornano

La chasse, une « affaire nationale »

D'année en année, l'aménagement de la chasse en France fait son chemin. De la création d'un examen probatoire pour les nouveaux chasseurs à la réduction des périodes d'ouverture, des étapes jalonnent une œuvre de longue haleine entreprise voici des années. Et se dessine maintenant à l'horizon un renforcement du contrôle des prélèvements effectués sur les espèces. Une mise en ordre que beaucoup souhaitait parmi les chasseurs eux-mêmes et que la pression d'une partie de l'opinion publique a accélérée.

Dans un article que l'on trouvera page 19, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, dit ce que doit être la chasse en France, un phénomène qu'il considère aujourd'hui comme une « affaire nationale ».

Pour sa part, M. Jean Servat, directeur de la protection de la nature, évoque, dans un entretien accordé à notre collaborateur Claude Lamotte, les questions que peuvent se poser les principaux intéressés — les chasseurs — sur l'avenir d'une activité qui fait si étroitement partie de la tradition française et que l'approche de « l'ouverture » met plus que jamais à l'ordre du jour.

AU JOUR LE JOUR

QUESTION DE TEMPS

Le président ayant convié des philosophes à déjeuner pour évoquer l'an 2000, il faut croire que Daniel Cohn-Bendit est un sujet de l'an 2000 puisque certains ont décliné l'invitation à cause de lui et que d'autres y ont répondu à cause de lui également.

Le président aura sans doute donné satisfaction aux uns et aux autres en déclarant que « ce problème ne restera pas sans solution ».

Faut-il en conclure que, si Paris vaut bien une messe, le retour de l'exilé vaut bien un déjeuner à l'Elysée ? Grave question assurément, à laquelle Daniel Cohn-Bendit ne sera plus là pour répondre en l'an 2068.

BERNARD CHAPUIS.

LA RENTRÉE DE GRAHAM GREENE

Ce bonheur de l'âge...

Il aura soixante-quatorze ans dans un mois. Il est l'un des grands écrivains vivants. Cliché, direz-vous... Alors, disons-le autrement : à l'âge qu'il a, on se demande vraiment ce que l'Académie suédoise attend pour couronner Mr. Greene, non seulement grand classique « indémodable », mais, encore romancier perfectible, chaque nouveau livre de lui le prouve.

Ce « Facteur humain », par exemple, son vingtième roman, aurait très bien pu n'être qu'un pastiche de Greene par Greene, il a suffisamment de métier pour ça. Quelque chose comme « la solitude de l'agent double » vue par un écrivain britannique qui a choisi l'exil et le catholicisme et qui exploite tranquillement ses souvenirs d'ex-membre de l'Intelligence Service et d'ex-ami de Philby. Oui, ç'aurait été facile de s'en tenir à une belle histoire de crépuscule des gentlemen dans un empire effiloché, des messieurs qui trahissent parce qu'à Oxford ou à Cambridge, dans les années 30, ils ont choisi le communisme et que, faute de mieux, ils se sont, avec humour et parfois conviction, laissé happer dans l'engrenage... Du Le Carré, à la limite, avec un peu d'angoisse à la clé pour faire bonne mesure.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

LANGUE

L'envahissement de l'anglais

« La langue, c'est la nationalité », écrivait Gilbert Comte dans « le Monde » du 15 juillet. A coup d'anecdotes, d'exemples pris aussi bien chez un ménage français installé au Sud-Est asiatique, dans de très lointains postes diplomatiques, que dans les cinémas du quartier Latin ou des Champs-Elysées, l'auteur analysait les progrès et l'envahissement linguistique anglo-saxon, et la fascination des jeunes cadres notamment pour le vocabulaire d'outre-Manche ou d'outre-Atlantique. Après avoir déploré cet engouement, il rappelait que « la langue, c'est... la patrie vivante et vibrante de chacun d'entre nous ».

Cet article nous a valu un très abondant courrier. Certains lecteurs (les plus nombreux) ont approuvé chaleureusement; d'autres ont saisi cette occasion pour rappeler l'existence des langues régionales; une troisième catégorie a plaidé la cause de l'anglais au nom de l'efficacité, l'essentiel étant que le plus grand nombre possible d'hommes se comprennent.

« VOUS AVEZ RAISON »

« C'est le progressisme même... »

Ce qui est important, c'est de faire comprendre que ce combat pour le français n'est pas l'effet d'un esprit « conservateur » ou « réactionnaire » mais que c'est le progressisme même, puisque c'est une lutte pour l'indépendance et le droit à la différence. Se battre pour le français est comme se battre pour le breton, le basque ou l'occitan : c'est se battre contre l'uniformité et le règne pullulant du « dernier des hommes ».

DOMINIQUE NOGUEZ,
Maître-assistant à l'université de Paris-I.

Bals et... dancings

Les parents sont de plus en plus nombreux à vouloir que leurs enfants apprennent l'anglais et bien sûr, ils suivent en cela le goût irraisonné de ceux-ci. Dans les bals et dancings, la sonorisation emploie constamment des disques parlant l'anglais. Les affiches annonçant ces bals de village commencent à comporter des lignes ou des expressions en anglais, en particulier le nom des orchestres.

JEAN-MARCEL PONS,
Professeur honoraire (Le Cateau).

Bravo !

Je viens de lire votre article avec des cris d'enthousiasme. C'est vigoureux et pertinent. Il y a vingt ans que je trimbale par le monde la même colère sans l'avoir encore exprimée, le même dégoût à l'égard de ces Français avachis qui méprisent leur langue. Vous avez dit tout ça parfaitement.

J.-M. DOMENACH,
(Brioude).

La « langue du fric »

En réalité, l'anglais étant la « langue du fric », et les prétendues « élites » qui dirigent ce pays n'étant que le reflet de la collusion du pouvoir et de l'argent, il n'y a plus de mystère. Peut-on à la fois vouloir lutter pour l'identité nationale et accepter la loi du capitalisme libéral ?

ANDRE VALLAS,
(Saint-Etienne).

« Nous ne comprenons pas »

Je suis professeur de langue et de linguistique française à Michigan State University, aux Etats-Unis. Moi aussi je suis très souvent étonné de voir en France cette soif avide d'un anglais souvent fort mal utilisé. Nous non plus nous ne comprenons pas l'intérêt farouche que portent les Français à tout ce qui est anglais et américain.

Pendant l'année scolaire 1977-1978, j'ai fait un cours du soir pour adultes débutants en français. On se réunissait le lundi soir et le jeudi soir de 7 heures à 9 heures. Tous les étudiants travaillaient à plein temps et ne venaient en classe que par plaisir.

E. DEAN DIETRICH,
(Michigan, U.S.A.).

La faute aux Américains...

Les Américains inondent le monde de leur dollars, de leurs produits, de leur sacro-sainte efficacité, on peut dire aussi de leur génie, mais c'est uniquement à eux que la langue anglaise doit de connaître une telle expansion. Or, cette langue est contraire à notre façon de traduire notre pensée.

Il se passe tous les matins, aussi bien à Europe 1 qu'à R.T.L., et qu'à France-Inter, un phénomène identique. Ces postes diffusent régulièrement des disques américains et rien qu'américains. Pourquoi pas de temps en temps et selon un juste équilibre des disques en d'autres langues ?

J. LE JEUNE,
(Pleumeur-Bodou).

« Un sous-produit pour l'importation »

Il y a des milliers et des milliers d'étrangers qui parlent le français avec fierté et en admirent la culture. En revanche, en France, un groupe de personnes se trouvant devant une caméra, ou derrière un micro, ou tenant en main une plume, sape le français à la base. Concernant la langue, voici quelques exemples très révélateurs :

— L'utilisation non nécessaire des mots anglais par les journalistes à la télévision ;

— De tant de téléfilms américains qui déferlent à la télévision française ;

— De la chanson française qui agonise sous le poids des disques importés d'Amérique.

Il faut préciser, pour rendre justice à nos amis américains, qu'eux-mêmes souffrent de cet état de chose. Car ce n'est pas le vrai visage de l'Amérique qui nous est présenté. C'est un sous-produit pour l'importation (lire l'article de Russel Baker dans *International Herald Tribune* du 24 avril 1978).

PARVIZ ABOLGASSEMI,
Chargé de cours à l'université de Provence.

Flagornerie

Le lobby américain est suivi — sinon précédé, — dans son entreprise de colonisation linguistique de notre pays, par certains de nos organismes officiels et par plusieurs de nos éditeurs scientifiques. Je crois, *plus vraisemblablement*, à une basse flagornerie à l'adresse des puissants du jour, complétée par la recommandation « très vive » aux auteurs d'écrire en anglais. Jusqu'à présent, cette recommandation n'a pas été suivie par l'ensemble de nos physiciens.

JEAN LANGEVIN,
Professeur agrégé honoraire de physique (Paris).

« QUE TOUS SE COMPRENNENT ! »

On ne peut aller contre le désir de chacun de parler les langues dont il a véritablement besoin. Or il est bien normal que les Américains ne sachent rien du français, d'autant que même dans les rues de Paris ils trouvent renseignements et restaurants anglophones. Par contre soyons fiers que dans cette même Amérique les mathématiciens apprennent le français en même temps que le russe, que les philosophes n'aient point de cesse que de venir à la Sorbonne. C'est par nos œuvres que nous défendrons notre langue et si, somme toute, elle ne s'avérait plus utile à quiconque, ne devrait-elle pas mourir ? Le principal n'est-il pas que les hommes du monde se comprennent, fût-ce en anglais ?

FRANÇOIS BOULEY,
étudiant (Saint-Mandé).

Une loi naturelle

Les Anglo-Saxons donnent des noms anglais à plus de choses que nous le faisons, parce qu'ils inventent plus de nouveaux produits. Technologiquement et territorialement, la France est un petit pays, que cela plaise aux Français ou non. L'un des secteurs où notre « génie national » est le plus développé est celui de la bonne cuisine.

Le problème est que bien moins d'individus parlent français qu'anglais, et qu'il ne semble pas probable que la proportion puisse s'inverser, dans la mesure où il semble acquis que le français est plus difficile à apprendre que l'anglais pour un étranger aux deux langues. Vouloir retourner la tendance est vouloir aller contre la loi naturelle qui veut que l'on choisisse toujours la solution la plus facile.

JEROME SAVIN
(Londres).

Ne soyons pas jaloux

Je suis consterné par ce que je viens de lire sous la plume de M. Gilbert Comte. Quand donc comprendra-t-on que la question n'est pas, n'est plus, de savoir si la langue de la nation France doit se laisser dominer par celle des nations Grande-Bretagne, Etats-Unis d'Amérique, etc., mais d'aboutir à ce que tous les peuples du monde se comprennent entre eux grâce à une langue unique qu'ils connaîtront tous.

Que, pour des raisons historiques, cette langue unique *soit déjà* la langue maternelle de certaines nations, eh bien, tant mieux pour elles ! Ce sont des efforts intellectuels en moins qu'auront à fournir leurs habitants. Et n'en soyons pas jaloux.

Par ailleurs nous voudrions faire des affaires avec les pays étrangers, *mais* nous sommes réticents à faire les efforts qui sont nécessaires pour bien maîtriser *la* langue qui rend possible ou tout au moins facilite le bon déroulement de ces affaires.

JEAN-PIERRE BARTHOLME,
(Paris).

Efficacité

Je comprends la passion que M. Comte met à défendre sa langue nationale. Je la comprends d'autant mieux que je m'efforce de lire et surtout de parler la mienne aussi souvent que je peux. Hélas, à Paris ce n'est pas facile de parler breton.

Mes cousins du Pays de Galles ont, eux, une consolation. Menacés de voir disparaître leur idiome ancestral, ils savent, au moins, que c'est pour avoir acquis la pratique journalière d'une langue dont l'efficacité, sur les plans de la technique et des relations internationales, n'est pas mise en question.

JEAN P. QUELVENNEC,
(Paris).

La décadence du français

Avant de se préoccuper du français dans le monde, il conviendrait peut-être de se pencher sur la situation du français en France. Vous savez sans doute dans quelle décadence il est tombé dans nos écoles primaires, nos lycées et nos universités. Quiconque corrige des copies en français (traductions, dissertations, etc.) peut s'en convaincre aisément. Mais vous savez sans doute aussi quelle responsabilité une certaine idéologie porte de cette décadence : l'orthographe est un moyen pour la bourgeoisie d'assurer sa domination, disent certains sans rire. J'ai moi-même pu constater, il y a deux ans, lors des commissions de réforme Haby, que la majorité de la commission des langues vivantes, à laquelle je participais, a refusé de retenir la notion de « correction » comme trop normative ! Je sais fort bien que, par nature, la linguistique n'a que faire de la notion de norme et que ne compte pour elle, légitimement du reste, que la notion de fréquence statistique. Mais linguistique et enseignement ne s'adressent pas aux mêmes personnes et ne sauraient avoir le même objectif. Quant à l'école parallèle que sont devenues, de fait, la radio et la télévision, il suffit de les écouter d'une oreille un peu attentive pour constater qu'on y parle un sabir invraisemblable, plus particulièrement sur les chaînes de grande écoute comme France-Inter. Mais qui s'en préoccupe ?

La démission face à notre langue commence à l'école. Si l'on veut y remédier, c'est là qu'il faut commencer.

Dès lors, à moins de se décider pour une langue artificielle comme l'espéranto (à quand une expérience contrôlée de l'enseignement de cette langue dans les enseignements nationaux, par exemple comme deuxième langue obligatoire ?), il faut nécessairement trouver un moyen de communication commun au plus grand nombre possible d'hommes. Il se trouve que ce moyen, c'est actuellement l'anglais et qu'il le demeurera longtemps, à moins d'un effondrement économique, technologique et politique des pays anglo-saxons. Et dans la mesure où les barrières linguistiques sont probablement le principal obstacle au rapprochement entre les peuples, il me semble qu'un tel objectif est plus important, et plus grand, que celui de la promotion internationale de telle ou telle des langues répandues sur la planète.

PAUL CANONNE,
agrégé d'allemand, assistant à la Sorbonne (Meudon).

« ET LES LANGUES RÉGIONALES ? »

Je vous cite : « *La langue, c'est la nationalité même, la patrie vivante et vibrante en chacun de nous.* » Voilà pourquoi, pour créer une nation artificielle, assurer son impérialisme linguistique, économique et politique, on a délibérément détruit la langue bretonne.

Votre « sensibilité » ne va pas jusqu'à comprendre que nous puissions en souffrir et si, après votre article, un plastiqueur breton, corse ou occitan, répondant à ce qui est une provocation, va faire sauter l'Académie française, vous n'aurez pas assez de vertueuses protestations pour fustiger l'« abominable attentat ».

Dr LE GALL,
(Ploufurtneau).

Juste retour des choses

Ce que vous dites est fort juste, mais il me semble que vous n'allez pas jusqu'au bout de l'analyse. L'Europe a parlé français lorsque l'Etat français, constitué avant les autres, était le pays le plus peuplé du continent, et militairement le plus fort. Une partie du monde s'est mise à parler français avec l'arrivée des canonnières et des missionnaires.

Alors, peut-on se demander, la langue française n'a-t-elle d'autre avenir que celui d'un patois ? (le mot est lâché). Ce serait, à certains égards, un juste retour des choses. L'Anglais traitera le français comme les partisans de cette dernière langue ont traité l'occitan, le breton, le corse, puis l'arabe, le vietnamien, le kabyle, le ouolof, etc. L'histoire semble, pour une fois, se répéter.

PIERRE GAUTHIER,
(Cebazat).

Pas d'atouts aux farfelus

La langue n'est pas la nationalité, sinon auraient raison cette poignée de farfelus qui se réclament d'une Occitanie couvrant plus de la moitié de la France, mélangeant sous prétexte de dialectes et racines communes Limoges, Nice et Bordeaux aux marches savoyardes.

RAOUL BERNIE,
(Nice).

Le droit à l'existence

Nous les Occitans, mais aussi les Basques, les Catalans et toutes les minorités de l'Hexagone, nous compatissons. Il est triste en effet de voir qu'on traite dans le monde le français comme l'Etat français traite nos langues sur son territoire !

Oui, nous sommes prêts à soutenir les efforts de la communauté francophone pour sauver sa langue ; mais que l'Etat français reconnaisse enfin aux nôtres le droit à l'existence et leur en donne les moyens, qu'il les reconnaisse comme faisant partie du patrimoine commun, qu'il les reconnaisse comme ses langues nationales, à côté du français.

L. LORE,
(Agen).

∴

Je voudrais rappeler à la mémoire de M. Comte, qui parle avec tant de précision de l'impérialisme linguistique du monde anglo-saxon, que l'Etat dont il est citoyen est aussi responsable du processus de mort lente des sept langues non officielles existant sur son territoire : basque, breton, allemand d'Alsace, corse, flamand, occitan et catalan, sans compter les créoles d'outre-mer. Ces langues meurent parce qu'elles sont l'expression traditionnelle de classes sociales dominées et exploitées et les vestiges culturels de peuples vaincus.

Dans un souci de vérité, je serais heureux que des personnes qui se sentent opprimées dans une composante importante de leur identité — leur langue — puissent exprimer dans les colonnes de ce journal des avis qui ne soient pas seulement ceux de membres de la sinistre Alliance française.

M. B.,
bretonnant (Trémuson).

Les salonnards parisiens

D'accord avec vous : la langue c'est la nationalité ! Cependant je me pose des questions en ce qui concerne la nationalité.

Dans l'intérêt de l'humanité, doit-on conserver le concept de nationalité ?

1) La langue dite française est, avant tout le parler des salonnards parisiens qui l'ont imposée par la force à l'ensemble du pays au détriment des autres langues dites régionales.

2) Sur le plan pratique : l'anglais est plus facile à apprendre ; il est plus concis que le français ; c'est la langue des techniciens et des chercheurs du monde entier ! De plus, par la volonté et le choix de l'ensemble de l'élite humaine, il est devenu la première langue universelle.

BRIAND,
(Meillac).

LES MANCHETTES DE BUFFON

par GABRIEL MATZNEFF

Buffon avait un si vif respect de la langue française que, lorsqu'il écrivait, il mettait à ses poignets des manchettes de dentelle blanche. J'ignore si ce trait est véridique, mais je sais qu'il m'a toujours ému. Je suis de ceux qui ont su suprême ce goût de la langue française : celle-ci est l'instrument de mon art et ma cuirasse contre la mort. Il est de bon ton aujourd'hui de dénoncer l'impérialisme de la langue française. Pour moi, je me réjouis d'être la victime d'un semblable impérialisme, car je pense avec Bouhours que « *la langue française est comme ces belles rivières qui enrichissent tous les lieux où elles passent* ».

Certes, les *Entretiens d'Ariste et Eugène* ont été publiés il y a plus de deux siècles, et il est facile de rendre, à coups de citations tronquées, Bouhours ridicule : c'est à ce triste exercice que vient de s'employer un linguiste, dans une philippique contre le classicisme. Mais ce pamphlet contre la langue française est écrit dans un si prétentieux baragouin, que c'est son auteur qu'il ridiculise. A un si solennel cacographe, comment ne pas préférer Bouhours ?

Un critique m'a ainsi défini : « *L'ivresse byzantino-slave, éclaircie par la syntaxe française.* » Cette formule rejoint ce que me disait, en souriant, une amie américaine : « *Vos livres sont horriblement subversifs, et ce n'est qu'à votre écriture que vous devez de n'être pas en prison.* » Contrairement à ce que pensent les imbéciles, la clarté et la précision de la langue française ne sont pas des entraves à l'invention créatrice. Les règles ne sont pas un carcan, mais un moyen de libération : c'est vrai des règles monastiques, mais cela l'est aussi de celles du langage.

L'écrivain médiocre éprouve peut-être le besoin de subvertir la syntaxe, pour se donner ainsi l'illusion d'être un esprit libre : il est pareil aux types qui s'imaginent qu'être un anarchiste consiste à revêtir un uniforme crasseux et débraillé, alors que la vraie rébellion se cache de l'être ; elle est toujours rasée de frais et tirée à quatre épingles.

En revanche, l'écrivain qui porte en soi un univers d'extravagances, de passions fantasques et de contradictoires obsessions, entre dans la sobriété et la rigueur de la langue française comme dans un port salutaire ; c'est avec une volupté infinie qu'il coule son feu intérieur dans ce moule de glace. La politesse du style n'en diminue pas la force ; au contraire, elle l'exalte. Plus le fond est tumultueux, et plus la forme doit être concise. La syntaxe comme thérapeutique contre la folie. Je laisse à d'autres le soin de travailler à la *désagrégation de la langue française*.

Rivarol a raison de soutenir que la patrie d'un écrivain est la langue dans laquelle il écrit. Cependant, cette patrie ne se *suffit pas à elle-même* : l'autre lui est nécessaire. Nous ne sommes pas des bulles de savon. Si *singulier* qu'il puisse être, l'écrivain appartient à une culture et à une nation. La primauté intellectuelle et artistique d'un pays est à proportion de la prospérité de celui-ci. A l'époque où la France était la législatrice de l'Europe, notre langue se parlait à Madrid, à Vienne, à Berlin et à Saint-Pétersbourg. Ce sont les progrès de l'hégémonie américaine qui permettent à l'anglais de s'impatroniser chez nous. Une France dépossédée de son génie propre, une France soumise à l'étranger, n'aurait pas plus de littérature que n'en a eue la Grèce durant les siècles de l'occupation ottomane. Le combat pour la langue française est un combat politique. Tels les mousquetaires de Dumas dans le bastion Saint-Gervais, nous devons organiser la résistance.

ESQUISSES

Snobés par la philosophie allemande, infidèles à leur tradition de concision et de clarté, les Français ont versé dans le style, et dans l'obscurantisme.

∴

Ce qui a incité Cioran, Baudelaire et Chamfort à choisir le genre de l'aphorisme, c'est une morale de la littérature.

∴

Cioran ne comprend pas ces écrivains qui se mettent à leur travail, tous les matins à la même heure. Il écrit seulement lorsqu'il s'est nourri des événements et des paroles de ses journées. Il évoque le souvenir de ce professeur de philosophie, en Roumanie, qui manquait souvent ses cours. Comme ses élèves lui demandaient les raisons de ses absences, le professeur répondit qu'il ne venait pas quand il n'avait rien à leur dire.

Interrogé sur le commerce de l'art, Folon répond que certains tentent de s'approprier la beauté avec de l'argent, mais qu'ils n'y parviendront jamais.

∴

Aucune œuvre ne donne le sentiment du temps, comme Johnny Guitare, de Nicholas Ray. Les personnages de ce film sont écrasés par la nostalgie, comme envoûtés par le regret de n'avoir pas vécu.

∴

Des gens célèbres, on s'imagine qu'ils connaissent une vie différente. C'est même ce qui les définit, et ce qui fait leur prestige. Mais la vie des stars est sans doute encore plus banale que celle de l'homme ordinaire, car elle sacrifie davantage à l'apparence.

FRANÇOIS BOTT.

Le Monde

étranger

LES ENTRETIENS DE CAMP DAVID

MM. Carter, Sadate et Begin semblent s'orienter vers une « déclaration » conçue en termes vagues

De notre correspondant

Camp David. — A la demande des Américains, le secret reste bien gardé sur le sommet de Camp David. Les porte-parole égyptien et israélien jouent le jeu jusqu'à s'abstenir de participer au compte rendu que donne une fois par jour, en début d'après-midi, leur collègue américain, M. Jody Powell. Celui-ci se borne à préciser le calendrier des différentes rencontres qui se déroulent, parfois simultanément, dans l'un ou l'autre des pavillons disséminés sur les 57 hectares du domaine, mais il se refuse à répondre à la moindre question sur le fond. Rien n'est joué donc, mais les indications données permettent, au quatrième jour de la rencontre, de se faire une meilleure idée de son déroulement.

La conférence n'est vraiment entrée dans sa phase active que jeudi 7 septembre, journée dont l'horaire a été particulièrement chargé : à 8 h. 30, un premier entretien a réuni MM. Carter, Vance et Brzezinski du côté américain, Begin, Dayan et Weizman du côté israélien. Deux heures plus tard, MM. Begin et Carter quittaient cette séance — laissant leurs ministres et conseillers poursuivre leur discussion jusqu'à 11 h. 30 — pour retrouver M. Sadate au pavillon du président américain. Cette seconde session du sommet à trois (la première avait occupé l'après-midi de la veille) dura jusqu'à 13 h. 30, soit trois heures, après quoi, vers 17 heures, M. Carter décidait de réunir à nouveau ses deux invités. Tout cela indique que l'on est entré dans le vif du sujet, après un départ plutôt lent.

Les entretiens bilatéraux — autre élément important du programme — sont plus nombreux entre Américains et Israéliens qu'entre tous les autres participants pris ensemble. C'est par M. Begin que M. Carter a commencé ses consultations dès mardi soir, et c'est surtout avec leurs collègues israéliens que les membres de l'importante délégation américaine, notamment le vice-président Mondale qui fait la navette avec la Maison Blanche — MM. Vance, Brzezinski et Brown, secrétaire à la défense, ont surtout parlé jeudi 7 septembre, tant le matin que l'après-midi. De là à penser que les pressions américaines s'exercent en priorité sur Israël, il n'y a qu'un pas que de nombreux observateurs sont enclins à franchir.

M. Powell s'est hasardé jeudi à présenter l'atmosphère des conversations comme « *informelle, décontractée, propice* (Helpful), *de nature à conduire au type de discussions que nous voulions.* » Ces propos sont corroborés par les rares photographies livrées par les services officiels de la Maison Blanche (aucun photographe de presse n'est admis à opérer sur le lieu des rencontres), qui montrent MM. Sadate et Begin échangeant des sourires sur des fauteuils de jardin.

Aucun tête-à-tête

Pourtant, d'autres indices incitent à la prudence : on remarque par exemple que les trois chefs de délégation n'ont encore pris aucun repas ensemble, même lorsque leurs entretiens se terminaient, comme jeudi matin, à une heure propice pour passer à table... De même, le président égyptien et le premier ministre israélien n'avaient eu, jusqu'à jeudi soir, aucun entretien en tête à tête, c'est-à-dire hors de la présence du président Carter. La seule exception a été un très bref échange de politesses, mercredi matin, au cours d'une rencontre fortuite dans le parc.

En revanche, M. Sadate a eu un aparté de plus de trente minutes, avant l'ouverture de la rencontre à trois mercredi, avec le ministre israélien de la défense, M. Weizman. Cette faveur accordée à un ancien interlocuteur privilégié a été remarquée, faisant ressortir par contraste la réserve dont M. Begin était l'objet.

Sans doute, ces distances au sommet sont-elles quelque peu compensées par les contacts détendus qu'ont à la base, rapporte-t-on, les conseillers et experts de la délégation égyptienne et de celle d'Israël, qui prennent souvent leur repas en commun. M. Carter s'efforce, pour sa part, de multiplier de telles occasions. La présentation d'une parade de cent soixante-quinze « marines », suivie d'une réception jeudi soir, répondait à ce souci. Mais il reste encore pas mal à faire, semble-t-il, pour rompre la glace : on est loin des effusions qui avaient marqué le fameux voyage de M. Sadate à Jérusalem, il y a bientôt dix mois.

Les progrès accomplis, s'il en est, n'ont pas encore débouché sur des arrangements concrets. Ainsi, M. Powell n'a pas exclu qu'une déclaration soit publiée à mi-course, mais « *il ne voit pas cette perspective maintenant* ». De même, l'arrivée jeudi à Camp David de M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a été présentée comme n'ayant « *aucun rapport* » avec l'idée d'une présence militaire américaine dans les territoires occupés — idée que le porte-parole de M. Carter a qualifiée au passage de « *non existante* ».

En fait, le résultat couramment envisagé par les observateurs est beaucoup plus modeste : comme l'avait dit M. Kissinger mardi, on s'orienterait plutôt vers la rédaction d'une déclaration suffisamment vague pour satisfaire les exigences des uns et des autres, en fait pour contourner plutôt que résoudre les problèmes les plus difficiles. Les Israéliens notamment ne semblent pas d'humeur à se prêter à des pressions trop vives de M. Carter pour aller au-delà : selon certains d'entre eux, la cote du président américain dans l'opinion est trop basse et le lobby pro-israélien encore assez puissant au Congrès pour que M. Carter prenne le risque d'un affrontement avec Jérusalem.

MICHEL TATU.

● *Lors de sa première audience générale hebdomadaire*, le pape Jean Paul Ier a demandé, mercredi 6 septembre, que l'on prie afin que le sommet de Camp David permette « *une paix juste et complète* » pour tous ceux qui sont concernés par le problème du Proche-Orient.

Cette paix, a-t-il dit, doit satisfaire tout le monde, « *sans laisser non résolues* » des questions telles que « *le problème des Palestiniens, la sécurité d'Israël et la ville sainte de Jérusalem* ».

● *Le tribunal militaire de Gaza* a condamné, jeudi 7 septembre, à des peines allant de 500 à 4 000 livres d'amende et un mois de prison avec sursis, six Israéliens de Yamit qui avaient employé des adolescents de Gaza âgés de moins de quatorze ans. C'est la première fois que des Israéliens sont jugés pour ne pas avoir respecté les règlements du gouvernement militaire. Yamit est la plus importante implantation juive du saillant de Rafah, au sud du territoire de Gaza. — *(A.F.P.)*.

LES ÉMEUTES EN IRAN

La loi martiale est proclamée

(Suite de la première page.)

Ce n'est d'ailleurs que par miracle qu'une confrontation sanglante a été évitée, jeudi, lorsque l'immense cortège a pris son départ du haut de l'avenue Kouroshk-Kebir, dans le nord de la capitale. Il y avait eu un moment de grave tension lorsque les premiers manifestants, parmi lesquels on comptait plusieurs mollahs, banderoles et portraits de Khomeiny en tête, se trouvèrent face à face avec une compagnie de soldats braquant carabines et fusils mitrailleurs. Après un instant d'hésitation et un silence de mort, le cortège s'était ébranlé de nouveau aux cris de « *Frères soldats, ne tuez pas vos frères !* » Un rien aurait pu mettre le feu aux poudres et transformer la marche en un véritable carnage, les manifestants étant alors pris dans une souricière, car les rues latérales avaient été barrées par les camions de l'armée.

Par la suite, probablement sur instructions du palais, les forces de police avaient pratiquement disparu des rues. Les organisateurs du défilé cependant, redoutaient une provocation et lançaient à intervalles réguliers des mots d'ordre mettant en garde contre les « *fauteurs de troubles* ». La marche a pris fin vers 8 heures, soit près de douze heures après son départ, sans le moindre incident notable.

« Mort au dictateur ! »

Les manifestants, qui assiégeaient littéralement la camionnette à bord de laquelle avaient pris place les journalistes étrangers, expliquaient que rien de valable ne pourrait être entrepris sans Khomeiny. « *C'est en lui seul que nous avons confiance* », disaient-ils, affirmant que « *même l'ayatollah Shariat Madari ne pouvait être considéré comme leur représentant* ». Ce point de vue était reflété par les mots d'ordre repris par des centaines de milliers de voix : « *Bravo, Khomeiny* », « *La mort ou Khomeiny* », « *L'Iran est notre pays et Khomeiny est notre dirigeant* », « *Notre chah, c'est Khomeiny* », « *Le seul parti que nous connaissons est le parti de Dieu* », « *Nous ne voulons rien d'autre qu'un Etat islamique* ».

Petit à petit, le ton s'était durci à l'égard du chah et les mots d'ordre étaient devenus franchement injurieux : « *Chah sans honneur va-t-en* », « *Le désastre d'Abadan a été préparé par le chah* », « *Cinquante ans de règne, cinquante ans de trahison* », « *Mort à la dynastie des Pahlevi* », « *La lutte continuera jusqu'à la disparition du chah* », « *Mort au dictateur* », « *Chah nous te tuerons* ».

D'autres mots d'ordre adressés spécialement aux soldats ont été considérés par le régime comme une véritable entreprise de démoralisation de l'armée : « *Pour défendre le Coran, militaires joignez nos rangs* », « *Soldats vous n'êtes pas coupables, on a fait de vous de véritables marionnettes* », « *Pourquoi tuez-vous vos frères ?* » Dans les milieux proches du palais, on affirmait ce vendredi matin que les mesures prises ne mettraient pas en cause la politique de libéralisation inaugurée voilà dix jours, mais qu'il fallait à tout prix mettre fin à une entreprise de subversion qui, à la longue, risquait de plonger le pays dans l'anarchie.

Reste à savoir dans quelle mesure les partisans de Khomeiny, dont la force et la puissance ont été démontrées par les manifestations de lundi et de jeudi, sont prêts à écouter ce langage. Une longue période d'incertitude s'ouvre pour l'Iran.

JEAN GUEYRAS.

NOUVELLE CONSTITUTION

(Dessin de KONK.)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Deux succès de M. Carter devant le Congrès

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Jimmy Carter a marqué un point dans le domaine énergétique au Congrès, jeudi 7 septembre, bien que le Sénat ait décidé de repousser à la semaine prochaine son débat sur les prix du gaz naturel. La Chambre des représentants a, en effet, rejeté, à l'étroite majorité de 200 voix contre 194, une motion visant à empêcher M. Carter d'imposer des droits de douane sur les importations de pétrole.

Le président a donc désormais de bonnes chances de conserver son droit de taxer les importations de pétrole. Il a menacé à plusieurs reprises d'utiliser ce droit si le Congrès n'approuve pas son programme énergétique d'ici aux élections de novembre prochain ou d'ici à la fin de l'année.

Cependant, les efforts du leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, pour que les sénateurs commencent dès jeudi le débat sur le gaz naturel ont échoué en raison des tactiques dilatoires utilisées par les adversaires de la libération de ces prix.

Le président Carter a obtenu jeudi un autre important succès au Congrès : la Chambre des représentants n'a pu passer outre au veto qu'il avait opposé à la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire. Les partisans de ce porte-avions se sont trouvés minoritaires (191 voix contre 206), alors qu'il leur fallait une majorité des deux tiers pour passer outre au veto présidentiel. Les observateurs s'attendaient à un vote beaucoup plus serré.

Le président Carter avait affirmé, en opposant son veto le mois dernier, que le porte-avions était inutile. Il s'était également plaint du fait que, pour compenser les 2 milliards de dollars prévus pour sa construction, le Congrès ait réduit les crédits budgétaires dans plusieurs autres secteurs, notamment ceux prévus pour la modernisation des forces américaines en Europe.

Le budget d'équipement du Pentagone (37 milliards de dollars), dans lequel le porte-avions avait été inclus, va maintenant être réexaminé par diverses commissions du Congrès.

Nicaragua

Les guérilleros sandinistes cherchent à se regrouper dans les grandes villes

De notre envoyé spécial

Managua. — La tension s'est accrue le jeudi 7 septembre au Nicaragua. Tôt dans la matinée, un petit commando sandiniste a occupé une station de radio dans Managua, Radio-Mundial, juste assez longtemps pour diffuser un message préenregistré. Celui-ci appelait la population à soutenir les sandinistes. Un affrontement armé a eu lieu, d'autre part, non loin de la capitale, sur la route qui va vers le nord du pays. Aux approches de Managua, la garde nationale avait pour la première fois installé des barrages routiers pour contrôler les véhicules. La garde affirme que les insurgés de Matagalpa ont, depuis deux jours, commencé à s'infiltrer dans Managua par groupes de trois ou quatre.

Les guérilleros, en effet, descendent de la montagne et se concentrent dans la capitale, ainsi que dans des villes comme Leon et Esteli. On a observé des mouvements de troupes dans ces régions, de même qu'à la frontière avec le Honduras. Les transports par autocar entre les différentes villes du pays sont pratiquement interrompus par la grève générale, et des clous ont été répandus sur les routes aux abords de différentes localités pour achever de paralyser le trafic. Les interventions des patrouilles militaires se font plus violentes. Plusieurs d'entre elles ont mis à sac, mercredi soir, un collège tenu par des religieux salésiens dans la ville de Masaya. D'autre part, l'université de Managua ainsi que différents établissements d'enseignement supérieur à travers le pays étaient, jeudi, sévèrement gardés par les militaires. Chaque jour, la presse publie la photo d'hommes tués par la garde dans des circonstances obscures.

La censure ne s'étend pas à la presse écrite, si bien que le quotidien d'opposition *la Prensa*, dont le directeur a été assassiné le 10 janvier dernier, publie chaque jour ce genre de photos, accompagnées de commentaires vengeurs. Le quotidien progouvernemental *Novedades* imprime sensiblement les mêmes, mais pour dissuader ses lecteurs de se joindre à l'opposition militante. Dans d'autres pays, chaque mort créerait une émotion considérable — ici, leur sort passe à peu près inaperçu. Des morts « isolés » sont monnaie courante. Il n'est pas de famille dans les quartiers populaires qui n'ait une histoire de ce genre à raconter. Une habitante d'un de ces quartiers s'est indignée candidement devant nous que la garde prenne prétexte des explosions de bombes « *pour tuer les gens* ». « *Ils ne font de mal à personne avec leurs bombes*, nous a-t-elle dit, *pas même à eux* (ce qui est faux car, parfois, elles explosent dans leurs mains). *Ils font cela seulement pour protester contre Somoza.* »

Une intervention de l'O.E.A. ?

Les différents gouvernements concernés par la situation au Nicaragua poursuivent leurs consultations. Le Costa-Rica et le Venezuela sont au premier rang de ceux qui cherchent à obtenir le départ du général Somoza. Le conseil permanent de l'Organisation des Etats africains (O.E.A.) se réunira le 12 septembre pour examiner le problème du Nicaragua. La sollicitude des pays voisins du Nicaragua ne tient pas seulement à leur attachement envers les droits de l'homme mais aussi à la peur de la contagion.

L'éventualité d'une victoire des sandinistes — qui demeure tout à fait hypothétique dans la mesure où on ignore tout de leur force réelle — constituerait un fait sans précédent depuis la révolution cubaine. Jusqu'ici, que ce soit à Saint-Domingue ou au Guatemala, les Etats-Unis ont étouffé dans l'œuf les mouvements populaires qui, dans cette région, étaient sur le point d'accéder au pouvoir. Le *statu quo* qu'ils ont maintenu n'est pas combattu qu'au Nicaragua. Le Salvador connaît une situation politique très tendue ; la démocratie formelle du Costa-Rica n'est pas à l'abri, un jour, d'une contestation de type populiste. Plus loin, le Venezuela a, lui aussi, sa part de violence et de corruption, et les droits de l'homme sont fréquemment violés au Guatemala. Tous ces régimes ont donc intérêt à ce que le Nicaragua passe sagement de la dictature à une démocratie libérale qui respecterait les structures socio-économiques traditionnelles. Ils sont prêts à aller assez loin pour cela. C'est peut-être ce que craint le général Somoza : une pression militaire.

Il n'est pas entièrement impensable que l'O.E.A. y ait recours. Il existe un Conseil de défense centre-américain (CONDECA) qui regroupe les armées de la région (le Costa-Rica n'y participe pas, n'ayant pas d'armée). Si les choses devaient aller jusque-là, les Etats-Unis y trouveraient un moyen discret de maintenir une situation « normale » dans leur zone d'influence.

ALAIN-MARIE CARRON.

Un colloque de la revue « New Outlook »

Un État palestinien à côté d'Israël : quels problèmes ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Tandis que toute l'attention de la presse et de l'opinion publique se portait sur la conférence de Camp David, une trentaine de personnalités israéliennes et palestiniennes de Cisjordanie se sont — discrètement — rencontrées durant deux jours, les 5 et 6 septembre, dans un hôtel de Jérusalem, pour confronter leurs opinions sur le thème : « Un Etat palestinien à côté d'Israël : quels problèmes? » Cette réunion était organisée par la revue mensuelle israélienne New Outlook, *qui avait déjà convoqué un colloque international sur le conflit israélo-arabe et la question palestinienne au moment de la venue du président Sadate à Jérusalem en novembre dernier.*

La rencontre — quels qu'en soient les résultats — représentait un événement important, car les contacts entre Israéliens et Palestiniens pour des discussions politiques sont assez rares et généralement de caractère privé. De précédentes « tables rondes » ont déjà eu lieu, mais la représentation palestinienne se réduisait à quelques individualités. Cette fois, dix-huit participants — plusieurs députés de gauche, des écrivains et des professeurs d'université — étaient présents du côté israélien et onze du côté palestinien — plusieurs maires de Cisjordanie, des enseignants et des militants nationalistes (la plupart connus pour leurs opinions proches des organisations de la résistance).

C'était la première fois qu'autant de la personnalités venues de Cisjordanie participaient à un débat de ce genre sur un tel sujet. « Certes les représentants de part et d'autre étaient des « colombes », *nous a déclaré M. Willy Gafni, directeur de* New Outlook, mais les points de vue étaient très opposés et les affrontements ont été rudes. Pour la première fois des sujets aussi délicats que « la sécurité d'Israël », « le problème des réfugiés » et « le rôle de l'O.L.P. » ont pu être abordés franchement entre Israéliens et Palestiniens. Même si le fossé reste énorme entre les deux parties — et cette réunion l'a encore prouvé — il s'agit d'un succès. »

Selon les organisateurs, les Israéliens fermement opposés à tout dialogue avec l'O.L.P. et à la création d'un Etat palestinien indépendant ont eu ainsi l'occasion, d'une part, d'expliquer directement à des Palestiniens les « craintes immenses » *et le* « besoin de sécurité » *de l'ensemble de la population israélienne et, d'autre part,* « d'envisager » *que des contacts entre l'Etat d'Israël et l'O.L.P. puissent être un jour* « inévitables ». *Par ailleurs, les Palestiniens ont pu tenter de faire comprendre à des Israéliens que les habitants des territoires occupés ne pouvaient avoir dans les circonstances actuelles d'autres représentants que l'O.L.P. et qu'ils en sont dans leur majorité convaincus, bien qu'ils n'approuvent pas toutes les actions ou prises de position de la centrale palestinienne. Les participants sont convenus de se retrouver dans deux mois.*

FRANCIS CORNU.

ASIE

LE VOYAGE DE M. DE GUIRINGAUD EN ASIE DU SUD-EST

DJAKARTA : la France a, sur le plan économique pris un grand retard par rapport aux autres Occidentaux

M. de Guiringaud se rend, du 9 au 12 septembre, en visite officielle à Djakarta. Depuis novembre 1972, date du voyage en France du président Suharto, les ministres des affaires étrangères indonésiens ont séjourné à plusieurs reprises dans la capitale française. M. de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'était quant à lui rendu à Djakarta en mars 1972 ; M. Segard, ministre du commerce extérieur, l'avait suivi en 1975, et, en mars 1977, M. Rossi a inauguré l'exposition économique française de Djakarta.

Il serait présomptueux d'affirmer que la France a mis l'imagination au service de ses relations diplomatiques et économiques avec l'Indonésie. En 1972, le général Suharto était venu demander aux pays de la C.E.E. une aide et un développement des échanges afin de réduire la dépendance de son pays à l'égard du Japon et des Etats-Unis. La situation était alors favorable dans l'archipel. La crise pétrolière de 1973 augmenta ensuite considérablement les ressources — et les besoins — de l'Indonésie, productrice de cette matière première. Japonais, Américains, mais aussi Allemands, Néerlandais, Britanniques et Singapouriens multiplièrent leurs investissements dans l'archipel, dont les ressources sont variées : pétrole, cuivre, nickel, gaz, bois, étain, caoutchouc et uranium, et dont les cent trente-cinq millions d'habitants (l'Indonésie est le cinquième pays du monde par sa population) représentent un marché potentiel important. Seule la compagnie française Total, devenue le deuxième producteur de pétrole indonésien, a bien réussi son implantation.

Puis arriva la période des vaches maigres, avec le krach de la société nationale pétrolière Pertamina, qui laissa un découvert de plus de 10 milliards de dollars. La prudence devint de mise en Occident, d'autant que le taux de la dette extérieure s'enflait dangereusement, que la corruption et la mauvaise gestion gênaient les affaires et que la situation alimentaire et sociale s'aggravait considérablement, faisant de l'Indonésie le principal importateur mondial de riz. La crise n'est plus aussi sérieuse qu'en 1974-1975, mais les partenaires étrangers font montre d'une plus grande prudence à l'égard d'un pays qui, au début de cette année, a connu des soubresauts politiques. Les investissements étrangers sont passés de 2 milliards de dollars en 1975 à 450 millions en 1976 et 300 millions en 1977, et la publication américaine *Harvard Business Review* citait récemment l'Indonésie comme l'exemple d'un pays peu « sûr » pour les investissements.

Depuis la chute de Sukarno en 1966, des concessions minières ont été offertes, des contrats colossaux ont été signés. La France bénéficiait d'un préjugé favorable. Aujourd'hui encore, des centaines d'étudiants indonésiens sont inscrits dans les universités françaises, et les spécialistes français de l'archipel sont parmi les meilleurs.

Pourtant, en Indonésie, comme dans les autres pays de la région, la France est arrivée en retard par rapport à ses partenaires occidentaux, et il est symbolique que le ministre ouest-allemand du commerce extérieur, M. Lambsdorf, ait précédé de peu M. de Guiringaud à Djakarta. Alors que la C.E.E. est le troisième partenaire commercial de l'Indonésie (12,8 % en 1976 contre 24,2 % aux Etats-Unis et 35,5 % au Japon), la France ne se trouve qu'en huitième position, derrière Trinidad-et-Tobago. Ses échanges avec l'Indonésie (225 millions de dollars) représentent 0,25 % du commerce extérieur français, et 2 % de celui de l'Indonésie.

Les Indonésiens ont pourtant multiplié les avances à la France, qui avait déjà construit, dans les années 60, le grand barrage de Djatiluhur. Mais les investissements français sont pratiquement inexistants ; les banques françaises, qui demandent aujourd'hui à être admises sur la place indonésienne, dont elles sont exclues, avaient refusé les offres d'installation faites en 1969 avant que Djakarta ne décrète l'interdiction de l'ouverture de nouvelles banques étrangères. Le manque de compétitivité des industriels français, qui préfèrent parfois la concurrence à l'entraide, quelques affaires malheureuses, n'ont guère amélioré l'image de marque de notre pays.

La France a accordé un crédit de 170 millions de francs à l'Indonésie dans le cadre du consortium international d'aide (l'IGGI). Elle achète essentiellement du café, du thé, des épices, de l'étain, des huiles, des combustibles et des minéraux, et vend surtout des biens d'équipement électrique et mécanique (62 % de ses exportations). Les principaux contrats portent sur les télécommunications, le matériel pour centrales électriques, les oléoducs, une usine d'engrais, une sucrerie, la remise en état du parc de chars AMX-13. La France est associée aux prospections d'uranium à Kalimantan (Bornéo).

Il faut espérer que M. de Guiringaud et l'importante délégation d'hommes d'affaires qui l'accompagne réussiront à rattraper le retard. Ces conversations se poursuivront sans doute à Bruxelles lors de la conférence qui réunira en novembre les ministres des affaires étrangères des Neuf et ceux des cinq pays de l'A.S.E.A.N. (Association des nations d'Asie du Sud-Est regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande).

Sur le plan politique, Français et Indonésiens tomberont certainement d'accord pour regretter l'éclatement de la crise sino-vietnamienne et l'extension du conflit sino-soviétique à la région. L'Indonésie doit d'ailleurs recevoir très prochainement le premier ministre vietnamien. Si elle est favorable à un rapprochement avec Hanoï, elle ne veut pas prendre parti dans la dispute qui agite l'Asie du Sud-Est et n'est guère encline pour le moment à une entrée du Vietnam dans l'A.S.E.A.N.

PATRICE DE BEER.

HANOI : les deux parties entendent relancer leur coopération

(Suite de la première page.)

Mercredi soir, dans une allocution, son homologue et vice-premier ministre, M. Nguyen Duy Trinh avait rejeté toute la responsabilité des conflits sino-vietnamien et vietnamo-cambodgien sur *« les milieux partisans du chauvinisme de grande nation qui poursuivent fébrilement une politique d'expansionnisme en direction du sud en vue d'établir leur hégémonie dans cette région du monde »* (c'est-à-dire : la Chine).

M. de Guiringaud avait répondu à quelques nuances près par la déclaration faite à Bangkok en début de semaine : *« Nous souhaitons que toutes les nations du Sud-Est asiatique puissent bénéficier d'un climat de paix dans le respect mutuel de leur indépendance, de leur intégrité territoriale, de leur entière souveraineté et à l'abri d'ingérences indues de puissances extérieures afin qu'elles puissent mettre en œuvre leur effort pour relever le défi du développement. »*

Signature d'un accord maritime

Les Vietnamiens se sont montrés satisfaits de cette formule, qui permet à chacun de trouver une approbation à ses thèses. Selon eux, la politique de la France est conforme à la situation régionale et reflète les aspirations du Vietnam, dont M. Pham Van Dong se fait le porte-parole en allant proposer à ses voisins de l'ASEAN un renforcement des rapports bilatéraux.

M. de Guiringaud, qui a été reçu jeudi par M. Truong Chinh, président de l'Assemblée nationale, a pris soin de rappeler, afin d'éviter toute équivoque — notamment à l'égard de la Chine et de l'U.R.S.S. — que sa visite *« était totalement indépendante des rapports que la France peut avoir avec d'autres puissances »* et qu'elle était placée sur un plan strictement bilatéral. M. Truong Chinh s'est déclaré *« totalement d'accord »* avec la position française.

Sur le plan de la coopération économique, la France a confirmé sa volonté d'aider, dans la mesure de ses moyens, le Vietnam à se relever de ses ruines. M. de Guiringaud s'est cependant étonné du peu d'empressement mis jusqu'à présent par les Vietnamiens à profiter plus largement des crédits qui leur ont été alloués, soit 2 milliards de francs.

Les Vietnamiens se sont engagés à faire prochainement des propositions détaillées à ce sujet. Une difficile situation économique, aggravée par la cessation en mai de l'aide chinoise, devrait logiquement les conduire à accélérer la mise au point des projets et des contrats et à secouer les bureaucraties, qui freinent souvent les décisions.

Parmi les points moins favorables abordés au cours de cette journée figure le problème des nationaux français restant au Sud depuis la prise de Saigon en 1975, notamment la question du nombre et de la classification de ceux qui ont la double nationalité, française et vietnamienne

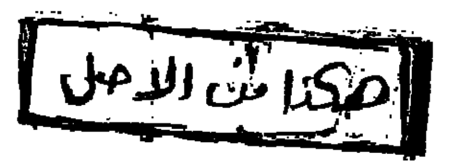
Autre point noir : le pétrole. Les négociations avec Elf-Erap, initialement mieux placé que ses concurrents, achoppent encore. Les Vietnamiens jugent que les conditions faites par la compagnie française sont moins favorables que celles d'AGIP (Italie) et de la Deminex (R.F.A.), avec lesquels ils ont signé cette année des contrats de services.

En revanche, un accord maritime (comprenant un accord d'armement de navires) a été signé jeudi. Ses dispositions prévoient l'exploitation d'une ligne commune et portent en germe la fourniture et la formation par la France d'une flotte marchande vietnamienne sur des crédits français. Une commission mixte devrait être mise sur pied. La France rétablit par ce texte une situation désavantageuse : jusqu'à présent, les matériels et marchandises à destination du Vietnam étaient chargés dans des ports hors de France et acheminés au Vietnam par des navires de l'Europe de l'Est.

Enfin, les Vietnamiens ont *« déploré »* la rupture *de facto* des relations diplomatiques entre la France et le Laos. Les interlocuteurs de M. de Guiringaud ont affirmé qu'ils espéraient être en mesure de contribuer à l'amélioration des relations franco-laotiennes.

R.-P. PARINGAUX.

● *Le Vietnam par télex.* — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. annonce l'ouverture d'une liaison télex avec la République socialiste du Vietnam, à partir du 16 septembre. Cette liaison, qui sera exploitée par l'intermédiaire d'une opératrice, sera obtenue en composant le code d'appel 000 000.



AFRIQUE

Kenya

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

M. Arap Moi semble le mieux placé pour succéder à Jomo Kenyatta

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — « *Les Kényans surmonteront les mesquineries du tribalisme pour préserver leur unité : croyez-moi, le Kenya ne s'effondrera pas parce que Kenyatta est mort* », déclarait le président Kaunda de Zambie en apprenant le décès, le 22 août, du vieux dirigeant kényan. Les événements paraissent, pour l'instant, lui donner raison. « *Après Kenyatta, le déluge* », entendait-on parfois ces dernières années, à propos d'une succession jugée délicate.

En fait, la transition semble assurée avec fermeté et sérénité, sous la houlette du président en exercice, M. Daniel Arap Moi, lequel semble déjà avoir les meilleures chances d'être confirmé dans ses fonctions en octobre ou en novembre. Sans préjuger l'avenir, les héritiers de Kenyatta ont déjà, de l'avis général, marqué plusieurs points.

Après avoir exercé le pouvoir pendant quinze ans, Jomo Kenyatta s'est éteint tranquillement. Début août, il avait rappelé à ses côtés les membres de sa famille et, la veille de sa mort, il avait réuni les ambassadeurs du Kenya à l'étranger.

Dès la nouvelle du décès, le cabinet s'est réuni et, conformément à la Constitution, M. Arap Moi a été chargé d'assurer l'intérim de trois mois qui précède l'élection ou la nomination — en cas de candidature unique — d'un nouveau président. M. Arap Moi a aussitôt lancé un appel au calme et à l'unité, repris et approuvé par la presse. Aucun incident n'a troublé, jusqu'ici, la période de trente jours de deuil national.

Aucune fausse note ne s'est produite pendant les obsèques nationales qui se sont déroulées dans la dignité le 31 août. Ce jour-là, la présence de l'Aga Khan et des chefs des gouvernements indien et pakistanais ne pouvait que contribuer à rassurer une communauté indo-pakistanaise de cent soixante mille âmes dont le rôle commercial est capital au Kenya. Les « *expatriés* » — ces quelque cinquante mille ressortissants occidentaux ou d'origine occidentale — ont pu constater, de leur côté, que le gouvernement mise sur la continuité.

Rassurer les « expatriés »

Tel a été le propos des deux déclarations officielles publiées vendredi à l'issue de la première réunion du cabinet depuis l'enterrement de Kenyatta. Dans un message à la nation, le président Arap Moi a rappelé que le « *fractionnement, le tribalisme et le culte de la personnalité sont des forces destructrices dont la nation ne peut pas s'offrir le luxe aujourd'hui* ». S'engageant à respecter la Constitution et les libertés fondamentales que cette dernière énumère, il a demandé aux forces de sécurité de faire preuve de « *la plus grande vigilance* » et de « *faire promptement face à toute menace éventuelle contre la paix et l'ordre public* ». Il a garanti les investissements étrangers, lesquels jouent un rôle primordial.

M. Mwai Kibaki, influent ministre des finances, a ensuite fait part de l'appui unanime et de la « *confiance totale* » des ministres dans le président en exercice. Il a invité la population à se rallier à M. Arap Moi. Les messages de soutien, qui se sont multipliés depuis, semblent indiquer un accord assez général pour reconduire le mandat des dirigeants actuels et taire, pour l'instant, les différences qui peuvent exister. Selon la Constitution, le choix d'« *un seul candidat valablement désigné* » (par le parti unique Kanu en la circonstance) à la présidence dispense de soumettre cette candidature au suffrage universel, pour peu que le candidat soit membre élu du Parlement, ce qui est le cas de M. Arap Moi.

La stratégie du gouvernement est d'obtenir que, le 6 octobre, le congrès de la Kanu désigne le président en exercice comme candidat unique à la présidence. Il reviendrait alors à ce dernier de choisir un vice-président, poste pour lequel M. Kibaki fait figure de favori. Il reste à savoir quelle serait la durée d'un mandat présidentiel, puisque la dissolution automatique du Parlement au bout de cinq ans — donc en octobre 1979 au plus tard — doit, en principe, être suivie d'une nouvelle élection présidentielle. Mais que le nouveau président

Gravité de l'échéance sociale

Cet Etat de près de quinze millions d'habitants est, en effet, confronté à trois principaux problèmes étroitement liés entre eux : les options politiques du régime, l'écart important entre les revenus et l'équilibre ethnique. Sur le premier point, les membres de l'« *establishment* » politique semblent avoir des vues assez identiques : tout en se prononçant pour le non-alignement, ils entendent maintenir des liens avec l'Occident et un certain degré de laisser-faire sur le plan économique. L'essor du tourisme et de l'agriculture demeure la condition du succès d'une reprise économique amorcée voilà deux ans.

Le débat social est plus grave, à long terme. Au Kenya, tout le monde n'a sûrement pas profité dans une mesure égale de l'enrichissement du pays depuis l'indépendance et des correctifs semblent de plus en plus nécessaires si l'on veut éviter des oppositions trop vives entre la nouvelle classe dirigeante et des ruraux ou des citadins bien moins favorisés. D'un autre côté, la soif de terres demeure une source de mécontentement. Le nouveau régime, s'il évite les excès d'une lutte « *personnelle* » ou *tribale* » pour le pouvoir — ainsi que l'y invite M. Arap Moi, — devra de toute façon faire face, un jour, à l'échéance sociale. Mais la question peut ne pas se poser dans l'immédiat.

La cohésion ethnique serait la première remise en cause en cas de crise de succession. Les Kikouyous — l'ethnie la plus influente — ne forment que 20 % de la population. Mais les Luos — à peu près aussi nombreux — détiennent une hégémonie. Que M. Arap Moi soit un Kalendjin de la province du centre ne peut que contribuer à calmer les esprits : sa candidature à la présidence, le cas échéant, préfigurerait une entente relativement large entre les principaux représentants de l'élite kényane. Ainsi pourrait-on éviter un affaiblissement du pouvoir central et la résurgence de querelles ethniques, toujours vivaces en Afrique noire.

Tel est, en tout cas, le pari prudent d'un gouvernement qui semble assez soudé. Des ajustements sont inévitables après la disparition d'un homme qui passa une quarantaine d'années à la tête du mouvement nationaliste kényan. Il faudrait peu de chose pour décourager le tourisme et désorganiser ainsi une économie dont l'expansion commence à engendrer un certain développement. Mais les anciens collaborateurs de Kenyatta semblent penser qu'ils ont les moyens, pour l'instant, d'éviter une crise assez grave pour remettre l'expérience en cause. Jusqu'à présent d'ailleurs, Nairobi est restée calme et aucun incident sérieux n'a été rapporté en province.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *M. Njoroge Mungai*, importante personnalité politique kényane, ancien ministre de la défense, puis des affaires étrangères du Kenya, apporte, dans un communiqué publié lundi 4 septembre à Nairobi, son soutien à M. Daniel Arap Moi, actuel chef de l'Etat par intérim. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Kenyatta et la pratique de l'excision

Une lectrice de Lausanne, Mme Edith Post, nous écrit à propos des articles consacrés à la mort de Jomo Kenyatta (le Monde *du 23 août)* :

Nulle part, il n'est dit que Jomo Kenyatt, à son arrivée au pouvoir en 1963, n'eut rien de plus pressé que de rétablir l'excision du clitoris, en déclarant : « *Aucun homme kikuyu digne de ce nom ne souhaite épouser une jeune fille non excisée. L'opération est la condition* sine qua non *d'une éducation morale et religieuse complète.* »

Malgré une demande d'un groupe de femmes africaines à l'O.M.S., c'est la conspiration du silence autour de l'excision (et de l'infibulation). L'UNICEF, l'ONU, l'Unesco abdiquent. J'ai été très triste et scandalisée que vous participiez à cette conspiration du silence, alors que la mort de Jomo Kenyatta était une occasion d'en parler.

Il existe maintenant deux ou trois livres et documents sur ce sujet, dont le témoignage de la journaliste britannique Jania Macgillivray, et le livre d'Awa Thiam *la Parole aux négresses.*

Le conflit érythréen

L'OFFENSIVE ÉTHIOPIENNE CONTRE KEREN MARQUE LE PAS

(De notre correspondant.)

Khartoum. — Les trois dernières semaines ont été marquées, en Erythrée, par les combats les plus violents de l'offensive engagée il y a trois mois par les forces éthiopiennes pour reprendre au F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée) l'importante ville de Keren. Selon des témoignages de voyageurs qui ont quitté la ville récemment, la population y garde un moral élevé et ne pense pas que les Ethiopiens soient en mesure de s'emparer de la place.

Pour sa part, le F.P.L.E. affirme avoir repoussé la grande offensive du 14 août et cinq assauts successifs en infligeant de lourdes pertes aux assaillants. Il dit s'être retranché autour d'Agordat, reconquise récemment par les Ethiopiens et mener la guérilla sur les arrières de l'adversaire.

Selon le journaliste ouest-allemand, Walter Michler, de retour de Keren, la vie y est entièrement normale et le seul signe de l'offensive en cours est le survol fréquent de la ville, sans toutefois qu'il y ait de bombardements, par des appareils éthiopiens. Près de trois mille réfugiés de Massaouah, qui ont quitté le port sur la mer Rouge en décembre dernier, sont à Keren où ils ont été pris en charge par les services sociaux du F.P.L.E. Le journaliste affirme n'avoir pu rencontrer personne, dans la population qui envisageât un compromis avec les Ethiopiens. — D. C.

Rhodésie

Salisbury admet que le Viscount d'Air Rhodesia a été abattu par un missile

Salisbury *(A.F.P., Reuter)*. — M. Bill Irvine, ministre rhodésien de l'énergie et des transports, a confirmé, jeudi 7 septembre, la version de la chute du Viscount d'Air Rhodesia présentée par M. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique, selon laquelle l'avion a été abattu dimanche par un engin sol-air à tête chercheuse tiré du sol par des guérilleros nationalistes.

Dans un premier temps, les autorités rhodésiennes et les experts d'Air Rhodesia avaient cru à un accident dû à l'arrêt des deux turoréacteurs de droite de l'avion, après son décollage de Kariba, dimanche après-midi. Le dernier message radio de l'équipage n'avait en effet mentionné aucune explosion, signalant seulement l'arrêt de ces deux moteurs.

L'aveu de M. Bill Irvine, jeudi soir, devant le Parlement, a produit une très vive impression à Salisbury. Le ministre a précisé que, selon les constatations des experts qui depuis plusieurs jours examinent les débris de l'avion, le missile avait atteint le moteur intérieur gauche de l'appareil.

« *La lâcheté du Front patriotique, qui n'a pas hésité à abattre un avion civil transportant de nombreuses femmes et des enfants, ne peut que susciter la plus vive répugnance* », a-t-il déclaré. « *Le massacre des survivants blessés et sous le choc a été d'autre part un acte de barbarie comme on n'en trouve pas dans les annales de Gengis Khan* », a-t-il ajouté.

D'autre part, selon les autorités rhodésiennes, pour la première fois depuis plus de dix-huit mois, la ville d'Umtali, située dans l'est du pays, a été la cible jeudi 7 de tirs de mortiers à partir du Mozambique.

Enfin, cent cinquante personnes ont péri dans les combats en Rhodésie pendant les sept premiers jours du mois de septembre, ce qui porte le bilan de l'année à trois mille deux cent quarante-cinq morts, a annoncé, jeudi, le commandement militaire rhodésien. Depuis le début des hostilités, neuf mille neuf cent soixante-deux personnes auraient, selon la même source, trouvé la mort en Rhodésie.

Maroc

● PRECISION. — L'ambassade du Maroc à Paris nous communique, à propos du rejet par le gouvernement algérien de la protestation marocaine au sujet de l'incident de Sidi-Amara (*le Monde* du 5 septembre), la précision suivante : « *Le chargé d'affaires des Emirats arabes, porte-parole en la circonstance du gouvernement d'Alger et agissant sur ses instructions, a voulu rendre la note marocaine au secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Celui-ci a refusé de la reprendre, entendant par son geste confirmer la protestation marocaine.* »

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

● TROIS COCKTAILS MOLOTOV ont été lancés jeudi 7 septembre dans la matinée contre les locaux du consulat de France à Athènes. Un seul des engins a explosé provoquant un début d'incendie. L'auteur de l'attentat, un ressortissant libanais, Hassan Mazri, vingt-sept ans, a été arrêté. Il est originaire de Beyrouth et était arrivé à Athènes le 30 août dernier. Aucune précision n'a été fournie quant aux motifs de l'attentat. — *(A.F.P.)*

Israël

● M. YGAL ALLON, président de la sous-commission pour le Liban, de la commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset, s'est rendu, jeudi 7 septembre, à Metoulla (à la frontière israélo-libanaise), où il s'est entretenu avec les commandants Saad Haddad et Sami Chidiac, chefs des milices chrétiennes conservatrices au Sud-Liban, récemment relevés de leur commandement par Beyrouth. M. Allon les a assurés, selon le correspondant militaire de la radio israélienne, de la volonté d'Israël de poursuivre son aide aux chrétiens du Sud-Liban et de maintenir ouverte la « *bonne frontière* ». — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. NICOLAS NICOLAESCU, ministre roumain de la santé, a été relevé de ses fonctions, annonce, jeudi 7 septembre, à Bucarest, l'agence officielle Agerpres. L'agence, qui ne précise pas les raisons de cette mesure, ne fournit aucun indication sur les nouvelles attributions de M. Nicolaescu ni sur la nomination d'un successeur. M. Nicolaescu, qui est âgé de cinquante-sept ans, dirigeait le ministère depuis le 15 juin 1976 après en avoir été le secrétaire général pendant deux ans. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● LA NOUVELLE CONSTITUTION PRESIDENTIELLE du Sri-Lanka a été promulguée, jeudi 7 septembre, par le président Jayewardene. La cérémonie a été boycottée par le principal parti d'opposition, le Front unifié de libération tamoul (TULF). A cette occasion, le chef de l'Etat a procédé à un remaniement ministériel. M. Ranil Wickremasinghe, âgé de vingt-neuf ans, devient ministre de la jeunesse et de l'emploi, M. Ananda Tissa de Alwis est nommé ministre d'Etat chargé de l'information, de l'aviation et du tourisme, M. Saviamoorthy Thondaman, syndicaliste, devient ministre sans portefeuille chargé du développement rural et industriel. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE PROCES DE L'ANCIEN SECRETAIRE GENERAL DE L'U.G.T.T., M. HABIB ACHOUR, de ses dix adjoints au comité exécutif et d'une trentaine d'autres responsables et militants syndicalistes incarcérés à Tunis s'ouvrirait le 14 septembre devant la Cour de sûreté de l'Etat. Après les émeutes dont Tunis fut le théâtre le 26 janvier lors de la grève générale décrétée par la centrale ouvrière, la plupart d'entre eux sont passibles de la peine de mort pour s'être rendus coupables d'« *attentats* ayant pour but de changer la forme du gouvernement, d'inciter les habitants à s'armer les uns contre les autres et de porter le désordre, le meurtre et le pillage sur le territoire tunisien » (article 72 du code pénal). Quelque cent vingt avocats se seraient constitués pour la défense des syndicalistes. Selon certains d'entre eux, le dossier d'instruction, qui a plus de 4 000 pages, ne leur a pas encore été communiqué. — *(Corresp.)*

Yémen du Nord

● SEPT « SABOTEURS » à la solde du Yémen du Sud, condamnés à mort par la Cour de sûreté de l'Etat du Yémen du Nord ont été passés par les armes, mercredi à Sanaa, a indiqué, jeudi 7 septembre, un communiqué cité par l'agence du Moyen-Orient (MEN) dans une dépêche de Sanaa. Selon le communiqué, l'une des personnes exécutées, Abdou Mohammed Al-Chaqafi, faisait partie du groupe du commandant Abdallah Abdel Alem, ancien chef des troupes parachutistes nord-yéménites réfugié à Aden depuis mai dernier, et dont les membres ont été condamnés à mort par contumace pour « *meurtre et brigandage* ». — *(A.F.P.)*

Zambie

● UNE CONFERENCE GENERALE DE L'UNIP (parti uni pour l'indépendance nationale), parti unique de Zambie, doit se réunir du 9 au 12 septembre à Mulungushi pour doter le mouvement d'un nouveau président. Celui-ci sera candidat à l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu en décembre au plus tard. En dépit de sérieuses difficultés économiques, M. Kenneth Kaunda devrait conserver la direction de son parti et être ainsi en mesure d'obtenir un quatrième mandat. — *(Corresp.)*



EUROPE

Union soviétique

M. Crawford est condamné à cinq ans de prison avec sursis

Les autorités n'ont pas voulu compromettre leurs relations avec les milieux d'affaires américains

Moscou. — M. Francis Crawford, représentant à Moscou de la société américaine International Harvester, a été condamné le jeudi 7 septembre à cinq ans de prison avec sursis. Il était accusé d'avoir enfreint les règlements sur le commerce de devises. Ses trois co accusés soviétiques ont reçu des peines allant de cinq ans de prison ferme à cinq ans avec sursis.

De notre correspondant

M. Crawford, qui a plaidé non coupable, s'est déclaré déçu par le verdict, car, a-t-il dit, « *les charges retenues contre moi ne tiennent pas* ». Le président du tribunal a estimé au contraire que les preuves de la culpabilité de M. Crawford, qui aurait échangé avec ses coaccusés soviétiques plusieurs milliers de dollars contre des roubles, à des taux illicites, avaient été apportées au cours de l'audience.

L'homme d'affaires américain risquait une peine de huit ans de détention, mais le procureur lui-même avait requis cinq ans avec sursis. Pour expliquer sa relative indulgence, il ne s'était pas référé aux multiples contradictions relevées entre les déclarations de M. Crawford et celles des trois Soviétiques, mais au fait que M. Crawford ayant été élevé aux Etats-Unis, s'était conduit à Moscou « *selon les normes en vigueur dans son pays natal, où règnent le mensonge et l'hypocrisie* ». Au titre des circonstances atténuantes, le procureur avait aussi mentionné la contribution apportée par la société International Harvester au développement des rapports économiques entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Il a aussi expliqué au juge qu'une lourde peine infligée à M. Crawford risquerait d'entraîner des représailles, de la part d'une firme qui vend à l'U.R.S.S. des machines agricoles dont elle a grand besoin.

Il est certain que M. Crawford a été victime de la nouvelle dégradation des relations soviéto-américaines intervenue au printemps dernier. Il a été appréhendé à Moscou quelques jours après que deux fonctionnaires soviétiques aux Nations unies eurent été arrêtés à New-York. Les autorités américaines et soviétiques s'étaient alors mises d'accord pour relâcher presque simultanément M. Crawford et ces deux fonctionnaires et pour les placer « sous la garde » de leurs ambassadeurs respectifs.

Le procès des deux fonctionnaires soviétiques devrait avoir lieu à New-York, après la visite de M. Gromyko aux Etats-Unis, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'O.N.U. Il est peu vraisemblable que M. Crawford, qui, dès la fin de son procès, a demandé aux autorités soviétiques un visa de sortie, revienne en U.R.S.S.

D'autre part, le journal de la république de Géorgie, *Zaria Vostoka*, a annoncé la condamnation à deux ans et six mois de prison plus deux ans de relégation d'un membre du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, Victor Tskhiladze. Accusé d'agitation et de propagande anti-soviétique il risquait une peine de sept ans de détention plus cinq ans de relégation. Il aurait bénéficié de l'indulgence du tribunal parce que, selon l'agence Tass, il a plaidé coupable et a publiquement regretté « *son passé honteux* ». Toujours selon les informations officielles, V. Tskhiladze avait témoigné au procès de MM. Zviad Gamsakhourdia et Merab Kostava, deux autres membres du groupe géorgien de surveillance de l'applicatio ndes accords d'Helsinki, condamnés au mois de mai dernier à trois ans de détention plus deux ans d'assignation à résidence (1).

DANIEL VERNET.

(1) Selon certaines informations, M. Gamsakhourdia aurait été déjà mis en liberté conditionnelle.

M. CARTER AUTORISE LA VENTE D'ÉQUIPEMENT PÉTROLIER A L'U.R.S.S. MALGRÉ CERTAINS AVIS CONTRAIRES

Washington (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le président Jimmy Carter a donné son accord, jeudi 7 septembre, à la vente à l'U.R.S.S. de matériel de forage pétrolier très perfectionné, malgré l'avis contraire de certains hauts responsables de son administration selon lesquels des procédés technologiques liés à cet équipement pourraient être utilisés par les Soviétiques à des fins militaires. M. Carter avait annoncé le 18 juillet, à la suite de la condamnation de dissidents soviétiques, qu'il soumettrait à un réexamen les autorisations de ventes de matériel pétrolier à l'U.R.S.S., et avait annulé la vente d'un ordinateur destiné à l'agence Tass (*le Monde* du 20 juillet).

La société texane Dresser Industries va donc pouvoir vendre à l'U.R.S.S. une usine de fabrication de trépans pour une valeur de 144 millions de dollars (environ 623 millions de francs). Un porte-parole de la société avait indiqué mercredi que le matériel concerné n'avait pas de valeur militaire et que les Soviétiques pouvaient de toute façon se le procurer dans d'autres pays. En revanche, la commission scientifique du Pentagone avait estimé que les techniques permettant la mise au point de trépans très durs pouvaient être utilisées pour la fabrication d'obus à grand pouvoir de perforation

Le département d'Etat avait cependant donné son accord pour la vente de l'usine le 10 août dernier.

[La décision de M. Carter intervient au lendemain de la condamnation à Moscou à cinq ans de détention avec sursis de M. Francis Crawford, homme d'affaires américain accusé de trafic de devises. Le fait que l'homme d'affaires ait été condamné à une peine assortie du sursis n'est vraisemblablement pas étranger à la décision du président, qui s'était constitué une « monnaie d'échange » le 18 juillet dernier en soumettant les exportations de matériel pétrolier à un réexamen gouvernemental.]

Hongrie

Le passé n'est plus ce qu'il était...

Les Mémoires de quelques hauts fonctionnaires du régime de l'amiral Horthy, en place jusqu'en 1944, et plusieurs livres basés sur des documents obtenus des Archives nationales à Washington, de l'Institut Hoover de Stanford et du Public Record Office de Londres, tous édités à Budapest, ont actuellement un immense succès auprès du public hongrois. Longtemps désireux de poursuivre leurs recherches sur l'évolution de leur pays jusqu'en 1945, les historiens de Budapest n'avaient pu auparavant utiliser la plupart des documents émanant de sources occidentales, et pas seulement en raison de la contradiction existant entre les textes et la position officielle du P.C. sur tel ou tel événement ou homme politique.

Tous les documents diplomatiques conservés dans les archives britanniques et américaines et relatifs à la Hongrie pendant la guerre sont désormais accessibles ; de surcroît, des manuscrits (rédigés parfois il y a plusieurs années déjà à la demande de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences et de l'Institut d'histoire militaire de Budapest et réservés jusqu'alors à leur usage interne) ont été publiés en Hongrie. De même que toute une série de livres, de valeur inégale, relatant des expériences personnelles ou décrivant la vie quotidienne en Hongrie à cette époque.

Bien entendu, la publication de ces livres suscite des débats, car ils soulèvent des problèmes parfois délicats. Ils détruisent une légende, créée et soigneusement entretenue pendant la période stalinienne et même depuis. A savoir que dans la Hongrie horthyste, les communistes étaient pratiquement les seuls à s'opposer effectivement au régime et à combattre inlassablement la pénétration allemande.

A leur lecture se dessine une nouvelle histoire de la Hongrie depuis 1918, histoire plus nuancée que celle enseignée depuis près de trente ans. D'où l'accueil fait à ces livres par la nouvelle génération, qui s'intéresse à l'étude d'un passé jusqu'à présent mal connu ou déformé. Les jeunes découvrent la grande complexité de la politique hongroise sous l'amiral Horthy ; ils constatent que son régime, dominé par les aristocrates et les capitalistes, a néanmoins toléré l'existence d'une certaine vie parlementaire et d'une presse d'opposition. Et aussi qu'il y a ait des divergences profondes au sein du pouvoir, confronté non seulement à l'opposition de gauche, mais aussi à une extrême droite bruyante, soutenue par les nazis, alors que les « horthystes » étaient plutôt anglophiles...

Beaucoup de jeunes lecteurs apprennent aussi que la Hongrie parvint à demeurer jusqu'au printemps 1944 un flot de paix — relative, il est vrai, — au cœur de l'Europe, malgré la participation à la guerre contre l'U.R.S.S. et les premières mesures antijuives.

Des textes accablants pour les anciens dirigeants

Et, pourtant, loin de réhabiliter les anciens dirigeants, les textes les accablent, car, dès 1942, ils avaient compris que Hitler allait perdre la guerre. Or leur manque total de réalisme politique éclate à chaque page des Mémoires ou documents. Ils voulaient limiter aux seuls Anglais et Américains les tentatives — d'ailleurs presque toujours maladroites et aussitôt découvertes par des services du Reich — faites pour trouver le moyen de rompre avec Hitler. L'amiral Horty et son entourage, anti-Allemands mais surtout anti-Soviétiques, espéraient jusqu'à l'effondrement du régime pouvoir sauver *leur* Hongrie, afin d'éviter la transformation politique, économique et sociale du pays souhaitée par l'ensemble des membres de la coalition antifasciste.

Les historiens s'intéressant à l'Europe de l'Est trouveront un matériel considérable dans plusieurs des livres parus à Budapest, parmi lesquels les Mémoires de Gyula Kadar (homonyme du premier secrétaire du parti) occupent une place à part.

Un des personnages-clés de l'ancienne armée royale hongroise, le colonel Kadar, était, au moment de l'occupation allemande de son pays, en mars 1944, à la tête du 2e bureau de l'état-major. Pendant sa longue carrière, il a rencontré dans ses fonctions successives tous les dirigeants politiques et militaires. D'où une série de portraits parfois surprenants, des analyses, la description du fonctionnement de l'appareil de l'Etat, des anecdotes et aussi des révélations. Ainsi, par exemple, pendant la guerre — à la fin de l'année 1943, — des contacts entre résistants ukrainiens et autorités hongroises d'occupation avaient abouti à une sorte de cessez-le-feu sur un territoire assez vaste ; on découvre aussi que le général Beregffy, l'un des criminels de guerre hongrois exécutés, avait été à l'époque de la République des conseils, en 1919, parmi les « cadres » zélés de l'armée rouge...

Sans dissimuler ses propres responsabilités, le colonel Kadar démontre que, malgré ses crimes, ses erreurs et ses faiblesses, l'ancien régime n'a pas été plus coupable que les autres satellites de Hitler, bien au contraire. A cet égard, il consacre plusieurs passages aux relations souvent tendues avec la Roumanie en raison du problème transylvanien. Il rappelle que, en août 1944, les Roumains s'étant joints aux alliés et leurs troupes ayant pénétré dans la partie septentrionale de la Transylvanie récupérée, certaines unités s'en étaient pris de telle façon à la population hongroise que les commandants soviétiques avaient dû intervenir pour la défendre.

Et s'il est possible, en 1978, de faire publier à Budapest non seulement les Mémoires de l'ancien chef du 2e bureau, mais aussi des extraits du journal de l'envoyé du gouvernement royal auprès de Franco, la correspondance diplomatique du Foreign Office relative à la Hongrie, en revanche il n'est pas question de pouvoir lire les Mémoires des émigrés communistes qui ont passé les années de guerre à Moscou, ni la correspondance du ministère soviétique des affaires étrangères ni les dossiers du comité central du P.C. soviétique.

Les historiens hongrois espèrent-ils pouvoir un jour exploiter et communiquer au public ces textes qui existent sans aucun doute ? C'est évident. La décision ne leur appartient pas. Il est plus facile aux *apparatchiks* chargés de réécrire l'histoire de prévoir l'avenir que le passé, en fonction des changements de la ligne politique.

THOMAS SCHREIBER.

EUROPE

Grande-Bretagne

Refusant de convoquer les électeurs dans l'immédiat

M. Callaghan entend poursuivre sa politique « jusqu'à ce que le pays ait recouvré la santé »

De notre correspondant

Londres. — Coup de théâtre à Westminster... A la surprise générale, M. Callaghan a annoncé jeudi soir qu'il n'envisage pas de provoquer des élections générales cet automne. « *Nous continuons,* a-t-il dit, *dans l'intérêt du pays. (...) Des élections immédiates ne résoudraient pas les problèmes ; mais le gouvernement doit poursuivre une politique qui a donné des résultats positifs.* » « *Le gouvernement* a-t-il ajouté, *doit et veut continuer à mettre en œuvre sa politique jusqu'à ce que le pays ait réellement recouvré la santé.* » La tenue d'élections ne résoudrait pas le problème de l'inflation ni celui du chômage.

Sur les écrans de télévision, le premier ministre dissimulant mal une certaine joie maligne, a démenti radicalement, et, pratiquement, a ridiculisé tous les experts et stratèges politiques dont les spéculations et prévisions (les journalistes les mieux informés laissaient finalement prévoir la date du 28 septembre) ont été pulvérisées.

M. Callaghan a pris sa décision, dans la plus grande discrétion. Il a même surpris les membres de son entourage et la plupart de ses ministres dont les indiscrétions alimentaient les commentaires de la presse.

Mais, en annonçant qu'il n'avait nullement l'intention de convoquer les électeurs dans l'immédiat, le premier ministre a lancé un défi aux autres partis. Son gouvernement minoritaire aux Communes, est à la merci d'une coalition de ses adversaires, qui peuvent voter une motion de censure à la première occasion.

A en juger par les premières déclarations négatives de M. Steel, leader libéral, et des dirigeants des petites formations nationalistes, M. Callaghan a pris de sérieux risques. Le premier ministre était sans doute, enclin depuis longtemps à fixer au printemps 1979 les élections générales plutôt qu'à l'automne 1978. Les avis d'un petit groupe de ses collaborateurs — M. Michael Foot, leader de la Chambre, et M. Rees, ministre de l'intérieur — lui ont enlevé ses derniers doutes. Ils lui ont conseillé d'attendre, car une étude attentive des derniers sondages, indiquait que les conservateurs, avec quatre points d'avance en Angleterre, étaient en mesure, à la faveur de quelques gains en Ecosse et de l'effondrement des libéraux, de s'assurer la majorité absolue aux Communes.

Dans la perspective d'une défaite, M. Callaghan a probablement estimé qu'il n'avait rien à perdre en essayant de se maintenir au pouvoir tant bien que mal, jusqu'à l'an prochain, même au prix d'une démobilisation de ses propres troupes et notamment des syndicats, déçus par sa décision, qui bloque le démarrage de leur puissante « machine » électorale. A tort ou à raison, on déclare à Downing Street, que l'attitude de M. Callaghan se posant comme leader national plutôt que comme chef de parti désireux de se maintenir à la barre pour le bien du pays, sera payante auprès de l'électorat.

D'autre part, la mise au point de nouvelles listes électorales devrait, suivant les spécialistes, favoriser les travaillistes qui auront plus de temps pour mobiliser les nouveaux électeurs et pour rallier le vote des immigrés de couleur.

Bien entendu, les conservateurs très mécontents, ne serait-ce que parce qu'ils ont dépensé en vain 300 000 livres pendant la période pré-électorale, sont résolus à mettre le gouvernement en minorité. « *Le premier ministre a commis une erreur et sa décision est contraire à l'intérêt du pays* », a dit Mme Thatcher, elle a ajouté qu'« *il avait perdu de nouveau sa majorité et son autorité* ».

Néanmoins, si M. Callaghan survit à la première grande épreuve, à la rentrée du Parlement en faisant approuver en novembre un programme de gouvernement suffisamment neutre et modéré pour gagner ses alliés, il aura des chances de tenir jusqu'à la fin de l'hiver.

HENRI PIERRE.

R.D.A.

Une lettre de Mme Françoise Giroud sur « un individu dangereux »

Mme Françoise Giroud nous écrit :

Werner Schälicke. Ce nom vous rappelle-t-il quelque chose ? C'est celui du médecin de cinquante-deux ans, chirurgien de l'hôpital de Leipzig, arrêté en juin 1974, condamné à six ans de réclusion pour « *activités hostiles à l'Etat* », et détenu ces derniers mois dans des conditions telles que son épouse désespérait de le revoir vivant (1).

Isolement total dans une cellule de 4,60 mètres carrés, visites et colis interdits, délabrement physique accéléré par l'absence de soins élémentaires, astreinte à des normes de rendement que des troubles de la vue, l'inflammation d'une fistule, des douleurs osseuses et articulaires lui interdisent de soutenir, diminution consécutive de ses rations alimentaires...

Relatant, ici, cette situation, j'avais suggéré aux lecteurs du *Monde* qui y seraient sensibles de faire connaître leur sentiment à M. l'Ambassadeur de la République démocratique allemande à Paris. Et, à Leipzig même, au colonel Ackerman, dont dépend la condition des détenus.

Ils l'ont fait, nombreux.

Depuis, le docteur Schälicke a pu voir sa femme pendant quelques minutes. Elle a été introduite au parloir par un fonctionnaire relativement amène qui lui a permis d'acheter sur place quelques aliments remis au prisonnier. L'envoi de colis, pendant les deux trimestres à venir, a été autorisé. D'autre part, le docteur Schälicke a fait l'objet d'examens radiographiques.

Cela devait, me semble-t-il, être su de ceux qui ont tenté d'alléger, fût-ce faiblement, les souffrances d'un homme dont le crime fut de vouloir alléger les souffrances des autres. Et aussi de ceux qui pensent parfois : « A quoi bon... ».

Il n'y a pas d'effort insignifiant.

(1) « Un individu dangereux », *le Monde* du 16-17 juillet 1978.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Portugal

M. Nobre da Costa a présenté son programme devant un Parlement généralement hostile

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Ce gouvernement n'a pas demandé, n'a pas souhaité et ne s'est pas battu pour l'exercice du pouvoir. Il trouve sa justification dans les conditions historiques qui ont présidé à sa formation. Il ne faillira pas à son devoir, il ne s'engagera pas dans des guerres injustifiées. Il cherchera à régler les conflits et non pas à en ouvrir d'autres. Il ne craint pas le jugement populaire. Il ne pourra pas être accusé d'abus de pouvoir, pas plus que de chercher à changer le rapport de forces entre les différents organes constitutionnels. Il respectera les partis politiques. Il ne s'inclinera pas devant les groupes de pression. Il ne craint pas la détérioration de son image. Aussi ne fera-t-il pas de concessions.* »

Trente minutes ont suffi au nouveau premier ministre portugais pour présenter au Parlement, jeudi 7 septembre, le programme de son gouvernement. Tout au long de son discours, M. Nobre da Costa a insisté sur quelques aspects qu'il considère comme essentiels : le cabinet indépendant qu'il préside encouragera, a-t-il garanti, les efforts des partis pour parvenir à un accord qui puisse déboucher sur la formation d'un gouvernement appuyé sur une majorité au Parlement. Il déposera au Parlement dans les plus brefs délais une motion de confiance, donnant ainsi aux formations représentées à la Chambre la possibilité de se prononcer une seconde fois sur l'avenir de l'actuelle formule de gouvernement ; au cas où le programme ne serait pas refusé, il ne s'abstiendra pas de prendre des mesures de fond, car, a-t-il précisé, « *mon gouvernement sera dans ces conditions plus qu'un simple cabinet de gestion* ».

La modération des sociaux-démocrates

A l'exception des sociaux-démocrates, qui ont fait preuve d'une grande modération, tous les autres partis ont clairement manifesté, dès cette première séance, leur opposition à la solution d'un gouvernement formé par des techniciens politiquement indépendants, au premier rang desquels le premier ministre lui-même.

Pour M. Brito, président du groupe parlementaire communiste, un tel gouvernement ne peut se comprendre que dans une perspective « *provisoire, transitoire et précaire* ». Très critique à l'égard de M. Nobre da Costa, qu'il accuse d'avoir été lié dans le passé au grand capital, le P.C.P. conteste également la nomination de certains ministres qui représenteraient, selon lui, les intérêts des grands industriels et des grands propriétaires agricoles.

Pour le vice-président du C.D.S., M. Amaro da Costa, le premier ministre aurait voulu, par le choix de ses collaborateurs, donner satisfaction à la gauche. « *Mais de quelle gauche s'agit-il ?* », s'est interrogé le parlementaire, faisant indirectement allusion aux trois ministres (affaires étrangères, travail et affaires sociales) considérés par son parti comme proches des communistes. Le programme en cours de discussion, très volumineux, suscite aussi l'inquiétude du C.D.S., qui y voit la preuve des intentions du gouvernement de s'attribuer trop de prérogatives. « *Ce gouvernement se prépare à dépasser le cadre de ses fonctions, il est donc une déception pour nous* », a conclu le dirigeant centriste.

« *Le pays avait besoin de mieux* », a déclaré M. Gama, député socialiste. « *Il faudra,* a-t-il poursuivi, *créer les conditions permettant de remplacer ce gouvernement par un autre qui, non issu d'une coalition, disposera néanmoins d'une base parlementaire.* »

Très applaudi par une large partie de l'assemblée, le représentant de l'extrême gauche, M. Barreiros, a ironisé : « *Puisque ces ministres déclarent ne pas avoir demandé ni souhaité exercer le pouvoir, le plus grand plaisir que nous pourrions leur faire c'est de les renvoyer chez eux.* »

Les débats, qui reprendront dès lundi, doivent durer cinq jours. Malgré ces attaques, socialistes, centristes et communistes n'ont pas encore défini leur position. Voudront-ils se débarrasser immédiatement d'un cabinet qu'ils jugent néfastes pour la démocratie ? Ou, au contraire, préféreront-ils attendre le temps nécessaire — un ou deux mois, comme le disait récemment M. Soares — avant de prendre une décision définitive ?

JOSÉ REBELO.

Turquie

VINGT ET UN MORTS DANS DES AFFRONTEMENTS TRIBAUX

Ankara (*A.F.P.*). — Une famille entière de dix membres, ainsi que onze personnes, ont été tuées et quinze autres blessées dans un affrontement entre des éléments armés d'une tribu vivant dans la région de Gevas (province de Van), en Turquie orientale. Le gouverneur de Van a déclaré que le calme a pu être rétabli à la suite de l'intervention des forces de sécurité. La rivalité entre les chefs de deux groupes au sein de la même tribu durukan serait à l'origine de l'incident.

DIPLOMATIE

M. Giscard d'Estaing reçoit les lettres de créance de nouveaux ambassadeurs

Le président Giscard d'Estaing a reçu jeudi 7 septembre les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Luxembourg, de Turquie, d'El Salvador et du Costa-Rica.

Luxembourg

Rappelant que la France et le Luxembourg « *tournés ensemble vers l'avenir* » ont, depuis près de trente ans, « *associé leurs destins au sein de la Communauté européenne* », M. Giscard d'Estaing a déclaré à M. André Philippe, nouvel ambassadeur du Luxembourg : « *La France apprécie le rôle que le grand-duché et ses gouvernements successifs n'ont cessé de jouer au service de cette grande entreprise. Elle les sait profondément attachés à son succès et animés, comme elle-même de la volonté de contribuer à renforcer la cohésion et le rayonnement de l'Europe.* »

[M. Philippe, cinquante-deux ans, docteur en droit, a été représentant permanent adjoint du Luxembourg à l'OTAN et à l'O.C.D.E., de 1954 à 1961, puis chef du protocole et du service juridique, ambassadeur à l'ONU (1968), et ambassadeur à Londres (1972).]

Turquie

Après avoir souligné le rôle personnel du nouvel ambassadeur de Turquie, M. Hatim Batu, dans « *le resserrement des rapports franco-turcs* », le président de la République a ajouté : « *Le pays que vous représentez occupe dans l'amitié et les préoccupations de la France une place de choix. Une longue et solide tradition a forgé les liens qui nous unissent. (...) Les exigences de notre commune sécurité ont fait de nous les membres de la même alliance. Il nous arrive, certes, de ne pas partager toujours et surtout le même point de vue. Nous n'en gardons pas moins les uns pour les autres sympathie et considération, assurés que sur l'essentiel nos visions du monde et nos aspirations sont voisines.* »

[M. Hatim Batu, cinquante-neuf ans, a fait ses études à Versailles et à la faculté de droit de Lyon. Entré aux affaires étrangères en 1944, il a été conseiller du ministre, puis en poste à Londres, Oslo, Moscou et au Conseil de l'Europe. Ambassadeur en Afghanistan (1968), en Finlande (1971), directeur général de la recherche et de la planification (1971), puis secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères (1976).]

El Salvador

A M. Rafaël Alvarez Lemus, nouvel ambassadeur d'El Salvador, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Votre gouvernement n'a pas seulement voulu manifester son souci de préserver et de développer l'héritage séculaire de nos relations. Le choix qu'il a fait d'un ambassadeur particulièrement averti des questions économiques est significatif de son intention de donner aux rapports franco-salvadoriens un élan et un contenu nouveaux en harmonie avec les exigences de notre temps.* »

[M. Alvarez Lemus, cinquante-deux ans, a fait ses études dans son pays et aux Etats-Unis. Il a fait carrière dans l'agriculture et l'industrie. Paris est son premier poste diplomatique.]

Costa-Rica

Recevant M. Antonio Canas Iraeta, ambassadeur de Costa-Rica, le président de la République a dit :

« *Nos deux peuples ont en partage un même amour de la liberté et de la justice, un même souci de l'indépendance nationale, un égal respect des principes issus de notre Révolution (...). L'ancienneté des relations entre nos Etats est attestée par le traité d'amitié de 1848 et leur vitalité par la prospérité des institutions franco-costariciennes (...). Mais ces rapports, si actifs sur le plan culturel, doivent être davantage développés dans le domaine des échanges commerciaux.* »

● *M. Giscard d'Estaing en Pologne.* — C'est pendant le week-end du 23 septembre que le président de la République se rendra en « visite privée » en Pologne pour des conversations avec M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. Ce sera la troisième visite de M. Giscard d'Estaing en Pologne depuis qu'il est président de la République et sa quatrième rencontre avec M. Gierek.

● *Le président des Seychelles à Paris.* — M. France Albert René, président des Seychelles, sera reçu le 12 septembre à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing à l'occasion de la visite en France qu'il doit faire du 11 au 13 septembre, a annoncé jeudi 7 septembre M. Hunt, porte-parole de l'Elysée.

UNE PLAQUETTE SUR « LE MONDE »

« Le Monde » a réalisé pour ses lecteurs une plaquette de trente-deux pages où se trouvent décrits et expliqués le fonctionnement du journal, l'organisation et le travail des différents services de la rédaction, les principaux mécanismes de l'information, ainsi que les caractéristiques économiques de l'entreprise (gestion, fabrication, publicité).

Ce supplément aux « Dossiers et documents » est disponible à nos bureaux (service de la vente au numéro), au prix de 3 F l'exemplaire. Des réductions sont consenties pour les achats groupés : 20 % de cinq à dix exemplaires et 25 % au-delà.



DIPLOMATIE

La crise de la détente

(Suite de la première page.)

Une seconde cause est à l'opposé. Il s'agit de la diplomatie chinoise et de ses objectifs. Le conflit entre la Chine et la Russie est antérieur à la révolution culturelle et il s'était manifesté notamment par les visées de la Chine à l'égard de l'Afrique en un temps où les deux autres Grands y manifestaient leur désintéressement. Un des deux, la Russie, s'empressa d'y revenir. Vint la révolution culturelle qui, malgré la permanence de certaines orientations, arrêta toute action offensive chinoise. L'ère nouvelle qui a commencé depuis deux ans est marquée par une forte reprise d'activité extérieure. Cette activité neuve est animée par l'assurance intime de la fatalité d'un conflit. Dès lors les dirigeants chinois tissent une toile diplomatique : bons rapports avec les Etats-Unis, entente avec le Japon, approbation de toute politique européenne qui serait marquée par une défiance grandissante à l'écart des Russes, soutien à tous les régimes du monde qui s'opposent aux communistes soumis à Moscou, recherche d'accord avec ceux des européens de l'Est qui ne sont pas des « inconditionnels ». C'est à la lumière de ces réflexions qu'il faut apprécier les récents voyages du premier ministre chinois à Bucarest, à Belgrade et à Téhéran.

A ces deux causes s'ajoute l'état du monde. Partout des conflits s'allument et l'on constate, sans que l'on puisse, en quoi que ce soit, remonter le cours de l'histoire, que la fin de la période coloniale n'a pas amené la stabilité qui était espérée. L'indépendance, dans un très grand nombre de cas, n'a pas été la paix. A quoi s'ajoute la fournaise du Proche-Orient, où il est aisé, pour une grande puissance qui cherche le désordre, de provoquer un conflit. En outre, le monde est désormais en état de « guerre économique ».

On s'est réjoui dans certains milieux de l'échec de l'ordre politique, monétaire, commercial, social, dont l'Occident avait fait sa principale gloire au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Cet ordre, certes, exigeait des améliorations, des adaptations. Il a été brisé sur tous les plans. Le désordre, qui marque la fin de l'ordre, a dévié en de véritables batailles — monnaies, pétrole, investissements, commerce — où le plus fort se sert impunément de ses atouts à son profit. On en est arrivé à un point, on le voit pour le dollar américain, pour l'industrie japonaise, pour le pétrole arabe, où tout retour à un ordre qui permettrait une nouvelle coopération est reporté à des temps indéterminés. La guerre économique modifie les rapports de forces et crée, dans le monde entier, une cause supplémentaire de nervosité politique et militaire.

**

Dès lors, on peut se demander, on doit se demander : où allons-nous ?

De la psychose de l'encerclement, qui renaît à Moscou, au maintien de la course aux armements, qui ne ralentit pas, du durcissement de tous les organismes internationaux subversifs et de tous les partis révolutionnaires, on peut se demander s'il ne sortira un nouveau conflit mondial.

Il est terrible d'avoir à se poser la question. On ne peut pas ne pas se la poser. Cependant pour provoquer une déflagration mondiale, il faut plus, me semble-t-il, qu'un enchaînement des choses. Il y faut une volonté, apte à risquer le pire, comme celle de Hitler il y a quarante ans. On peut imaginer, à la tête d'un jeune Etat, un chef illuminé. Les très grands de ce monde demeurent présentement prudents. Disons bien, présentement.

Mais, que de conflits locaux, que de terrorismes sanglants, que de subversions incontrôlées ! C'est là qu'il convient de faire attention. Nous prenons l'habitude de ces guerres, que nous appelons encore lointaines. Nous nous accoutumons aux actes de terrorisme aussi bien qu'aux tyrannies sanglantes. Nous lisons avec indifférence les nouvelles relatant des coups d'Etat ou des révolutions. En un sens, notre attitude est justifiée. A notre tour, semble-t-il, d'être loin de la violence et de ses ruines. Mais il convient de prêter attention. Aucun pays n'est à l'abri, et notamment pas le nôtre. Une démocratie sûre de la légitimité de ses institutions et de ses lois doit se défendre. L'Etat républicain a le devoir de se faire respecter et ne peut accepter les actes de destruction ou de violence sanglante sans faire douter des lois et de sa volonté de survie.

Cette réflexion sur la crise de la détente justifie également, et aux échelons les plus élevés, une réflexion sur la politique générale de la France. Notre pays a besoin de se refaire et n'a pas encore pansé les plaies des deux guerres mondiales. Non seulement nous devons demeurer les maîtres de notre diplomatie et de notre défense, mais nous devons savoir que notre intérêt national est de travailler à ce que cette grave crise de la détente ne soit pas la fin de la détente. Certes, nous ne pouvons pas laisser faire et je suis le premier à considérer nos responsabilités au regard de certains pays d'Afrique afin d'éviter, à l'Europe, la proximité d'un continent totalement hostile. Et nos responsabilités en Europe existent également. Elles sont même capitales.

Mais il ne faut jamais nous laisser dominer par une grande puissance, quelle qu'elle soit, ni nous laisser intégrer dans un ensemble dont nous ne serions jamais assurés que sa politique soit conforme à notre intérêt. La détente avec l'Union soviétique a pour nous un sens qui est d'être un des éléments de notre sécurité. Elle n'a pas présentement d'alternative, tout vigilants que nous devions demeurer. C'est pourquoi, d'ailleurs, il faut moderniser avec ténacité les meilleurs outils de notre force nationale de dissuasion, et, naturellement, en garder sans partage le commandement.

La détente nous a donné l'occasion, dans un proche passé, de quitter le chemin des intégrations et des transferts de souveraineté où nous étions engagés. Cette période nouvelle où la détente est en question ne doit pas nous remettre sur un chemin qui n'était pas celui de la force, mais au contraire des abandons. Jamais l'indépendance de notre diplomatie et celle de notre défense n'ont été plus nécessaires.

MICHEL DEBRÉ.



Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

politique

La polémique au sein de la gauche

De passage à Nancy mercredi 6 septembre, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., avait proposé au P.C. de conclure un pacte de « non-agression ». La lecture des éditoriaux des presses socialiste et communiste montre qu'un tel accord est bien loin d'être en vue.

« L'Unité » : pourquoi le P.C.F. s'entête-t-il ?

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, note dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* daté 8-14 septembre :

« Même en l'absence de toute échéance électorale immédiate, de grandes perspectives pourraient à nouveau s'ouvrir pour la gauche si un climat plus serein s'instaurait en son sein. Il nous a fallu constater, hélas ! tout au long de l'été, que le parti communiste n'entend pas renoncer à la guerre qu'il a engagée contre les socialistes, même si ce comportement ne paraît pas de nature à conforter ses propres positions.

» Il n'y a pas eu un seul jour pendant les mois de juillet et d'août sans que l'Humanité *n'ait trouvé de prétexte, aussi futile, aussi fallacieux fût-il, à attaques contre le P.S. (...)*

» La question qu'il convient de poser est celle de savoir pourquoi le P.C.F. s'entête dans cette campagne antisocialiste, alors qu'il est maintenant avéré qu'elle est loin de lui être profitable. (...)

» Le parti communiste vient, semble-t-il, d'entreprendre une autocritique tardive de son comportement lors d'une période décisive de son histoire, celle qui a suivi le XXe congrès du P.C. soviétique et le fameux rapport Khrouchtchev. Ce n'est pas sans intérêt, et nous y reviendrons. Mais s'il faut plus de vingt ans pour reconnaître les erreurs commises en 1956, combien de temps sera nécessaire pour que le P.C.F. admette l'écrasante responsabilité qu'il a prise il y a juste un an en cassant la dynamique de la gauche ?

» Nous serons, pour notre part, attentifs à toute évolution nouvelle du P.C.F., mais en sachant qu'aujourd'hui les chances de la gauche, qui restent immenses, reposent d'abord sur le parti socialiste, sur son renforcement, sur sa volonté unitaire, sur l'affirmation de sa capacité de rassembleur contre le pouvoir du grand capital incarné par Barre et Giscard d'Estaing. »

« L'Humanité » : le double jeu du P.S.

René Andrieu écrit dans l'éditorial de l'*Humanité* du 8 septembre :

« Il faut le dire, sans joie, mais parce que c'est vrai : les dirigeants socialistes sont en passe d'ériger le double jeu en système de propagande. (...)

» Qui écrit dans « L'Unité » *— curieusement nommée — un long et violent réquisitoire contre notre parti ? C'est Claude Estier, aujourd'hui. (...) Pas un jour ne passe sans que l'un des secrétaires nationaux du parti socialiste, appliquant visiblement un plan concerté, ne prenne le relais dans la campagne anticommuniste.*

» Deuxième remarque. Les dirigeants socialistes n'hésitent pas à utiliser un double langage, suivant le public auquel ils s'adressent. (...)

» Troisième remarque. Les dirigeants socialistes, quand ils exposent leurs vues en matière économique, rejoignent, sur l'essentiel, celles du gouvernement, qu'ils prétendent combattre. »

Les dirigeants du M.R.G. estiment que M. Robert Fabre « s'est placé de lui-même » en dehors du Mouvement

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé jeudi 7 septembre au Palais-Bourbon, a adopté à l'unanimité moins deux abstentions une déclaration qui indique :

« Dans une résolution unanime du 9 août dernier, le bureau national du M.R.G. avait demandé à Robert Fabre de ne pas donner suite à une mission que lui proposait le président de la République.

» Le bureau national constate qu'en acceptant cette mission dans les conditions fixées par le président de la République, Robert Fabre s'est placé de lui-même en dehors du M.R.G. »

MM. Jean-Pierre Mangin (Hauts-de-Seine) et Dominique Vastel (Yvelines) se sont abstenus sur ce vote. M. Vastel s'était déjà abstenu lors de l'adoption de la résolution du 9 août.

A l'époque, les membres du bureau national du M.R.G. portaient dans l'ensemble un jugement modéré sur l'initiative de M. Robert Fabre. A l'issue du tour de table auquel il a procédé jeudi, M. Michel Crépeau, président du M.R.G., a constaté un durcissement des positions, les dirigeants du Mouvement estimant à présent que le député de l'Aveyron s'est engagé dans une opération personnelle.

Le bureau national du M.R.G. a jugé nécessaire d'adopter une position tranchée pour éviter des commentaires sur l'ambiguïté politique des radicaux. Toutefois, les membres du bureau national n'ont pas cru utile d'utiliser dans leur déclaration le terme « exclusion ». Il n'en demeure pas moins qu'à leurs yeux M. Robert Fabre n'appartient plus au M.R.G. Le député de l'Aveyron a en outre été, ce vendredi, sur proposition du bureau exécutif du P.S., écarté du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, auquel il est actuellement apparenté.

M. GENNESSEAUX : une lourde erreur.

Si M. Fabre s'est refusé à commenter la décision des dirigeants du M.R.G., l'un des animateurs de la minorité du Mouvement, M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris, a déclaré jeudi 7 septembre : *« C'est une lourde erreur dont notre parti ne se relèvera pas (...). Il reste maintenant à construire autour de Robert Fabre cette force de gauche et d'opposition qui doit réunir tous les socialistes et les démocrates qui veulent contriguer à relever notre pays (...). Les militants et les sympathisants du M.R.G. sont nombreux à approuver la démarche de Robert Fabre, et seul un congrès aurait pu décider quelle attitude notre parti devait avoir devant sa démarche. »*

D'autre part, à la majorité de ses membres, le comité directeur de la fédération de la Loire du M.R.G. a décidé de maintenir sa confiance à M. Robert Fabre. Les partisans du président d'honneur du Mouvement font valoir que la délibération du bureau national a eu lieu en l'absence de nombreux membres importants du M.R.G., notamment M Maurice Faure et MM. Jean-Denis Bredin, Jean-Michel Baylet, Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-présidents.

Le débat va donc fort probablement rebondir le 13 septembre à l'occasion de la réunion du comité directeur du M.R.G.

T. P.

La fête de « l'Humanité »

M. Lajoinie prononcera le discours du meeting central

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a présenté jeudi 7 septembre le programme de la fête annuelle du quotidien communiste qui se déroulera samedi 9 et dimanche 10 septembre à La Courneuve. M. Leroy a expliqué que cette fête, qui est placée sous le signe de la qualité de la vie, sera « *une manifestation de lutte contre le chômage et pour l'emploi* », mais aussi l'occasion de se prononcer « *pour la reconstruction de l'union* ».

Le discours du meeting central sera prononcé par M. André Lajoinie, député de l'Allier, membre du bureau politique, dimanche à 16 heures. M. Marchais sera samedi l'invité de TF 1 à 13 heures. Ce n'est pas la première fois que le discours du meeting central n'est pas prononcé par le secrétaire général du parti. Plusieurs membres du bureau politique ont en effet déjà pris la parole à cette occasion ou au cours des dernières années.

Une cinquantaine de débats sont prévus dans le cadre de la fête. Neuf d'entre eux seront animés par des dirigeants du P.C.F. :

— Les problèmes de l'emploi, samedi à 17 heures, avec M. Jean Colpin ;

— Les femmes en lutte, samedi à 15 h. 30, avec Mme Madeleine Vincent ;

— Vivre, travailler et décider au pays, samedi à 18 heures, avec Mme Mireille Bertrand ;

— Le P.C.F. comme il est, samedi à 16 heures, avec M. Paul Laurent ;

— Le rôle de *l'Humanité* et de la presse communiste, samedi à 17 heures, avec M. Roland Leroy ;

— La jeunesse, dimanche à 14 heures, avec M. Guy Hermier ;

— La politique culturelle du P.C.F., samedi à 19 heures, avec M. Jacques Chambaz ;

— L'alliance des ouvriers et des paysans, samedi à 16 heures, avec M. André Lajoinie ;

— L'Europe et l'élection du Parlement européen, dimanche à 14 heures, avec M. Gustave Ansart.

De nombreuses manifestations culturelles

Sur la grande scène, vouée à la musique, on écoutera Don Cherry, Latif Khan et l'Organic Music Theater, Genesis (samedi) puis Djamel Allam, Maxime Le Forestier, Wilhelmenia Fernandez, l'orchestre de l'Emilia-Romagna et des chants et danses d'Espagne interprétés par différents groupes (dimanche).

L' « Espace Nord » présentera des chanteurs, humoristes et autres saltimbanques, clowns et acrobates, ainsi que trois expositions (Jules Verne, Jean Parsy, dessins d'enfants) et un court métrage.

A l'« Espace du Midi », *le Droit à la paresse*, par la troupe d'André Benedetto, succédera dimanche aux chanteurs du samedi et précédera un spectacle de Claude Nougaro.

Folk, folklore et rock se disputeront l' « Espace Centre » avec deux pièces de théâtre et du cirque.

Dans l' « Espace Ile-de-France », Guy Bedos, Gisela May, Rosalie Dubois et d'autres précéderont l'orchestre de l'Ile-de-France qui interprétera *Alexandre Newski*, de Prokofiev et *l'Oiseau de feu*, de Stravinski.

Dans l'« Espace Est », alterneront la musique (Urban Sax, Bernard Lubat, etc.), le théâtre (Michèle Foucher, Gilberte Tsai), l'humour (Jacques Villeret).

Dans l'« Espace Ouest » enfin, chanson et musique occuperont la scène (Glen, Jacques Yvard, Marc Ogeret, Francesca Solleville, le groupe Unit, etc.), tandis que les différentes régions de l'ouest de la France présenteront des manifestations culturelles, politiques ou écologiques.

Une démission suscite un débat au sein de la Ligue communiste révolutionnaire

Le quotidien *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a publié, jeudi 7 septembre, la lettre de démission d'une militante, membre du comité central de cette organisation. Cette militante, qui signe Jeanne, invoque à l'appui de sa décision de quitter les instances dirigeantes de la L.C.R. la « *pratique opportuniste* » de cette organisation. Elle précise : « *Comme les réformistes, nous avons joué le jeu de la farce électorale, apparaissant en fait comme ayant un programme « plus à gauche » (plus de nationalisations, plus de revendications). Comme les réformistes, nous n'avons pas eu de réponse immédiate face aux attaques du plan Barre sur la classe ouvrière. Jamais dans sa courte histoire la L.C.R. n'avait connu une telle dégénérescence électoraliste, un tel opportunisme.* »

Enfin, mettant en cause le mode d'organisation de la L.C.R., elle dénonce le « *charme discret du centralisme démocratique* ».

Dans sa réponse, parue vendredi 8 septembre dans *Rouge*, le bureau politique de la L.C.R. concède qu'« *il existera encore longtemps une distance entre les objectifs de la L.C.R. et ses capacités de réalisation* ». Mais il ajoute : « *En nous contentant de dénoncer les élections auxquelles croient les travailleurs, on ne pouvait convaincre que les convaincus et laisser de côté des millions de travailleurs qui allaient voter pour montrer leurs exigences de lutte et d'unité.* »

Le bureau politique de la L.C.R. évoque également la nécessité d'une « *démarche transitoire qui peut permettre d'entraîner des mobilisations de masse unitaires et d'arracher la majorité de la classe ouvrière à l'influence des directions réformistes* ».

L'élection partielle de Paris

« L'UNITÉ OUVRIÈRE » THÈME DE LA CAMPAGNE DE LA L.C.R.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la L.C.R. (Ligue communiste révolutionnaire, trotskiste), a présenté jeudi 7 septembre au cours d'une conférence de presse le candidat de la L.C.R. à l'élection législative partielle de la seizième circonscription de Paris (14e arrondissement, partie Plaisance). Il s'agit de M. Guy Freyche, qui a pour suppléant Mme Sylvie Guerche.

A cette occasion, M. Alain Krivine a fait connaître les grandes lignes de l'action que l'organisation trotskiste entend mener dans les prochains mois, et qui s'ordonne autour de deux objectifs : unifier la classe ouvrière et préparer la grève générale.

M. Krivine a précisé : « *La L.C.R. va entamer une campagne d'agitation axée sur la nécessité de l'unité de toutes les organisations ouvrières sur la base d'une plate-forme de revendications. Celles-ci tiennent principalement en quatre points : le SMIC à 2 400 francs, réduction du temps de travail à trente-cinq heures avec un salaire inchangé, mise en œuvre de l'échelle mobile des salaires, augmentation de 300 F pour tous.* »

Evoquant la désunion de la gauche, il a estimé qu' « *elle nuit à l'efficacité de la lutte* ». Le leader trotskiste a également reproché à MM. Georges Séguy et Edmond Maire de « *n'avoir fait ni l'un ni l'autre de propositions concrètes dans un quelconque programme d'action* ».

Ces thèmes seront développés par M. Freyche au cours de la campagne électorale, qui sera marquée, le 22 septembre, par un meeting de clôture, au cours duquel M. Krivine prendra la parole. Le candidat de la L.C.R. évoquera également des questions locales et plaidera « *pour la réhabilitation de tous les quartiers promis à la démolition, contre les expropriations et pour le renforcement des comités de rue* ».

LA FÉDÉRATION DU M.R.G. DE LA CAPITALE EST DÉSAVOUÉE PAR LE BUREAU NATIONAL

Le bureau national du M.R.G. a décidé, jeudi 7 septembre, de refuser son investiture à M. Francis Szpiner, candidat dans la 16e circonscription de Paris, et de soutenir Mme Edwige Avice (P.S.). M. Szpiner, qui avait été investi par le bureau de la fédération de Paris (*le Monde* du 8 septembre) sans aval du bureau national, a annoncé vendredi 8 septembre qu'il « *s'en remet à la décision de la fédération de Paris* ». Celle-ci doit être réunie en assemblée générale mercredi 13 septembre, pour décider définitivement de la candidature de M. Szpiner. D'ores et déjà, il apparaît que les dirigeants des radicaux de gauche de la capitale ont la ferme intention de maintenir cette candidature, malgré l'hostilité du bureau national.

● *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du parti socialiste, maire de Lille, est parti jeudi 7 septembre pour l'Union soviétique. Il participera aux cérémonies de jumelage des villes de Lille et de Kharkov. Au cours de son séjour, M. Mauroy rencontrera des personnalités soviétiques, notamment MM. Vadim Zaglarine, premier adjoint du chef de la section internationale du comité central du P.C., et Iouri Joukov, membre suppléant du comité central, observateur de politique internationale de la *Pravda*.

Nominations de sous-préfets

Le *Journal officiel* du 8 septembre publie les décrets de nominations de sous-préfets suivants :

— *M. Alain de Bouteiller* est nommé secrétaire général des Alpes-de-Haute-Provence ;

— *M. Henri Gouvine*, sous-préfet de Mamers (Sarthe), est mis à la disposition du premier ministre pour être détaché sur un poste d'administrateur civil ;

— *M. Jean Pigoreau*, sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet des Yvelines, est nommé sous-préfet de Rambouillet ;

— *M. Jean-Franklin Yavchitz*, secrétaire général de la Vendée, est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet des Yvelines ;

— *M. Jean Buffet*, sous-préfet de Millau (Aveyron), est nommé secrétaire général de la Vendée ;

— *M. Jean Sarton du Jonchay*, secrétaire général des Ardennes, est nommé sous-préfet de Millau (Aveyron) ;

— *M. Bernard Scemama*, sous-préfet de Vire (Calvados), est nommé secrétaire général des Ardennes ;

— *M. Régis Guyot* est nommé sous-préfet de Vire (Calvados) ;

— *M. Georges Fousse*, secrétaire général de la Creuse, est mis à la disposition du premier ministre pour être intégré dans le corps des administrateurs civils ;

— *M. Pierre Lespinet*, sous-préfet de Sainte-Menehould (Marne), est nommé sous-préfet de Mamers (Sarthe) ;

— *M. Jean-Claude Raynaud*, sous-préfet de Montdidier (Somme), est nommé secrétaire général de la Creuse ;

— *M. Maurice Saborin*, secrétaire général du Maine-et-Loire, est nommé secrétaire général du Pas-de-Calais ;

— *M. Jean Mahé*, sous-préfet de Lisieux (Calvados), est chargé des fonctions de secrétaire général du Maine-et-Loire ;

— *M. Gérard Gutter*, directeur du cabinet du préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, est nommé sous-préfet de Lisieux ;

— *M. Pierre Humbert*, sous-préfet de Clermont-de-l'Oise, est nommé sous-préfet hors cadre ;

— *M. Paul Ambrosini*, sous-préfet de Pontarlier (Doubs), est nommé sous-préfet de Clermont-de-l'Oise ;

— *M. Jean Moulin*, directeur du cabinet du préfet des Ardennes, est nommé sous-préfet de Toul (Meurthe-et-Moselle).

● *M. Daniel Millaud*, sénateur (U.C.D.P.) de la Polynésie française, a annoncé vendredi 8 septembre qu'il abandonne son mandat de conseiller territorial « *dans un souci d'efficacité* ». M. Millaud siégeait à l'Assemblée territoriale dans les rangs de la majorité autonomiste groupée autour de M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement. M. Millaud est remplacé par M. Pierre Manate, conseiller municipal de Punaavia.

POLITIQUE

AU DÉJEUNER DES « INTELLECTUELS » A L'ÉLYSÉE

Le problème Cohn-Bendit ne restera pas sans solution

déclare M. Giscard d'Estaing

« Le problème Cohn-Bendit ne restera pas sans solution », a indiqué le président de la République au groupe d'intellectuels qu'il a reçus à déjeuner jeudi 7 septembre à l'Elysée, laissant ainsi entendre que pourrait être levée, dans un avenir prochain, l'interdiction de séjour dont fait l'objet, depuis plus de dix ans, l'un des principaux animateurs des événements de mai 1968. Daniel Cohn-Bendit, qui vit en Allemagne, a fait savoir vendredi matin qu'il envisageait de se présenter à la frontière française avec son frère Gabriel, peut-être dès le début de la semaine prochaine (1).

Ce « déjeuner d'intellectuels », qui avait suscité diverses polémiques (voir dans *le Monde* des 6, 7 et 8 septembre les articles de MM. André Glucksmann, Maurice Clavel et Lionel Stoléru), avait été organisé par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, et réunissait autour de M. Giscard d'Estaing, deux membres du Collège de France, MM. Georges Duby et Claude Lévi-Strauss, de l'Académie française, ainsi que des philosophes, MM. Maurice Clavel, Bernard-Henri Lévy, Jean-Luc Marion, écrivain, et Philippe Némo — qui est chargé de mission auprès du ministre du commerce et de l'artisanat, et dont *le Monde* a publié un article dans son numéro du 8 septembre).

Cette rencontre, selon M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, fait partie des « entretiens que le président de la République souhaite avoir avec différents groupes de personnalités représentatives de l'intelligence française dans la perspective de l'an 2000 et de l'évolution de la société ». Se déclarant d'entrée « en charge de l'an 2000, de façon d'autant plus désintéressée qu'il ne sera plus là à cette date », le président de la République a souhaité définir ce que pourrait être une réflexion sur l'avenir de la France et du monde.

Selon MM. Stoléru et Némo, l'objectif du président serait de fédérer en quelque sorte des représentants des milieux intellectuels de toutes tendances dans une structure permanente de réflexion. D'autres réunions sur ce thème de la « préparation de l'an 2000 » devraient avoir lieu en 1979 avec des intellectuels qui analyseraient l'avenir des structures sociales, mais aucun rendez-vous n'a été pris avec les participants du déjeuner de jeudi. Ces travaux pourraient déboucher sur un « colloque mondial », qui se tiendrait en 1980.

Au cours de ce déjeuner, que les participants ont qualifié d'« agréable » et « détendu » mais où la conversation fut « contradictoire », M. Giscard d'Estaing avait à sa droite M. Lévi-Strauss, à sa gauche M. Duby. M. Stoléru, qui faisait face au président de la République, était encadré de MM. Clavel et Marion, tandis que MM. Némo et B.-H. Lévy avaient pris place aux deux bouts de table. Des problèmes d'actualité immédiate ont été abordés par MM. Clavel et B.-H. Lévy, pour qui *« l'avenir commence en 1978 »*, et qui ont notamment parlé, outre le cas Cohn-Bendit, de la peine de mort et de la révision du procès Ranucci (à propos du livre de Gilles Perrault, *le Pull-over rouge*), ainsi que des droits de l'homme en France et dans le monde. M. Clavel a, d'autre part, indiqué qu'il avait remis à M. Stoléru un dossier détaillé sur la situation des travailleurs de Lip.

(1) M. Daniel Cohn-Bendit, considéré en mai 1968 comme l'un des porte-parole du mouvement étudiant, est toujours sous le coup d'un arrêté d'expulsion signé le 24 mai 1968 par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Christian Fouchet.

Il a fait état à de nombreuses reprises de son désir de rentrer en France (où il a d'ailleurs séjourné une dizaine de jours à la fin de 1975). Sur le plan juridique, l'action entreprise par M. Cohn-Bendit auprès du tribunal administratif de Paris est actuellement en suspens. Cette juridiction a en effet décidé de soumettre à la Cour de justice des Communautés européennes les questions soulevées par sa demande (« le Monde » du 17 décembre 1977 et daté 22-23 janvier 1978).

D'autre part, de nombreuses personnalités françaises, des intellectuels notamment, et plus récemment des leaders syndicaux, ont à diverses reprises apporté leur soutien à la demande de M. Cohn-Bendit. A ces dernières requêtes, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, avait répondu il y a quelques mois qu'il n'envisageait pas de donner une suite favorable aux demandes d'abrogation de l'arrêté dont M. Cohn-Bendit voudrait voir aujourd'hui s'éteindre les effets.

Bon appétit, Messieurs

par AURÉLIA BRIAC (*)

MONSIEUR le Président, permette-moi de m'étonner que vous n'ayiez pas invité une femme, une seule, pour parler avec vous tous, professionnels de la pensée, de l'an 2000. Ou, que cette invitation soit si discrète qu'elle ne compte pour ainsi dire pas plus qu'une garniture à votre table.

La seule révolution qui aura peut-être réussi en ce siècle est celle des femmes. De manière irréversible. Et douce. Vous ne pouvez l'ignorer. En se retournant, on peut commencer à y voir clair et dresser des bilans.

Je sais bien que la plupart des hommes, aussi féministes qu'ils veulent bien se déclarer, considèrent au fond, tout au fond, que les femmes n'ont pas grand-chose à dire. Et il est de coutume, dans les repas, de s'excuser auprès des dames quand on veut aborder un sujet important. J'espère ne pas trop vous ennuyer, chère amie, ce sont des choses sérieuses : affaires d'homme.

Mais je crois que tous ceux qui pensent ainsi commettent une erreur, involontaire, fréquemment. Ce sont habitudes tellement ancrées par l'éducation que, bien souvent, c'est l'inconscient qui les dirige. Et il suffit d'expliquer à des individus intelligents ce qui dans leur attitude ou leur manière d'agir est injuste ou choquant vis-à-vis de nous, pour s'entendre répondre : tu as raison. Je n'avais jamais pensé à ça. Que les femmes aient voix au chapitre du futur, je suis sûre que vous l'avez oublié, c'est tout. Vous n'êtes pas le seul, les autres n'y ont pas pensé, André Glucksmann non plus, c'est pourquoi je vous fais cette lettre. A vous, monsieur le Président, qui aimez, paraît-il, les femmes, qui leur aviez donné un ministère pour améliorer leur condition, qui ne pouvez pas ne pas attacher d'importance à leur sort, qui est lié au vôtre, plus étroitement encore que vous ne pouvez l'imaginer.

En effet, tous les efforts de changement social en profondeur ont échoué. Il faut bien le reconnaître, c'est la grande faillite de ce siècle, celle qui amène tant de jeunes gens désenchantés à se désintéresser de l'avenir justement. Pourquoi ? C'est l'Homme, nous répète-t-on toujours. L'Homme, avec ses penchants pervers, sa volonté de pouvoir. Mais qu'est-ce que cet homme avec un grand H ? Il est fait de tous les hommes, tous ces hommes particuliers. Le seul espoir qui nous reste ne serait-il pas de changer les hommes ? Vaste programme, bien utopique, direz-vous peut-être en souriant en votre intérieur. Pas tant que cela. Je ne crois pas à la perversion naturelle. Un enfant n'est que le miroir de ses parents. C'est ainsi que se perpétuent les chaînes et les souffrances intérieures qui, on le sait, sont souvent plus douloureuses que les blessures visibles.

Et vous, hommes, ne vous rendez pas compte de l'importance notre rôle. Et que votre bonheur passe par nous. Que votre avenir, oui, est dépendant du nôtre. Que votre intérêt serait donc de nous écouter, de nous aider. Car il n'y a pas de guerre, entre nous. Il s'agit de vivre ensemble. D'établir un nouveau rapport. Il passe par un changement radical des mentalités. Celui des mœurs est déjà en cours, il est plus visible en quelques dizaines d'années que dans le millénaire qui a précédé. C'est un thème que vous devriez inscrire au programme de l'an 2000. Pour vous, aussi.

Car, enfin, c'est dans la vie quotidienne, en répétant la mécanique des gestes et modèles parentaux, en maintenant leurs femmes dans un rôle effacé, les hommes ne se rendent pas compte qu'ils perpétuent leur propre oppression à travers leurs enfants et qu'ainsi c'est tout l'avenir qui est engagé. Puisque ce sont des femmes déjà écrasées qui les élèvent, et qui en font des hommes soumis ou caractériels, non viables, des clients pour psychanalystes, acceptant l'ordre établi, incapables de le changer, d'en inventer un nouveau.

Il en est ainsi à l'échelle planétaire, à des degrés divers. *« Mon père, je ne te pardonne pas, toi qui m'as mangée comme le blé tendre »*, chante une jeune Algérienne. La priorité, là-bas comme ici, serait donc la libération des femmes, par les hommes et avec eux. Tant que des générations d'enfants n'auront pas été élevées autrement, par des mères non asservies, la société tout entière sera malade, condamnée à l'immobilisme.

Renaissance ou décadence ? De quel côté penchera la balance ?

L'enjeu est d'importance, n'est-ce pas ? Et nous y sommes impliquées autant que vous. Croyez-moi, vous n'avez pas le privilège de l'avenir.

J'espère que vous entendrez cette voix, par-dessus le grand tumulte qui se fera autour de vous aujourd'hui.

J'aurais aimé que personne ne puisse vous dire : *« Bon appétit, messieurs ! »*

(*) Ecrivain.

M. Blanc : le parti républicain doit devenir un grand et puissant parti populaire

Le dialogue interne au P.R. sur l'avenir de l'U.D.F. se poursuit. A M. Jean-Pierre Soisson, qui dénonçait mardi dernier (« le Monde » du 7 septembre) le patriotisme de parti en envisageant la transformation de l'U.D.F. en parti du président (où les formations constitutives seraient destinées à s'effacer progressivement, M. Jacques Blanc a répondu jeudi à Nice en réaffirmant la nécessité pour le P.R. de se renforcer et de devenir un « puissant parti populaire ».

Il est clair désormais que dans les rangs du P.R. deux tendances s'affirment : ceux qui jouent la « valeur sûre » qu'est le parti dans son état actuel ; et ceux qui jouent une accélération du processus de regroupement de l'U.D.F. et parient sur la naissance d'une grande formation giscardienne au sein de laquelle les rôles de premier plan seraient redistribués. — N.-J. B.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, s'est rendu jeudi 7 septembre devant l'université politique d'été réunie par son parti à Nice. Il a déclaré : *« Nous devons être un grand et puissant parti populaire. (...) Le parti républicain est un parti vivant. C'est parce que nous sommes au service du président de la République que nous pouvons déclarer, en toute sérénité, que nous sommes le parti le plus proche du président de la République, ce dont nous ne tirons aucun privilège, mais un surcroît de devoir. »*

Au cours des débats de la veille, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, avait affirmé : *« Le problème politique en France, ce n'est pas le ralliement de l'opposition à la majorité, mais c'est le rôle de l'opposition. L'opposition, ce ne doit pas être un ghetto provisoire, mais une forme de travail, une autre façon de travailler. Ceux qui critiquent l'effort du président de la République dans cette voie ou l'initiative de ceux qui s'y engagent marquent par là même qu'ils ont une conception conservatrice et rétrograde de la vie politique et du fonctionnement de la démocratie. »*

M. PONIATOWSKI BRIGUE UN MANDAT EUROPÉEN

(De notre correspondant.)

Nice. — A Nice où il participait le jeudi 7 septembre aux travaux de l'université politique d'été du P.R., M. Michel Poniatowski a annoncé aux journalistes sa candidature aux élections européennes de juin 1979. Il n'a pas apporté d'autres précisions. L'ancien ministre d'Etat a annoncé sa prochaine rentrée politique qui se fera à son retour de Chine. Ce voyage, qui doit débuter le 23 septembre, aura un caractère privé, sauf pendant quarante-huit heures où il doit renconter certains dirigeants chinois. M. Poniatowski a encore déclaré que contrairement à certains rumeurs, il ne se présenterait pas aux élections sénatoriales sur la Côte d'Azur et qu'il n'envisageait pas de remplacer M. de Guiringaud aux affaires étrangères.

Interrogé sur la préparation de l'élection présidentielle de 1981, il a affirmé : *« L'U.D.F. sera là, solide à son poste, sous la forme qui est la sienne, c'est-à-dire d'une organisation fédérale dans laquelle les partis subsistent avec leur identité. Toute autre formule serait maladroite et ne correspondrait pas à la sensibilité française qui s'exprime par une série de tendances. En mettant tout le monde dans le même moule on s'expose inévitablement à un éclatement. Si, en revanche, chacun est admis à vivre au sein de sa famille d'esprit, le problème de l'organisation des rapports trouve naturellement sa solution. »*

● *M. Bertrand Renouvin* a annoncé, mercredi 6 septembre, à Nancy, que la Nouvelle Action Française (NAF) allait prendre le nom de Nouvelle Action Royaliste. L'ancien candidat à la présidence de la République a précisé qu'il ne s'agit pas de renier le passé, mais de tenir compte des transformations intervenues depuis la naissance, il y a sept ans, de la NAF, en respectant la diversité des origines intellectuelles des militants maurrassiens, mais aussi venant du gauchisme, ou du gaullisme.

société

UNE HYPOTHÈSE DE GILLES PERRAULT DANS « LE PULL-OVER ROUGE »

Christian Ranucci aurait été exécuté sur des preuves incertaines

Jugé coupable de l'enlèvement puis du meurtre de la petite Marie-Dolorès Rambla, âgée de huit ans, le 3 juin 1974, Christian Ranucci, âgé de vingt-deux ans, a été guillotiné le 28 juillet 1976, à 4 heures 13, dans une cour de la prison des Baumettes à Marseille. Il était le premier supplicié du nouveau président de la République.

Était-on assuré pour cette funèbre inauguration qu'on tenait la bonne vedette, que nul ne viendrait par la suite en douter ? Ou bien l'affaire Ranucci serait-elle le terrible indice que se perpétue parmi nous cette pratique d'Ancien Régime suivant laquelle la preuve requise pour condamner un accusé était d'autant plus faible qu'était affreux le crime reproché ?

« Un doute assez vaillant »

Deux hommes ont à l'heure présente posé la question et y apportent la réponse que l'on devine : l'un, Jean-Denis Bredin, avocat au barreau de Paris, assisté du défenseur de Christian Ranucci dès les premiers jours, Jean-François Le Forsonney, en déposant une requête en révision du procès d'Aix-en-Provence pour faire droit aux derniers mots du supplicié avant sa décapitation « *Réhabilitez-moi* » ; l'autre, Gilles Perrault, en publiant *le Pull-over rouge* (1), correction commentée de l'enquête policière, de l'instruction judiciaire puis du procès d'assises. Un procès qui devait se conclure par l'exécution d'un homme à peine sorti de l'adolescence, pour qui, dit-on, tant le Conseil de la magistrature que les magistrats qui l'avaient jugé (y compris celui qui demanda sa tête...) avaient recommandé qu'on lui épargnât la vie. A cette soudaine profusion d'appels à la clémence, il n'a même pas manqué celle du commissaire qui conduisit l'enquête et que l'on voit si efficace au travers du livre de Gilles Perrault. Charpentier de l'exécution, parmi d'autres, il est aussi, celle-ci consommée, un des plus nets à la déplorer. Le paradoxe n'est pas neuf : « *J'aimais*, dit Néron, *jusqu'à ses pleurs que je faisais couler.* »

Le commissaire n'est pas Néron et il ne s'agit point ici de pleurer, mais de savoir si, après la lecture attentive d'un livre méticuleux, tout en étant si l'on ose dire la vie même, oui ou non Christian Ranucci a été exécuté sur des preuves vacillantes et si Gilles Perrault nous démontre qu'il en est ainsi.

Oui et non, pourrait-on dire, à propos d'un livre qui, pourtant, n'élude rien et qui, s'il fournit parfois des arguments défavorables à sa thèse, n'est pas en cela animé par le désir de « faire objectif ». *Le Pull-over rouge* est au contraire un ouvrage honnête fournissant au lecteur matière à doute et non pas matière à certitude. Ce n'est après tout pas si fréquent.

Oui, ce livre fait gravement douter : d'abord, de l'irrécusable culpabilité du jeune homme (exigence qui eût cependant été la moindre des choses, fût-ce pour les partisans de la peine de mort) ; gravement douter aussi que l'enquête, l'instruction et le procès aient été conduits à l'abri de tout reproche, marqués du seul sceau la sérénité. Ce qui, là encore en raison du poids des faits reprochés, continue d'apparaître comme une exigence minimum. On ne fera que mentionner les ahurissantes conclusions des experts psychiatres qui, sur la base de quoi, grands dieux ! font, d'un jeune homme manifestement heureux dans son itinéraire amoureux, une espèce d'objet affectif névrotique. A moins que, emportés par l'élan de l'enquête, ces experts n'aient voulu, après coup, établir une logique entre le meurtre et celui dont on leur disait qu'il en était l'auteur.

Il résulte plus qu'un malaise de ce manifeste désir de conclure qui rassemble en un même souci, une même célérité (les dates en font foi), policiers, magistrats et experts ; fût-ce au détriment de la rigueur. Rien ne peut les détourner, ni le commissaire Alessandra ni le juge d'instruction, Mlle Ida Di-Martino, de la certitude si vite acquise que le meurtrier est pris. Comme si la justice ne devait pas reposer sur le principe que la certitude doit toujours être remise en question.

Les témoignages, trop opportunément complétés par leurs auteurs ou, à l'inverse, trop promptement écartés s'ils ne « collent pas » avec la thèse officielle, aussi sincère qu'elle soit assurément, n'inciteront jamais les enquêteurs, policiers ou judiciaires, à sérieusement envisager qu'il faut peut-être chercher ailleurs ; du moins vérifier encore. Une seule direction prévaudra face à une défense, si inexistante ou incohérente selon les moments que le Conseil supérieur de la magistrature en avait tiré son argument premier pour recommander la grâce de l'adolescent.

Ces objections peuvent-elles être plus fortes que l'élément massue de l'accusation : les aveux renouvelés de Christian Ranucci ? Renouvelés, mais peu durables puisque l'inculpé reviendra sur eux bien avant le procès, durant lequel, bien maladroitement, il protestera de son innocence. Curieusement présentés aussi, ces aveux : « *C'est obligatoirement moi* », dira Christian Ranucci à son avocat lorsqu'il le verra la première fois. L'avait-on convaincu que sa culpabilité était le produit d'une logique à laquelle il consentait ?

Il est pourtant avéré que l'aveu, s'il n'est pas accompagné d'évidences — ce qui n'est pas le cas, — est preuve incertaine. Que de mécomptes n'a pas causé cette garantie de façade ! Dans l'affaire de Bruay-en-Artois, deux personnes s'accuseront du meurtre de Brigitte Dewèvre : à l'un il sera démontré par les policiers qu'il n'a pas commis ce dont il s'accuse ; l'autre sera acquitté par ses juges. Jean-Marie Devaux avoua le meurtre d'une petite fille et en fut déclaré innocent au terme de son procès

La nuit et le jour

Il ressort donc de cela, et plus encore, naturellement, de la lecture de l'ouvrage, « *un doute assez vaillant* », selon la belle expression de Gilles Perrault. Ce doute est-il renforcé par l'hypothèse du « second homme » ou de « l'autre homme » ? De l'homme au pull-over rouge dont la présence est plusieurs fois signalée dans la région au moment du meurtre et à qui sont imputés des comportements délictueux sur des enfants ; qui aurait, selon l'auteur, su profiter de la découverte de Christian Ranucci, ivre dans sa voiture, pour une mise en scène qui le rendait coupable d'un crime qui n'était pas sien ? Ce n'est pas la partie la plus convaincante de cette contre-enquête, bien qu'elle renforce de temps à autre les questions qu'on se pose à propos de l'enquête officielle. Il est vrai aussi que Gilles Perrault ne prétend pas, de son hypothèse, faire une certitude...

Serait-elle établie, la culpabilité de Christian Ranucci ne résout rien, son exécution pas davantage. Car reste inexpliquée la question fondamentale de cette dramatique affaire : pourquoi ce crime ? Pourquoi par ce garçon que tous ses proches, sans oublier sa première maîtresse, décrivent comme de compagnie agréable, dépourvu de sautes d'humeur, un portrait limpide en somme.

C'est vrai que, l'observation est rebattue, nombre d'assassins étaient réellement de paisibles voisins. Mais l'explication finissait par apparaître : le M. Hyde était opportunément apparié au Dr Jekkill, la nuit correspondait bien au jour. Il existait de ces canaux secrets qui reliaient effectivement l'une à l'autre. Or, la nuit de Christian Ranucci ne répond pas au jour de sa vie. Nul canal secret n'a encore pu être révélé.

S'il est ce criminel, c'est de surcroît une perte sociale que de l'avoir guillotiné sans avoir pu obtenir de lui la révélation de ce qui reliait la nuit et le jour. C'est probablement une perte profonde pour la criminologie que de n'avoir pas élucidé, dans l'hypothèse où Christian Ranucci était *le* coupable, comment il l'était devenu ; comment pouvait s'insérer dans sa vie d'homme banal — avant et après le meurtre — cette brévissime suspension du temps durant laquelle il est un assassin.

Supposer que s'est produit ce *raptus* ne suffit pas à fournir l'explication défaillante, car il n'en est découvert nulle trace dans sa vie antérieure, nulle séquelle dans sa vie postérieure au crime. Lorsque le 4 octobre 1972 un homme âgé de trente-deux ans tire dans la foule d'un magasin d'Angoulême, causant la mort de cinq personnes, en blessant cinq autres, ce n'est pas un homme paisible avec lui-même qu'on a remis, aux policiers d'abord, puis aux psychiatres — qui l'ont déclaré irresponsable en mai 1973.

Christian Ranucci est calme. Le calme du cynique ? Peu vraisemblable. Interrogé sur son accident d'automobile, il l'avoue sur le champ. Pour mieux donner du poids à ses dénégations du meurtre ? Hypothèse vacillante.

Il aurait pourtant, ont jugé les neuf jurés d'Aix-en-Provence, à qui le livre est dédié, commis ce meurtre. Mais l'exécution n'explique pas qu'il l'ait commis. Or c'est aussi une question *essentielle* pour *ce* meurtre, et pour d'autres, le cas échéant. C'est une grande faute d'avoir renoncé à savoir. Une faute contre la science qui s'ajoute à une faute contre la morale.

Et, semble-t-il après le livre de G. Perrault, non plus une faute, mais une erreur. De celles qu'on ne répare pas.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Jean-Pierre Ramsay, éditeur, 444 pages, 53 F.

UNE AFFAIRE D'AFFICHAGE ÉLECTORAL AU TRIBUNAL D'ÉVREUX

« Cerveaux » et « gros bras »

De notre envoyé spécial

Evreux. — Un rien de gène dans le regard, ni plus, ni moins. Le tribunal correctionnel d'Evreux jugeait, jeudi 7 septembre, l'un des « dossiers » Pliez, soit huit personnes au-dessus de tout soupçon (*le Monde* du 15 juin 1977). Rien que du beau monde, sûr de soi, de son bon droit, sûr de la justice naturellement. Il y avait là, dans l'ordre, face à M. André Buhot, président du tribunal, MM. Gérard Pliez, cafetier et responsable du Service d'action civique (SAC) pour l'Eure, Lucien Blondel, employé d'usine, Jacques Pliez, fils de Gérard, et Jean-Philippe Desbordes, « *Monsieur le docteur* », ophtalmologiste de son état, secrétaire fédéral du R.P.R. et candidat aux dernières élections législatives dans la circonscription de Louviers. Il y avait aussi MM. Jean Briard, imprimeur au cœur fragile, Etienne Picard, magasinier, Bernard Morue, chauffeur, et Bernard Cassagne, comptable et « *politique* ».

M. Desbordes — la « tête » dans cette affaire — répondait devant le tribunal de complicité du délit de publication et diffusion de « *pièces mensongèrement attribuées à des tiers en ayant commandé les affiches incriminées à l'imprimeur, en les payant et en trouvant les personnes qui les ont diffusées* » ; MM. Pliez père et fils, Morue, Picard et Blondel répondaient, eux, d'avoir diffusé des pièces attribuées à des tiers, et M. Cassagne de s'être rendu complice, en outre, du délit de publication.

Tout juste une bousculade

M. Briard, quant à lui, devait sa présence parmi cette escouade pour avoir imprimé lesdites affiches sans y avoir porté son nom et son domicile. M. Blondel, enfin, comparaissait pour avoir étrenné un gadget de poche « made in R.F.A. », une mignonne matraque télescopique, à l'occasion du collage de ces affiches.

Une affaire bien compliquée, absconce, penserez-vous. Eh bien, non ! Les faits sont simples et reconnus. Tout se passe à Louviers, municipalité forte de 20 000 habitants, dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1976. Nous sommes alors en pleine élection municipale partielle, et le deuxième tour fatidique approche. Il reste, face à face, les listes de MM. Cassagne (Renouveau et Libertés) et Henri Fromentin (Comité d'action de gauche).

Comme par hasard, cette fameuse nuit du 30 avril au 1er mai 1976, vers minuit, sur la place du Champ-de-Ville, deux équipes de colleurs d'affiches se croiseront. Celle de M. Cassagne, celle de M. Fromentin. Des coups, des blessures ? Tout juste une bousculade. L'équipe Fromentin constatera que l'équipe Cassagne, colle des « faux ». Lettres noires sur fond rouge, on peut y lire : « *Pour un autre mai 68, votre Liste d'action de gauche* ». De la belle ouvrage non signée. Une tentative d'intoxication en somme...

Bataille de procédure

Les pro-Cassagne doivent être une dizaine. Idem pour ce qui concerne les pro-Fromentin. Ces derniers bloquent rapidement les voitures des « gros bras » de l'autre camp et appellent la police. Certains, alors pris au piège, doivent décliner leur identité. Ce sont Jacques et Gérard Pliez, Bernard Morue, Etienne Picard et Lucien Blondel. M. Henri Fromentin — depuis lors élu maire de Louviers — porte plainte pour infraction à la loi sur la presse ; M. Jean-Charles Houel, journaliste à *la Dépêche*, hebdomadaire départemental, endolori par la matraque télescopique de Blondel, porte plainte pour coups et blessures. Les colleurs d'affiches sont alors entendus. Ils sont inculpés. A peu de chose près, tout pourrait en rester là.

Mais voilà ! De longs mois plus tard, par la faute d'un « *donneur* », l'instruction rebondira. Et MM. Desbordes, Cassagne et Briard, les « *cerveaux* », rejoindront les premiers inculpés. Un beau procès en perspective donc. Une affaire sans ombre.

Jeudi 7 septembre pourtant, les familiers du tribunal d'Evreux auront eu le désagréable sentiment d'être « volés » d'un grand moment. Avec un bel enthousiasme, les cinq avocats de la défense se sont en effet livrés à une bataille de procédure, soulevant deux nullités, dont l'une — un chef d'inculpation rédigé de manière incomplète, en l'occurrence l'article 27 de la loi sur la presse — devait être reçue. Toutefois, après nombre de passes d'armes juridiques et le dépôt de conclusions, Me Jean Martin, avocat au barreau de Rouen, obtenait le renvoi de la cause et des parties au 30 novembre prochain ainsi que l'examen par la cour d'appel de Rouen d'une requête contestant le jugement de nullité rendu par le tribunal. L'avocat de MM. Fromentin et Houel, on l'aura compris, ne voulait point d'un « *renvoi de ce procès aux oubliettes de l'Histoire* ».

LAURENT GREILSAMER.

POUR NE PAS ÊTRE DÉLOGÉE

Une septuagénaire porte plainte contre son propriétaire

De notre correspondant

Beauvais. — « *Louer à des personnes âgées, ça ne peut qu'entraîner des difficultés. La loi se retourne contre ceux qu'elle doit protéger. C'est pour ça que les hospices sont pleins.* » C'est la leçon qu'a tirée l'avocat d'un propriétaire de Warluis, petite commune résidentielle de mille cent habitants proche de Beauvais (Oise), qui a des difficultés pour se « débarrasser » d'une locataire de soixante-treize ans, titulaire d'une allocation du Fonds national de solidarité et d'une allocation compensatrice de loyer, ce qui, en vertu de l'article 7 de la loi du 1er septembre 1948, lui garantit le maintien dans les lieux.

La vie impossible

Le 1er mars dernier, le propriétaire, M. Francis Boulfroy de Saint-Aubin, âgé de trente-quatre ans, avait signifié son congé, pour le 31 mai, à Mme Edmonde Crucifix, soixante-treize ans, qui, depuis dix ans, habitait un deux-pièces au 19, rue de l'Eglise, à Warluis. La vieille dame avait laissé entendre qu'elle partirait, mais les offres de location sont rares dans la région de Beauvais et les loyers très élevés. Passé le délai, M. Boulfroy de Saint-Aubin entamait une procédure pour faire valider le congé, et, simultanément, des travaux étaient entrepris dans la maison. Ils eurent rapidement pour effet de rendre la vie impossible à la vieille locataire : le W.C., situé dans la cour, était défoncé, le compteur d'électricité était déposé, l'eau était coupée ; enfin, le 30 août dernier, une ouverture était pratiquée dans le mur de la chambre qui donne sur la rue. La vieille dame déposait alors une plainte pour violation de domicile.

« *Aller dans foyer-résidence ou dans un hospice, il n'en est pas question* », s'indigne Mme Crucifix, qui a déjà décliné des offres semblables faites par la préfecture. Elle est bien disposée à quitter Warluis, mais son allocation-logement couvre à peu près le montant actuel de son loyer (388,47 F) et ne lui permet pas de supporter une augmentation de cette charge.

Enseignant à l'institution Notre-Dame de Beauvais, le propriétaire, qui possède une autre maison dans la commune, est, ironie du sort, l'un des responsables de l'Association du troisième âge de Warluis, et, à ce titre, il a travaillé à la mise en place du plan d'action prioritaire (P.A.P.) numéro 15 pour le maintien à domicile des personnes âgées.

PRESSE

M. JEAN-FRANÇOIS REVEL EST NOMMÉ DIRECTEUR DE « L'EXPRESS »

M. Jimmy Goldsmith, président du groupe Express, a convoqué ce jeudi 7 septembre en fin d'après-midi, la rédaction de l'hebdomadaire pour annoncer la nouvelle structure de la direction de *l'Express*. Le communiqué publié à l'issue de la réunion déclare :

« *La société groupe Express, dont le président est Jimmy Goldsmith et le directeur Tom Sebestyen, annonce la nomination de Jean-François Revel au poste de directeur de* l'Express. *René Guyonnet, précédemment rédacteur en chef, est nommé directeur de la rédaction et Danièle Heymann rejoint Olivier Todd et Yves Cuau comme rédacteur en chef. De même, elle entre au comité éditorial présidé par Raymond Aron. Olivier Todd est nommé adjoint au directeur ; Yves Cuau est responsable des sections France, monde et économie, et Danièle Heymann des sections vie culturelle, sciences et société.* »

[Né le 19 janvier 1924, à Marseille, M. Jean-François Revel — pseudonyme de Ricard, — ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de philosophie. Professeur de 1949 à 1962, il abandonne l'Université en 1963 pour faire du journalisme : à *l'Observateur-littéraire*, à *France-Observateur*, au *Figaro littéraire*, etc. Il entre à *l'Express* en 1966 comme éditorialiste littéraire et politique. En 1971, il devient membre du conseil d'administration de la société éditrice et du comité éditorial. Conseiller littéraire aux éditions Robert Laffont depuis 1965, poste dont il vient de démissionner. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Ni Marx ni Jésus* (1970) et *la Tentation totalitaire* (1976).]

EN BREF

● *Cinq quotidiens parisiens : « France-Soir », « le Figaro », « le Parisien libéré », « l'Aurore »* et « la Croix » porteront leur prix de vente à 1,80 F (au lieu de 1,60 F) à partir de lundi prochain, 11 septembre. Ainsi, la grande majorité des journaux parisiens seront vendus 1,80 F, puisque *le Monde*, *l'Humanité* et *Libération* sont déjà à ce prix, ainsi que *l'Equipe* quatre jours par semaine.

● *La Thomson Organisation*, propriétaire du *Times*, du *Sunday Times* et détentrice d'intérêts pétroliers dans la mer du Nord, a annoncé jeudi 7 septembre à Londres le transfert de son quartier général au Canada, indiquant que la législation britannique sur les monopoles et la taille des marchés locaux empêchaient la poursuite de son expansion dans le Royaume-Uni. Une nouvelle compagnie canadienne, baptisée International Thomson Organisation, supervisera désormais les activités du groupe, qui prévoit de réaliser cette année 126 millions de livres avant impôts. Un porte-parole de la firme a déclaré que ce transfert n'entraînerait aucun changement dans la politique éditoriale du *Times* et du *Sunday Times*. — (A.F.P.)

● « *Daily Star* », tel est le titre provisoire du nouveau journal tabloïd qui sera lancé en octobre en Grande-Bretagne par le groupe de presse Express Newspapers, qui publie déjà le *Daily Express*, le *Sunday Express* et l'*Evening Standard*. Ce nouveau journal, qui sera imprimé à Manchester, est conçu comme un concurrent du *Daily Mirror* et du *Sun*. — (A.P.)

BLOCAGE DU SYSTÈME DE PARTICIPATION AU « COURRIER PICARD »

(De notre correspondant.)

Amiens. — Les nouvelles structures mises en place au *Courrier picard*, à Amiens, par la signature d'un contrat de rédaction (*le Monde* du 25 août) sont déjà bloquées. En effet, le mercredi 6 septembre, la commission se réunissait avec à l'ordre du jour la nomination d'un chef de service politique (1) et le recrutement d'un journaliste hippique. Au cours de cette réunion, les représentants S.N.J. et C.F.D.T. des journalistes — organisations qui n'ont pas ratifié ce contrat de rédaction — ont estimé que les créations de postes et les modifications de structure posent des problèmes d'une autre nature que le simple remplacement de confrères quittant le journal. Ils considèrent qu'« *il n'est plus possible d'examiner des cas particuliers en l'absence de perspectives claires concernant la définition de l'information et l'organisation de la rédaction* ».

Dans ces conditions, le S.N.J. et la C.F.D.T. demandent à la direction de « *remettre en chantier le contrat de rédaction et d'engager enfin de véritables négociations* ». Dans l'attente de l'ouverture de ces pourparlers avec la direction, les représentants S.N.J. et C.F.D.T. s'abstiendront de participer aux travaux de la commission. Cela veut dire en clair que la commission ne peut plus se réunir, étant donné que le quorum (majorité des membres) ne sera plus atteint sans la présence des représentants syndicaux qui ont décidé de ne plus siéger.

(1) Il s'agirait de M. Pierre Rouanet, ancien éditorialiste politique au *Berry républicain* (N.D.L.R.).

FAITS ET JUGEMENTS

Deux meurtres suivis d'un suicide à Dijon.

Un jeune employé d'usine, M. Patrick Seron, âgé de vingt-quatre ans, a tué, jeudi 7 septembre vers 18 h. 30, à l'aide d'une carabine 22 long rifle à lunette, M. Benziane Bakkouche, un ouvrier âgé de soixante et un ans, d'origine algérienne, qui revenait de son travail, puis sa femme Alice Bakkouche, alors qu'elle se portait à son secours.

Les faits se sont déroulés dans une cité H.L.M. du quartier Greuze à Dijon. Le couple demeurait au deuxième étage, alors que l'auteur du meurtre habitait seul un appartement du troisième étage. Il a tiré de sa fenêtre et M. et Mme Bakkouche ont été tués sur le coup.

La police alertée par des voisins, est rapidement intervenue pour cerner l'ensemble et parlementer avec M. Patrick Seron. N'obtenant pas de réponse, elle a investi les lieux et découvert le jeune homme mort.

L'enquête de police permettra peut-être d'élucider les motifs du crime. Au dire des voisins, plusieurs altercations s'étaient déjà produites entre M. Patrick Feron et M. et Mme Bakkouche.

● *Le prince Victor-Emmanuel de Savoie restera en prison.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia a rejeté jeudi 7 septembre l'ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire du prince Victor-Emmanuel de Savoie, délivrée le 26 août par M. Hubert Breton, juge d'instruction. Le parquet avait fait appel de cette décision (*le Monde* du 29 août). Le prince Victor-Emmanuel de Savoie avait grièvement blessé au cours de la nuit du 17 au 18 août, dans l'île de Cavallo (Corse), un jeune Allemand, M. Dirk Jeerd Hamer, âgé de dix-neuf ans, qui a dû être amputé d'une jambe.

● *Un commerçant de Saint-Rémy-de-Provence blesse huit jeunes gens.* — Excédé, selon ses dires, par le bruit que faisaient en discutant sur la place de la République de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) un groupe de jeunes gens, un quincaillier, M. Marcel Charrin, a tiré mredi 6 septembre, vers 1 heure du matin, en direction du groupe à l'aide d'un fusil de chasse, blessant huit jeunes gens, dont un grièvement. Le commerçant, qui aurait aussi été indisposé par le vacarme d'une discothèque proche de son domicile, a été inculpé jeudi 7 septembre pour coups et blessures volontaires par M. Armand Nal, juge d'instruction à Tarascon, et écroué à la maison d'arrêt d'Avignon.

● *Les avocats de M. James Mac Cann*, qui est soupçonné d'appartenir à l'IRA provisoire, ont déposé, jeudi 7 septembre, une demande de mise en liberté provisoire auprès du tribunal d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Ils ont indiqué que le parquet de Moenchenglabach (R.F.A.), qui avait lancé contre leur client un mandat d'arrêt international après l'attentat contre le quartier général des forces britanniques en Allemagne en 1973, n'avait pas, au terme du délai de vingt jours, prolongé de huit jours, prévu par la convention d'extradition franco-allemande, déposé un dossier justifiant les accusations portées contre M. Mac Cann (*le Monde* des 12 et 14 août et du 1er et 6 septembre). Une demande d'asile politique a également été déposée.

● *Loto : un gros lot de 8 millions de francs.* — Une Marseillaise de soixante-deux ans — qui tient à garder l'anonymat — est l'unique gagnant du gros lot de 8 022 580 francs du dernier tirage du Loto.

Elle avait déjà remporté ainsi 14 000 francs voici quelques mois.

RELIGION

APRÈS LA MORT DE Mgr NIKODIM

De ma vie, je n'ai jamais entendu de si belles paroles sur l'Église

déclare Jean Paul Ier

Recevant les prêtres du diocèse de Rome en audience le 7 septembre, Jean Paul Ier a parlé des derniers instants du métropolite Nikodim, mort dans son bureau le 5 septembre et dont la dépouille mortelle devait être transférée en Union soviétique ce vendredi 8 septembre.

« Le métropolite orthodoxe venait de me parler de l'Eglise avec amour, a confié le pape. De ma vie je n'ai jamais entendu de si belles paroles sur l'Eglise. Il est mort dans mes bras alors que je lui répondais. » L'abbé Jacques Fournier, qui a souvent voyagé en Union soviétique et qui a connu Mgr Nikodim, nous livre son témoignage sur cet amour du prélat orthodoxe pour l'Eglise universelle.

TÉMOIGNAGE — Un homme au grand cœur

par JACQUES FOURNIER

La mort de Mgr Nikodim, métropolite de Leningrad et Novgorod, exarque du patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale, membre permanent du Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe, coprésident du Conseil œcuménique des Eglises (*le Monde* du 6 septembre), nous touche profondément, car il était plus que ses titres voulaient le dire. Orthodoxes, catholiques, luthériens, réformés, nous venons de perdre un père et un pasteur œcuménique.

Il était aussi notre frère dans la Foi, souvent mal-aimé, parce que peu connu en son intimité, méconnu et souvent mal traité. Mais sa réserve, son humilité, sa bonté, son souci du bien de l'Eglise lui faisaient accepter des silences parfois douloureux. Depuis plusieurs années, des amitiés pastorales me révélaient des facettes inattendues de sa personnalité, et, malgré tout ce qu'on a pu écrire de lui, souvent d'une manière dubitative et interrogative, aujourd'hui, bien que ne le connaissant que de loin, je me sens aussi attristé que par la mort de Mgr Riobé.

Il était, en effet, un homme cordial et d'une très grande sensibilité. Ses colères même en étaient la preuve, car, cet esprit rapide, clair et direct, souffrait de la lenteur des imprécisions, des allusions.

Sensible, il en fut marqué physiquement. Car il était blessé au cœur, littéralement, non seulement par ses tâches innombrables, mais plus encore par la souffrance de l'incompréhension. C'est le mot que lui-même laissera spontanément jaillir plusieurs fois quand il parle des calomnies qui courent sur lui en Occident. A Bari, en 1968, on le verra même pleurer quand il est accusé, à la suite des événements de Prague, alors qu'à cette époque même, il suppliait les « prêtres de la paix » de rester fidèles à Rome. Quelques années plus tard, en rentrant de Bari, il laissera aller encore sa douleur en la confiant au Père Bouyer, qui partageait son amitié.

C'était un homme évangélique, vivant pauvre et détaché et, depuis 1972, toujours au seuil de la mort qu'il acceptait, quand et telle que Dieu la lui accorderait.

Ses écrits récents témoignent de son parcours spirituel. L'admirable exhortation adressée lors de la consécration épiscopale de son fils spirituel, Mgr Cyrille, qui était d'ailleurs avec lui à Rome au moment de sa mort, en est le témoignage. Son Evangile préféré, celui qu'il méditait sans cesse, était celui de l'apôtre saint Jean, et les citations qu'il se plaisait à faire, étaient souvent tirées des paroles du Christ au soir du Jeudi saint, après la Cène, à la veille de sa mort.

Je crois qu'il était tout entier dans ce texte de l'exhortation : « *Garde le trésor ancien, et toujours jeune, de la foi évangélique. Contrôle tout ce qui se fait aujourd'hui dans l'Eglise, par ce qui a été fait dans les siècles passés quand l'Eglise était une et indivise.* »

Il aimait la jeunesse, se réjouissant de la voir, ces dernières années, se tourner plus nombreuse vers l'Eglise. Il croyait en elle, sentait l'appel qui venait des nouvelles générations soviétiques, car il se retrouvait en elles, lui qui n'avait pas encore une foi bien doctrinale lorsqu'il demanda à prendre le chemin du sacerdoce monastique pour suivre le Christ, qui l'avait attiré.

Aux moniales orthodoxes de Lintulan, en Finlande, qui l'interrogeaient sur le nombre impressionnant des vocations en U.R.S.S., il répondit, impatienté : « *Mais, enfin, Dieu parle au cœur des jeunes !* » Il suffit d'avoir vécu avec des séminaristes de Leningrad pour comprendre son influence, malgré, parfois, des ambiguïtés dues à un contexte difficile à exprimer quand on ne connaît pas tout l'environnement dont [illegible] tenir compte.

Il était un homme de l'œcuménisme, envoyant ses séminaristes et ses théologiens à toutes les rencontres possibles, orthodoxes, catholiques, œcuméniques, n'hésitant jamais sur les dépenses nécessaires. Car il aimait l'Eglise, une et indivise.

Il admirait et aimait Jean XXIII, sa bonté, ses audaces, même si certaines lui faisaient peur parfois. N'est-ce pas par une thèse sur « Jean XXIII, pape de Rome » qu'il obtiendra son doctorat en théologie? Les six cent cinquante-sept pages de cette thèse sont éloquentes d'exactitude, de bienveillance, d'objectivité. Aussi avait-il été joyeusement ému de recevoir des mains de Paul VI un anneau pastoral ayant appartenu à Jean XXIII.

Paul VI le fascinait, car il retrouvait en lui sa propre tension intérieure : épouser son temps et garder intact l'essentiel. N'était-il pas significatif que, chaque année, il se trouvait en Italie, de passage à Rome, aux alentours d'une fête de Saint-Pierre ou de Saint-Paul, s'arrêtant au Vatican sur le chemin de l'aller ou du retour de Bari, où il se rendait pour vénérer les reliques de Saint-Nicolas, patron du diocèse de Leningrad.

Il aimait l'Eglise catholique même si, parfois, l'orthodoxe souffrait de ses prises de position. Il sentait profondément que les liens avec l'« *Eglise présidente au service de la charité* » devaient se renforcer, « *sans attendre l'Eglise grecque* », confiera-t-il un jour. En 1974, et il y a deux ans encore, il a célébré, à sa demande, une liturgie dans la crypte de Saint-Pierre de Rome, en toute discrétion d'ailleurs. Il venait souvent dialoguer avec Paul VI sur l'évolution du clergé et sur l'unité de l'Eglise.

Il était à Rome depuis la mort de Paul VI, y continuant ses nombreux contacts. Il partagea la joie de l'élection [illegible] qu'il aimait.

M. Raymond Barre, à la tête de nombreux membres du gouvernement, ainsi que M. Jacques Chirac, maire de Paris, ont assisté, jeudi 7 septembre, au *Te Deum* à Notre-Dame pour l'élection du pape Jean Paul Ier.

Dans son homélie, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a dressé un portrait du nouveau pape, « [illegible] » et « *homme du sourire* [illegible] *pensée claire et à la parole* [illegible] ». « *Puisse le poids de sa charge ne jamais effacer le sourire de Jean Paul Ier* », a-t-il ajouté.

Recevant le clergé romain

LE PAPE A PRONÉ « LA GRANDE DISCIPLINE DE L'ÉGLISE »

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — C'est un discours très classique que Jean Paul Ier a tenu le jeudi 7 septembre au clergé romain — les prêtres et religieux de son nouveau diocèse — reçu en audience au Vatican. Il s'est exprimé à la première personne, évitant d'employer le « Nous » pontifical. Sans entrer dans des questions précises comme le célibat sacerdotal, le pape a prôné « *la grande discipline de l'Eglise* », thème qu'il avait déjà abordé devant les cardinaux réunis à la chapelle Sixtine. Nulle allusion à d'éventuelles réformes mais au contraire l'insistance sur des schémas traditionnels : le prêtre doit « *dominer ses inclinaisons* » (mauvaises), « *se faire écouter* », aimer la fonction qu'il occupe et y demeurer, « *même s'il a l'impression de ne pas être compris ou encouragé* » ; il doit être « *guide et pasteur* », de même que l'évêque ne pourrait « *servir* » sans « *les pouvoirs qu'il a reçus* ».

La veille, dans un autre discours, le pape avait dit : « *Quand personne ne commande, tous le font ; et quand tout le monde commande, c'est le chaos.* » Jean Paul Ier distingue la « petite » discipline (« *limitée à l'observance purement externe et formelle des normes juridiques* ») de la « *grande* » discipline, laquelle « *requiert un climat adapté et, en premier lieu, le recueillement* ». Selon son habitude, il a cité un petit fait de la vie quotidienne — un portefaix endormi sur un quai de la gare de Milan malgré le vacarme des trains — pour illustrer son propos. « *Nous prêtres devrions faire quelque chose de similaire : autour de nous, il y a un mouvement continuel et les paroles des personnes, des journaux, des radios et des télévisions. Avec mesure et discipline sacerdotale, nous devons dire : au-delà de certaines limites, pour moi qui suis un prêtre du Seigneur, vous n'existez pas ; je dois trouver un peu de silence pour mon âme, je me détache de vous pour m'unir un peu à mon Dieu.* » — R. S.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le syndicat des instituteurs ne prévoit aucun mouvement d'ampleur nationale

Campagne d'explication, rassemblements dans les chefs-lieux de canton ou de département, sans exclure des mouvements de grèves locales dans les écoles où se pose un problème particulier, notamment d'emploi d'instituteurs, de professeurs de collège, titulaires ou non : la rentrée des écoles maternelles et primaires telle que la prévoit le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) ne provoquera pas de mouvements d'ampleur nationale.

L'action la plus spectaculaire annoncée jeudi 7 septembre par M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, qui présentait les décisions du conseil national réuni la veille, est le lancement d'une campagne d'explication baptisée « *opération qualité* ». Cette campagne prendra la forme de réunions publiques, à partir de la rentrée et pendant la discussion du projet de budget pour 1979. « *Notre école laïque est et doit rester l'école de la qualité* », a déclaré M. Guy Georges. Le SNI estime que le tassement démographique depuis quelques années, loin d'être prétexte à une « *attitude malthusienne* », devrait donner l'occasion de limiter à vingt-cinq le nombre d'enfants par classe et de nommer six maîtres pour cinq classes ; d'organiser les moyens de détection des handicaps et de donner aux instituteurs la possibilité de participer à la formation continue des travailleurs. « *Il n'y a pas trop d'instituteurs ni de professeurs de collège*, a ajouté M. Guy Georges, *si l'on veut améliorer la qualité de l'enseignement.* »

Cette amélioration passe aussi pour le SNI par la solution d'un problème « *non de simple fonction publique mais politique, et qui engage l'avenir du pays* » : celui de la préparation des maîtres à leur métier.

Le SNI-PEGC insiste sur deux points : la formation des futurs instituteurs doit être « *enrichie* » (culture générale, stages pratiques, psychologie de l'enfant, méthodologie) ; elle devra pour cela durer trois années après le baccalauréat — au lieu de deux — et être sanctionnée par une « *certification* » universitaire. Il faut aussi qu'elle soit commune à tous les maîtres, de la maternelle à la fin de la troisième.

Le SNI poursuit avec le ministre de l'éducation des négociations dont le premier ministre a fixé le terme à la mi-octobre (*le Monde* du 29 août). Il attend du gouvernement un engagement « *irréversible* », tout en se déclarant prêt à étudier les étapes de l'application d'un accord qui entraînera inévitablement à ses yeux un relèvement des rémunérations. « *Nous n'éliminons pas l'éventualité d'une riposte*, a conclu M. Guy Georges, *si les négociations devaient conduire à l'échec.* »

Négociation et décrispation

Provisoirement au moins, le SNI laisse en terre la hache de guerre. Actions locales, meetings, peut-être même arrêts de travail ici ou là : le plus puissant des syndicats d'enseignants apparaît, à la veille de la rentrée, très prudent. Le manque de combativité des troupes, encore sous l'effet du résultat des élections législatives, n'est pas étranger à cette attitude, même s'il est évident que le vent pourrait se lever à mesure que la rigueur des prix deviendra plus pressante. Surtout, le SNI est engagé dans une négociation qu'il garde espoir de voir aboutir.

D'autres syndicats sont sceptiques, comme le SGEN-C.F.D.T., ou agacés, comme le SNES, qui, à l'intérieur même de la Fédération de l'éducation nationale, n'apprécie pas chaleureusement l'intérêt que le SNI porte aux enseignants des collèges. Sans y prêter l'oreille, le SNI va son train. Il n'a pas pour habitude de se lancer dans une manœuvre avant d'avoir mesuré ses chances de réussite. Elles doivent donc être grandes...

La décrispation inaugurée par M. Beullac à son arrivée au ministère de l'éducation franchira ainsi le cap de la rentrée, en attendant une autre étape : le vote du budget. — C. V.

Dans les universités

LE SNE-SUP CRITIQUE LE PROJET DE BUDGET POUR 1979

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) a rappelé [illegible] ses revendications [illegible] et la titularisation des assistants non titulaires et des enseignants vacataires, ainsi que ses propositions pour améliorer le recrutement dans l'enseignement supérieur (*le Monde* du [illegible] septembre). Le SNE-Sup a également critiqué le projet de budget du ministère des universités pour 1979, qui porte sur plus de 13 milliards de francs, tout en l'estimant « un peu moins mauvais que celui de 1978 ». Selon le SNE-Sup, « *deux modifications très graves sont apportées à la détermination des charges pédagogiques des établissements : les préparations aux concours d'enseignement (CAPES et agrégation) ne sont plus comptées dans les charges des universités, les filières habilitées avant 1976 et comportant moins de quinze étudiants (premier cycle) ou moins de dix étudiants (second cycle) ne sont plus prises en considération dans la détermination des besoins pédagogiques. De ce fait, le nombre d'heures d'enseignement attribuées aux universités se trouve en forte diminution dans la plupart des secteurs.* »

Le SNE-Sup explique ces mesures par « *l'austérité budgétaire* » et « *la volonté du pouvoir de réduire le nombre de formations non directement « rentables »* ».

« *La progression de 15 % du budget des universités pour 1979 par rapport à celui de l'an dernier répond à une volonté d'amélioration* [illegible] *et non plus à des nécessités quantitatives, le flux démographique des étudiants étant stabilisé* », déclare pour sa part le ministère des universités. Les services de Mme Saunier-Séïté insistent notamment sur les mesures d'amélioration de l'encadrement des étudiants et des carrières du personnel.

● *Nomination à l'École polytechnique.* — M. Emmanuel Grison, directeur du centre d'études nucléaires de Saclay, est nommé directeur de l'enseignement et de la recherche de l'Ecole polytechnique par arrêté du ministre de la défense. Cette fonction remplace celle de « directeur général adjoint », assurée par M. Henri Piatier, de 1962 à décembre 1977.

[Né le 10 janvier 1919 à Bourges (Cher), M. Emmanuel Grison a été nommé ingénieur militaire en chef des poudres après sa sortie de l'Ecole polytechnique, en 1939. Entré au Commissariat à l'énergie atomique en 1954, il était depuis 1975 directeur du centre d'études nucléaires de Saclay. M. Grison a été professeur de chimie à l'Ecole polytechnique de 1964 à 1969 et membre du conseil de perfectionnement de cette école de 1966 à 1969.]

ÉCHECS

NOUVELLE PARTIE NULLE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

La dix-neuvième partie du championnat du monde d'échecs, disputée le jeudi 7 septembre à Baguio, a été déclarée nulle après trente-neuf coups et cinq heures de jeu. Karpov mène donc toujours par quatre victoires à une.

La vingtième partie sera jouée le samedi 9 septembre.

CHAMPIONNAT DU MONDE
(dix-neuvième partie)
Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1. ç4	Cf6	21. D×d3	T×a4		
2. g3	é6	22. Db3	Ta8		
3. Fg2	ç5	23. F×é4	d×é4		
4. Cf3	Fé7	24. D×é6	T×é6		
5. d4	0-0	25. a3	Ta4		
6. Cbd2	b6	26. Tcd1	f6		
7. 0-0	Fb7	27. Rf1	Rf7		
8. ç×d	é×d	28. Tç2	Fé7		
9. Cé5	Cbd7	29. Td7	Tb6		
10. Cdf3	ç5	30. a4	Ré6		
11. b3	a5	31. Tç7	Ta8		
12. Fb2	Cé4	32. Td2	g6		
13. Tc1	Té8	33. Rg2	f5		
14. C×d7	D×d7	34. g5	Td8		
15. Cé5	Dé6	35. Tç2	Tda8		
16. Cd3	Fd6	36. h4	Tba7		
17. d×ç	b×ç	37. Tç8	Ta8		
18. é3	a4	38. Tç7	Tba7		
19. b×a	Fa6	39. Tç8.	Nulle.		
20. Té1	F×d3				

مكبرا من الاصل

ÉDUCATION

L'AVENIR DE PARIS-VIII ET LE SORT DES ASSISTANTS

Mme Saunier-Seïté a reçu les dirigeants du SGEN - C.F.D.T.

Mme Alice Saunier-Seïté a reçu — pour la première fois depuis plus de deux ans — les dirigeants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), jeudi 7 septembre.

Le ministre, selon ses interlocuteurs, a expliqué la décision de transfert de l'université Paris-VIII (Vincennes) à Saint-Denis par la nécessité de ne pas accroître le nombre d'universités dans Paris. Mme Saunier-Seïté a assuré que Paris-VIII disposerait à Saint-Denis de la même superficie qu'actuellement, mais que cette implantation n'était pas irréversible : au cas où des locaux se libéreraient à Paris dans plus de cinq ans, Paris-VIII pourrait à nouveau déménager. Les locaux de Saint-Denis pourraient alors être attribués au Conservatoire national des arts et métiers ou à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Le ministre s'est déclaré prêt à imaginer la création d'un « *deuxième Vincennes* » en région parisienne et à permettre l'accès des non-bacheliers dans d'autres universités.

A propos de la réforme de l'assistanat (*le Monde* du 5 septembre), Mme Saunier-Seïté a déclaré qu'elle ne modifierait pas le statut des assistants des universités de sciences ou de pharmacie. Mais elle imposera aux autres trois cent soixante-quinze heures de travaux dirigés par an, au lieu de cent cinquante actuellement, comme condition de leur maintien dans un emploi après cinq années de présence. S'ils ne sont pas inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître assistant, le délai de cinq ans ne sera calculé qu'à partir d'octobre 1979.

Le décret à paraître portera également sur la situation des enseignants vacataires, pour lesquels est prévu, pendant cinq ans, le maintien du nombre d'heures effectuées en 1978. A l'issue de cette période, un plafonnement à soixante-quinze heures par an serait décidé.

Le SGEN-C.F.D.T. s'est félicité de la reprise du dialogue avec Mme Saunier-Seïté, mais estime que « *le projet du ministre* [sur les assistants] *n'est pas conforme à l'accord de 1975 conclu avec M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, pour le maintien de l'emploi, et que, en ce qui concerne le recrutement et la formation, il ne donne pas les garanties qui ont cours dans le reste de la fonction publique* ».

CORRESPONDANCE

Les femmes sont-elles dangereuses ?

Mme Michèle Richoux, psychologue, de Saint-Etienne, nous écrit :

J'ai lu avec consternation dans la rubrique Education du *Monde* du mercredi 30 août, les dispositions d'un décret paru au *Journal officiel* visant à rétablir une discrimination en fonction du sexe pour des concours de la fonction publique, sous le prétexte que, les filles réussissant mieux que les hommes, il y avait danger de « *féminisation* ». Vous notez que cette féminisation est un danger pour « *l'équilibre de l'éducation* ».

Alors, est-ce à dire que pour l'équilibre de l'éducation, il soit préférable et moins dangereux d'avoir des hommes d'un moindre niveau professionnel que celui des femmes et que, par conséquent, la sélection dans la fonction publique se fasse sur des critères autres que la compétence ?

Si l'on s'inquiète de la « féminisation », pourquoi ne s'inquiète-t-on pas de la « masculinisation » ? En effet, cette dernière touche toutes les instances de décision. Et si l'on a permis le maintien de concours discriminatoires dans les départements où la proportion d'instituteurs d'un même sexe dépasse 65 %, pourquoi ne se soucie-t-on pas d'assainir des institutions qui fonctionnent avec 98 % d'hommes ?

MÉDECINE

Le congrès de la Fédération internationale de la pharmacie

Mme Veil invite l'ensemble des professions de santé à collaborer à l'étude sur les effets des médicaments

De notre envoyé spécial

Cannes. — Le congrès de la Fédération internationale de la pharmacie s'est tenu à Cannes, au Palais des festivals, du 4 au 9 septembre. Cette manifestation annuelle qui regroupe toutes les professions concernées par la fabrication, la vente ou l'utilisation du médicament, avait pour thème la pharmacovigilance. Le ministre de la santé et de la famille, Mme Simone Veil, a prononcé le 7 septembre, le discours de clôture.

« *La pharmovigilance qualifie une activité ancienne dans une nouvelle organisation : c'est l'observation systématique des troubles que les médicaments peuvent provoquer chez le malade* », a souligné le ministre... « *La pharmacovigilance a changé parce que les médicaments ont changé. Ils sont devenus plus efficaces, mais aussi plus dangereux. Mais, surtout, la consommation pharmaceutique s'est accrue dans des proportions inquiétantes* », a-t-elle ajouté.

En 1976 fut constituée, par arrêté ministériel, une organisation comprenant trois volets :

— Le Centre national de pharmovigilance, qui est un organisme regroupant les ordres professionnels (médecins et pharmaciens) ;

— Les centres hospitaliers, qui recueillent les observations sur les effets adverses ou imprévus des médicaments, dans le cadre de leur usage à l'hôpital. Il en existe une vingtaine actuellement ;

— Une « commission technique » qui exploite les informations parvenues au Centre national.

Au cours des six derniers mois, a indiqué le ministre, mille trois cents fiches d'alerte ont été reçues, provenant en parts égales des médecins et des pharmaciens d'officine. Deux médicaments majeurs ont été retirés de la vente : le phenformine, sulfamide hypoglycémiant, et le sous-nitrate de bismuth, utilisé comme protecteur de la muqueuse digestive.

Le ministre a souligné « *l'extrême difficulté* » de l'activité de pharmacovigilance, et a appelé l'ensemble des professions de santé à apporter son concours à l'observation des effets des médicaments.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi son allocution, le ministre a précisé que parmi les difficultés auxquelles ces efforts se heurtaient, le « scepticisme » et l' « incrédulité » du corps médical était l'une des plus inattendues. Elle a rappelé que la consommation pharmaceutique des Français était, en 1977, double de celle des Anglais, sans bénéfice apparent pour la santé. Elle a donné l'exemple des fortifiants, qui ont un succès particulier dans notre pays, et dont la consommation représente une dépense importante, laissant entendre que des mesures tendant à limiter la surconsommation pharmaceutique étaient à l'étude.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

DÉFENSE

En 1979

Le projet de budget du SDECE cessera de croître plus vite que l'ensemble des dépenses militaires

Contrairement à une pratique qui s'était instaurée il y a plusieurs années, le projet de budget pour 1979 du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) devrait augmenter moins vite que l'ensemble des crédits attribués au ministère de la défense, administration dont relèvent les services français de renseignements.

D'un montant estimé à 192,7 millions de francs, le budget du SDECE ne s'accroîtra l'an prochain que de 12 % contre 14 % pour les dépenses militaires.

Une telle évaluation des crédits accordés aux services secrets doit cependant être appréciée avec nuances. Une tradition veut en effet que, sous le double contrôle d'une commission spéciale de vérification de ses dépenses, composée notamment d'inspecteurs des finances et d'un nouveau directeur administratif et financier du service, M. Jean Bontoux, le SDECE bénéficie, en réalité, de l'équivalent de deux à trois budgets annuels supplémentaires d'avance pour les cas de force majeure où il aurait à mener des opérations dans la clandestinité la plus totale.

En 1979, si les parlementaires approuvent le projet gouvernemental (147,6 millions de francs) dont l'augmentation devrait être la plus forte, de l'ordre de 14,6 % par rapport à 1978. Cette situation tient au fait que le SDECE doit faire face à certaines dépenses en matière d'informatique et à un relèvement du taux de l'indemnité forfaitaire dite de contrainte, allouée à son personnel civil et des indemnités dites de travail intensif de nuit, de veille et de responsabilité, attribuées à certaines catégories d'agents, comme ceux du chiffre.

Les dépenses d'équipement marquent, en revanche, le pas avec une augmentation (9,9 %) semblable à celle des crédits d'équipement civil de l'Etat. On estime à 45,1 millions de francs le montant des crédits d'équipement qui seront accordés en 1979 à des travaux d'aménagement de stations du SDECE, à Paris et en province, et à l'achat de matériels.

En particulier, la station radiogoniométrique de Poucharramet (Haute-Garonne) sera modernisée et les moyens de détection de la station autonome de contrôle de Domme (Dordogne) seront développés. Divers aménagements sont encore prévus à la station des Alluets-Feucherolles (Yvelines) et au fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Il s'agit principalement de moderniser la chaîne nationale de radiogoniométrie, les moyens radio-électriques de renseignement et les transmissions.

Dans le domaine des investissements à plus long terme, l'augmentation très nette (+ 28 %) des autorisations de programme (46 millions de francs) donne à penser que le SDECE a prévu de reprendre, après l'an prochain, son programme d'équipement électronique ou informatique, voire d'acquisitions immobilières.

MÉDECINE

Le désert médical du tiers-monde

IV. — La léthargie de l'Occident

par CLAIRE BRISSET

Le dénuement médical du tiers-monde est quasi total. La mise en place de structures légères pour assurer un minimum de « soins primaires de santé » aux populations rurales les plus démunies se heurte cependant à de nombreux obstacles en Afrique noire, en Amérique latine et en Asie du Sud notamment (« le Monde » des 6, 7 et 8 septembre).

Il semble pourtant que les pays du monde occidental aient les plus grandes difficultés à prendre conscience d'une situation de plus en plus dramatique.

Pendant des décennies, la situation sanitaire des pays du tiers-monde n'a guère ému l'Occident. Seuls quelques médecins isolés, quelques initiatives individuelles, faisaient périodiquement sortir de sa léthargie une opinion publique occidentale pour qui la maladie et la mort étaient perçues comme une fatalité inhérente à la pauvreté. On mourait jeune sur les bassins miniers ; on mourait jeune aussi, très jeune, en Afrique ou en Inde, et nul n'y pouvait rien changer. Quand, en 1830, une épidémie de choléra, venue du delta du Gange, déferle jusqu'à Paris, l'Europe s'inquiète ; l'Europe est même prise de panique. Mais elle s'empresse d'y répondre par la politique du « cordon sanitaire », par des pratiques de quarantaine, d'isolement, de refoulement. Elle garde le souvenir lointain de la peste, de la lèpre. *« Si ces hiers allaient manger nos beaux demains ?... »* Et si les maladies des autres allaient devenir les nôtres ? C'est dans cet esprit qu'est née ce que l'on a appelé pompeusement la *« coopération sanitaire internationale »*, dont le but initial était de maintenir le choléra dans ses frontières traditionnelles et dont la visée politique était nulle pour ce qui concernait les continents démunis.

La situation a-t-elle changé aujourd'hui ? A certains égards, oui, considérablement. L'une des retombées de la colonisation a incontestablement été de faire progresser dans les pays nantis, et en particulier dans ceux qui s'étaient dotés de vastes empires — à commencer par la France et la Grande-Bretagne, — la connaissance de la situation réelle des « indigènes » et de leurs gigantesques problèmes de santé. Les médecins militaires remportent, en Afrique noire, de premières victoires sur la maladie du sommeil, et un film, présenté sur ce thème avec un énorme succès à l'Exposition coloniale de 1931, s'intitulait, sans peur des jeux de mots douteux, *le Réveil d'une race...*

Au même moment s'amorcent des épopées individuelles, telle celle d'Albert Schweitzer, qui — si marquées par leur temps qu'elles aient été — permettent aussi certaines prises de conscience. Mais fugitives, bien souvent. Le monde riche retombe promptement dans son indifférence et refoule, avec autant de constance qu'il l'avait fait pour le vibrion cholérique, l'image de ces Indiens sous-alimentés, de ces Africains aveugles, de ces enfants des bidonvilles du tiers-monde.

Des progrès inutiles ?

Pourtant, la situation sanitaire du tiers-monde, malgré les progrès rapides enregistrés en trente ans par la médecine tropicale, ne s'est pas améliorée dans ce même laps de temps, bien au contraire. Les principales maladies liées au sous-développement n'ont aucunement reculé au cours des dernières décennies — mises à part la variole et, dans une moindre mesure, la maladie du sommeil. Certaines, parmi les plus graves, progressent même de manière alarmante.

● LE PALUDISME. — Il représente l'échec le plus retentissant de l'après-guerre. Les seules campagnes d'éradication réussies ont concerné les îles, comme Zanzibar ou l'île Maurice. Partout ailleurs, les moustiques vecteurs de la maladie se sont réfugiés dans des zones non contrôlées, d'où ils ressortent périodiquement ; ou bien encore ils sont devenus « résistants » aux insecticides ainsi qu'aux traitements chimiothérapiques individuels, en particulier en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. La recrudescence est telle qu'en Inde, aujourd'hui, on dénombre soixante fois plus de cas qu'il y a dix ans (6 millions de cas sont « déclarés »), et en Turquie cent fois plus. Au total, 100 millions de personnes en sont affectées et selon les chiffres mêmes de l'O.M.S., 343 millions d'individus vivent dans des zones impaludées sans bénéficier d'aucune protection, alors qu'un traitement et une prévention chimiques existent, à peu de frais. Pour la seule Afrique noire, 1 million d'enfants âgés de moins de quatorze ans meurent chaque année de paludisme.

● LA BILHARZIOSE. — Provoquée par un parasite aquatique qui pénètre à travers la peau, elle entraîne par ses formes intestinales et urinaires, un affaiblissement tel du malade que celui-ci ne peut plus se livrer à ses activités, et meurt jeune, le plus souvent victime d'une autre infection contre laquelle il ne peut pas lutter. Les cas sont évalués pour le monde entier à quelque 200 millions. Mais la bilharziose est en expansion : les retenues d'eau, les travaux d'irrigation, les lacs artificiels — grands et petits — construits dans le tiers-monde favorisent cette évolution.

● LES FILARIOSES. — Ce sont des affections parasitaires provoquées par des vers filiformes qui peuvent atteindre 70 centimètres de longueur dans l'organisme humain. Ils y vivent de nombreuses années, produisant des larves (les « microfilaires ») absorbées par certains moustiques qui inoculent à leur tour la maladie à un nouvel hôte humain. Les filarioses existent sous différentes formes.

— Les filarioses « de Bancroft » et « de Malaisie » aboutissent au blocage de certains canaux lymphatiques par les vers adultes morts et les microfilaires, et donnent des lymphangites qui peuvent prendre d'énormes proportions (éléphantiasis).

— La « loase » est transmise par un taon, et provoque notamment des blocages articulaires.

— Le ver de Guinée migre dans le corps humain en direction de la cheville, d'où il doit être extrait.

— L'onchocercose, transmise par une mouche, provoque des démangeaisons insupportables, et surtout, à plus long terme, la cécité. Dans certaines régions — aujourd'hui dépeuplées — pour 20 % la population a été atteinte.

Au total, ce sont près de 300 millions de personnes qui sont affectées par les filarioses dans le monde. Dans tous les cas, les parasites vecteurs ont besoin d'eau pour vivre et se reproduire.

● LA MALADIE DU SOMMEIL. — Elle a un équivalent sud-américain : la maladie de Chaga. Redoutée des négriers qui palpaient les ganglions du cou des esclaves avant de les acheter, elle a fortement décru à la suite des campagnes massives menées par les puissances coloniales. Mais elle frappe encore quelque 35 millions d'Africains et 10 millions de Sud-Américains. Les troubles du Congo, puis du Biafra, ont provoqué une réapparition de la mouche tsé-tsé, et une recrudescence de la maladie qui se traduit, rappelons-le, par des atteintes nerveuses, puis le coma et par la mort.

● LA LEPRE. — Elle demeure un problème de santé publique dans soixante-dix pays, avec un effectif total de 11 millions de malades. Des médicaments actifs permettent aujourd'hui de lutter efficacement contre cette affection avant que celle-ci n'atteigne le stade des lésions irréversibles. Mais le traitement doit être prolongé pendant plusieurs années, ce qui provoque un grand nombre d'abandons entraînant de fréquentes rechutes.

● LA MALNUTRITION. — Elle est responsable dans le tiers-monde — directement ou non — de la moitié des décès d'enfants âgés de moins de cinq ans. Elle frappe, estime-t-on, près d'un tiers de la population d'Afrique noire et d'Extrême-Orient. L'O.M.S. estime à 10 millions le nombre des enfants atteints de carences protéino-caloriques extrêmement graves (« kwashiorkor ») et à 80 millions celui des enfants sous-alimentés dans une moindre mesure. Quant aux effets indirects de la malnutrition, ils sont légion : elle provoque, outre une sensibilité aiguë à toute les infections, le goitre, par manque d'iode (400 millions de victimes) ; l'anémie ferriprive (300 millions), la xénophtalmie, cécité due à une carence en vitamine A (100 millions).

Il faut évidemment ajouter à ces maladies, qui constituent les cibles du programme spécial lancé par l'O.M.S. contre les affections tropicales, toutes celles qui, dans un contexte de pénurie sanitaire absolue, ne figurent pas parmi les priorités. Ainsi, la tuberculose, cinq fois plus fréquente en Afrique qu'en France ; le trachome, qui frappe 500 millions d'êtres humains et est la première cause mondiale — et évitable — de cécité ; les hépatites infectieuses, les amibiases, le choléra et l'ensemble des affections intestinales qui affaiblissent considérablement l'organisme ; la fièvre jaune ; la banale rougeole, qui prend dans le tiers-monde une allure si catastrophique qu'on lui impute, pour la seule Afrique noire, le décès, chaque année, de 500 000 enfants...

Ce constat est d'autant plus effrayant que nombre de ces maladies sont, sinon inévitables, du moins aisément curables. Ainsi 5 millions d'enfants meurent chaque année dans le tiers-monde de six maladies contre lesquelles l'on dispose pourtant de vaccins efficaces : diphtérie, rougeole, coqueluche, poliomyélite, tétanos et tuberculose. La protection de ces enfants contre ces six affections coûterait 2 dollars pour chacun ; c'est plus que ce que peuvent supporter les budgets sanitaires de la quasi-totalité des pays du tiers-monde. Au total, l'O.M.S. et l'UNICEF estiment que 3 200 millions d'êtres humains — sur les 4 milliards que compte la planète — sont totalement privés d'un quelconque accès aux soins.

Que faire, dans de telles conditions ? La réponse de l'O.M.S. et de l'UNICEF est claire : renoncer aux structures médicales actuelles, totalement inadaptées au tiers-monde puisqu'elles n'y atteignent que d'infimes minorités urbaines. Et les remplacer par un tout autre modèle, dont la pièce maîtresse serait constituée par les *« soins de santé primaires »*, tels que les appliquent la Chine ou, dans une moindre mesure, Cuba (*le Monde* du 21 juin 1978).

Ce schéma suppose d'abord que l'on renonce à centrer l'ensemble des services de santé sur les structures hospitalières et même... sur le corps médical. Car, au rythme actuel de formation des médecins dans le tiers-monde, il est illusoire de penser que leur nombre sera un jour suffisant pour répondre à l'immensité des besoins : la population y augmente exactement au même rythme que l'effectif des médecins (2,5 % par an). Par conséquent, la situation actuelle n'a aucune chance d'évoluer : le monde industrialisé dispose d'un médecin pour moins de 1 000 habitants ; le Bangladesh d'un médecin pour 15 000, le Niger d'un pour 55 000 et l'Ethiopie d'un pour 70 000 ! Encore ces derniers chiffres sont-ils trompeurs, car les médecins, dans les pays en voie de développement, sont presque exclusivement concentrés dans les grandes villes.

Enfin, former des médecins expose un pays du tiers-monde au risque de les voir s'expatrier sitôt leur formation achevée : quelque 150 000 médecins travaillent dans le monde hors des pays où ils ont fait leurs études et qui figurent le plus souvent parmi les pays les plus pauvres du globe : dans la liste des plus grands « exportateurs » de médecins figurent l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan, les Philippines... les premiers importateurs étant les Etats-Unis (68 000 médecins « importés » en 1977), le Royaume-Uni (21 000), le Canada, l'Allemagne fédérale et l'Australie. Reste une dernière objection, de taille, à la formation universitaire de médecins par les pays en voie de développement : la pathologie y est si massive qu'elle ne requiert pas de traitements aussi « lourds » et coûteux que ceux de la médecine classique, mais bien plutôt de mesures d'assainissement du milieu, de vaccinations, de prévention, tout l'ensemble de ce que l'on dénomme aujourd'hui les *« soins de santé primaires »*.

« Recycler » les sorciers

Cette dernière formule n'exclut pas pourtant le recours aux services du médecin ; mais elle fait de lui un élément parmi d'autres de structures sanitaires pyramidales, dont la base serait constituée d'innombrables « agents de santé primaires », villageois au rôle modeste mais capital : assainir le milieu (puits, latrines) et distribuer les médicaments essentiels. Cet agent de santé serait placé sous l'autorité d'un aide-soignant, lui-même relié à un infirmier. Le rôle du médecin serait, dans cette optique, essentiellement de contrôler, d'organiser l'action des services décentralisés dans les villages, et de ne traiter que les cas graves.

Ce schéma comporte une autre notion, qui n'a pas été la moins contestée : dans les villages, les *« soins de santé primaires »* devront aussi être assurés par les guérisseurs, les accoucheuses traditionnelles, les sorciers, les herboristes... quitte à les « recycler » rapidement.

Au total, ce modèle suppose un bouleversement radical des structures, certes, mais aussi d'une conception qui faisait de l'hôpital le lieu unique de la « vraie » médecine, et du médecin le seul démiurge autorisé.

Il suppose aussi une modification en profondeur de l'attitude de populations qui devront désormais, sur le plan sanitaire, se prendre en charge elles-mêmes. Or l'assistance médicale, dans l'immense majorité des pays du tiers-monde, était — et est toujours — considérée comme « venue d'ailleurs » : des puissances coloniales, qui maniaient à cet égard des méthodes autoritaires ; des administrations nationales qui leur ont succédé et sont souvent perçues à cet égard exactement comme l'était l'administration coloniale. La chose n'ira pas sans mal. D'ores et déjà, les directeurs de l'O.M.S. et de l'UNICEF ont pris les devants et dénoncé la « fausse conception » selon laquelle tout ce schéma consisterait à promouvoir des soins bon marché adaptés à peu de frais au sous-développement, afin de réserver la médecine « de qualité » aux pays riches.

FIN

FÉTICHEURS ET MARABOUTS

Bamako. — *Ils sont féticheurs, guérisseurs, herboristes, marabouts. Ils prédisent l'avenir, jettent des sorts, font venir la pluie, écartent les nuages. Ils soignent les plaies, les fièvres, les fractures ; ils font même des opérations. Ces innombrables médecins traditionnels du tiers-monde, les théoriciens des « soins de santé primaires » définis par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), veulent, au grand dam de la médecine « officielle », les intégrer aux futurs systèmes de santé du tiers-monde. Certes, on les « recyclera », on leur enseignera les rudiments de l'asepsie, de la prévention, de l'hygiène du milieu, mais, en aucun cas, on ne les heurtera de front. Ils seront chargés, comme les villageois devenus « agents de santé primaires », de distribuer les médicaments essentiels, de prévoir les évacuations des cas urgents, vers le chef-lieu de la province.*

Ce schéma théorique a trouvé, dans certaines parties du tiers-monde, un profond retentissement, mais il est loin de recueillir l'unanimité. On fait valoir, par exemple, dans les hôpitaux de Bamako, au Mali, que les séquelles des interventions — au demeurant onéreuses — des guérisseurs sont légion, et parfois graves. Il existe ainsi au Mali une confrérie de « chirurgiens » qui opèrent les cataractes — fréquentes en Afrique noire — par une méthode aussi simple que risquée : le procédé consiste à enfoncer le cristallin devenu opaque au fond de l'œil. L'opéré, dans le meilleur des cas, recouvrera la vue. Mais pour une période généralement courte (quelques mois, un an), au terme de laquelle une complication — une infection généralement — surviendra, qui rendra le malade totalement aveugle.

Surtout, les médecins regrettent que l'activité des guérisseurs provoque des retards parfois considérables dans le traitement de nombreuses urgences.

Le docteur Hubert Balique, dans la zone de Kolokani, où il exerce, au Mali, a déjà organisé des réunions de guérisseurs, dont il a pu percevoir la méfiance : dans leur majorité, ils étaient en effet persuadés que les Occidentaux cherchent à capter leurs secrets afin de les « enfermer dans des ampoules » ; à leur ravir leur pouvoir ; à les déconsidérer. Il en va de même pour les matrones et accoucheuses traditionnelles, dont le rôle, purement rituel, pourrait être heureusement amélioré et utilisé.

Le docteur Balique a pu recenser l'ensemble des interdits qui portent sur la grossesse et l'accouchement. Chez les Bambara, une femme enceinte ne doit pas manger d'œufs (l'enfant sera muet), de sucre ni de miel (l'enfant grossira et l'accouchement sera difficile), d'un certain lézard, le varon (l'enfant marchera tard), d'un certain rat (l'enfant sera voleur), de souris (au moment de naître, l'enfant se présentera, rentrera dans l'utérus, puis ressortira et rentrera à nouveau, allongeant ainsi le temps du travail).

Au moment de l'accouchement, la mère doit être assise à même le sol de la case, sans natte ni tissu pour se protéger de la terre — l'accoucheuse recueille l'enfant, le pose par terre et attend la sortie du placenta. Puis elle sectionne le cordon avec un couteau réservé à cet usage et va enterrer le placenta à l'extérieur de la case, d'une façon rituelle, en prononçant des prières. La cicatrice de l'enfant est alors enduite d'un mélange de cendres et de beurre de karité (un corps gras végétal), et parfois de terre de termitière. Quand le cordon ombilical tombera, la matrone déposera sur l'ombilic du nouveau-né de la poussière prélevée sur le seuil de la porte d'une case, afin que l'enfant trouve toujours à se nourrir.

Les quelque cinquante matrones « recyclées » par le docteur Balique ont fort bien accepté, dans l'ensemble, qu'on leur apprenne à améliorer leurs méthodes et à renoncer à certaines pratiques. C'est que celles-ci n'ont pas été brutalement condamnées au nom de l'asepsie. Mais acceptées comme des faits de culture. — C. B.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de Bulgarie et Mme Konstantin Atanassov ont donné une réception le 8 septembre.

Naissances

— Vincent GANEM,
a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur
Caroline,
le 11 août 1978.
46, rue Céline-Robert,
94300 Vincennes.

— Marie-Hélène et Richard LECOQ sont heureux d'annoncer la naissance de
Philippe,
le 31 août 1978, à Genève.
27 bis, rue d'Anjou,
Hydra, Alger.

— Georgina et François SACK sont heureux d'annoncer la naissance de
Rebecca,
le 4 août 1978.
« Clos Sainte-Magdeleine »,
Cassis.

— M. Bruno CARCHEREUX et Mme, née Béatrice de Lavallade, sont heureux de faire part de la naissance de
Diane Bérangère,
le mercredi 30 août 1978 à Angoulême.

Mariages

— M. et Mme Robert CHANTEMESSE,
M. et Mme Tasso DUBOS,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Aimée
et Jean-François,
qui a été célébré en l'église Saint-Séverin, dans l'intimité.

Huguette DEROCHE
et Alfred EIBEL
ont le plaisir de faire part de leur mariage qui a eu lieu à Paris, le 16 août 1978.
7, rue de Genève,
1002 Lausanne (Suisse).

— Mme Jacques Bloch,
M. Willy SCHWARTZ, officier de a Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, et Mme,
Mme Robert Jacob,
Mme Manfred Dreyfus,
M. et Mme Henry DREYFUS,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Solange et Pascal-Philippe,

qui a été célébré le 3 septembre 1978, à Strasbourg.
43, avenue Saint-Amand,
33200 Bordeaux.
28, rue Pertois,
67100 Strasbourg.

Décès

— M. Benjamin Arthaud,
M. et Mme François Hébert-Stevens, leurs enfants Jérôme et Diane,
M. et Mme Jacques Arthaud, leurs enfants Jean-Marie, Florence et Hubert,
M. Max Rey, son neveu,
Mme Janine Turquois, sa nièce, et M. Georges Turquois, leurs enfants,
Les membres de la famille Boissière, ses cousins et cousines,
Ceux de la famille Zendreda, à Barcelone,
Mlle Mercédes Segu-Canals,
Ses fidèles collaborateurs, amies et amis de la société anonyme Librairie-Editions B. Arthaud, Paris et Grenoble,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Benjamin ARTHAUD,
née Marie-Thérèse Rey,

survenu le 24 août 1978, à l'âge de quatre-vingt-huit, à Paris.
Un office religieux, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris, a eu lieu dans l'intimité familiale.

3, place du Panthéon, 75005 Paris.
100, rue de Grenelle, 75007 Paris.
28, rue de la Tour, 75016 Paris.

[Mme Benjamin Arthaud, alors Marie-Thérèse Rey, avait écrit sous le pseudonyme de Jean de Metz (nom du chef de l'escorte de Jeanne d'Arc) et les Editions Jules Rey avaient publié, de 1910 à 1914, « Au pays de Jeanne d'Arc » (qui deviendra « Au pays de sainte Jeanne d'Arc » lors de rééditions ; « Au pays de Napoléon, l'Italie » et, en collaboration avec Georges Legrain, « Au pays de Napoléon, l'Egypte ».]

— Fez, Montpellier, Fontenay-aux-Roses.
Mme Elie Danan, son épouse,
Le docteur et Mme Marcel Danan,
M. Sternberg et Mme, née Suzy Danan,
Le docteur Behar et Mme, née Huguette Danan,
ses enfants,
font part du décès de
M. Elie DANAN,
survenu le 28 août 1978, à Fez.
30, rue Foch, 34000 Montpellier.
32 1, boulevard Ledru-Rollin,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de
Julius KANFER,
membre du comité directeur de l'Union des socialistes juifs Bund en France
et du Cercle amical,
rédacteur politique
du journal yddish « Notre Voix »,
survenu le 3 septembre 1978, à l'âge de soixante-six ans.

— M. Antonin Lacombe,
M. et Mme Pierre Legault, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Antonin LACOMBE,
née Marie-Anne Legault,
leur épouse, sœur, belle-sœur et tante, pieusement décédée le 6 septembre 1978, à Neuilly-sur-Seine.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le lundi 11 septembre 1978, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de l'Est à Angers.
27, rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Résidence la Reale,
06230 Villefranche-sur-Mer.

— Mme Françoise Herpeux,
Mme Véronique Laloue-Berndt,
Et les collaborateurs de la société HERAL,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LALOUE,
survenu le 5 septembre 1978.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Louis Preaux et leur fille,
Le docteur et Mme Jacques Preaux et leurs enfants,
Le docteur et Mme Paul Remize et leurs enfants,
M. et Mme Jean Preaux et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Preaux,
Mlle Louise Malbranque,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe PREAUX
née Simonne Malbranque,

survenu le 2 septembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Neuilly-sur-Seine.

96 ter, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jean-Marie Roquet,
M. et Mme Alain Galene,
M. et Mme Jean-François Roquet,
ses enfants,
Sylvie et Martine Roquet, ses petites-filles,
M. et Mme André Roquet, ses frère et belle-sœur,
Mme Marcel Cordelle, sa marraine,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ROQUET,
administrateur civil,
sous-directeur de la Caisse des dépôts et consignations,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
muni des sacrements de l'Eglise, le 5 septembre 1978, à Montescourt-Lizerolles (Aisne), à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-André de Chelles, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
02440 Montescourt-Lizerolles.

— Mme Robert Sauvagé,
M. et Mme Gérard Lasfargues et leur fille,
M. Tony Aubin, membre de l'Institut, et Mme,
Les familles Ballerin, Faiveley et Lacour,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SAUVAGÉ
dit Louis Sauvat,
auteur,

survenu le 1er septembre 1978, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

11, rue de l'Annonciation,
75016 Paris.

Remerciements

— Grenoble, Perros-Guirec, Neuilly-sur-Seine.
Mme René Jannin,
M. Charles Jannin,
Et leur famille,
ont été profondément touchés par les innombrables témoignages de sympathie qui lui ont été adressés à l'occasion du décès de
M. René JANNIN,
préfet de l'Isère,
Dans l'impossibilité de répondre individuellement, ils remercient très sincèrement tous ceux qui, dans ces jours de douloureuse épreuve, leur ont apporté un grand réconfort et les prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

— Les familles Lavette, Le Moaligou, Flandrois, Martille, extrêmement touchées et reconnaissantes de toutes les marques de sympathie qu'elles ont reçues lors du décès de
M. Ludovic FLANDROIS,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, adressent à chacun ses remerciements émus.

— M. et Mme Georges Masclet, leur fils Jean-Pierre et la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Francesca MASCLET,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs remerciements les plus sincères.

— Janine Raffin,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Boucq,
très touchés des marques de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçues lors du décès de
Jean RAFFIN,
remercient vivement les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient d'accepter l'expression de leur profonde gratitude.

— Mme Joseph Vial, ses enfants et petits-enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques nombreuses d'amitié, de sympathie et de réconfort lors du décès de

M. Joseph VIAL.

Anniversaires

— Le 11 septembre 1968, dans la catastrophe aérienne de la Caravelle Ajaccio-Nice, disparaissait
le général COGNY.
La messe célébrée le dimanche 10 septembre, à 12 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, pl. Joffre, Paris-7e, sera dite à son intention ainsi qu'à la mémoire de son épouse,
Mme René COGNY.
Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui gardent vivant leur souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Grez-sur-Loing, Paris, Néris-les-Bains.
Pour le cinquième anniversaire du décès de

M. Edmond GIMON,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 9 septembre 1976,
Pierre RONZY
rejoignait dans la paix éternelle
Mme Pierre RONZY
En cet anniversaire, leur famille les rappelle à votre prière, votre amitié, votre souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Louis CARRE,

un service religieux sera célébré le lundi 11 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
Mme LISSIC
née Caufman,
du 4 septembre, il fallait lire Mme Dora Lissic au lieu de Dona Lissic.

Visites et conférences

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., sortie métro Rambuteau, côté rue Rambuteau, Mme Oswald : « Le Centre Beaubourg ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ».
15 h., façade ouest de Saint-Eustache, Mme Saint-Girons : « Le quartier des Halles autour de Saint-Eustache ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
21 h., 6, place des Vosges, Mme Oswald : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., Parly II, autobus, sortie gare de Versailles, arrêt Arboretum : « L'arboretum de Chevreloup » (L'Art pour tous).
14 h. 15, pavillon de Flore : « Le portrait de Sigismond Malatesta par Piero della Francesca » (Académie internationale des arts et des lettres).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du Marais ».
20 h. 30, place Hôtel-de-Ville : « Hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).
15 h., parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un grand restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., métro Halles, sortie Turbigo, M. Payen-Appenzeller : « Les Halles et les révélations du parcellaire » (Connaissance de Paris).
15 h. 15, 22, rue Beautreillis : « Hôtels et maisons autour du mur de Philippe-Auguste » (Mme Barbier).
15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Anne Ferrand).
15 h., métro Pyrénées : « Promenade à Belleville » (Paris inconnu).
15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce » (Histoire et Archéologie).
14 h. 30, sortie métro Liberté : « Méditations bouddhiques sur les bords du lac Daumesnil ».

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « L'hôtel de Sully ».
15 h., place du Palais-Royal, grille du Conseil d'Etat, Mme Puchal : « Les jardins du Palais-Royal ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Camus : « Hôtels du Marais ».
10 h., Musée des arts et traditions populaires, métro Sablons : « L'homme et son corps dans la société traditionnelle ».
15 h., métro Château-de-Vincennes, entrée principale : « Le parc floral de Paris » (L'art pour tous).
16 h., 3, rue Mahler : « Synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers » (A travers Paris).
15 h., bd de Ménilmontant, entrée principale : « Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., métro Halles, sortie Turbigo : « Les Halles, la rue Saint-Denis et l'église Saint-Leu » (Connaissance de Paris).
15 h. 30, pont de Saint-Cloud, au terminus du 72, Mme Barbier : « Le château de Saint-Cloud ».
15 h., 23, quai Conti, Anne Ferrand : « Le collège des Quatre-Nations et l'Académie française à l'Institut ».
15 h., métro Alexandre-Dumas : « La rue de Charonne et Sainte-Marguerite » (Paris inconnu).
15 h., portail central Notre-Dame : « Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images » (Histoire et archéologie).
10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes ».
13 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « Domaines privés de Bizy, Chambray et Omonville ».
13 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « La Ferté-Milon, Bourgfontaine et Villers-Cotterêts ».
15 h., 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus ».
15 h., place du Palais-Royal, devant le Conseil d'Etat : « Salons du Palais-Royal » (Paris et son histoire).
15 h. 15, métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Tourisme culturel).
15 h. 15, 158, avenue de Neuilly, église Saint-Jean-Baptiste : « Le vieux Neuilly et son château » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).



SCIENCES

Un petit tour dans l'espace pour les cosmonautes de Saliout-6

Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, les deux occupants de Saliout-6, ont fait jeudi 7 septembre une promenade d'un genre nouveau. Ils sont passés de Saliout-6 dans le vaisseau Soyouz-31, qui avait amené le cosmonautes de la R.D.A. Sigmund Jähn et son compagnon collier d'amarrage arrière de Valery Bykowski, l'ont détaché du Saliout-6, ont fait le tour de la station orbitale et sont venus s'accrocher quarante minutes plus tard sur le collier d'amarrage avant. Celui-ci avait été libéré le 3 septembre, après le retour sur Terre du vaisseau Soyouz-29, qui avait amené Kovalenok et Ivantchenkov à bord de Saliout-6 et qiu a ramené au sol Bykowshi et Jähn.

Cette expérience, que des informations avaient laissé prévoir à la fin de la semaine dernière (*le Monde* du 5 septembre), présente un double intérêt. Elle libère le collier d'amarrage arrière, auquel s'amarrent les cargos spatiaux Progress. Les réservoirs de carburant de Saliout-6 sont situés à l'arrière de la station. Or le transfert de liquides en apesanteur est une opération délicate qui exige de grandes précautions pour éviter que quelques gouttes ne soient vaporisées dans le vide et ne polluent gravement l'environnement de la station ; il convient donc d'avoir des canalisations aussi courtes que possible. Dans une déclaration à l'agence Tass, le directeur du vol, Victor Blagov, parle de l'emplacement des canalisations pour expliquer la manœuvre et laisse entendre qu'il faudra probablement « *amener un nouveau lot de matériels et de carburant pour assurer la poursuite des programmes scientifiques et des expérimentations* ».

L'autre intérêt de cette promenade est de montrer que les capacités de manœuvre des Soyouz sont moins limitées qu'on ne le pensait. Plusieurs fois dans le passé, les Soviétiques ont manqué une tentative d'amarrage d'un Soyouz sur un Saliout. Dans ce cas, le Soyouz est toujours revenu précipitamment au sol sans faire une deuxième tentative. Les observateurs en avaient généralement conclu que Soyouz n'avait que des réserves très limitées en carburant qui ne permettaient pas un nouvel essai. Peut-être n'était-ce pas la bonne raison ; peut-être aussi Soyouz-31 a-t-il été ravitaillé à partir du stock de carburant qu'ont apporté les précédents Progress.

Ce transfert de Soyouz d'un collier à l'autre est intervenu alors que les cosmonautes finissaient leur douzième semaine de vol. Comme la manœuvre n'aurait guère de sens s'ils devaient revenir rapidement au sol, on peut tenir pour certain que Kovalenok et Ivantchenkov vont encore rester plusieurs semaines en orbite et qu'ils battront le record de durée qu'avaient établi, au premier trimestre 1978, avec quatre-vingt-seize jours, leurs prédécesseurs Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko.

M. A.

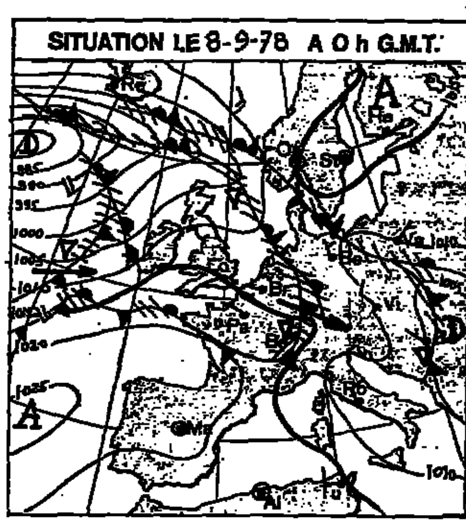
● *Le Japon va vendre aux Etats-Unis* sa technologie pour le train « super rapide » Shinkansen, a annoncé, le 4 septembre, le ministère nippon des transports. Les Américains comptent, en effet, utiliser la technologie japonaise pour moderniser la ligne entre Washington et Boston via New-York qui couvre 730 kilomètres, où se concentrent près de 20 % de la population américaine. C'est la première fois que le Japon exporte la technologie du Shinkansen, en service depuis 1964, à un pays industrialisé. Jusqu'à présent seul l'Iran s'était porté acquéreur. — *(Corresp.)*



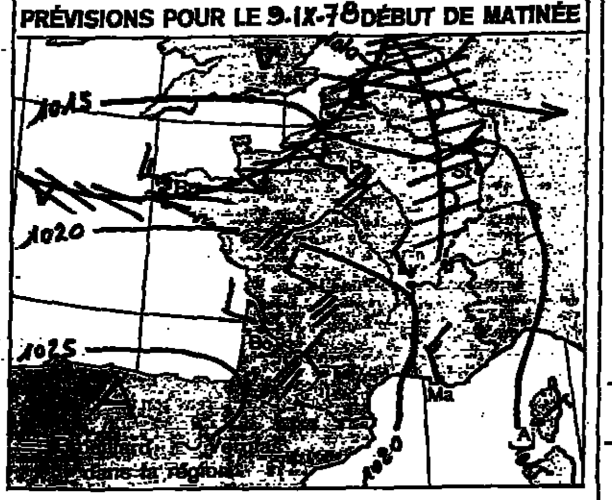
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-9-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-IX-78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 septembre à 0 heure et le samedi 9 septembre à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe. La France, qui restera dans une zone de pressions relativement élevées, sera affectée par la partie méridionale atténuée de ce courant et par des masses d'air maritime assez humide.

Samedi, des éclaircies assez belles persisteront sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes. Les vents seront modérés et irréguliers du secteur nord-ouest.

Sur le reste de la France, les nuages seront en général assez abondants. Quelques faibles pluies passagères seront observées ; elles seront surtout localisées le matin de la Bretagne à la frontière belge, ainsi que sur les Vosges et le Jura. Le soir, elles seront surtout observées du nord des Alpes au Centre. La matinée sera brumeuse dans l'Ouest et le Sud-Ouest, où des crachins sont probables. L'après-midi et le soir, le temps deviendra plus variable de la Manche au Nord et au Nord-Est, tandis que quelques éclaircies pourront peut-être se développer dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Les vents, du secteur ouest, seront faibles.

Dans l'ensemble, les températures varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; Bordeaux, 20 et 18 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 21 et 13; Cherbourg, 18 et 12; Clermont-Ferrand, 22 et 14 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 16 et 12 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 18 et 12 ; Marseille, 22 et 18 ; Nancy, 17 et 14 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice, 24 et 17 ; Paris - Le Bourget, 23 et 13 ; Pau, 19 et 17 ; Perpignan, 26 et 21 ; Rennes, 24 et 11 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 20 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 15 degrés ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 29 et 22 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 18 et 16 ; Iles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 17 et 9 ; Genève, 17 et 11 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 22 et 10 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 16 et 8 ; New-York, 28 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 15 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 septembre 1978 :

DES DECRETS

● Fixant les conditions de location de certains logements anciens vacants ;

● Autorisant la société franco-belge de fabrication de combustibles à modifier ses installations de Romans-sur-Isère (Drôme) par la création d'un atelier de prétraitement de déchets d'uranium très enrichi ;

● Portant modification du décret du 17 octobre 1907 relatif à l'organisation du service du contrôle des distributions d'énergie électrique.

P.T.T.

● *Nouveaux indicatifs pour la Meurthe-et-Moselle.* — Un nouveau système de numération téléphonique a été mis en place dans le département de la Meurthe-et-Moselle. L'indicatif 28, qui permettait de joindre les abonnés de ce département, est remplacé par le 82 dans les groupements de Briey et de Longwy et par le 83 dans le reste de la Meurthe-et-Moselle.

LOTO

TIRAGE N° 36
DU 6 SEPTEMBRE 1978

2 — 6 — 13 — 37 — 40 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	8 022 580,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	254 226,20 F
5 BONS NUMEROS	9 128,90 F
4 BONS NUMEROS	151,30 F
3 BONS NUMEROS	10,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 13 SEPTEMBRE 1978

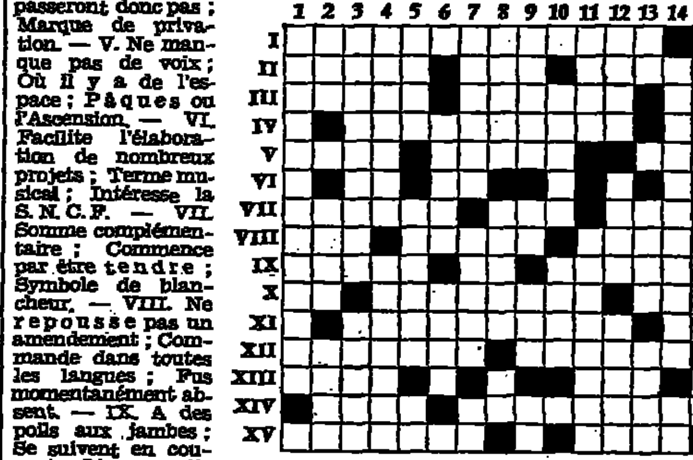
VALIDATION JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE 1978 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2173

HORIZONTALEMENT

I. Certains doivent faire leur soumission. — II. On ne le dépose qu'à contrecœur ; Eut la jambe légère ; Sort par les grandes chaleurs. — III. Sa pureté paraît presque toujours suspecte ; Sert d'appui ; Pronom. — IV. Ne passeront donc pas ; Marque de privation. — V. Ne manque pas de voix ; Où il y a de l'espace ; Pâques ou l'Ascension. — VI. Facilite l'élaboration de nombreux projets ; Terme musical ; Intéresse la S.N.C.F. — VII. Somme complémentaire ; Commence par être tendre ; Symbole de blancheur. — VIII. Ne repousse pas un amendement ; Commande dans toutes les langues ; Fus momentanément absent. — IX. A des poils aux jambes ; Se suivent en courant ; Lie. — X. Symbole ; Plutôt graves ; On lui a fait confiance. — XI. Ont des amateurs ; Article arabe. — XII. Pas rassemblées ; Nettoyées. — XIII. Dans la garde-robe de Madame Indira Gandhi ; Département. — XIV. De plus ; Semblable aux grands continents. — XV. Perles d'inculture ; Baptisa son ultime objectif.



VERTICALEMENT

1. En mettent donc plein la vue. — 2. Refusa de passer à table ; Grecque ; N'est pas perdu pour tout le monde. — 3. A soigner quand elle est grosse ; Elément d'un jeu. — 4. Où il y a de l'esprit ; Relève une sauce. — 5. Vagabond d'illustre naissance ; A flétrir ! [pluriel] ; Note. — 6. A basses fréquences ; Possessif. — 7. Septime fut son empereur, sévères furent ses contemporains ! ; Font des embarras ; Peuvent former un carré. — 8. Région de la Mésopotamie ; Utiles pour s'exercer ; A un long cours. — 9. Matière à pâtés ; Divinité ; Doit s'attendre à mener une vie de chien ; Permettent d'énoncer des idées fantastiques. — 10. Utile au bouif ; Ne change donc pas facilement de voie. — 11. Lieu touristique ; Où l'on peut choisir des boutons. — 12. Doyennes théoriques ; Marine parfois ; Doit être blanc pour qu'on puisse foncer. — 13. Pronom ; Bon à être ramassé ; Parcourut de nombreux pays. — 14. A ne pas jeter ! ; Adverbe. — 15. Fréquentées par Néron ; Peut-être malheureux ; A un autre nom.

Solution du problème nº 2172

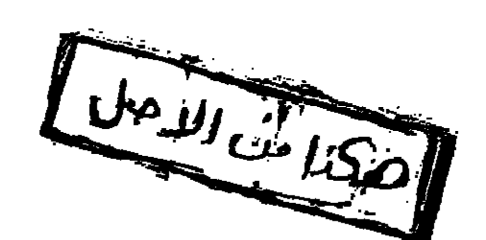
Horizontalement

I. Téléphone. — II. Oculaire. — III. Ro ; Liste. — IV. Clientèle. — V. Hé ; Ri. — VI. Godille. — VII. Nier ; Et. — VIII. Osé ; Nage. — IX. But ; Sûr. — X. Alènes ; Ma. — XI. Sésame ; Es.

Verticalement

1. Torchon ; Bas. — 2. Ecole ; Ioule. — 3. Lu ; Gestes. — 4. Ellébore ; Na. — 5. Pain ; Sem. — 6. Histrion ; Se. — 7. Orteil ; As. — 8. Néel ; Légume. — 9. Etéteras.

GUY BROUTY.



Le Monde des loisirs et du tourisme

Souvenirs d'été

L'ESPAGNE DE LA SUPERBE ET DE LA SOLITUDE

C'EST à droite, en descendant. On quitte les plages multitudinaires pour monter vers la rocaille, la superbe, les champs de solitude. Les routes partent de Sagonte, de Valence, et s'enfoncent dans l'« Espagne du dedans » : celle des hauts plateaux à blé, des villages forteresses, des tricoteuses en noir, de la chaleur qui fend les pierres. Première escale : Teruel. Les guides vantent Teruel. Il ne faut pas se fier aux guides. Des églises en brique pailletée de céramique — le style mudejar — ne font pas une ville. Non, mieux vaut filer droit vers Albarracin. Personne ne connaît Albarracin.

La ville est à flanc de rocher, hautaine, agressive. Une crête aiguise son profil, elle-même accentuée par une ligne de remparts. En face, ce sont d'autres remparts : ceux que l'érosion a façonnés dans la vallée du Guadalaviar. Un filet d'eau justifie les falaises qui se succèdent, grands blocs propices aux ricochets de balles. La montagne n'est pas haute, mais, taillée à pic, elle donne le sentiment de l'altitude, du vertical. Montagne tondue, usée au point qu'elle en est grise. Assez neuve, pourtant, pour souffrir mille déchirures. C'est le paysage du Rif, un lieu pour la prière et pour la guérilla.

Albarracin est aussi rose que Cordoue est blanche. Tout est rose : les murs, le crépi des façades, les rebords où l'on s'asseoit, la rampe des escaliers, les marches des églises — et les fleurs. Chaque place, chaque terrasse est prétexte à l'éclosion des fleurs. La ville entière vit dans l'obsession du parterre, du patio, du buisson, du mail, égayés, vivifiés par les roses : est-ce un héritage des Maures, qui l'ont si longtemps occupée, qui lui ont donné sa grâce, son rythme, peut-être même sa couleur ? Nous sommes quelque part entre l'Aragon et la Castille, mais loin de leurs architectures de sainteté — de chasteté. Le bleu, le rouge, le vert, alternent dans le clocher de la cathédrale, comme dans les toits de Bourgogne. Les églises ont des ciels d'ogives, mais des fûts d'azulejos. Les lanternes sont comme à Venise. Le nom des boulangeries et des caisses d'épargne est écrit en lettres de ferronnerie, avec toutes les volutes du fer.

Pour les moines et les guerriers ces deux races castillanes

Peu de voitures : elles s'arrêtent à mi-côte, bloquées par l'étranglement des rues, par l'escalier inattendu, qui relie un escarpement à un autre. Quelques soutanes, qui sont, avec la robe des veuves, le contrepoint nécessaire, en Espagne, des lumières trop crues et, ailleurs, des façades trop blanches. Des fenêtres enchâssées dans leurs grilles et le soir, sur les balcons de bois, la longue rêverie des filles qui se peignent, des vieilles qui font du crochet, l'œil aiguisé par la médisance. Les tavernes sont ombreuses : on y boit dans des pichets de cuivre ou de céramique. Le jambon est de montagne (« serrano »), mais la truite ne l'est pas : sa chair fade trahit le poisson d'élevage. Quant au vin, c'est un assommoir : ses 16 degrés conduisent vite à la paralysie. On dort d'un sommeil raide dans l'hôtel qui ouvre ses fenêtres sur les gorges ou, sur l'autre rive, dans les chambres d'hôtes du couvent des dominicaines.

Après Albarracin la vie se fait rare. La sierra prend un nom — les Monts universels — qu'elle ne justifie pas. Plus elle monte, en effet, plus elle se tempère. Ses pentes s'adoucissent, l'eau, qui n'a plus rien à creuser, reste sous terre. Les sources, quasi occultes, sont indiquées par des pancartes. Des troupeaux de moutons dégringolent entre les pinèdes, des chevaux lâchés en plein vent fuient le soleil en s'attroupant sous les arbres. Les villages deviennent sévères, presque farouches. A Orihuela, on ne reconnaît plus ce qui appartient aux volailles et aux hommes. Une même façade protège les gîtes des personnes et ceux des animaux.

Une heure, deux heures à travers de longues nappes de solitude, et c'est l'apothéose : Cuenca, l'orgueilleuse Cuenca, aussi près des cieux, sur son piton, que certains monastères. Partout ou la ville se tourne, c'est le drame : les deux vallées qu'elle domine, et qui se croisent à ses pieds, sont de gigantesques coupe-gorge. Le roc, tailladé, balafré est le plus souvent anarchique. Mais il lui arrive de s'ordonner, de s'étager : l'eau défile alors entre des murailles. Cuenca est méconnue. C'est pourtant une ville de pierres grises et de fontaines, de portails cloutés et de cloîtres, de châteaux forts et de remparts, de rues caillouteuses, secrètes, qui serpentent au bord du vide avant de disparaître sous des passages couverts. Une ville pour moines et guerriers — ces deux races castillanes : on le devine à la raideur de ses pentes, à l'épaisseur de ses voûtes et de son silence. Les cours, ici ne sont pas des patios mais des nefs. On y voit des lions et des évêques de pierre, et, sur les façades, des armoiries et des saints. Face aux vallées, les maisons ont l'air de sanctuaires ou d'observatoires. Certaines sont suspendues. Leurs poutres s'avancent, en encorbellement, au-dessus du ravin. Elles sont la figure de proue de la ville, son orgueil de percholr.

Comment savoir que c'est à Cuenca qu'on trouve le meilleur de l'art abstrait espagnol ? Quelques maisons suspendues ont été transformées, il y a douze ans, en musée, et c'est dans leur exiguïté médiévale, où chaque espace a été utilisé, que sont exposés les jeux d'étoffes et de couleurs de peintres comme Tapies, Saura, Rueda, Sempere et les sculptures métalliques de Chillida.

Que nul n'entre ici s'il n'est poète et géomètre. Amoureux des volumes et des formes. Que serait-il advenu de Cuenca si elle était au bord de la mer ? Heureusement, elle ne l'est pas. Il n'y a, alentour, que la surface crevassée des terres de la Manche, où les moissons se font encore à la faux, et où les arbres ne poussent qu'à contre-cœur.

CHARLES VANHECKE.

★ Office de tourisme espagnol : 43 ter, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris, tél. 225-14-61.

Lac de Garde, lac de Côme...

MÉLANCOLIE A L'ITALIENNE

QU'EUT pensé le poète Catulle si, descendant du Mont-Cenis derrière une voiture de jeunes mariés en route vers les lacs et encore enrubannée de tulle, il s'était trouvé embourbé dans une longue file de poids lourds rampant, à pas serrés, vers la plaine lombarde ? Il est vrai qu'il ne partait pas de France, mais de Vérone, ne roulait pas en automobile, mais en char, et ne venait pas sur les bords du lac de Garde célébrer l'ivresse de ses noces, mais soigner ses peines de cœur.

Les lacs italiens ont été, particulièrement au siècle dernier, le lieu privilégié où les jeunes couples de la bourgeoisie florissante et de l'aristocratie décadente venaient traditionnellement consacrer leur hymen. Mais, dans le même temps — et aussi aux siècles précédents, — ils ont été l'endroit de prédilection des écrivains, des artistes, des musiciens, pour y déverser leurs déboires sentimentaux et y cultiver leur *spleen*.

Les héros d'Hemingway

Outre Catulle, qui avait des problèmes avec Lesbie, femme de Metellus, c'est Stendhal, maître ès fiascos, qui, entre autres lieux, vient promener sur les bords du lac de Côme, où se déroule une partie de l'action de *la Chartreuse*, ses imbroglios amoureux. « *Il faut aimer et être malheureux*, écrivait-il, *pour jouir pleinement de la beauté de ses rives* ». Et, dès le début de *la Chartreuse*, il en décrit les tempêtes : « *Elles sont terribles et imprévues sur ce beau lac* », constate-t-il. C'est Flaubert, autre mal-aimé, ou mal-aimant, qui compense sans doute des trésors de tendresse inemployée en posant des lèvres sur la statue de Psyché, dans la salle des marbres de la villa Carlotta, à Tremezzo. C'est Balzac, amoureux plus ou moins transi de la comtesse Hanska, qui vient immerger ses chimères dans les eaux tranquilles du lac d'Orta. C'est Hemingway qui, dans son beau roman, romantique et funèbre, sur la guerre de 1914, *l'Adieu aux armes*, fait se retrouver Frederik Henry et Catherine, à Stresa, sur les rives du lac Majeur, avant leur fuite en barque vers la Suisse, bientôt suivie par la mort de Catherine. Et c'est Shelley, et c'est Byron, et c'est Meredith, et c'est François Coppée, et c'est Lamartine, et c'est Ruskin, et c'est Thomas Mann. Et c'est Wagner. Et c'est Turner. Il faudrait les citer tous. Le Livre d'or des lacs italiens, c'est un dictionnaire des Grands, un mausolée des amours défuntes.

D'où vient que ces rivages heureux, ces eaux ordinairement calmes, soient à la fois le symbole de l'amour réussi, tout au moins consacré, et le refuge, la consolation des amants contrariés ? Saisir, dans le scintillement des eaux-miroirs, le reflet de ce qui fut ou le regret de ce qui aurait pu être ? Il est vrai que, selon les romans de l'époque, les lunes de miel ne duraient souvent que le temps d'un voyage, et que les romantiques s'y entendaient pour entretenir leurs désarrois.

(Dessin de PLANTU.)

Ce qui caractérise les rivages lacustres, comme les bords de mer, c'est, souvent, leur difficulté d'accès. La signalisation en est réduite. On peut rouler des heures sur leur pourtour sans en apercevoir les contours. Rejoindre le lac Majeur, ainsi, à partir de Varèse, n'est pas chose si facile. Il faut se laisser guider par un parfum de verveine, celui des îles Borromées, dont René Boylesve fit le titre de son si joli roman des années 1900. C'est un roman d'amour intime et douloureux comme ce peintre des désordres causés par la passion de l'amour excellait à les écrire, où la délicatesse des sentiments se ponctue bien entendu de tempêtes et qui se termine par une fin brutale et mélancolique, « amours, délices... et morgue ».

« Perle du Lario »

Plus prosaïquement, on a pu écrire que la beauté du lac Majeur, son calme souverain, expliquent pourquoi tant de conférences internationales se sont interminablement tenues sur ses bords, à Stresa et à Lugano. Pour l'heure, vouée au tourisme, Isola-Bella, où Carlotta venait chaque soir en barque chercher ses fleurs, se couvre de vacanciers que le brusque éclatement de l'orage vêt de curieuses pelures transparentes, rouges, vertes et jaunes, qui les transforment en étranges coléoptères, sautillant de flaque en flaque, avec leurs yeux scintillants dans des trognes enluminées par le grand air, et qui reviennent au rivage avec des allures de fleurs fanées, délavées, un peu comme Frederik Henry quand il débarque, sur un quai de la gare de Stresa, par un même temps de pluie.

Le lac de Côme, c'est précisément l'un de ceux dont on peut parcourir les contours, par des routes abruptes et sinueuses, à flanc de montagne, où deux voitures ont de la peine à se croiser, sans jamais l'apercevoir, sinon par des miroitements intermittents, entre deux failles, et si ce n'est aux villes étapes, comme ce Bellagio, surnommé « la perle du Lario », dont Stendhal note que son site « *sublime et gracieux, sur le hardi promontoire qui sépare les deux branches du lac, égale, sans être surpassé par elle, la baie de Naples* ».

Manzoni sur son fauteuil

Gabriel Fauré, aussi, écrivait du jardin de la villa Serbelloni, qui se dresse sur la hauteur, que « *l'on a l'impression tantôt d'être au milieu d'une serre où des pollens flotteraient dans l'air embrasé, tantôt de baigner dans une nappe liquide de parfums* ».

Mais le lac de Côme est peut-être, des cinq grands, en même temps que le plus tourmenté le plus chargé en références historiques, artistiques, littéraires. Depuis la ville de Côme elle-même, où les deux Pline, l'Ancien et le Jeune, virent le jour, où Fabrice del Dongo rêva, où Barrès médita, où Volta inventa sa pile, et qui est liée à l'histoire des Viscontis. Jusqu'aux multiples cités dont les noms riment comme un poème, riches de ces villas patriciennes qui sont autant de petits palais où habitèrent tant de cardinaux et de souverains : Cernobbio et sa célèbre Villa d'Este, où aima Caroline de Brunswick ; Moltrasio, où Bellini composa ; Ossuccio, qu'habita Silvio Pellico, à la villa Arconati, prison dorée ; Azzano, où furent fusillés Benito Mussolini et Clara Petacci et accrochés à des crocs de boucher après qu'ils eurent été arrêtés non loin de là, à Dongo, alors qu'ils tentaient de gagner la Suisse ; Oria, où vécut le romancier Fogazzaro ; Blevio, où est enterrée la cantatrice Giuditta Pasta...

Le lac a deux branches, vers le sud, qui s'enfoncent comme une dent dans la plaine lombarde et dont la seconde se termine par Lecco, où Manzoni a situé l'action de son chef-d'œuvre *les Fiancés*. Manzoni, qui n'eut pas une vie des plus heureuses (il perdit ses deux femmes et cinq de ses six enfants), a écrit là un roman qui, pour ne pas contredire aux tendances romantiques et doloristes de son époque, n'est pas celui de l'amour facile. Ses deux fiancés, deux jeunes villageois de la région, sur un fonds de luttes historiques et sociales, sont en butte aux tracasseries et aux machinations de vilains tyranneaux locaux, dans la plus pure tradition Walter Scott. Mais l'héroïne, Lucia, a laissé son nom à des embarcations couvertes qu'on voit sur le lac, et Manzoni lui-même est assis dans un fauteuil, sur la place qui lui a été dédiée.

Le lac d'Iseo, que l'on trouve un peu plus loin, après Bergame, où est née la commedia dell'arte, avec le personnage d'Arlequin, est plus modeste, plus simple d'accès. Il constitue une transition naturelle entre le lac de Côme, plus pittoresque, et le lac de Garde, plus imposant. Ses routes sont pimpantes, leur tracé sans surprise, et des jeunes filles les sillonnent, le samedi, pour aller danser, se baigner sur les plages. Le plus remarquable est la Monte-Isola, la plus grande île lacustre d'Italie, verte sur l'eau bleue, quand le ciel est de même.

Le lac de Garde n'est pas pour l'amateur de pèlerinages littéraires et politiques le moins riche. Deux noms le dominent pour ce qui est de l'histoire moderne : Mussolini et D'Annunzio. Et même trois avec la Callas, qui avait sa maison à Sirmione, où elle venait soigner sa voix, près de la grotte de Catulle, référence ancienne.

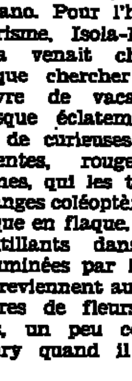
PAUL MORELLE.

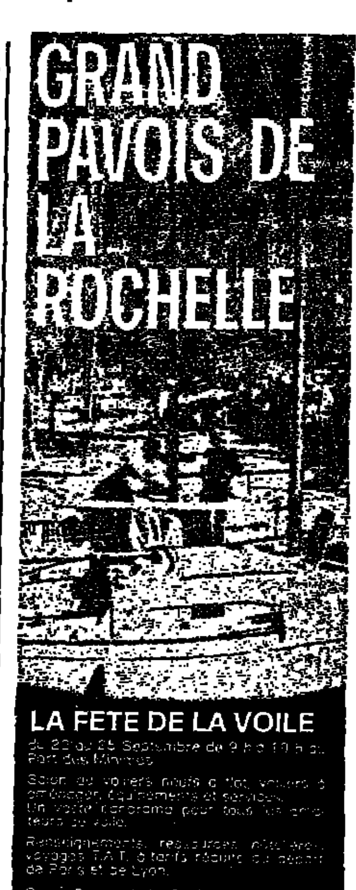
(Lire la suite page 18.)



ROTHSCHILD EN FOLIE

900 F d'écart sur le même Mouton-Rothschild d'un restaurant à l'autre ! Le Gault-Millau de septembre « Spécial Vins » compare les prix de 10 bordeaux-témoins dans 30 restaurants parisiens : les différences sont effarantes. Il vous révèle également : les cartes les mieux faites, les meilleurs sommeliers, les cavistes les plus sûrs et les boutiques les moins chères.





Mélancolie à l'italienne

(Suite de la page 17.)

Mussolini, on en trouve trace à Salo, immortalisée par l'un des derniers films de Pasolini, où le dictateur en déclin installa sa république éphémère, après le 8 septembre 1943. On a beau chercher : aucune plaque, aucune place, n'en vient commémorer l'événement, pas plus qu'à Gargnano, à la villa Feltrinelli, où il trouva refuge jusqu'en 1945. Par contre, le Vittoriale degli italiani, à Gardone-Riviera, où D'Annunzio choisit de vivre ses dernières années, « *dans la tristesse et le silence nécessaires à la création et à la transfiguration* », est devenu monument national. On peut y voir non seulement les souvenirs et le matériel bibliographique qui rappellent son œuvre mais aussi l'avion avec lequel il vola sur Vienne en 1918, celui qui lui servit à la marche sur Fiume, en 1919, le mausolée où dix de ses camarades de guerre reposent à ses côtés, et, dans la vieille maison de campagne où il habitait plus particulièrement, la Priora, la salle du Lépreux, où il venait se recueillir et s'imaginer atteint de la terrible maladie afin que la main de Dieu, se posant sur lui, l'en délivrât. Goethe, qui n'avait pas de ces fantasmes, se contenta de commencer la rédaction de son *Iphigénie en Tauride* à Torbole, sur l'autre rive, dont l'enthousiasmaient l'eau, le soleil, les couleurs, la végétation.

Des orchestres de violons

A Salo, l'orage nous guette. Il fond sur nous comme nous nous dirigeons, par cette fin d'un bel après-midi d'été italien, vers Vérone, mêlé à la foule dominicale qui regagne les villes. Les capots fument nez contre pare-chocs, sans que l'on sache si c'est de la pluie qui fait rage ou des moteurs qui chauffent. A la hauteur de Desenzano, là où le lac laisse entrer; dans ses eaux habituellement calmes, la péninsule de Sirmione, les flots sont déchaînés.

O Sirmione ! vous que nous connûmes si douce, si paisible, presque sucrée, avec vos boutiques qui vendent des objets de verre filé et votre placette d'opéra-comique, votre château médiéval qui a l'air de carton-pâte, quelle mouche vous pique ? On dirait une Anna-Maria Pierangeli en proie aux colères de la Magnani, une ingénue singeant une mégère. Les eaux grondent de chaque côté de l'étroite bande de terre. Les vagues déferlent jusqu'aux terrasses des hôtels de cure où de vieilles dames se signent à chaque éclatement de la foudre, que le mur des montagnes répercute. L'air ne sent plus l'oranger, mais le soufre, surgi des gouffres de la terre ou des chaudières du ciel. Toute la presqu'île n'est plus qu'un tourbillon de fureur et de rage.

Le lendemain, comme l'est un couple après une scène de ménage, tout était redevenu paisible et doux. Sirmione a revêtu sa robe légère. On peut faire un tour rapide du lac dans ces bateaux qui volent au-dessus de l'eau comme des avions et le traversent en zigzags, de Garda en Salo, de Gardone en Malcésine, de Limone en Torbole jusqu'à Riva-del-Garda, son extrême pointe, qui a des fraîcheurs de glace. Le soir, malgré les nuages revenus, la placette aux cafés de plein air a retrouvé son orchestre de violons, et les curistes aux allures alangues déambulent mollement jusqu'aux hauteurs de la Villa Cortine, où flottent des senteurs d'acacias et d'où descendent des véhicules lents et luisants qui accrochent les lumières.

Le mélange de l'authentique et de l'imité

Parler des lacs italiens en termes d'amour : amours triomphantes, amours exténuées, amours exaltantes, amours exaltées, sans conclure par Vérone et la maison de Juliette serait pire qu'une erreur : une faute. Juliette et l'image de l'amour contrarié qu'elle perpétue à travers les âges est le terme logique du voyage. Le balcon de Roméo, dans la cour aux pavés disjoints, est moins haut qu'on ne l'imagine. Un athlète moderne y bondirait sans l'aide d'une corde. Juliette sur son socle, don des Lions Clubs, reste le symbole de l'éternelle entente inachevée. On peut, moyennant piécettes, grâce à des appareils fixés aux murs, entendre sa malheureuse histoire dans la langue de son choix. Et les vers de Shakespeare sont gravés dans la pierre.

Pour ne pas quitter cependant l'Italie sur une note trop mélancolique, inspectez bien vos poches avant de partir : des commerçants habiles y ont substitué de fausses pièces et des coupures démodées aux vraies lires.

Cela aussi, ce mélange de l'authentique et de l'imité, du vécu et de l'inspiré, n'est-ce pas un symbole de l'amour qui imprègne ces lieux, amour spontané, amour cultivé, explique leur nostalgique attrait et leur vivace désenchantement ?

PAUL MORELLE.

★ Office du tourisme italien : 23, rue de la Paix - 75002 Paris. Téléph. : 266-66-68.

LES FAUSSES MAUVAISES ANNÉES

1964 l'année du siècle ? 1972, une catastrophe pour les bordeaux ? 1977, sans espoir pour les bourgognes ? Tout le monde le dit et pourtant ce n'est pas vrai. Le Gault-Millau, « Spécial Vins » de septembre examine les millésimes, vignoble par vignoble, et les résultats sont souvent surprenants. Ils permettent aussi de réaliser de très bonnes affaires en achetant de fausses « mauvaises années ».



Un ministre face à la chasse

Une affaire nationale

par MICHEL D'ORNANO

IL nous faut expliquer la chasse : elle donne lieu à beaucoup de montroverses, avec les cris d'alarme lancés par les biologistes devant la diminution des populations animales ou la disparition de certains biotopes (ou habitats), mais en face aussi d'une société où les activités humaines en pleine expansion entraînent des dérangements considérables vis-à-vis de la faune sauvage.

Il nous faut expliquer la chasse... mais d'abord la faire connaître, particulièrement à ceux qui n'ont avec la nature que des contacts épisodiques et qui se construisent une vue hâtive d'un monde qu'il faut pénétrer pour le comprendre.

Mais il faut aussi expliquer la chasse aux chasseurs eux-mêmes car ils ont tendance à n'en voir souvent que l'un des aspects. Connaissant parfaitement la nature, certains d'entre eux sont peu enclins à organiser la chasse, comprenant parfois mal qu'il faille réglementer aujourd'hui ce qui ne l'était pas hier.

Jusqu'au lendemain de la dernière guerre, le problème de la chasse en France se posait en ses deux termes les plus simples : le chasseur, le gibier. Il existait certes entre eux une sorte d'équilibre naturel, dont on sentait bien confusément la fragilité, mais qui se maintenait tant bien que mal soit par les corrections de la nature, soit par une intervention pragmatique des pouvoirs publics à l'initiative des chasseurs.

Depuis ces dernières années, la situation n'est plus aussi simple et aussi stable : elle commande de prévoir et de diriger l'événement.

Accroissement constant du nombre des chasseurs et des performances des armes, diminution des populations de gibier et détérioration de leurs habitats naturels, remise en cause de la chasse elle-même dans l'utilisation de l'espace rural, telles sont, brutalement énumérées, les données d'un problème objectivement difficile.

En présence de ce contexte qui fait intervenir de multiples facteurs, la chasse devient, tant pour les chasseurs « eux-mêmes » que par ses incidences sur la vie sociale des « non chasseurs », une véritable affaire nationale qui impose une intervention de plus en plus importante.

Quels sont les objectifs de cette politique ?

Une politique cynégétique est faite d'un ensemble d'efforts complémentaires, c'est-à-dire inséparables.

Il faut tout d'abord favoriser le maintien et le développement de notre faune sauvage. C'est là le problème de base, car, faute de gibier, la chasse n'aurait bientôt plus qu'à disparaître.

Il faut surtout obtenir l'adhésion des chasseurs aux évolutions actuelles en développant la prise de conscience des problèmes qui se posent, et en favorisant l'éducation.

Il faut enfin rendre à la chasse les caractères fondamentaux qui peuvent seuls lui permettre de survivre :

— Celle d'un sport fondé sur la discipline de l'esprit et pas seulement du corps, et sur la connaissance approfondie des choses de la nature ;

— Celle d'un comportement individuel fondé sur une éthique nouvelle, exigeant le développement de la volonté et de l'effort, mais aussi l'absence de tout intérêt lucratif.

Il serait illusoire d'envisager le succès d'une telle politique sans la participation des chasseurs eux-mêmes.

Permettez-moi de souligner l'action efficace entreprise par les organisations cynégétiques, les fédérations départementales des chasseurs, les associations spécialisées qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la création de réserves et pour régler la chasse sur de solides considérations biologiques.

Le programme est en marche, et j'ai le souci de le voir aboutir.

Pour l'an prochain, j'envisage d'aller encore plus avant :

— Par la fixation de la liste des gibiers seuls autorisés à la chasse ;

— Par les restrictions apportées à la commercialisation des oiseaux (notamment les espèces migratrices) ;

— Par la généralisation du plan de chasse aux grands animaux ;

— Par la mise en place d'une organisation de la chasse basée essentiellement sur le contrôle des prélèvements.

Je crois utile de clarifier par ailleurs les périodes de chasse pour aboutir à des dates d'ouverture uniformes avoisinant le 15 septembre pour le sud de la France et le 1er octobre pour la partie nord. Serait-il aussi souhaitable — et possible — d'envisager un jour par semaine de suspension de chasse sur l'ensemble du territoire ? L'expérience mérite peut-être d'être tentée.

La faune sauvage et le gibier constituent en effet un capital trop précieux pour le gaspiller ou l'exploiter inconsidérément.

Tout peut être encore sauvé, mais il convient de ne pas perdre de temps si l'on veut maintenir une richesse qui ne demande qu'à prospérer, et qui constitue l'un des éléments essentiels de notre patrimoine.

Vers un contrôle renforcé des prélèvements sur les espèces

Un entretien avec M. Jean Servat, directeur de la protection de la nature

« L'an dernier, à cette époque, M. d'Ornano, ministre de l'environnement, expliquait dans nos colonnes pour quelles raisons il était souhaitable que la période d'ouverture générale de la chasse soit réduite. Qu'en est-il pour l'avenir ?

— Nous poursuivons cette année notre objectif : un retard de l'ouverture générale. Pour la chasse, la France se divise en deux grandes zones géographiques : une zone du Midi, où l'ouverture devrait intervenir vers le 15 septembre et nous y parvenons puisque cette année elle est fixée déjà au 11 septembre ; et une zone nord, où les chasseurs devraient attendre le 1er octobre pour partir en campagne. Cette année, l'ouverture dans ces régions interviendra le 24 septembre, ce qui nous rapproche des dates que nous considérons comme les meilleures.

» Nous avons par ailleurs reporté au 14 janvier les dates de clôture de la chasse, une compensation qui se justifie sans porter de préjudice aux espèces de gibier concernées. En ce qui concerne enfin le gibier d'eau, l'évolution est identique et s'oriente vers la diminution et même la suppression progressive de la chasse de printemps. Cette année, la clôture est encore fixée au 11 mars, mais il est envisagé pour la saison suivante d'interdire le tir après le 1er mars.

» Il reste un point de discussion à propos du pigeon ramier et de la palombe. L'effectif des populations est en sensible augmentation et conduit souvent à des dégâts aux cultures. Il n'y a pas de raison pour que l'on n'autorise pas son tir au-delà des dates arrêtées. Jusqu'au 11 mars, cet oiseau est normalement considéré comme gibier de chasse. Toutefois, à partir de cette date, si l'état des populations prouve que l'espèce est abondante et commet des dégâts, il faudra la considérer comme nuisible et autoriser son tir jusqu'au 31 mars, voire au-delà.

» Un arrêté national est actuellement en préparation pour définir les formalités d'autorisation. De même le sanglier, très abondant, est également porté sur la liste des animaux tirables hors des dates d'ouverture et depuis le 1er septembre jusqu'au 28 février. Ce droit de destruction ou d'élimination est accordé aux propriétaires et aux fermiers dont les terres auront subi des dégâts, et il est normal que les chasseurs appelés à indemniser ces dépenses puissent voir élargies les périodes de tir sur ces animaux.

Une claire définition

— Autoriser le tir de certaines espèces au-delà des dates d'ouverture n'entraîne-t-il pas une contradiction dans vos préoccupations ?

— Il faut évoluer de plus en plus vers une distinction et une claire définition de la chasse. La chasse ne concerne tout d'abord que des animaux considérés traditionnellement comme gibier et reconnus comme tels (une liste va d'ailleurs être publiée dans quelques semaines), mais la chasse impose également de la part du chasseur une éthique avec ses règles, comme dans tout sport. Ces deux volets ne peuvent pas être dissociés. Certaines espèces vivant sur des territoires de chasse posent aussi des problèmes particuliers dus essentiellement aux dégâts qu'elles font subir aux cultures et exigent des mesures particulières pour leur destruction ou leur élimination. Cela amènera une autre notion, celle de la régulation des populations, avec d'autres règles et d'autres préoccupations, indépendantes de celles qu'inspire la chasse. Il ne faut pas confondre les deux.

» Un cas est typique, celui du goéland. Ses effectifs sont en extraordinaire développement, souvent par le fait de l'homme, qui n'exerce plus de prédation sur les populations (récolte d'œufs...) et aussi par la présence d'une alimentation abondante, l'hiver, dans les dépôts d'ordures...

» La diminution de la population de cet oiseau, dont on sait de quels dégâts considérables il est responsable actuellement tant envers la faune qu'envers les établissements de mytiliculture, ne s'obtiendra pas en tirant des coups de fusil. D'autres méthodes sont plus efficaces. Je ne voudrais pas que la chasse recouvre des opérations de destruction d'oiseaux, et ce n'est pas aux chasseurs que revient l'obligation ou la responsabilité de détruire certaines espèces hors des périodes de chasse. Cette mission, qui s'appuie sur la notion de régulation, ne peut être confiée qu'à des scientifiques, à des gardes spécialisés ou aux lieutenants de louveterie.

» Pour le goéland, bien entendu, il ne sera pas porté sur la liste des espèces chassables, et l'élimination des populations excédentaires exigera le plus souvent des moyens qui ne sont pas ceux autorisés pour la chasse.

Le cas des étourneaux, dont on parle beaucoup actuellement, relève des mêmes préoccupations et des mêmes principes.

— Quelle a été l'influence d'une certaine opinion publique sur le comportement des chasseurs, notamment en ce qui concerne la façon dont ils ont admis certaines mesures de contrainte ?

— La campagne de l'opinion publique contre ce que nous appellerons les « mauvais chasseurs », assimilés à des « destructeurs », a été bénéfique. Elle a permis une évolution plus rapide des esprits. Elle a favorisé la prise de conscience de chacun en ce qui concerne ses droits et ses devoirs. Si la chasse ne veut pas être critiquée, il faut qu'elle soit défendable et que disparaisse, en particulier, l'image du chasseur qui tire sur n'importe quoi.

» Le chasseur doit dorénavant se reconnaître sous un aspect purement sportif, et la chasse doit apparaître comme une prédation raisonnée sur des espèces que tout le monde, scientifiques, protecteurs de la nature, s'accorde à reconnaître qu'elles ne sont pas menacées.

» La chasse, enfin, doit, en outre, imposer une discipline et des règles strictes, à chacun, sur la base dune éthique nouvelle.

— Voulez-vous dire que l'on s'oriente vers la notion de plan de chasse pour le petit gibier ?

— La chasse ne doit plus être organisée seulement sur des périodes de tir et sur des listes d'espèces chassables mais aussi sur l'importance des prélèvements que l'on peut effectuer sur les espèces. Pour les grands animaux, le principe est acquis depuis longtemps et les résultats sont parfaitement positifs : c'est le plan de chasse. Pour les grands animaux de forêts (cerfs, chevreuils) le système est presque généralisé. Pour le gibier de montagne, isard et même coq de bruyère ou grands tétras, l'opération est en cours d'expérimentation dans les Pyrénées. Avec l'A.N.C.G.E. (1), nous envisageons d'introduire également la notion de prélèvement en ce qui concerne le gibier d'eau ou de passage. Etant arrivés maintenant à définir les grandes périodes de chasse, nous nous attacherons dorénavant à définir les prélèvements raisonnables. Cela doit être désormais notre principal objectif pour aboutir enfin à une organisation rationnelle et logique de la chasse.

» Toute critique sérieuse tombera de ce fait et les accusations que l'on pourrait continuer de porter ne pourraient relever que de notions autres que scientifiques, ou ouvrir un débat philosophique qui dépasse la chasse et concernerait tout autant le sort des animaux domestiques d'élevage ou non. En réalité, l'évolution actuelle me paraît bonne et les principes qui l'inspirent forment le cadre dans lequel la chasse doit s'inscrire dans l'avenir. Les chasseurs d'ailleurs semblent l'avoir compris, et nous avons bon espoir d'aboutir. »

— La question se pose-t-elle également en ce qui concerne les tirs en enclos ?

— Cet autre aspect de la chasse, celui qui concerne le gibier appelé « artificiel », me préoccupe aussi : chasse en enclos et lâchages massifs de gibier d'élevage. Pour la chasse en enclos, deux choses sont à considérer. Il s'agit, d'abord, le plus souvent d'une activité commerciale qui, à ce titre, est loin de l'éthique que nous voulons instaurer. Elle entraîne d'autre part la multiplication des cloisonnements des territoires de chasse et cela est préjudiciable à la notion de *res nullius* qui définit le caractère du gibier en France. Le contrôle y est quasiment impossible. Le législateur a, certes, limité le tir des animaux en enclos au gibier à poil, *res propria*, à l'intérieur de limites matérialisées, mais comment vérifier que du gibier à plume de passage, par exemple, n'est pas également tiré si l'on ne donne pas les moyens de contrôle ?

Les inquiétudes des Alsaciens et des Lorrains

Les chasseurs d'Alsace et de Moselle s'inquiètent de la possibilité qu'auront de riches chasseurs étrangers d'enlever les prochaines adjudications. Si leurs forêts et leurs plaines sont tant convoitées, c'est qu'elles sont giboyeuses et que les chasseurs alsaciens et lorrains ont su gérer leurs territoires. Ne fera-t-on rien pour les aider ?

— Le cas de la chasse en Alsace et en Moselle est à l'ordre du jour. En effet, en 1979, il y aura le renouvellement des baux de chasse non seulement en forêts domaniales mais aussi sur les territoires communaux, territoires de moins de 25 hectares qui sont inclus dans les bans communaux. Il est à craindre que les prix de location augmentent dans des proportions considérables et qu'à ce titre, encore une fois, la chasse devienne uniquement une affaire financière. Il faut introduire soit une notion régionale : donner la priorité aux chasseurs locaux dans l'administration des territoires, soit introduire une notion technique, c'est-à-dire exiger des candidats aux adjudications une grande connaissance de la gestion d'un cheptel et d'un territoire. C'est ce que réclament les chasseurs alsaciens.

» Pour les forêts domaniales, cela impose la modification des dispositions législatives, car le code des domaines de l'Etat exige actuellement la mise en adjudication publique dans la vente de produits provenant de la propriété domaniale.

» Pour les chasses communales, les règles sont fixées par le cahier des charges. Après une réunion qui vient de se tenir à Paris sous la présidence de M. Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, il a été admis l'obligation pour les candidats aux adjudications de comprendre dans leurs rangs au moins 40 % de chasseurs locaux. Cette mesure ne constituerait pas une totale solution, mais diminuerait les risques de voir les territoires cynégétiques de ces régions passer entièrement entre les mains de chasseurs étrangers à ces départements. Les maires des communes sont réticents, car l'on sait quels avantages financiers sont en jeu (2).

» En tout état de cause, le droit de chasser ne doit pas dépendre uniquement des moyens financiers dont disposent les uns par rapport aux autres. Il est plus dans notre tradition d'ouvrir la chasse à tous ceux qui désirent la pratiquer, mais en accroissant leur sens des responsabilités, que de favoriser l'évolution vers la possibilité de chasser sans entrave par la seule puissance de l'argent. Historiquement, la France est sur ce point aussi coupée en deux. Le Sud, domaine de la « chasse banale » ouverte à tous dans l'esprit du droit romain, le Nord, domaine des chasses individuelles liées à un droit qui se loue ou qui s'achète. Les actions à entreprendre sont cependant les mêmes dans l'un ou l'autre cas et imposent à chacun organisation et discipline pour maintenir à la chasse toute sa valeur.

La directive de Bruxelles

— A Bruxelles, où l'on a discuté de la directive européenne sur la protection des oiseaux les chasseurs français ont été mis en accusation. Pourquoi, et quelle est votre position ?

— Le débat de Bruxelles sur la protection des oiseaux, fondamental dans son objectif, est parti sur une mauvaise direction. Il s'est agi en fait de promouvoir une série de mesures qui visaient essentiellement la chasse. En réalité, la conservation des oiseaux passe tout autant par la sauvegarde des habitats, par la limitation de certaines activités dans l'aménagement des terres, etc... qui mettent en péril encore plus les espèces que les coups de fusil des chasseurs. La délégation française a, dès le début, marqué son souci d'aborder les problèmes fondamentaux de cette protection, à savoir : les habitats, le contrôle de la chasse(et c'est ce que nous nous efforçons de mener à bien), la limitation de la commercialisation des oiseaux tués.

» Nos partenaires se sont bornés à réclamer l'interdiction de certains procédés de chasse, comme l'usage des pièges, de la glue, ou des filets. Certes, l'utilisation de tout procédé de capture en masse ou non sélectif doit être prohibée, mais il me paraît encore plus efficace d'établir un programme de préservation des habitats. L'assèchement de la Camargue porterait beaucoup plus de préjudice aux espèces que n'en porte la glue posée sur les branches d'un arbre. Chaque Etat doit faire dans ce domaine des efforts considérables et le ministre a marqué devant ses collègues l'importance que la France accorde à ces actions, en leur demandant d'approuver une *recommandation dans ce sens*.

» A l'heure actuelle, tous les participants à la réunion de Bruxelles se sont mis d'accord sur les grands principes de la protection des oiseaux d'Europe. En revanche, nous butons sur les annexes qui comprennent la liste des oiseaux protégés, la liste des oiseaux chassables, la liste des oiseaux commercialisables et la liste des procédés de chasse interdits. L'accord n'a pu se faire notamment sur la liste des oiseaux commercialisables. Dans les autres cas, des solutions de compromis ont été acquises.

» Pour la liste des oiseaux commercialisables, nous souhaitons uniquement l'inscription des espèces très abondantes ou renouvelables par des moyens artificiels (canard colvert, perdrix, faisan, etc.). Nos partenaires ont demandé dès le debut la possibilité de commercialiser plus de soixante espèces différentes. Pour notre part, nous en avions fixé une douzaine. Le compromis devrait se situer à vingt espèces environ mais il faut dire tout de même que certaines demandes sont *a priori* insoutenables.

» Nous resterons d'ailleurs fermes sur nos principes, car la situation est difficile. En effet, laisser commercialiser chez nos voisins des espèces que nous nous refusons à commercialiser chez nous, nous met en porte-à-faux vis-à-vis des chasseurs français et sape les efforts que nous avons entrepris depuis longtemps pour que la chasse demeure un sport et réponde à une éthique nouvelle dans laquelle est absent tout but lucratif. »

Propos recueillis par
CLAUDE LAMOTTE.

(1) Association nationale des chasseurs de gibier d'eau.

(2) Voir à ce sujet *le Monde* du 29 avril 1978.

Plaisirs de la table

Un planteur rue de Cadix

« ARRIVE qui plante », disait à propos de tout et de rien mon grand-père. Je ne sais si ce *Planteur* (2, rue de Cadix (15e), tél. 828-34-39) arrivera. Je le souhaite un peu. A vous de voir et d'en faire votre découverte de la rentrée...

C'est avant les vacances que je reçus — et bien d'autres avec moi — une « lettre-S.O.S. » de la patronne, Mme Laurens. Malgré un 14 sur toque rouge dans le guide que vous savez, la clientèle boudait.

J'y passai, un lundi matin, et, comme un garçon se trouvait sur le pas de la porte, lui demandai si la maison serait ouverte en août. Réponse négative. J'inscrivis donc de revenir en septembre sur mon carnet-pense-bête. Mais la dame eut vent de mon passage : elle me téléphona, me demandant de venir vite. Elle se désespérait ! Et puis, quelle malchance ! pour une fois qu'elle n'était pas là, par malencontreux hasard. Bref, si elle fermait en août, c'était pour permettre à son chef d'aller s'instruire mieux encore chez Guérard. Mais elle m'attendait...

D'abord de la présence !

Ce jeune cuisinier, Jacky Joubert, est passé par le *Mercure Galant* (et moi, en passant, je vous signale une fois de plus cette excellente maison — 15, rue des Petits-Champs (2e), tél. 742-82-98) et y a appris certainement l'art du feuilletage léger. Que diable apprendra-t-il chez Guérard, lui qui mitonne un fort sage gratin de moules sur julienne de poireaux et, hélas ! une salade de haricots verts, foie gras et écrevisses ? Passons...

Bref, je fus, un des derniers lundis de juillet, avec deux amis, planter ma fourchette au *Planteur*. La hure de saumon me régala ; le pâté de poisson, par contre, et comme tant d'autres, était d'une fadeur certaine ; la terrine de ris de veau aux girolles, bonne. Encore que l'appellation soit fausse, lesdites girolles ne faisant pas partie de la terrine mais étant, au nombre de quatre et minuscules, ajoutées inutilement à l'assiette. Le feuilleté de ris de veau remarquable ; l'aiguillette de canard (en fait, du magret) au cidre, honnête ; le filet de bœuf, sans intérêt (et à 50 francs !). Fromages médiocres. Un champagne nature (Mareuil) pas cher (49 francs), mais médiocre aussi. Le tout donnant une addition solide (environ 150 francs — dame, avec le fromage à 14 francs quand ils sont à 12 francs au *Métropole de Beaulieu* et au *Grand-Véfour !*).

Non, je ne vois pas l'intérêt qu'aura eu Jacky Joubert à aller chez Guérard. Bien plutôt ce serait d'ajouter à sa carte quelques plats plus simples, néanmoins originaux. Quant à Mme Laurens (qui n'était pas là non plus ce jour-là, elle dira que ce n'est pas de chance !), je souhaite qu'elle ait profité des vacances pour apprendre que le métier de restauratrice commence par de la présence.

Ce qui fait qu'aujourd'hui vous pourrez aller au *Planteur* l'encourager et vous régaler. Si elle est là !

LA REYNIÈRE.

● *Les conférences d'initiation à la dégustation des vins* de la *Revue du vin de France* reprennent (les mardis d'octobre et novembre). Tant pour les professionnels que pour les amateurs et avec M. André Vedel, inspecteur général de l'INAO. Renseignements 6, avenue du Coq (tél. 526-65-99).

Photo-cinéma

DU 15 AU 21 SEPTEMBRE A COLOGNE

« Photokina 78 » : Compacité, automatisme...

DU 15 au 21 septembre se tiendra à Cologne, en Allemagne, la Photokina 78, qui est la plus grande manifestation internationale des industries de la photo et du cinéma. Plus de mille exposants présenteront dans douze halls du vaste parc des foires de Cologne presque la totalité des produits et appareils fabriqués dans le monde, et en particulier, ceux qui ne seront commercialisés que l'année prochaine.

Les nouvelles tendances sont connues. Les appareils photo, 24 × 36 surtout, continuent de gagner en compacité, le recours à la microélectronique facilitant cette évolution. Les modèles totalement automatique domineront, chaque marque en présentant au moins un. De même, chaque fabricant a maintenant conçu des reflex recevant un petit moteur d'entraînement de la pellicule (fonctionnant généralement à une fréquence de déclenchement de 2 im/s). Parmi ceux qui seront montrés pour la première fois à Cologne figurent le Fujica ST 705 W, le Leica R3-Mot, le Praktica B 200, les Bauer RX-1 et RX-2, Bauer est un nouveau venu sur le marché de la photo, le groupe Robert Bosch dont est issue la marque ne s'étant intéressé jusqu'ici qu'au cinéma. Mais le plus remarquable est le Konica FS 1, premier reflex à intégrer un moteur au boîtier.

Le réglage automatique de la distance fera vraiment son entrée sur le marché à partir de cette Photokina. En juin dernier, le premier appareil de ce type, le Konica C 35 AF, était commercialisé en France. Le système conçu par Honneywell sous le nom de Visitronic repose sur un télémètre classique assurant la coïncidence de deux images lorsque la mise au point est parfaite. Cette coïncidence n'est plus recherchée comme sur un appareil traditionnel par l'opérateur tournant l'objectif, mais par un dispositif composé de deux cellules et d'un calculateur électronique miniaturisé. En appuyant sur le déclencheur, le photographe commande en même temps le déplacement de l'objectif. Ce mouvement est arrêté par le calculateur sur le réglage de distance déterminé par les cellules.

La distance par Sonar

Le système Visitronic se retrouvera à Cologne sur de nombreuses caméras super-8 où, cette fois, il est prévu pour régler automatiquement et en permanence l'objectif sur la distance à laquelle se trouve le sujet (Elmo 300 AF, Fujica 300 AF-S, Chinon Automatic, plusieurs modèles Sankyo, etc.). Le système Visitronic ne sera pas le seul utilisé pour assurer la mise au point automatique : Polaroïd présentera deux appareils pour la photo instantanée, le SX 70 Ultrasonic et le Sonar Autofocus 5000. La mise au point est réalisée par la mesure du temps mis par un train d'ondes ultrasoniques pour parcourir la distance appareil-sujet-appareil. Le système est dérivé du Sonar dont sont notamment équipés les sous-marins pour déterminer leur route sous l'eau.

En ce qui concerne les appareils photographiques, les systèmes à vis de fixation des objectifs semblent abandonnés au profit de la baïonnette. Mais, alors que chaque marque faisait appel à une baïonnette qui lui était propre, les nouveaux venus, notamment ceux qui produisaient les appareils à vis au pas de 42 millimètres, adoptent maintenant les mêmes caractéristiques (type K conçu par Pentax). C'est le cas de Ricoh, Cosina Carenz, du Praktica et de Bauer pour ses RX-1 et RX-2.

Dans le domaine des optiques, on pourra voir de cent cinquante à deux cents objectifs nouveaux, exposés essentiellement par des marques qui ne produisent pas d'appareils de prise de vues. Si la qualité de ces objectifs reste parfois très moyenne, leurs possibilités sont élargies : réduction de l'encombrement, augmentation de la luminosité, mise au point descendant à des distances de quelques centimètres, zooms dont la courte focale passe en position grand angulaire (caractéristique très rare il y a quelques années).

La transformation des émulsions photographiques, commencée il y a quelques année avec le lancement du Kodacolor II, puis des nouveaux Kodachrome et Ektachrome, se poursuit. Tous les fabricants auront désormais un film négatif en couleur (pour tirages sur papier) de 400 ASA. Agfa-Gevaert est la dernière grande marque à l'annoncer avec l'Agfacolor CNS 400. Kodak, d'autre part, proposera un nouvel Ektachrome de 400 ASA également, pouvant d'ailleurs être facilement traité pour 800 ou même 1 600 ASA (soit une sensibilité 60 fois plus élevée que celle du Kodachrome 25).

Double piste, instantané et vidéo

Dans le secteur du cinéma d'amateur, toutes les firmes annoncent des caméras et des projecteurs nouveaux. Le plus souvent, la dernière gamme d'une marque remplacera purement et simplement l'ancienne. L'effort portera principalement sur le matériel sonore super-8 : automatisation des réglages de l'enregistrement à la prise de vues et au montage sur projecteur. Dans ce dernier cas, la plupart des marques font maintenant appel aux deux pistes magnétiques du film (piste principale côté non perforé de la pellicule et piste secondaire côté perforé). Le recours à ces deux pistes permet la juxtaposition de deux enregistrements susceptibles d'être mélangés lorsqu'ils sont satisfaisants. Sur certains appareils, ils autorisent, en outre, le son stéréophonique.

Mais tout cela n'est pas vraiment nouveau et ne fait que confirmer une tendance apparue à la Photokina 76. Même si les matériels sonores super-8 doivent dominer très largement, cette année, à Cologne, l'intérêt de la Photokina 78, en matière de cinéma, se situera ailleurs : dans les techniques concurrentes du super-8. Ainsi, Polaroïd présentera pour la première fois au public la polavision, procédé de cinéma à développement instantané (voir *le Monde* du 26 novembre 1977). En même temps, la polavision sera commercialisée à l'échelle mondiale. Le prix d'un ensemble caméra-projecteur à écran incorporé sera inférieur à 4 000 francs en France.

D'autre part, pour la première fois, les techniques vidéo feront leur entrée à la Photokina. Le cinéma magnétique y tiendra une place spectaculaire, les grands constructeurs, y compris Kodak, admettent qu'il sera le cinéma d'amateur de demain. C.-H. Chandler, président de l'Eastman Kodak Company, précisait, il y a deux mois, qu'une filiale de la société, Spin Physics, avait agrandi ses installations de fabrications électrique et vidéo, qu'elle étudiait des lecteurs linéaires d'image afin d'ouvrir une fenêtre sur un aspect de la technologie électronique qui procurera à Kodak un élargissement de ses marchés. En termes voilés, C.-H. Chandler indiquait ainsi que Kodak travaillait sur un système de magnétoscope sans têtes magnétiques tournantes, capable donc d'être intégré à une caméra vidéo, comparable au système L.V.R. (Longitudinal Video Recording) de BASF (voir sur cette technique l'article précité, *le Monde* du 26 novembre 1977). Le L.V.R., précisément, est annoncé par le bureau de presse de la Photokina. Pour l'instant, toutefois, le magnétoscope et la caméra restent distincts.

Un autre constructeur, Bauer, exposera le système 1004, premier ensemble vidéo noir et blanc destiné aux amateurs. Il s'agit d'un matériel classique (têtes magnétiques tournantes, magnétoscope et caméra séparés) très miniaturisé (4 kilos pour le magnétoscope, 1,7 kilo pour la caméra), autorisant vingt-cinq minutes d'enregistrement. M. G. Haufler, responsable de la firme, qui a présenté ce nouvel ensemble en juillet, a précisé qu'il s'agissait, pour Bauer, de prendre place sur le marché du cinéma magnétique d'amateur. D'autres techniques sont à l'étude pour réduire le matériel vidéo aux dimensions d'une caméra super-8. Bauer a des accords avec BASF pour le développement du L.V.R. Est également à l'étude une caméra couleur mono-tube devant remplacer la caméra à trois tubes. M. G. Haufler considère que huit à dix ans sont encore nécessaires pour qu'un système vidéo couleur intégré à une caméra compacte et de prix modéré s'impose vraiment sur le marché grand public. Il rejoint ainsi l'opinion des grandes firmes d'électronique.

ROGER BELLONE.

Philatélie

N° 1551

FRANCE : « Réunion de la Franche-Comté ».

La « réunion de la Franche-Comté » à la France sera la huitième figurine postale parmi les « Commémoratives » de 1978 ; restera à émettre encore quatre pour compléter le programme. Vente générale le 25 septembre (59e/78). — Retrait probable le 6 avril 1979.

1,20 F, vert-noir, bleu et vert.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Michel Monvoisin. Tirage : 10 millions d'exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 23 et 24 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais Granvelle à Besançon. — Oblitération « P. J. ».

— Le 23 septembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Besançon R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

Bureaux temporaires

⊙ 78200 Mantes-la-Jolie, du 9 au 17 sept. — Foire commerciale. (Cachet petit format.)

⊙ 21000 Dijon (office du tourisme, place Darcy), les 9 et 10 septembre. — Trente-troisièmes Fêtes internationales de la vigne et Jeux d'automne.

⊙ 62110 Hénin-Beaumont (centre sportif Léo-Lagrange, rue de l'Abbaye), les 9 et 10 septembre. — Sixièmes Floralies.

⊙ 59190 Hazebrouck, du 9 au 11 septembre. — Trente-troisième Foire agricole.

⊙ 75015 Paris (Parc des expositions, palais sud, porte de Versailles), du 9 au 12 septembre. — Semaine internationale du cuir.

⊙ 85300 Challans (pl. Victor-Charbonnel), du 8 au 12 sept. — 250e anniversaire de la Foire des Minées.

⊙ 59400 Cambrai (jardin public), du 8 au 18 sept. — Treizième Festival européen de la bêtise.

⊙ 59610 Fourmies (mairie), le 10 septembre. — Cinquantenaire du Grand Prix de la ville.

⊙ 59100 Roubaix, du 15 au 18 septembre. — Vingt-septième Exposition d'arts ménagers.

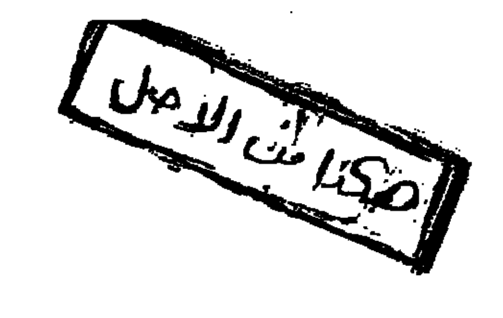
⊙ 54200 Toul-Rosières (base aérienne), le 17 septembre. — Journée « portes ouvertes ».

★ La Société d'encouragement aux métiers d'art, 23, rue La Boétie, 75008 Paris, nous communique que, à l'occasion de la mise en vente anticipée du timbre — voir notre chronique du 22 juillet, — elle proposera, pour 9 F, une plaquette dans laquelle une citation du président de la République sur les métiers d'art et une photo en couleurs d'un artisan au travail seront reproduites. Il y aura dix photos différentes.

ADALBERT VITALYOS.

★ Adresser toute correspondance concernant cette chronique à M. A. Vitalyos, « le Monde », 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

LISEZ LE MONDE DES PHILATÉLISTES



Jeux

échecs N° 778

APRÈS LE RETRAIT DU PSYCHOLOGUE

(dix-huitième partie du match, septembre 1978)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : V. KORTCHNOI
Défense Pirc.

1. é4	d6 (a)	33. ç4	b6
2. d4	Cf6	34. Tç3 !	h5
3. Cç3	g6	35. Rg3	h×g4
4. Cf3 (b)	Fg7	36. h×g4	Fé8
5. Fé2	0-0	37. ç5 !	b×ç5
6. 0-0	Fg4 (ç)	38. Cé4	C×é4
7. Fé3 (d)	Cç6 (é)	39. F×é4	Rf6
8. Dd3 (f)	é5	40. T×ç5	Rg5
9. d5 (g)	Cb4 (h)	41. Fd3 (s)	Tf7 (t)
10. Dd2	a5	42. Fé2	Th7
11. h3	Fd7 (i)	43. Ff3	Tf7
12. Fg5 (j)	Dé8	44. Tç4	Th7
13. Ch2 (k)	Rh8	45. Tb4	Té7
14. a3	Ca6	46. Rf2	Fd7
15. Fh6	F×h6	47. Rg3	Fé8
16. D×h6	Cg8 (l)	48. Rf2	Fd7
17. Dé3	f5	49. Ré3	é4 ! (u)
18. é×f5	F×f5 (m)	50. F×é4 (v)	R×g4
19. Ta-f1	Cf6	51. Rf2	Rg5
20. g4	Fd7	52. Fç2	Té5
21. f4 !	é×f4	53. F×a4	F×a4
22. D×f4 (n)	Cç5	54. T×a4	T×d5
23. Tçé1 ! (o)	Cf-é4	55. Ré3	Tb5
24. D[illegible]	Dé5	56. b4	Té5+ (w)
25. C×é4	C×é4	57. Rd4	Rf4
26. F[illegible]	Cg5 (p)	58. Ta8	g5
27. D×é5	d×é5 (q)	59. Tç8	Té4+
28. [illegible]2	T×f1+	60. Rd5	Té5+
29. [illegible]×f1	Té8	61. Rç6	g4
30. [illegible]d2 (r)	a4	62. T×ç7	g3
31. [illegible]é3	Rg7	63. Rb6	g2
32. [illegible]f2	Té7	64. Tç1	Rf3.
			Nulle (x).

NOTES

a) Selon certains commentateurs, le choix de la « défense Pirc » par le challenger prouverait son état d'esprit combatif..., après avoir réussi à faire reculer le psychologue de l'équipe soviétique au dernier rang des spectateurs. Au tournoi de Leningrad de 1973, Kortchnoï avait expérimenté cette défense contre Karpov pendant dix-huit coups avant de conclure une nullité rapide. Il faut noter que Karpov a souvent joué avec les Blancs, ces dernières années, contre la Pirc.

b) D'autres systèmes sont 4. f4 (« attaque autrichienne ») ; 4. Fg5 (variante Byrne) ; 4. Fé2, Fg7 ; 5. h4 (attaque latérale) ; 4. Fç4 (système Holmov). Quant à la suite 4. Cf3, Fg7 ; 5. Fé2, elle constitue le système classique.

c) A ce stade, les Noirs ont à leur disposition de nombreuses possibilités, 6..., ç6 ; 6..., Cb-d7 ; 6..., Cç6 ; 6..., a6 ; 6..., b6 ; 6..., ç5 et 6..., é5. La suite 6..., Fg4 dont l'objectif est d'exercer une pression sur la case d4 via Cç6 et é5 a été longuement analysée par le principal assistant de Kortchnoï, Raymond Keene.

d) La réponse habituelle de Spassky et de Karpov. D'autres idées sont 7. Té1 ou 7. h3 ou 7. Fg5.

é) On retrouve souvent cette suite, de préférence à 7..., Cb-d7 et à 7..., Cf-d7, et notamment dans une partie Karpov-Keene (Moscou, 1977). Il s'agit d'une suite assez populaire, très goûtée de Keene (Hort-Keene, 1975), (Quinones-Keene, 1974) et analysée dans des matches importants (Karpov-Timman, 1976), (Geller-Olafsson, 1975), (Geller-Timman, 1977).

f) Une nouveauté qui dut surprendre les Noirs, lesquels n'avaient certainement songé qu'à la réponse 8. Dd2, é5 ; 9. d5, Cé7 ; 10. Ta-d1.

g) Après 9. d×é5, d×é5 ; 10. Ta-d1, Dç8 les Blancs n'ont rien obtenu.

h) Kortchnoï renonce à la continuation usuelle 9..., Cé7 ; 10. Ta-d1, Rh8 ou Fd7, préférant profiter de la présence de la Dd3 pour remettre en jeu ultérieurement son C-D en ç5 via a6. Est-ce indispensable ?

i) Ou 11..., Fxf3 ; 12. Fxf3, Cd7 ; 13. Fé2, f5 ; 14. f4.

j) A considérer est aussi 12. Cé1 suivi de 13. a3 et de 14. Cd3. Le coup du texte prive les Noirs pour le moment de la réaction Ch5 et f5.

k) Libère le pion f.

l) Si 16..., Cç5 ; 17. Dh4 menaçant f4.

m) Après 18..., gxf5 ; 19. f4! les Blancs prennent l'avantage mais à la prise 18..., Fxf5 abandonne la case stratégique é4.

n) Sans craindre la découverte 22..., Cxd5? à cause de 23. Dxf8+.

o) Menaçant 24. Fd3 et 25. Dd4.

p) Après 26..., Cg3 ; 27. Dxé5, dxé5 ; 28. Tf2 le C noir resterait en difficulté.

q) Et non 27..., Cxh3+ ; 28. Rg2, Cf4+ ; 29. Dxf4.

r) Léger avantage de position aux Blancs.

s) Ajournement de la partie. Les pions noirs ç7 et a4 sont faibles mais le gain n'est pas encore perceptible.

t) Si 41..., é4? ; 42. d6+!.

u) Cherchant la nulle par répétition de coups, mais Karpov menace maintenant 50. Té4 et 51. Fd1.

v) Et non 50. Txé4?, Txé4+ ; 51. Fxé4, Fxg4.

w) Et non 56..., ç5? ; 57. Ta5.

x) A rien ne sert 65. a4, Tg5 ; 66. a5, g1=D ; 67. Txg1, Txg1 ; 68. a6, Ré4 ; 69. a7, Ta1 ; 70. Rb7, Rd5 ; 71. a8=D, Txa8 ; 72. Rxa8, Rç6 ni 70. b5, Rd5 ; 71. Rb7, Rç5 ; 72. b6, Rb5 ; 73. Rç7, Ta6.

SOLUTION DU PROBLEME No 777

A. AKERBLOM (1957)

(Blancs : Rf7, Dd8, Tb5, Fh1, Cç5. Noirs : Ré5, Dg2, Tf3, Ff1 et h8, Pd2, d3, é6, f4, g5, h3. Mat en trois coups.)

1. Db6 ! menace ; 2. Cb7+, Ré4 ; 3. Cd6 mat.

1..., Df2 ; 2. C×d3++, Ré4 ; 3. C×f2 mat.

1..., Tf2 ; 2. C×é6+, Ré4 ; 3. C×g5 mat.

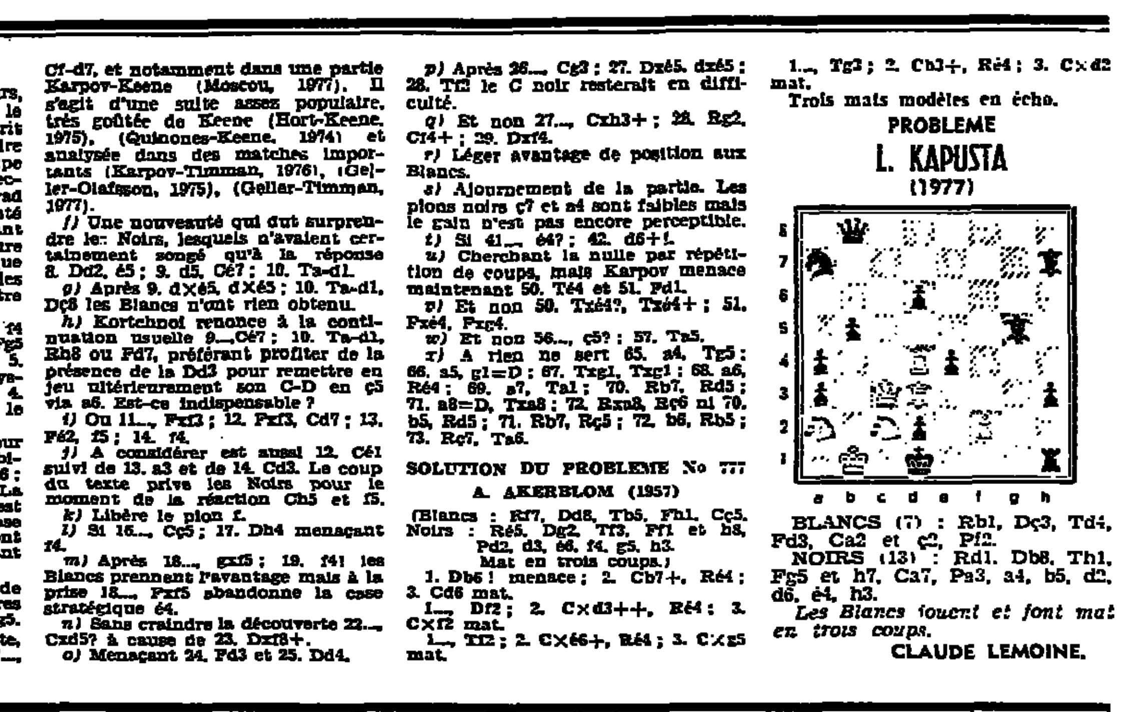
1..., Tg2 ; 2. Cb3+, Ré4 ; 3. C×d2 mat.

Trois mats modèles en écho.

PROBLEME

L. KAPUSTA

(1977)



BLANCS (7) : Rb1, Dç3, Td4, Fd3, Ca2 et ç2, Pf2.

NOIRS (13) : Rd1, Db8, Th1, Fg5 et h7, Ca7, Pa3, a4, b5, d2, d6, é4, h3.

Les Blancs jouent et font mat en trois coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 775

LE TROPHÉE DE ROSENBLUM

En mémoire à Julius Rosenblum, qui a été président de la Fédération mondiale, un championnat par équipes de quatre a été ouvert à tous les participants des Olympiades de La Nouvelle-Orléans.

Battus au début par les Français, les Polonais avaient remporté le tournoi de repêchage et, après toute une série de victoires, ils rencontrèrent les Brésiliens dans une finale de 64 donnes qu'ils gagnèrent.

Nord : ♠ 6 3 2 ♥ D 5 ♦ A R D 7 ♣ D 9 5 4

Ouest : ♠ A V 10 ♥ R V ♦ V 10 5 3 ♣ V 10 8 7

Est : ♠ 8 5 4 ♥ A 10 9 8 6 4 ♦ 9 6 2 ♣ 6

Sud : ♠ R D 9 7 ♥ 7 3 2 ♦ 8 4 ♣ A R 3 2

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cintra	Maciesz.	Branco	Polec
—	1 ♦	1 ♥ !	1 ♠
1 SA	passe	2 ♥	3 ♣
passe	passe	passe	

Cintra, en Ouest, entama le roi de cœur et rejoua le valet de cœur pour l'as d'Est, qui contre-attaqua le 8 de pique. Ouest prit le roi de Sud avec l'as et rejoua le valet de pique. Sud fit la dame, puis il tira l'as et le roi de trèfle, mais Est défaussa un cœur. *Comment Polec, en Sud, a-t-il gagné* TROIS TREFLES *contre toute défense et quelle était l'autre façon de gagner le contrat ?*

Réponse :

Avec deux cœurs et l'as de pique, le déclarant a encore deux autres levées à perdre : un autre pique et forcément un atout. Comment éviter la perte de ce second pique ? Polec a utilisé le « Coup en passant » : il a tiré la dame de trèfle, puis l'as, le roi et la dame de carreau, sur laquelle il a défaussé un pique. Il a ensuite coupé le dernier carreau du mort avec son dernier atout et il a joué son dernier cœur :

Nord : ♠ 6 ♣ 9 — Ouest : ♠ V ♣ V — Sud : ♠ 9 ♥ 7

Sur le 7 de cœur, Ouest ne peut empêcher le mort de faire *le 9 de trèfle* bien qu'il ait un atout maître et le valet de trèfle maître.

Une autre ligne de jeu permet de faire neuf levées à cartes ouvertes : après avoir pris le retour à pique avec le roi, le déclarant tire as, roi et dame de carreau, puis dame, roi et as de trèfle, et enfin son dernier cœur :

Nord : ♠ 6 ♦ 7 ♣ 9 — Ouest : ♠ 10 ♦ V ♣ V — Sud : ♠ 9 ♥ 7 ♣ 3

Avec trois cartes maîtresses, dont un atout maître, Ouest ne peut faire qu'une levée ! En effet, s'il défausse le 10 de pique (ou le valet de carreau), le mort coupe le 7 de cœur et joue le 6 de pique (ou le 7 de carreau), qui est devenu maître...

A l'autre table, en salle ouverte, les enchères avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Frenkiel	Chagas	Wilkosz	Assump.
—	1 ♦	passe	1 ♠
passe	1 SA	passe	3 SA...

Est entama le 10 de cœur et la défense fit six cœurs et l'as de pique...

LE BOOMERANG DE SULLIVAN

Ce problème, composé par l'Australien Sullivan et l'Anglais Crouch, a été appelé le Boomerang car les premières manœuvres vous ramènent au point de départ.

Quand il a été publié en Angleterre, puis en France, il n'y a pas eu plus de cent réponses exactes, et le fameux problémiste Darwen lui a attribué la force « 4 » sur un maximum de « 7 ».

Nord : ♠ A 3 2 ♥ R V 10 ♦ 9 6 3 ♣ D 10 7 4

Ouest : ♠ D V 9 ♥ D 8 7 6 5 ♦ R 8 4 ♣ V 6

Est : ♠ 8 7 6 5 ♥ A 9 4 3 2 ♦ 5 ♣ R 9 5

Sud : ♠ R 10 4 ♥ — ♦ A D V 10 7 2 ♣ A 8 3 2

Ouest entame la dame de pique et Sud réussit le contrat de CINQ CARREAUX contre toute défense.

Note sur les enchères :

Pour arriver à « 5 ♦ », les enchères les plus simples pourraient être les suivantes :

Sud	*Nord*
1 ♦	1 SA
2 ♣	3 ♣
4 ♦	5 ♦

Sur « 3 ♣ », Sud peut dire « 3 ♠ », sur lesquels Nord déclarera « 3 SA »...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 41

CHAMPIONNAT DE PARTIE LIBRE

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

SCRABBLE-CLUB DE DIEPPE.
Tél. : (35) 84-24-53.
13 janvier 1978

Le championnat de France de partie libre, ouvert à tous, débutera à partir du 15 octobre, date limite des inscriptions. Les scrabbleurs intéressés doivent s'adresser non pas à la F.F.Sc., mais au comité régional dont ils dépendent géographiquement. Voici la liste des comités et des départements qu'ils couvrent. PARIS : M. Soussans, 430, av. D. - Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95) ; ALSACE : M. Wegner, 5, rue Firn, 67000 Strasbourg (67, 68) ; AQUITAINE - NORD : M. Raspillière, Club P.L.M., hôtel Aquitania, 33000 Bordeaux (33, 47, 16, 17, 82, 31-Nord) ; AQUITAINE-SUD : M. Sireude, 12, rue de l'Estagnas, 64200 Biarritz (40, 64, 65, 32, 31-Sud) ; BRETAGNE-LOIRE : Mme Chabot, 32, rue du Moulin-les-Couët, 44340 Bouguenais (44, 49, 85, 37, 79, 22, 29, 35, 56, 53) ; CHAMPAGNE : M. Rennesson, 12, rue du Dauphiné, 51100 Reims (08, 10, 51, 52, 77) ; COTE D'AZUR : Cdt Maupin, 41, rue V.-Hugo, 06110 Le Cannet (06, 83, 04-Est, 20) ; DAUPHINE : M. Laïk, 25, rue Station-Ponsard, 38100 Grenoble (01-Est, 05, 38 sauf Vienne, 73, 74).

FLANDRES : M. Humbertclaude, 185, rue du Canada, 59240 Dunkerque (59, 62, 80, 02) ; LANGUEDOC : M. Diniakos, 27, rue de la Souleiado, 30230 Caissargues (13, 26, 84, 30, 34, 11, 66, 48, 04-Ouest, 09, 81) ; LIMOUSIN : M. Dumet, 1, allée de la Marne, 87100 Limoges (19, 23, 87, 24, 86, 03, 58 46, 36, 18, 12, 15, 63) ; LORRAINE : docteur Keipinger 5, rue Victor-Hugo, 57600 Forbach (54, 55, 57, 88) ; LYONNAIS : M. Lambret (Scrabble), 12, cours de Verdun, 69002 Lyon (42, 69, 01-Ouest, 71, 43, 07, Vienne et environs) ; NORMANDIE : M. Dancel, 48, avenue Jean-Jaurès, 76200 Dieppe (14, 27, 61, 76, 50, 60) ; VAL DE LOIRE : Mme Nioche, 9, rue Santin, 54100 Saint-Pryve - Saint-Mesmin (28, 45, 41, 89, 72) ; FRANCHE-COMTE : FFSc, 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris (90, 70, 25, 39, 21).

Les participants enverront au comité leur adresse, leur numéro de téléphone et un chèque de 40 F. Le nombre de finalistes régionaux qualifiés pour la finale nationale (lieu et date à fixer) dépendra du nombre d'inscrits. Les comités s'efforceront de donner à chacun sa chance, soit en exemptant de 1 tour les troisièmes séries et de 2 tours les premières et deuxièmes séries, soit en organisant des poules de qualification. Tous les qualifiés aux finales régionales et à la finale nationale recevront un prix en nature.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	NCABARM			
2	N+BOUANA	CAMBRA	H 4	28
3	U+TRGIAI	CABANON	4 H	22
4	TWPQVUO	RUGIRAIT (a)	8 H	80
5	WTV+OEID	QUIPO (b)	N 6	32
6	WI+EEERI	DEVOT	10 D	29
7	IIE+LOEP	WEBER	J 2	38
8	IE+RESHI	DEPOLI	D 10	20
9	—NOEMRLI	HERSE	O 1	40
10	JESIPDI	LIMONIER (c)	15 C	77
11	J+LECAEE	DEIFIES (d)	E 5	48
12	AECE+SNA	JALE (e)	I 3	43
13	AVLZIRN	ARENACES (f)	L 7	70
14	L+FNLESI	RAVINEZ	13 G	48
15	—SEEHLTT	FELAIS	11 I	33
16	SELTT+TX	EH	F 5	29
17	TTTL+AUN	SEXE	2 L	26
18	TATLN+TX	ZUT	M 13	14
19	LET+TMUO	NAT(I)F	8 A	21
20	MULOT+SD	JETE	3 I	16
21	MULOT+?K	DEDALES	5 E	24
22	MULOT+YU	T(E)K	15 M	33
23	TUMUL+UG	GOYE	J 8	34
24	GUTLU	MU	14 H	13
25	GULU décomposé.	SUT	14 L	8
26		GO	F 14	7
27		PU	9 N	6
		LU	7 B	8
			TOTAL	847

NOTES

a) INTRIGUAL, N 3, 63 ; MUGIRAIT, 6 H, 68 ; BRIGUAIT, 7 H, 63 ; b) ou QUIPU, cordelettes incas servant à calculer et à transmettre des messages ; c) citronnier ou cheval ; LIMONIERE, voiture pour ce même cheval ; d) JASE, I 3, 43 ; e) jatte ou baquet ; JACEE, K 11, 38 ; f) adj., de la consistance du sable.

Résultats non communiqués.

PENTASCRABBLE N° 41

de Didier Clerc (Grenoble)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

EEELSSU - CEHORTU - AEILRTT - AAEFINT - EIMNRUW.

Solution proposée : plus de 490 points.

Solution du problème n° 40 : APPATES, H 2, 78 - SKIAIENT, 6 A, 89 - RODASSES, A 2, 83 - NAHAIKAS (ou NAGAIKAS, fouet de cuir des cavaliers cosaques), B 1, 108 - ENDYM(I)ON (jacinthe des bois), 1 A, 368. Total : 726 points.

● TOURNOI HOMOLOGABLE au P.L.M. Saint-Jacques, le 16 septembre, à 15 heures, et le 17, à 14 heures et 18 heures.

● FESTIVAL DE VITTEL (Club Méditerranée), du 24 septembre au 1er octobre. Week-end du 29 sept. - 1er oct., tournoi en simple et en double. Tél. : 266-52-52.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Solutions des grilles du week-end

ANA-CROISÉS N° 9

Horizontalement

1. ALTAMES (LAMAISTE, MALTAISE). — 2. AGRANDI (GARDIAN). — 3. PUPILLE. — 4. ANOXIES. — 5. INADAPTE (EPANDAIT). — 6. ATTIFER (FRETAIT, FRETTAI). — 7. ELEMENT. — 8. VATICINES (INACTIVES). — 9. ECROUTE (ECOUTER, ECOUPTE). — 10. AGRARIEN (AGRAINER, GRAINERA, RANGERAI). — 11. PERCALE (REPLACE, CAPELER). — 12. PRECEDE (DEPECER). — 13. LAUREATS (AUSTRALE). — 14. AGERATUM (MAUGREAT).

Verticalement

15. LIGATURA (LARGUAIT). — 16. LOUANGEA (ANALOGUE). — 17. VARAPPE. — 18. TEINDRE (DENTIER, DETENIR). — 19. TERCERA (CRATERE, ECARTER, RECREAT, RETERCA, RETRACE). — 20. MELOPEE. — 21. CREPELU. — 22. GRANITE (GANTIER, AGIRENT, GRATINE, GRENAIT, INGERAT, INGRATE, INTEGRA, REGNAIT). — 23. SERREES. — 24. INEXPIE. — 25. AMIRAUTE (MATERIAU, RAMEUTAI). — 26. LISERER (LIERRES, IRREELS). — 27. RAMEUTER (RETAMEUR).

MOTS CROISÉS N° 9

Horizontalement

I. Chiromancienne. — II. Aucuba; Postaux. — III. BIT; EGL; Lei; M.P. — IV. Alumines; Roder. — V. Résumés; Galère. — VI. Nette; Népos. — VII. Tunisiens; Mats. — VIII. Ilet; Secouerai. — IX. EPR; Déstrant. — X. Revenu; Mention. — XI. Editorialistes.

Verticalement

1. Cabaretière. — 2. Huilé; Ulped. — 3. Ictus; Neroi. — 4. Ru; Munit; Et. — 5. Obeimes; Duo. — 6. Magnétiseur. — 7. Lestées. — 8. Np; Enctma. — 9. Col; Sorel. — 10. Iseran; Uani. — 11. Etiolement. — 12. Na; Départit. — 13. Numérota; Oe. — 14. Expressions.

Hippisme

PARI SUR UN BÉBÉ

LA gloire hippique est souvent posthume. Edmond Blanc, jadis, ne fit qu'entrevoir Ksar ; *Léon Volterra se mourait quand* Phil Drake *gagna le Derby d'Epsom ; C.-W. Engelhard ne vit pas* Nijinsky *dans ses plus foudroyants entrechats ; Jean Gabin avait disparu quand son* Le Jarrier *ceignit les lauriers d'Auteuil.*

Tout laisse supposer que le phénomène va se renouveler : nous avons vu, dimanche, probablement un grand cheval, élevé par un propriétaire mort l'hiver passé : Constantin Goulandris.

Grand, Polynikis, *l'est d'abord par la taille. De fait,* Polynikis *rappelle — sous une robe baie au lieu d'être alezane — le champion du milieu des années 60. Il est pourtant d'une tout autre origine : le vieux* Shantung, *naturalisé anglais, voilà quinze ans, et* Pallakis, *une jument chez qui s'allient les sangs de* Pétition *et de* Mahmoud, *et qui avait déjà donné deux assez bons produits :* Pale Ale *et* Pale Silk.

Le géant est timide, encore bête : il voulut retourner vers les écuries quand, sortant de la cour de celles-ci, il découvrit les gradins garnis de spectateurs. Pendant la course, son jockey sentit qu'il appréhendait le contact avec les autres poulains, ce qui l'incita à le laisser se détacher bien avant le point initialement fixé. Mais quelle action, quelles foulées quand, précisément, Paquet, redoutant quelque mouvement de crainte, lui rendit la main ! Certes, ce prix de Fontenoy était réservé aux « inédits », et on ne peut élever trop haut le piédestal. Mais il devait y avoir dans ce lot des poulains de qualité. Un détail à cet égard révélateur : l'entraîneur Paus avait une telle confiance en Plash, *qui termine à une bonne longueur et demie de* Polynikis, *que sa cote était tombée à 9 contre 4, au départ. Tant pis pour les risques : nous jouons gagnant, pour la campagne classique de 1979, le grand bébé timide.*

Dans *l'immédiat, le principal gagnant du jour a été l'anglais* Homing. *En remportant le prix du Rond-Point en 1 min. 35 sec. 60 centièmes, il a battu d'un dixième de seconde le record des 1 600 mètres de Longchamp. La tactique de son jockey, Willie Carson, pourtant toute simple — la tête et la corde, — l'a beaucoup aidé. Quand les autres, derrière, ont cessé de finasser, il était trop tard. C'est la seconde fois, en moins d'un mois, qu'un jockey anglais vient gagner de cette façon une course de groupe chez nous, le premier ayant été Baxter, en selle sur* Crimson Beau, *dans le prix de la Côte normande. On dit que les jockeys anglais ont décidé de bousculer l'habitude des nôtres, qui consiste à commencer les parcours pianissimo et à ne demander un véritable effort aux chevaux que dans les 200 derniers mètres. Grand bien nous fasse, car cette tactique lénifiante, qui a faussé la sélection depuis un quart de siècle et a hissé au rang de champion des chevaux seulement brillants, a joué un rôle important dans la baisse de qualité de nos chevaux à l'échelle mondiale.*

Le côté pesage est souvent aussi fascinant que le côté piste. Les courses — où les sentiments et les attitudes sont exacerbés par une vie en vase clos et par des intérêts financiers d'ailleurs totalement déraisonnables — sont un extraordinaire théâtre humain. Pièce de la semaine : les retrouvailles de l'entraîneur François Mathet et du jockey Yves Saint-Martin. Le second est arrivé chez le premier à l'âge de quatorze ans, en 1956. François Mathet, qui, à l'époque, n'avait pas d'enfant, l'a modelé, comme un fils, faisant de lui, course après course, un des meilleurs jockeys du monde. Vers 1970, l'âge d'homme étant arrivé, Saint-Martin est parti, avec éclat, se liant par contrat d'abord à l'écurie Wildenstein puis au propriétaire arabe Mahmoud Fustok.

Ils se retrouveront en 1979 : l'Aga Khan, dont les chevaux sont entraînés par Mathet, vient de s'attacher Saint-Martin.

« Je retourne chez Napoléon », aurait dit Saint-Martin. A quoi Mathet aurait rétorqué, en écho quasi douloureux : « Revoici *le petit génie. »*

Mais, au fond, qu'importe les oppositions de caractère quand les talents se conjuguent. Le Coran doit bien contenir quelque chose de ce genre. Et l'Aga Khan le connaît bien...

LOUIS DÉNIEL.

Le Monde

culture

Lettres

La rentrée de Graham Green

(Suite de la première page.)

Mais Greene n'est pas Le Carré. Rien à voir. Son agent double est humain, trop humain. Peut-être le plus vrai, le plus naturel, le plus crédible, le plus accompli de ses héros. Et très peu héroïque, bien sûr. Il s'appelle Castle. Anglais bon teint, sans visage (comme tous les personnages importants de Greene), il a soixante-deux ans. Il est fatigué, heureux, aussi, à sa façon (« Ne me demande pas pourquoi, Sarah. Dès qu'on parle du bonheur, il s'envole ! »). Depuis sept ans, il « trahit » (« Trahir, c'est pour la presse. Disons qu'il a choisi plutôt une autre... loyauté ») par compassion, reconnaissance, amour.

Castle s'est découvert en Afrique du Sud (l'Afrique, encore et toujours présente chez l'écrivain, mais cette fois dans ce qu'elle a de plus répugnant : le fanatisme de Prétoria). Il s'est révolté contre le racisme blanc, contre les ennemis de la femme qu'il aime, qu'il rapatrie et qu'il épouse : une Noire (personnage flamboyant, comme souvent les femmes dans l'œuvre de Greene). Castle, par amour, s'est naturalisé noir. Castle, par reconnaissance envers l'ami communiste qui a fait sortir Sarah clandestinement d'Afrique du Sud, passe des renseignements (il est employé au MI 6) aux gens d'en face. Les Russes. Des renseignements sur l'Afrique du Sud.

Castle mène une vie routinière entre un bureau insipide et la grande banlieue londonienne. Son vrai secret, c'est son amour pour sa femme. C'est l'intimité et l'adoration conjugales, délicieuses comme ces grands châles de cachemire dans lesquels on s'enroule, à la fraîche... Quelque chose comme ce « bonheur de l'âge » qu'il lui est arrivé d'apercevoir sur des visages inconnus, un bonheur pudique, celui, par exemple, d'être allongé, la nuit, épaule contre épaule, à l'heure des bilans calmes...

Admirables pages de Greene ! Economes, parfaites, qui disent tout. Castle, vous l'avez compris, ne trahit rien ni personne puisque son seul pays, son seul peuple, c'est sa femme.

La compassion et la solitude

L'ennui, c'est que la fuite au sein du MI 6 sera soupçonnée, et découverte. Non sans bavures : les chefs anglais de Castle conçoivent l'espionnage comme un art ou comme un jeu d'échecs et leurs brillantes et cyniques dispositions d'amoureux du jeu pour le jeu ne les mettent pas à l'abri des erreurs. Ils sacrifieront un innocent, le partenaire de bureau de Castle, un charmant jeune homme dont le seul tort a été de cacher une déception amoureuse sous trop de désinvolture. L'étau, cependant, se resserre. La chasse à l'homme est inévitable : Castle doit passer à l'Est. Non qu'il y tienne tant. Mais c'est ainsi.

Castle n'a pas trouvé de réponses aux grandes questions. Pas plus que Greene. Plus on avance, plus on nuance, c'est vrai. Plus on avance, moins on sait, moins on veut, moins on cherche. La foi religieuse ? Avec l'âge, elle semble bien « insensée ». Comme l'auteur qui avoue « croire... de temps en temps », Castle finit par se dire qu'il n'a jamais été qu' « un demi-croyant ». La foi politique ? Laquelle ? Le communisme ? Voyez « Staline, la Hongrie, la Tchécoslovaquie ». Castle finirait presque par envier les inconditionnels, ceux qui ont survécu à « Staline comme les catholiques romains aux Borgia ». La démocratie ? Voyez « Hambourg, Dresde, Hiroshima ». Guère plus convaincant...

Alors ? Qu'est-ce qui reste ? L'amour, la reconnaissance, l'amitié. Le retour à la terre natale, aussi (le village de Castle porte le même nom que celui où est né l'auteur). La joie des promenades à l'automne sur les landes communales, là où les ronciers n'ont pas encore complètement enseveli les souvenirs d'enfance, ces tranchées que creusèrent en 1914-1918, pour s'y entraîner, des étudiants zélés...

Et la compassion. Si distincte chez Greene de la pitié, si proche, chez lui, de l'humanité. « J'absoudrai toujours ceux que j'aime bien », dit Castle. Dommage qu'on ne le lui rende pas ! Ni veule, ni lâche, ni fort, ni faible, Castle est riche de ce facteur humain qui le détermine et le protège finalement de la vraie damnation : la solitude absolue.

Il a à ses trousses un personnage très symbolique, un colonel rigoriste, un de ces justes dans la lignée du Scobie du « Fond du problème », incapable, lui, de sacrifier au bonheur personnel, incapable de compromis, incapable d'absolution, et qui se retrouve, au bout du compte, complètement seul. A la façon dont Greene décrit la tristesse, la détresse du colonel en question, on se demande si la leçon du livre est tout entière contenue dans le « caractère » (comme disent les Anglais) de Castle... Qui sait si Greene n'éprouve pas pour le colonel une tendresse, comme une tentation, comme la nostalgie d'un autre destin, d'un autre chemin possible, plus dépouillé mais plus inhumain ?

Oui, qui sait ? Mais c'est justement le propre des livres puissants comme celui-ci que de nous aider à mieux mesurer la somme de nos incertitudes, même si elles ne sont pas tout à fait celles de l'auteur...

FRANÇOISE WAGENER.

★ LE FACTEUR HUMAIN, de Graham Greene, traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. Laffont. 408 p., 55 F.

Festivals

A Besançon

De théâtres en sanctuaires

Des hasards heureux font, cette année, de Besançon une rencontre d'anniversaires. Et d'abord celui du festival lui-même, né il y a trente ans, deux mois après celui d'Aix. Si sa vocation n'était pas de connaître l'éclat propre aux représentations d'opéra, il s'est maintenu, lui, sans défaillances ni éclipses, à la même hauteur. Et puis, cent-cinquantenaire de Schubert ; tricentenaire de Vivaldi, qui coïncide avec celui de la réunion de la Franche-Comté à la France ; enfin, un centenaire moins historique, mais le dernier que Besançon eût pu oublier : celui d'Émile Vuillermoz, qui, en instituant le concours international des chefs d'orchestre, apporta au festival sa célèbre « spécialité ».

Le concert inaugural fut donc inauguré lui-même par la remise rituelle de la baguette au lauréat de l'an dernier, Tomas Koutnik, qui dirigea avec une sensibilité toute romantique l'ouverture d'Euryanthe. Concert d'une belle richesse où, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, Alain Lombard donna, entre Mozart et Stravinsky, une interprétation particulièrement remarquable du Bacchus et Ariane de Roussel. Dès le lendemain commençaient les éliminatoires du concours où se mesurent trente-cinq concurrents — dont deux femmes — de dix-neuf pays, du Brésil à l'Iran. Déjà s'y décelaient des promesses.

Besançon est un festival généreux : il prodigue jusqu'à trois concerts le même jour. La beauté des églises comtoises est une invitation à la musique spirituelle : la cathédrale Saint-Jean appelait la Passion selon saint Jean, avec la qualité d'exécution que devait lui donner l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne dirigé par Michel Corboz. Et le lendemain matin, à vingt lieues de là, dans l'abbaye de Montbenoît, une restitution fervente et savante par les soins de Denise Launay : celle de la Messe à sept voix, de Bouzignac, œuvre demeurée manuscrite, dont la pureté simple (elle est contemporaine du concile de Trente) marque bien l'aube de la musique française du XVIIe siècle.

Avec la très belle célébration de Schubert par le Melos Quartet de Stuttgart, on revenait au profane ; mais à demi seulement, puisque l'audition des quatuors pour cordes s'est partagée d'un jour à l'autre entre l'église de Pesmes et Saint-Bénigne de Pontarlier, où elle trouvait pour couronnement la Jeune Fille et la Mort, au pied de la chaire blonde, grand morceau de sculpture baroque, dans la lumière des vitraux de Manessier. Le soir, c'est l'église d'Ornans qu'on avait offerte à la Camerata de Boston pour son concert de musique ancienne, d'un charmant éclectisme puisqu'y voisinaient le grégorien, les psaumes de Goudimel et Si le coqu... de Janequin. La Camerata de Boston nous a fait l'émouvante surprise de rapprocher des romances du folklore médiéval de leur descendance naturelle, spontanée : des chansons du Québec d'hier et d'aujourd'hui. L'humour des musiciens et de leur commentaire faisait un contraste, somme toute pictural, avec le nom d'Ornans et le lieu même du célèbre Enterrement, avec le ciel tragique et les noirs sulfureux de Courbet.

C'est désormais l'originalité exemplaire du Festival de Besançon que d'être celui de la province entière. Voyage musical dans l'espace, parmi montagnes et forêts, de théâtres en sanctuaires, de bourgs et villes en lieux romantiquement solitaires.

YVES FLORENNE.

Rock

La mort du Keith Moon et la survie des Who

Keith Moon, le batteur du groupe rock The Who, est mort jeudi à Londres. Il était âgé de trente et un ans. Le porte-parole du groupe a démenti les rumeurs selon lesquelles le musicien aurait succombé à une trop forte absorption de drogue.

Keith Moon n'était pas l'homme-orchestre d'un des groupes qui ont le plus marqué l'aventure rock. Peter Townshend, guitariste et compositeur, jouait ce rôle tandis que Roger Daltrey était le chanteur poussé ces dernières années vers le vedettariat individuel et que John Entwistle, le bassiste, était peut-être le musicien le plus accompli et un auteur de textes subtils. Mais Keith Moon, par sa personnalité, un humour un peu fou, de grandes qualités de batteur, n'en avait pas moins contribué à la personnalité d'un groupe dont l'image publique était liée à une liberté agressive, provocante, une sensibilité très fine et une sorte de distanciation dans le défoulement, dans le désarroi.

Le groupe s'était formé en 1965 et avait vite connu le succès avec *My generation*, « *l'histoire d'un individu qui veut s'élever contre le système d'éducation inefficace qui existe de nos jours. Mais il n'y parvient pas parce qu'il bégaie* » (1), avec d'autres titres comme *Substitute*, avec des rythmes durs, une violence scénique poussée au paroxysme, avec une volonté d'autodestruction qui amenait les musiciens à briser leurs instruments, pour casser les rituels du concert. Plus tard, avec *Tommy*, abusivement appelé « opéra-rock » par « besoin promotionnel », et qui était en fait un poème baroque, fou, virulent, les Who, qui avaient été autrefois des « mods », autrement dit les « punks » du début des années 60, se racontaient et imaginaient n'avoir pas rencontré la musique et être restés fils de prolétaires anglais sans présent.

∴

Dès ses débuts, le groupe avait connu des heurts, des conflits, des déchirures, des séparations provisoires. Ces dernières années, chaque membre des Who semblait être parti vers des aventures propres (enregistrement d'albums solo ou, pour Roger Daltrey, tournage de films comme « superstar »). Et le rock, qui en vingt ans a fait une énorme consommation de groupes, — ce qui pousse parfois à s'interroger sur les possibilités d'aventure collective dans cette musique — paraissait avoir perdu un des groupes les plus prestigieux de son histoire. Puis, le mois dernier à Londres — cette semaine en France — les Who publiaient leur premier album depuis trois ans — *Who are you* (2), — où, tout en retrouvant une manière explosive d'être et de jouer, ils offraient un de leurs disques les plus élaborés, les plus riches musicalement, comme une sorte d'aboutissement, un travail parfait de la maturité.

La mort de Keith Moon, parce que celui-ci était d'abord l'un des quatre, remet en question la survie du groupe. groupe.

CLAUDE FLÉOUTER.

(1) Déclaration de Peter Townshend (« les Who », Albin Michel Ed.).
(2) 33 tours Polydor 2490-147.

Cinéma

« CRIS DE FEMMES », de Jules Dassin

Sous le signe du théâtre et de la passion criminelle, c'est un beau sujet romanesque que la rencontre de ces deux femmes, si totalement étrangères l'une à l'autre, et dont les destins vont pourtant se croiser et partiellement se confondre.

Narcissique, intransigeante, hypersensible, la première de ces femmes est une comédienne que le cinéma a rendue célèbre. De retour dans sa ville natale, Athènes, elle s'apprête à jouer sur scène la *Médée* d'Euripide. La seconde — une Américaine — vient d'être condamnée pour infanticide. Trompée par un mari qu'elle adorait, elle s'est vengée de lui en tuant leurs trois enfants. Les journalistes l'ont surnommée la « nouvelle Médée ».

Ce sont les rapports entre les deux Médées, celle de la tragédie et celle du fait divers, qui constituent l'essentiel du récit. Rapports que faussent d'abord leur caractère publicitaire, mais qui peu à peu se transforment en une amitié fraternelle au terme de laquelle, par une sorte d'osmose, la tragédienne en arrive à s'identifier à la criminelle.

Cris de femmes séduit par sa richesse thématique. Tout en nous proposant une « lecture » résolument moderne et féministe de la pièce d'Euripide, Jules Dassin aborde les problèmes de la création artistique et éclaire à sa manière le « paradoxe du comédien ». En effet, tandis que, dans sa cellule, l'infanticide attend d'un Dieu qu'elle ne cesse d'implorer le pardon de son crime, le spectacle de *Médée* s'élabore et prend forme sous nos yeux. Spectacle qui, pour sa principale interprète, devient l'image transcendée d'une réalité qu'elle s'est en quelque sorte appropriée.

On retrouve dans ce film le style puissant et généreux de l'auteur. Dassin n'a jamais craint l'excès et la démesure. Certaines scènes de *Cris de femmes* font frémir. D'autres, plus simplement, nous bouleversent par leur intensité dramatique... Au rôle, visiblement écrit pour elle, de la « star », Mélina Mercouri apporte sa fougue, sa véhémence, une impudeur qui frise parfois l'exhibitionnisme. Elle irrite et subjugue. A cette ardeur solaire s'oppose le beau visage de noyée et le jeu constamment maîtrisé d'Ellen Burstyn. Le désespoir, proche de la folie, de Médée, c'est elle qui nous le fait ressentir. Par ses cris et son délire mystique, mais plus encore peut-être par ses regards et ses silences.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

TAPISSERIES ÉCOSSAISES AU CHATEAU DE CASTENET

Il y a cent ans, R. L. Stevenson à cheval sur sa mule Modestine notait, en plein cœur des Cévennes, le paysage qui s'étendait à ses pieds : « *Devant moi s'ouvrait une vallée peu profonde et, derrière elle, se dressait la chaîne du mont Lozère, parsemée de bois dont les pentes étaient très escarpées, mais qui formait sur l'horizon une ligne droite et triste. Il y avait à peine trace de culture, sauf vers le Bleymard où la grande route blanche de Villefort à Mende traversait une suite de prairies plantées de peupliers pointus. Çà et là résonnaient les clochettes des troupeaux.* »

Le souvenir de Stevenson Humour britannique

R. L. Stevenson vit encore dans ce paysage qui n'a pas fondamentalement changé. Dans le cadre des manifestations du centième anniversaire du *Voyage avec un âne à travers les Cévennes*, sur cette même route de Villefort à Mende, le château de Castanet, à l'occasion de son exposition annuelle, abrite, sur l'initiative de sa propriétaire, Mme Hélène Gibert, une exposition de tapisseries écossaises contemporaines. Elles viennent tout droit d'Edimbourg, très exactement du Tapestry Department du College of Arts, auquel se sont joints des artistes travaillant dans leur propre atelier.

Ainsi l'exposition va d'œuvres fraîches, images de l'adolescence, à l'équilibre rigoureux des artistes confirmés, et de miniatures à des tapisseries plus larges et plus élaborées.

Le rouge éclatant de *Frontière de l'espace*, de Sax Shaw, vieux maître tapissier, jeune d'inspiration, tranche avec les camaïeux blancs et gris des élèves de l'école édimbourgeoise. C'est l'œuvre la plus ancienne (1967). La majorité des autres se concentrent dans les années 1977 et 1978.

Une œuvre curieuse, mi-laine, mi-raffia, allie un humour très britannique à la fraîcheur poétique : *Picnic* qui part de la nappe, monte vers l'herbe en raffia coloré, grimpe à l'arbre et atteint la rivière, dans une succession de perspectives très primitives où les divers plans se mêlent sans se confondre. Des fleurs dans l'herbe et des guêpes sur la nappe égayent ce paysage champêtre.

Une autre se déploie en quatre éléments qui sont autant de jeux de matières et de lumières autour de quatre corps couchés, vus en négatif et en positif.

La prédominance des compositions abstraites montre l'attrait qu'elles exercent sur les jeunes mais aussi que la laine se plie volontiers aux inventions de formes et de couleurs.

ROGER BECRIAUX.

★ Jusqu'au 15 septembre ; tous les jours de 10 heures à 19 heures.

Architecture

CORRESPONDANCE

L'avenir incertain de Le Corbusier

A la suite de l'article d'André Fermigier, « La divine surprise » (le Monde du 3 août 1978), consacré aux promotions architecturales du guide Michelin, plusieurs lecteurs nous ont écrit pour nous signaler des omissions qui leur paraissent particulièrement regrettables. Nous ne pouvons que leur conseiller de s'adresser directement aux rédacteur du guide rouge, qu'ils parviendront peut-être à attendrir.

Au sujet du couvent de la Tourette, le prieur de la communauté dominicaine, qui occupe l'édifice construit en 1957-1959 par Le Corbusier, nous a adressé une lettre dont nous extrayons les passages suivants.

Ce couvent de Le Corbusier est depuis de nombreuses années inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il y a quatre ans, le ministère des beaux-arts avait demandé si nous acceptions qu'il soit classé. Nous avons répondu immédiatement que nous y étions favorables. Mais, depuis, les choses ont traîné, et au printemps dernier j'ai reçu une lettre de la direction des monuments historiques au ministère de l'environnement. Il m'y était indiqué que, lors d'une récente réunion, la commission responsable avait rejeté le classement du couvent de la Tourette. J'ai essayé, mais en vain, de demander quelques explications...

[Si peu croyable que puisse paraître une telle nouvelle, elle est parfaitement exacte. Dans sa séance du 29 décembre 1976, la commission supérieure des monuments historiques a refusé de classer le couvent de la Tourette, le rapporteur (un architecte de la maison) déclarant qu'il y avait là une « recherche intéressante », mais que l'édifice était « trop récent » et que sa « réalisation technique laissait à désirer ». Quant au représentant de l'Eglise, il intervint pour dire que l'architecture du couvent ne pouvait « inspirer un sentiment religieux ».

On croit rêver. Sans parler même de la géniale éloquence des chapelles, de l'autel du Saint-Sacrement, des « canons de lumière », de l'intelligence avec laquelle Le Corbusier a résolu le problème de la vie communautaire, il n'y a sans doute pas d'édifice qui paraisse plus œcuménique et post-conciliaire, plus favorable non seulement à toutes les formes que peut prendre le sentiment religieux, mais à la réflexion, à la vie intérieure, au dialogue avec l'exigence morale que chacun porte en soi. L'intégration au site est exemplaire et, sur le plan de l'histoire de l'architecture, l'influence du couvent de la Tourette a été considérable : tous les édifices construits à partir du haut vers le bas, toutes les pyramides renversées que l'on voit aujourd'hui un peu partout dans le monde sont venues de là. L'austérité, la rigueur cistercienne du couvent de la Tourette peuvent rebuter les amateurs de bel canto : il n'en est pas moins, avec Ronchamp, la plus grande pensée d'architecture religieuse qui se soit exprimée en Europe depuis la fin de l'âge baroque.

Certes, le classement implique pour le service des monuments historiques des obligations financières qui peuvent se révéler très lourdes. Mais la Tourette ! Et Le Corbusier, que la France a si peu généreusement traité ! S'il est un édifice que l'Etat a le devoir absolu, le devoir artistique et le devoir moral de prendre en charge, c'est bien celui-là. — A. F.]

SPORTS

TENNIS

A FLUSHING-MEADOW

Les revanches de Wimbledon 1977

Comme au tournoi de Wimbledon 1977, les demi-finales du championnat open des Etats-Unis opposeront, samedi 9 septembre, à Flushing-Meadow, l'Américain Jimmy Connors à son compatriote John McEnroe et le Suédois Bjorn Borg à l'Américain Vitas Gerulaitis.

Il ne reste plus que deux Américains, Vitas Gerulaitis, puis, éventuellement, le vainqueur du match Connors - McEnroe, pour faire chuter Bjorn Borg, déjà vainqueur des championnats internationaux de France et de Grande-Bretagne, sur le chemin du grand chelem. Après des débuts sans problèmes, le Suédois a connu quelques difficultés, jeudi 7 septembre, pour éliminer le Mexicain Raul Ramirez en quart de finale (6-7, 6-4, 6-4, 6-0). Long à se régler, Borg a dû laisser le premier set à son adversaire après avoir perdu trois fois son service. Même s'il s'est un peu ressaisi par la suite, il a néanmoins accumulé un nombre inhabituel de fautes — trente-cinq sur son revers et six doubles fautes au service — et n'est pas apparu imbattable.

A l'opposé, les Américains, plus habitués à la surface synthétique de leur nouveau centre national de tennis, ont fait forte impression en quart de finale. Malgré leurs services canons, les deux révélations du tournoi, le Sud-Africain Johan Kriek et le champion universitaire américain Butch Walts, ont été sévèrement battus par le tennis beaucoup plus complet de Gerulaitis, vainqueur 6-2, 6-1, 6-2 en une heure et demie de jeu, et de McEnroe, gagnant 6-1, 6-2, 7-6, en une heure et cinquante minutes.

Plus impressionnant encore, compte tenu de l'opposition, Jimmy Connors a disputé son meilleur match du tournoi en surclassant son compatriote Brian Gottfried 6-2, 7-6, 6-1 en deux heures et douze minutes de jeu dans un stade archi-comble. C'est la dixième victoire consécutive de Connors sur Gottfried depuis 1973.

Logiquement, Jimmy Connors devrait passer en demi-finale l'obstacle que représente McEnroe qu'il a toujours battu, les trois fois où les deux joueurs ont été opposés. Pour assister à la revanche de la dernière finale de Wimbledon, il faudrait alors que Borg élimine son grand ami Vitas Gerulaitis. Les deux hommes n'ont plus de secret l'un pour l'autre — du moins sur un court de tennis, — puisqu'ils ont préparé ensemble ce championnat open des Etats-Unis huit jours dans la luxueuse propriété de l'Américain à Kings-Point, dans le Long-Island.

BIBLIOGRAPHIE

« DICTIONNAIRE GRUSS DE MARINE »

Son apparition remonte à quelque vingt-cinq ans. Depuis lors le dictionnaire de marine de Robert Gruss est un classique. Cette nouvelle édition fait apparaître des progrès utiles en dehors même de l'élargissement dû à l'évolution des techniques. Les mots définis sont accompagnés de leur traduction en anglais. Des illustrations, dues à Léon Haffner et à Roger Chapelet, éclairent certaines rubriques.

La fréquentation de l'ouvrage permet de corriger des erreurs répandues : *périple* ne doit pas s'appliquer à un voyage terrestre ; *mappemonde* désigne une carte plane et non pas un globe terrestre. Pourtant ce lexique précis et précieux ne réserve pas une place très généreuse à la plaisance. On peut s'étonner par exemple de ne pas y trouver un mot aussi approprié que *établir* (une voilure).

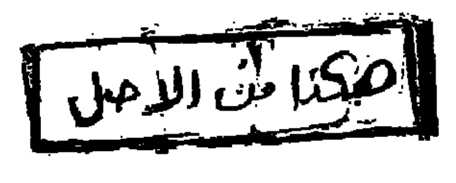
★ *Editions maritimes et d'outre-mer*, 360 pages, relié, illustré, 120 F.

● VOILE. — Le prototype Edel-2 *Decagone*, barré par G. Devillard, a remporté la troisième régate de la Micro Cup 78 organisé à Deauville. Le classement général est le suivant : 1. *Babalthazar*, 88 points ; 2. *Decagone*, 86 points ; 3. *Kibbel*, 84,5 points.

JEUX OLYMPIQUES. — *Après avoir pris connaissance des nouvelles propositions faites par Los Angeles, le bureau exécutif international olympique a recommandé la candidature de la ville américaine pour les Jeux de 1984.*







SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 8 septembre

théâtres

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino (mime).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : J. Benguigui — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Patate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : S. Llado.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Soliloques ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Jumelles. — II, 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Théâtr' en poudre ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre ; 23 h. : Grugru.
Dix-Heures, 21 h. : les Etoiles.
Fanal, 20 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. : Vos gueules, on s' marre.
Le Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 15 : J.-C. Monteils.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : Ça sent l'printemps.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Vieille Grille, I, 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : Cécile Ricard.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Siegel, clavecin, et P. Gabard, violoncelle (Bach) ; 21 h. : J.-C. Dalzon, flûte ; A. Bartelloni, mezzo-soprano, et P. Grapeloup-Saliceti, piano (Mozart, Alain, Baubet-Gony, Roussel, Gaubert, Ibert, Sciortino, Groblez).

En banlieue

Bièvres, Complexe sportif, 20 h. 30 : Duos de guitare P. Maldonado-R. Aussel et M. Ruchmann-G. Verba.
Sceaux, orangerie du château, 20 h. 45, Hommage à la musique française : H. Szering, violon ; P. Doreau, piano ; R. Salles, violoncelle, et le Quatuor Loewenguth (Franck, Fauré, Chausson).

Festival estival

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (Schubert, Liszt, Beethoven, Hasquenoph).

La danse

Palais des arts, 20 h. 30 : Kol Aviv, chants et danses d'Israël.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Benny Waters.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Monama ; 18 h. 30 : Sugar Blue's Band ; 22 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Guest et Synchro Rythmic, jazz antillais.
Palais des arts, 18 h. 30 : Chemin blanc, country music.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Groupe Air ; 22 h. : Jacques Thollot et Daunik Lazro.

Les chansonniers

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl, M. Ichac et J.-J. Languepin ; 18 h. 30 : Quand la terre s'entrouvrira, d'A. Marton ; 20 h. 30 : Les soucoupes volantes attaquent, de F. Sears ; 22 h. 30 : Gamma People, de J. Gilling.
Beaubourg, 15 h., En souvenir de Charles Boyer : la Bataille, de N. Farkas ; 17 h., Hommage à King Vidor : la Furie du désir ; 20 h., Hommage à Rainer Werner Fassbinder : Film inédit (présenté par l'auteur).

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
UN CANDIDAT AU POIL (A.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) jusqu'à jeu. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CONVOI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SPECTACLES

DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., **), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'à jeu. ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) jusqu'à jeu. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de vendredi : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80)...
JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-83-11) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MERCREDI APRES-MIDI (A., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MERDIER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Gaumont-sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-13) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
RÊVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Parnassien, 14e (329-83-11), jusqu'au jeudi.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), jusqu'au jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les films nouveaux

L'EMPIRE DE LA PASSION, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Balzac, 8e (359-52-70).

CRIS DE FEMMES, film américain de Jules Dassin (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Théâtre de la cité internationale, lun. 21 h.
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) 19 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES DAMNES (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v. o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
ICI ET AILLEURS (Fr.) : Action République, 11e, 18 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PARIS VU PAR... (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TROMPE-L'ŒIL (Fr.-Belg.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), le Parnassien, 14e (329-83-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORSAIRE ROUGE (A., v.f.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), mer., sam.
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.f.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), ven., mar.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), matinée.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MAMA ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), jusqu'à jeu., à partir de ven : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), dim., mar.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à partir de 18 h.
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), mer., lun.
UN ETE 42 (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : le Parnassien, 14e (329-83-11).
LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Hôtel du Nord.
FILMS OUBLIES DES GRANDS METTEURS EN SCENE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : la Comtesse de Hongkong.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : A travers le miroir.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99). — I : 12 h. 30 (sf dim) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : Robert et Robert.
MARILYN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 13 h. 15, 20 h. 15 : Marilyn ; 16 h. 15 : Niagara ; 18 h. 30 : la Rivière sans retour ; 23 h. : les Misfits.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30 : Docteur Folamour ; 19 h. : Nos plus belles années ; 22 h. 30 : (V., S. + 24 h.) : Phantom of the Paradise.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Anges aux figures sales. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Une femme dangereuse.
J. FORD (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : le Convoi des braves.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Groupe.
COMEDIE MUSICALE AMERICAINE (v. o.), Mac - Mahon, 17e (380-24-81) : L'amiral mène la danse.
CARLOS SAURA (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Chasse.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Mon oncle.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. 13 h. 10 : Frankenstein Junior ; 15 h. : la Flûte enchantée ; 17 h. 30 : le Miroir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam., 23 h. 30 : The Song remains the Same. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : Panique à Needle-Park ; 16 h. 20 : Qui a tué le chat ? ; 18 h. 15 : Cabaret ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; vend., sam., 24 h. : l'Ile du docteur Moreau.
CHATELET - VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14), I. 14 h. : Jour de fête ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 (vend., sam. + 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 15 : le Droit du plus fort. — II, 14 h. 10 (+ sam. 24 h.) : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 10 : Citizen Kane ; 20 h. 15 : Providence ; 22 h. (+ vend., 24 h.) : Aguirre, la colère de Dieu.
STUDIO GALANDE (v. o.), 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Satyricon ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. 10 : les Fraises sauvages ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; vend., sam. + 24 h. : Répulsion.



RADIO-TÉLÉVISION

Entretien avec Jean Farran

« R.T.L. utile »

Six nouveaux journaux seront très bientôt diffusés sur R.T.L. au cours de la tranche matinale « 6 à 9 » (5 h. 30-9 h. 15). D'une durée de trois à quatre minutes chacun, ces flashes supplémentaires seront essentiellement consacrés à l'information pratique. Ils devraient être animés par Léon Zitrone si celui-ci peut concilier ses obligations à TF 1 et cette tâche dans laquelle Michel Le Blanc l'assistera. Jean Farran, directeur de la station, explique ci-dessous pourquoi, selon lui, il est dans la mission de R.T.L. d'assumer cette fonction de service auprès du public, et donne quelques précisions sur ce que sera la rentrée. Aucun grand changement n'affecte la grille des programmes habituels. Jean-Marie Cavada, qui était le rédacteur en chef aux informations de cette station, n'est pas remplacé après son départ pour FR 3. Alain Krauss, Yves Roger et Daniel Alberici présenteront donc alternativement les actualités matinales. C'est Philippe Alexandre qui, à partir du 11 septembre, interrogera chaque jour un personnalité liée directement à des événements importants.

« Mme Léon est la femme qui tient le café d'à côté, *dit Jean Farran*. Chez nous, c'est un gag de répéter à propos de tel ou tel sujet : « Est-ce que » ça intéresse Mme Léon ? » Au-delà de la plaisanterie, cette petite phrase n'est pas anodine : j'ai toujours cherché à savoir comment notre station pourrait répondre le plus et le mieux possible à la demande du grand public populaire, le sien. Nos auditeurs n'appartiennent même pas à la petite bourgeoisie : ils sont ceux qui regardent en masse la télévision, ceux que l'on rencontre aux heures de pointe dans les couloirs du métro ou les trains de banlieue.

» Il ne s'agit pas de satisfaire des goûts discutables, mais de coïncider avec ce qui intéresse le public, parce que ça lui est utile. En un mot, il faut répondre à ce qui touche les neuf à dix millions de personnes qui, chaque jour, nous écoutent et que ne passionnent pas forcément les événements survenus en Iran ou en Ouganda. Ces auditeurs-là ne se soucient souvent que peu de la structure du budget de la France ou des conférences sur le désarmement.

» Je n'établis pas là de hiérarchie démagogique entre l'information noble et celle prétendument vulgaire. Il faut faire connaître aux gens ce qui n'entre pas dans leur univers ordinaire, mais le journalisme a aussi pour première mission d'aider à la vie quotidienne, de fournir des renseignements pratiques. Au dix-neuvième siècle, on aurait dit charité ; la radio que j'évoque est une radio de « service » capable d'assister aussi bien les personnes âgées que les femmes seules ou ceux qui ont simplement du mal à se retrouver dans le dédale des administrations, ce labyrinthe impersonnel de la bureaucratie.

» Déjà, il y a deux ans, j'avais mis au point la formule « R.T.L. et vous ». Ces émissions, à en juger par le courrier reçu, ont suscité un vif intérêt, mais, peu à peu, elles se sont dégradées, comme bloquées par l'indifférence de certains journalistes. Car les journalistes rêvent de grands reportages dans des pays lointains alors qu'on peut souvent effectuer sur place le reportage important en écoutant les préoccupations des non-privilégiés, d'argent ou de culture.

» On confond trop l'accessoire et l'essentiel, on fait beaucoup de bruit autour de l'augmentation du prix du pain qui, s'il a valeur de symbole, ne grève pas le budget des Français ; on omet, en revanche, de leur préciser leur droit à la Sécurité sociale, les nouvelles réglementations entrées en application ou décidées au conseil des ministres. Si j'ai pensé à Léon Zitrone pour animer ces émissions, c'est que sa personnalité même, le fait que les gens l'aiment peuvent magnifier ce type de journalisme.

» Ce n'est pas tant la vedette de télévision qui est invitée que le professionnel méticuleux, soucieux du détail, scrupuleux. Son émission de l'après-midi « Appelez, on est là » est supprimée puisqu'elle recouvre le même genre de sujet. En un mot, la vie quotidienne. Répondre aux questions moins posées par la voie des médias exige tout un travail qui peut se faire en se renseignant dans les ministères, ou chez des avocats ou des syndicalistes.

» Ces émissions seront pré-enregistrées la veille, afin d'être reliées à l'actualité. Elles constituent, à mes yeux, le point fort de la rentrée, la nouveauté que je m'attacherai à défendre.

— Comment expliquez-vous le départ de Jean-Marie Cavada ?

— Nous nous y attendions. Il a hésité des mois à accepter les propositions de FR 3. Il a choisi entre venir ici chaque jour à 5 h. 30 du matin préparer le journal et être le numéro trois adjoint à la direction d'une chaîne de télévision. Nous regrettons son punch, comme la qualité de sa voix. Il est très difficile de trouver, pour la radio, des gens qui possèdent à la fois des qualités de fond et de forme, qui sont amènes et prudents. Ces paramètres sont rarement réunis dans une même personne. Nul n'est irremplaçable.

» Nous tentons ici de satisfaire à l'objectivité, d'établir un équilibre, une balance, pour notre public, également partagé entre la droite et la gauche. Ceux qui travaillent dans la maison le savent en arrivant. Nous ne nous réclamons d'aucun bord : il est déplorable qu'une radio ait un ton politique. Les jugements ne m'importent que s'ils ont valeur de témoignage, ou s'ils relèvent d'une compétence. On n'a pas le droit de déporter l'information, on a seulement celui de se rendre utile.

» L'ensemble des programmes, au-delà du secteur de l'information stricte, est d'ailleurs conçu dans ce même souci de faire apprendre... Et si des animateurs comme Ménie Grégoire, Anne-Marie Peysson, Philippe Bouvard ou Max Meynier font bien leur travail autour de certains sujets définis chaque semaine, c'est qu'ils savent donner à l'auditeur l'impression de surprendre des choses. Le trou de la serrure captive. Tout ça, ce sont des cours du soir, assurés avec gentillesse... »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et *Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., répondent à la déclaration du gouvernement sur l'emploi, sur A 2, à 20 h. 15.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

— *Le baron Empain* est l'invité du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., participe au Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

FR 3 : TROIS NOMINATIONS

● M. Claude Contamine, président-directeur général de FR 3, a annoncé les nominations de M. Francis Anguera comme chargé de mission à l'inspection générale de FR 3, de M. André Lhomme comme conseiller technique à la direction générale, chargé des liaisons avec les directions régionales, et de M. Yves Desjacques comme chef du service central d'information et d'échanges. MM. Anguera, Lhomme et Desjacques étaient respectivement directeurs régionaux à Toulouse, à Rennes et à Limoges (*le Monde* du 31 août).

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : La plus vieille épave du monde à Chypre et Entre ciel et terre ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 45, Les chemins de la renommée.

Arthur Conte raconte l'histoire de Trujillo, président — et dictateur — de la République Dominicaine de 1930 à 1961.

20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Miam miam, ou le dîner d'affaires, de J. Deval, mise en scène J. Le Poulain, réal. P. Sabbagh. Avec J. Le Poulain, R. Clermont, A. Mottet, J. Jehanneuf, etc.

Lucien Betz est un brasseur d'affaires, un « self made man », vulgaire et féodal, qui s'est fait une coquetterie de son manque de manières et de culture. Un petit matin de juin, il reçoit la visite de deux personnages étranges venus lui faire une proposition susceptible de changer son destin.

22 h. 25, Variétés : Découvertes.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (avec Sylvie Vartan, Joe Dassin, Patrick Juvet) ; 20 h., Journal ; 20 h. 15, Droit de réponse.

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., répliquent à la déclaration de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation (même heure, même chaîne, mercredi 6 septembre).

20 h. 30, Feuilleton : Bergeval et fils.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes. (Bons et mauvais élèves ?).

Avec MM. P. Boumard (Un conseil de classe très ordinaire) ; *P. Debray-Ritzen* (Lettre ouverte aux parents des petits écoliers) ; *J. Repusseau* (Bons et mauvais élèves) ; *St. Ehrlich (coauteur, avec G. Bramand du Boucheron et Agnès Florin, du livre* le Développement des connaissances lexicales à l'école primaire).

22 h. 30, Journal.

22 h. 35, Ciné-club, FILM : FEUX DU MUSIC-HALL, d'A. Lattuada et F. Fellini (1950), avec P. de Filippo, C. del Poggio, J. Kitzmiller, G. Masina, F. Lulli, F. Valeri, C. Romano (v.o. sous-titrée. N.).

Un petit monde pitoyable et dérisoire vu par le réalisme documentaire et critique de Lattuada. Fellini n'a travaillé qu'au scénario.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Jeune Chambre économique française ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Avis de recherche. Réal. P. Legall.

Qui sont les disparus ? Des morts sans cadavre, des vivants en fuite... Deux journalistes ont travaillé sur certains cas, se sont attardés sur quelques histoires.

21 h. 30, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes (une femme, une famille).

Kao Chou-lan à l'usine, à la cantine et à la crèche, parle du mariage, de l'amour, de l'éducation des enfants et de la lutte des femmes, et les ouvriers parlent d'elle, la critiquent, critiquent le film.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer (rediff.) ; 19 h. 25, Jules Verne : le roman policier, encore ;

20 h., Médecins sans frontières ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate pour piano opus 101 en la majeur » (Beethoven), « Harry's Wonderland » (Laporte), « Trois Etudes pour deux pianos » (Hawkins), « Carillon pour deux pianos » (Hambraeus) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine... musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Grands crus... Ferenc Fricsay : « Musique funèbre maçonnique en ut mineur » (Mozart) ; « Variations symphoniques » (Franck) ; « Introduction et Allegro » (Ravel) ; « Ma patrie », extraits (Smetana) ; 21 h. 20, Festival de Salzbourg : « Passacaille op. 1 » (Webern) ; « Il Vitalino Raddoppiato », pour violon et orchestre (Henze) ; « Pelleas et Melisande » (Schoenberg), par l'Orchestre symphonique de l'O.R.F. ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus : Bartok, Mozart ; à 0 h. 5, Mémoires d'un grenier : Kagel.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; 14 h. 10, Série : Peyton Place ; 16 h. 25, La ligne transatlantique ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour nous défendre ; 19 h. 40, Les chemins de la renommée ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Drôle de numéros).

Avec Coluche, Jane Birkin, Michel Jonas, Eddy Mitchell, Julien Clerc, Catherine Allégret, Jacques Villeret, Alain Souchon...

21 h. 35, Série américaine : Starsky et Hutch ; 22 h. 25, Histoire de la musique populaire : Rythm and blues ; 23 h. 15, Ciné-première (avec Yves Berger).

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur (La fauconnerie) ; 15 h. 30, Documentaire : Les fous de Saint-Pierre (Pierre Dupuy, pêcheur d'Afrique) ; 16 h., Sports : Championnats d'Europe d'athlétisme ; Championnats du monde de pelote basque ; 18 h. 25, La grande parade du jazz, de J.-C. Averty (*Lloyd Glenns' Blues Piano*) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les Héritiers (Le Quincaillier de Meaux), de J.-P. Petrolacci et P. Lary, réal. P. Lary. Avec P. Le Person, J. Berto, S. Rougerie.

Le Quincaillier de Meaux *fait partie d'une série* (la Fête au village, Adieu l'héritière, l'Oncle Paul, le Codicille), *qui se propose d'exploiter les réactions très particulières que provoque un héritage. L'héritage révèle parfois des réactions insoupçonnées, dévoile des conflits, jette la lumière sur la véritable personnalité des individus. Ici, la mort de Violette Voltov transforme un quincaillier quinquagénaire et paisible.*

22 h., Variétés : Show Bing Crosby, réal. M. Pasetta ; 22 h. 50, Reportage : Molière, vu par A. Mnouchkine.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : « la Compagne de nuit », scénario M. Rodgers, réal. G. Nelson, avec Don Murray, W. Pidgeon, Y. de Carlo, G. Grahame, etc.

Qui a voulu tuer Bill Martin pendant qu'il enquêtait sur la disparition de Carolyn Parker, célèbre vedette des années 50 ?

21 h. 40, Aspects du court métrage français : Territoires de l'enfance, d'E. Vercel ; 21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : Inde vivante ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain : le Groenland ; 10 h. 45, Démarches avec... A. Anglès ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h. 5, Opéra bouffe : « La Belle Hélène » (Offenbach) ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre : Couperin, Ohana, Kantuzer ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, Les étonnements de la philosophie : la philosophie du Moyen Age ; 19 h. 45, Disques ;

20 h., Derrière la nuit, la nuit, de C. Semprun-Maura, avec D. Colas, N. Borgeaud, P. Perney, Y. Clech, R.-J. Chauffard, P. Crauchet, P. Trabaud. Réal. C. Roland-Manuel (rediff.) ; 21 h. 50, Disques ; 21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, Radio à roulettes : la Philharmonie de la mort ; 13 h. 15, Jazz s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ;

14 h., Un choix forcément subjectif des futurs bons disques de l'année prochaine ; 16 h. 32, Les riches heures musicales du Berry... Chutes d'auteur en quart de pouce (Cochini) ; 17 h. 30, Après-midi lyrique : « Eugène Onéguine », opéra en trois actes (Tchaïkovski) ; 20 h. 5, Informations festivals ;

20 h. 30, En direct du Royal Albert Hall de Londres... « Symphonie n° 32 en sol majeur » (Mozart), « Diversion pour piano (main gauche) et orchestre » (Britten), « Symphonie n° 4 en ut mineur » (Chostakovitch), par le B.B.C. Symphony Orchestra, dir. G. Rojdestvensky, avec V. Postnikova, piano ; 23 h., Jazz forum : les dossiers du jazz (Dizzy Gillespie et James Moody) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Chopin, Mozart, Brahms.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : La fête de Thonon-les-Bains ; 11 h., Messe célébrée avec la Communauté chrétienne des forains au milieu de la Fête de Crête sur un scooter d'auto-tamponneuse, préd. Père Bernard Quillard.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (Un amour volcanique) ; 16 h. 25, Sports première.

17 h. 45, Télé-film : Qu'il est bon d'être vivant, de M. Landon, avec P. Winfield, R. Dee, L. Gossett, J. Burton, etc.

Le combat d'un grave accidenté de la route pour retrouver le goût de vivre.

19 h. 25, Les animaux du monde : Les animaux et le monde moderne ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LES QUATRE MALFRATS, de P. Yates (1971), avec R. Redford, G. Segal, R. Leibman, P. Sand, M. Gun, Z. Mostel.

Quatre truands entreprennent de dérober, pour le compte d'un ambassadeur africain, un bijou exposé dans un musée de New-York.

Le thème rebattu du cambriolage difficile dans un aimable divertissement bien fabriqué et interprété à la perfection.

22 h. 10, Musique : Carmina Burana.

Avec le chœur de la radiodiffusion bavaroise, dirigé par Gregor Eichhorn et les petits chanteurs de Tölz, l'orchestre de la radiodiffusion de Munich, dirigé par K. Eichhorn et cinquante danseurs et chanteurs.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Sports : Championnats du monde de pelote basque ; 16 h. 5, Opéra : Didon et Enée, de Purcell, avec le Scottish Chamber Orchestra, dir. C. Makerras, et les chœurs et ballets du Scottish Opera ; chorégraphie, J. Hastie.

Avec J. Baker (Didon), *Norma Burrowes* (Belinda), *Alan Titus* (Enée), *P. Esswood* (l'Esprit), *Cl. Livingstone* (la Magicienne), *Marie Slorach* (première sorcière), *L. Armiston* (deuxième sorcière), *S. Ross* (deuxième dame), *D. O'Neil* (le Marin).

17 h. 10, Série : Têtes brûlées ; 18 h. 5, Cirques du monde (Centrum de Prague) ; 19 h., Sports : Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Document de création : Les chemins de l'imaginaire (La pensée souterraine), réal. C. Brabant.

Dans la première partie, Charles Brabant évoquait l'éveil de la pensée humaine. Dans la seconde, celle-ci, il se penche sur la christianisation de la Gaule archaïque.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h. 50, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes. Une femme, une famille. (Rediffusion de l'émission du 9 septembre) ; 17 h. 50, Documentaire : Tatin circus ; 18 h. 50, Cheval, mon ami ; 19 h. 20, Documentaire italien : La catastrophe de Cavta.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte. Réal. J.-L. Mage : Le procès de « la Méduse ».

Inspira un tableau célèbre. La Méduse était l'une des quatre navires partis pour le Sénégal après les traités de 1815 qui attribuent cette colonie à la France. Il fit naufrage, son commandant fut déclaré coupable.

20 h. 30, Alors... chante.

21 h. 20, L'homme en question : Yannis Xénakis.

Le compositeur a rencontré S. Gualda, percussionniste, M. Tabachnik, directeur de l'Orchestre philharmonique de Lorraine, Cl. Helffer et M.-F. Bucquet, pianistes, L. Claret, violoncelliste, G. Médigue et C. Samuel, directeurs du Centre Acanthes.

21 h. 20, Journal.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : KATIA, de M. Tourneur (1938), avec D. Darrieux, J. Loder, M. Simon, A. Clariond, M.-H. Dasté, M. Carpentier, T. Dorny. (N., rediffusion.)

Les amours du tsar Alexandre II et d'une jeune princesse aux idées libérales, Catherine Dolgorouki.

Drame romanesque à la reconstitution historique soignée. Avec tout le charme de Danielle Darrieux dans un de ses meilleurs rôles d'avant guerre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe à la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h., Disques ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretiens avec Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « le Baladin du monde occidental », de J.-M. Synge, réal. J. Rollin-Weisz, avec C. Laborde, J. Magre, C. Piney, O. Hussenot, etc. (rediff.) ; 16 h. 5, Concert du Quatuor Vegh à la Maison de Radio-France : « Quatuor en la mineur n° 1 opus 41 » (Schumann), « Quatuor n° 2 opus 17 » (Bartok), « Quatuor en fa majeur n° 1 opus 18 » (Beethoven) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : « Elen », de Villiers de L'Isle-Adam ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani ; 20 h. 40, Musique : « la Damnation de Faust », de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Davis ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Jean Jouve.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

14 h., La tribune des critiques de disques : sonate « les Adieux » pour piano en mi bémol majeur (Beethoven) ; 16 h. 5, Festival d'Aix-en-Provence, en liaison avec Antenne II : « Didon et Enée » (Purcell), avec J. Baker et A. Titus ; 17 h. 5, Le concert égoïste de Jean Lacouture : Purcell, Mozart, Schubert, Verdi, Bizet, Ohana, Genet ; musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant... le saxophoniste-soprano : Loc Coxhillet Don Pullen et Chico Freeman ;

20 h. 30, Chansons et pièces de Dowland et Purcell, par le Deller Consort, avec H. Sheppard, soprano ; A. Deller, haute-contre ; M. Deller, haute-contre ; XXXIIIes Jeux d'automne et Fêtes internationales de la vigne, en direct de Dijon ; 23 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor, opus 13 » (Mendelssohn) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : les méridiens de septembre.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

Traducteur.

Société d'importance mondiale recherche pour son service central de traduction à Eindhoven (Pays-Bas) un traducteur de langue maternelle française. Sa tâche sera essentiellement la traduction en français de textes variés de nature technique, scientifique, économique ou légale.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes:
- Etre âgé de 35 ans au plus.
- Maîtriser parfaitement le français. Les candidats devront avoir fait des études d'un niveau universitaire ou équivalent dans cette langue et l'écrire dans style clair et précis, voire élégant.
- Posséder une connaissance approfondie de l'anglais. La connaissance du néerlandais et, ou de l'allemand est souhaitable.
- Avoir plusieurs années d'expérience de la traduction.
- Posséder de solides notions d'électronique et d'électricité et, d'une manière générale, s'intéresser aux questions techniques.

Le salaire sera fonction de l'âge et des qualifications.

Ecrire, en joignant curriculum vitae, à:
Monsieur J. Karreman,
N.V. Philips Gloeilampenfabrieken,
Département du Personnel,
Willemstraat 20,
Eindhoven (Pays-Bas).



PHILIPS

PLAYTEX FRANCE

est chargée par sa Société Soeur

PLAYTEX - ITALIE

de rechercher un

INGENIEUR DES METHODES

pour l'usine de ARDEA-POMEZIA (Province de Rome)

Il est responsable essentiellement du contrôle des coûts, de l'étude, de l'application et du suivi des standards, de l'amélioration des méthodes, de la coordination des programmes, de l'amélioration des résultats et de l'analyse de la valeur.

- Le candidat devra posséder un diplôme d'ingénieur, avoir une connaissance complète et une solide expérience dans le domaine des méthodes (MTM).

Anglais courant absolument indispensable - Italien souhaité.

Envoyer lettre manuscrite à J.R. LABAUNE
Directeur des Relations Industrielles
PLAYTEX FRANCE
Z.I. - 38110 LA TOUR DU PIN.

D.H.V. Ingénieurs conseils néerlandais

Recherche

pour ses activités en Tunisie et outre-mer un jeune ingénieur génie civil de nationalité Tunisienne. Formation supérieure (Grande Ecole), capable de travailler en anglais et français dans les domaines de l'assainissement de l'hydraulique et des routes. Le candidat retenu sera affecté au siège aux Pays-Bas, pendant une période de formation, puis il travaillera en Tunisie ou dans d'autres pays d'outre mer.

DHV Ingénieurs Conseils, fondée en 1917, est une société privée à responsabilité limitée, au capital de 1.000.000 FLN.

DHV travaille en Tunisie sous le nom de I.C.N. depuis 1959.

Le bureau est tout à fait indépendant des entreprises, industries et fournisseurs.

Le personnel compte à présent 950 collaborateurs.

Suivant leur nature, les travaux confiés à DHV sont exécutés par un ou plusieurs des départements suivants :
— environnement, eau et assainissement ;
— planification de transport et ingénierie de la circulation ;
— développement urbain et régional ;
— ports, routes, génie civil et hydraulique ;
— constructions utilitaires et géotechnique ;
— bâtiments et préservation des monuments ;
— projets d'outre mer.

Adresser C.V. détaillé et prétentions avec photo à M. J. C. M. de la Parra, D.H.V. B.P. 85, 3800 AB Amersfoort, Pays-Bas.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE recherche son

DIRECTEUR D'EXPORTATION

— 30 ans minimum;
— Connaissances souhaitées en mécanique;
— Dynamique;
— Consciencieux;
— Pouvant prouver expérience et réussite et parfaire le développement du département de l'exportation.
— Appelér à voyager en particulier en Afrique du Nord et en Afrique Noire.

Parfaitement bilingue en anglais et connaissance de l'allemand ou de l'espagnol souhaitée.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous référence 1.417 M., à SWEERTS, B. P. 269, 75424 Paris cédex 09, qui trans.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi

AGP Expansion — *Nous annonçons la couleur*

Activité - Diffusion de produits d'épargne et d'investissement immobiliers et mobiliers.

Motivation - Formation et développement d'une force de vente puissante et originale.

Proposition - Formation, conversion ou perfectionnement intégralement assurés et rémunérés. Rémunération et perspectives promotionnelles exceptionnelles.

PROFIL TYPE (candidat ou candidate)
21 ans minim. Bon niveau de formation générale (bac ou bac +). Caractère, volonté, persévérance au-dessus de la moyenne habituelle. Esprit de conquête individuelle. Responsabilité, initiative. Bonnes relations humaines et sociales. Talent et volonté de convaincre.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. BE 1232, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

CGI Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour faire face à son développement

Analystes-Programmeurs

débutants ou confirmés
dégagés des obligations militaires

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC).

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement acquise.

Envoyer C.V. détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

offres d'emploi

GROUPE DE PRESSE recherche

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE

- Excellente connaissance de l'anglais ;
- Pratique courante de la dactylo ;
- Formation agence de presse souhaitées.

Envoyer Curric. Vitae, photo et prétentions à : REGIE PRESSE, n° T 764.155 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'ECOLE DE COMMERCE INTERNATIONAL

E. C. I.
RECRUTE SA PROMOTION 1979

Stage de formation professionnelle de cadres moyens aux techniques du commerce international (janvier à novembre 1979, à temps complet). Stagiaires rémunérés selon législation en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION :
— Etre âgé de 21 à 35 ans ;
— Niveau d'étude classes terminales de l'enseignement secondaire ;
— Bonne connaissance d'une langue étrangère ;
— Expérience professionnelle en entreprise obligatoire, un an minimum ;
— Etre libéré des obligations militaires.

S'adresser à l'E.C.I. :
6, rue de Kerguélen - 56100 LORIENT.

Ecole de langues recherche PROFESSEUR qualifié expérimenté ALLEMAND aux adultes, langue maternelle. Env. C.V. détaillé et salaire souhaité sous n° 64.087 à Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

ECOLE PRIVEE 20e arrdt. rech. pour encadrem. pédagog. UN SURVEILLANT-HOMME à temps complet. Conditions exigées : connaiss. parfaite en dactylo, 25 ans min., excell. présentation, formation scientifique, expér. professionnelle, références écrites. Se présenter mardi 12 septembre à partir de 10 heures L'INSTITUT BONAPARTE, 96, av. de la République, 75011 PARIS. Mo ST-MAUR.

Recherchons **ENSEIGNANTS** de PROGRAMMATION/ou PUPITRE - COBOL - GAP - BASIC. 60.000 F par an. BAP, 22, rue de Douai-9e. Tél. : 285-23-78.

Sté fabriquant du matériel électrique recherche **UN COLLABORATEUR** commercial parlant anglais pour Paris et Export.

UN COLLABORATEUR commercial - bonne formation électrique - pour Paris

Env. C.V. et pét. ss n° 11.543 à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transm.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecr. référ. 376 M, M. Meunier, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris.

Recherche **INGÉNIEUR ou CADRE CCIAL** connaissant bien la clientèle et les marchés de tuyauterie industrielle - Ecrire à C.E. CAPAG, 27, rue Damesme, PARIS-13e.

Ecole Centre Paris rech. PROFESSEURS qualifiés — Mathématiques - Anglais - Chimie. Ecr. UBI, 38, r. des Mathurins, Paris 8e, qui transmettra.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN CONFIRMÉ
Diplôme ENSAM ou similaire.

Lieu de travail : banlieue Sud Missions fréquentes sur chantiers.

Env. C.V. détaillé, photo, prét. à 77.584 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE D'EDITION recherche

MAQUETTISTE MONTEUR

Connaissance dactylo souhaitée. Grande adaptabilité et esprit d'équipe indispensable.

Ecr. n° 764.299 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

I. B. G. recherche

2 JEUNES CADRES fortement motivés par la formation et l'animation.
— Acceptant déplacements.
— Ayant solides compétences : l'un en psychosociologie, l'autre en techniques de gestion des entreprises ;
— Un à deux ans expérience ;
— Rémunération selon compétence.

Env. C.V. à I.B.G., 14, place de France, 95200 SARCELLES.

PROFESSEUR d'ANGLAIS agrégé ou certifié recherché par Etablissement privé centre Paris, hors contrat, pour service partiel. Urgent. Ecr. LAIR, 38, r. des Mathurins, Paris 8e, qui transmettra.

secrétaires

SOCIETE D'EDITION recherche

SECRÉTAIRE STENODACTYLO

Anglais souhaité. Grande adaptabilité et esprit d'équipe indispensable.

Ecr. n° 764.297 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

emplois régionaux

Importante Société d'ORLEANS recrute

PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

— Formation Cobol ;
— Connaissance niveau 62 CII HB et télégestion souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions BELLETESTE S.A. 9, place du Jardin des Plantes 45100 ORLEANS

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES 150 km au SUD-EST DE PARIS recherche

PROGRAMMEURS FORTRAN IBM 3/12

Expérience souhaitée, contrat à durée déterminée (15 mois) disponibles rapidement.

Adresser C.V. sous réf. n° 32.092, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

CLINIQUE MUTUALISTE EUGENE-ANDRE
107, rue Trarieux, 69003 LYON,

demande

— AIDES SOIGNANTES diplômées;
— INFIRMIÈRES diplômées d'Etat;
— MANIPULATEURS (TRICES) radio;
— SURVEILLANT (E) radio;
— SURVEILLANTES service hospitalier.
● Salaire intéressant, 13e mois.
— PRÉPARATEUR EN PHARMACIE ayant B.P.
— CHEF SERVICES COMMUNS expérimentés, ayant connaissance dans divers corps de métiers : chaufferie, climatisation.
● Salaire intéressant, 13e mois.
— SECRETAIRE expérimentée, ordonnée, pratiquant les chiffres.

Envoyer C.V.

Hôpital CALAIS 62107, 11, quai du Commerce, T. : (21) 36-91-68, recherche chirurgiens pour postes à plein temps.

Important Groupe Auto et Poids lourds, Rhône-Alpes, recherche **JEUNE CADRE ADM. et COMPT.** solide instruct., exig. pr comptgie, anal. sur informat. et gest. financ., poste d'aven. si capable assumer importantes responsab. Adresser C.V. à S. WEIL, 15, av. des Sports, 01004 Bourg.

BOURSEUIL S.A.
Leader Distribution Matériel de Laboratoire dans l'Ouest recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL
30 ans minimum
bonnes connaissances en chimie et biologie ou quelques années de pratique en laboratoire vivement souhaitées.
Expérience prouvée de la vente en clientèle et de l'encadrement d'une équipe de vente.
Rémunération adaptée au poste.
Adresser C.V. + photo et prétentions à : BOURSEUIL S.A., 73, route de Loches, 37170 CAMBRAY-LES-TOURS (TOURS).

capitaux ou proposit. com.

INDUSTRIEL 45 ANS possédant local commercial, bureaux organisation à 37-TOURS, désirerait s'adjoindre dépôt, agence ou succursale grande marque. Etudierait toutes propositions. Ecrire no 5.324 HAVAS, 37018 TOURS CEDEX.

Pet. sté britan. prospère fabriq. des pl. à roulettes. Vtes : env. 750.000£/an. Un fort % de la product. est vendu en Eur. à des px réalis. Marq. leader ds sa gamme de px. Conv. à une sté de fond. d'alum. ou de moulage de plastiq. Actuel. ts les travx sont ss-traités et les bénéf. n'ont jam. été poussés au max. Prière d'adr. les rép. à Jackson Vayro & Co, 9 Alma Square, Scarborough, Yorkshire, Angleterre, à l'attention de M. B. Loesing.

ANALYSTE FINANCIER conseille investisseurs privés. Ec. ss chif. 18-115.368 Publicitas, 26, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

propositions diverses

J. H. 29 ans cherche IMPRESARIO pour promotion d'inventions. — J.-P. MORIN, 12, rue Feydeau, 75002 PARIS.

représent. demande

Textiles. Repr. bien introduit, 45 a., rech. vte au mètre Paris. Ecr. no 3.010, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Dessinat. ouvr. tech. et scient., architect., archéol., ts travx de mise au net, rapidité, soin, prix intéressant. Tél. 976-17-07.

demandes d'emploi

Jeune homme, licence maîtrise, D.E.A. philosophie, expérience enseignement, cherche emploi (disponible immédiatement). Téléphoner : 527-48-15.

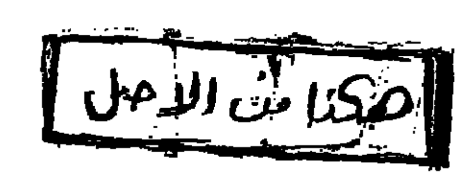
AMERIQUE DU SUD. CADRE 40 a., offre 15 a. expér. gestion exploitat. industrielles en Amérique du Sud pour poste direction Brésil, Argentine préfér. Ecr MIRABEL, 26, r. Daubenton, PARIS (5e). Tél. 331-23-97.

Directeur marketing, 44 ans, I.N.S.E.A.D., parle et écrit angl., all., esp., gde exp. march. étrangers, gde cons., ch. sit. ds sté appliq. méthod. modernes gest. Ecr. no 3.033, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOTESSE - SECRÉTAIRE
20 ans, tril. allem., angl., esp. LIBRE DE SUITE ch. emploi stab., rég. indiffér. même étranger. Etudierait ttes propositions sérieuses. Dipl. : B.E.P. sténodactylo CORRESPONDANCIERE STAGES EFFECTUES DANS IMPTES FIRMES BANCAIRES ET CHAINES D'HOTELS. Ecrire : Mlle RUIZ, 17, rue Fred-Scamaroni, 47300 Villeneuve-sur-Lot.

J. H., 34 a., célib., nat. all. excell. prés., sens accru des respons., dynam., ambitieux, 10 a. expér. confirmée d'Aiguilleur du ciel. Etud. sup., traduct. interprète diplômé franç., allem. (anglais 3e langue), notion d'électron. de base, rech. poste se situant à un haut niveau tel que :

TECHNICO-COMMERCIAL
sal. en rapport. T. 528-30-38 ou écr. n° T 84097 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

INVALIDES 705-39-10 2 P. 40 m2
2e ét. Soleil. Chauffage central. Imm. bourgeois. - 210.000 F. Visite samedi : 14 h. 30 - 17 h., 86, bd Tour-Maubourg.

SÈVRES-BABYLONE
IMM. PIERRE DE TAIL., RAV. 1er ETAGE - CLAIR - SOLEIL
6 PCES Cuisine, 2 bains, tél. Chauff. - Moquette
ENTIEREMENT RENOVE + chambre de service
PRIX 850.000 F
Sept., vendredi, samedi, 13-17 h.
6, RUE CHOMEL, ou tél. 723-96-05

Mo LOURMEL Sur jardin
2 PIECES Entrée - Cuisine Débarras - W.-C.
PX INTERESSANT - Bon imm. 29, rue VASCO-DE-GAMA, sam., dimanche, lundi, 15 à 18 heures.

15, RUE DE LA CLEF
DU STUDIO AU 6 PIECES.
325-32-77 et 271-72-80.

CHAMP-DE-MARS
STUDIOS ET 2 PIECES
325-32-77 et 271-72-80.

MONTPARNASSE. Petit imm. neuf, rue calme, bel appt, soleil, 57 m2, gd livg, chbre, 4e étg., asc., téléph., parking. 450.000 F. Sur place samedi, mercr., 10-12 h., 4, r. Fermat.

QUARTIER DAGUERRE
12, RUE BOULARD
Agréable 2 pièces, état neuf, 2e étg., calme, soleil, charme. Visite samedi, 14 h. à 17 h.

Mo CONVENTION. Cse départ, 2-3 p., 1976, 470.000 F TTC. Tél. : 531-81-94.

160, RUE CONVENTION
Studio tout confort, 108.000 F. Ce jour 14-18 h., 842-57-00.

RUE FROIDEVAUX
Magnifique atelier peintre, 65 m², décoration boiseries, 550.000 F - 567-22-88.

DUROC
Livg + chbre, cuis., bains, 53 m², bel immeuble. 567-22-88.

PONT MIRABEAU
Mise en vente de 12 petits studios confort, 115.000 F à 120.000 F, libres immédiatem.
IDEAL PLACEMENT
PROMOTIC - 322-11-68.

LUXEMBOURG Séjour double + chb., cft, 2e s/jardin. 415.000 F. - Tél. 325-97-16.

Champ-de-Mars - Beau 7 pièces idéal prof. libérale ou famille
BARBIER Exclusivité 563-17-27

Mo ODEON BON IMMEUBLE
Petit studio, entrée, salle d'eau, kitchenette, w.-c., tél., calme. PRIX INTERESSANT - 3e étage 6, rue Christine - Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

PANTHÉON
Rue Saint-Jacques - Rez-de-ch. cour, clair, calme, appt 150 m2 4/5 p. + studio indépendant 50 m2, tout confort. — 325-82-66.

RUE BARBET-DE-JOUY
Près Invalides - Quartier des ministères - Site classé
Ravissant hôtel XIXe
Entièrement remis à neuf
2 luxueux appts 4 pièces
176 m2 et 183 m2 - Gd cft
Service, park., px élevé justifié
Visite sur rdez-vs en semaine et sur pl. samedi 9, 10 h. 30 - 14 h. 30 - 26, r. Barbet-de-Jouy.
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann - 766-01-69

MONTPARNASSE
6, RUE HUYGHENS
Dans très belle rénovation de caractère, studio 2 P. en duplex, 5 P. en duplex. - Sur place : samedi de 10 h. à 17 heures.

ODEON Très beau studio, poutres apparentes. Px 189.000 F. S/pl. sam. 14-15 h : 16, rue Grégoire-de-Tour

6, RUE FRANCOIS-COPPÉE
Dble liv. + 2 chbres, tt cft, 75 m2 + chbre serv. Parfl état. CALME. Prix 480.000 F. Visite s/place samedi, de 14 à 17 h.

Paris Rive droite

PARIS, 19, quai de la Loire, imm. réc., calme, part. vend 3 p.+cave+gar. 330.000 av. C.F. 208-09-37.

MICHEL-ANGE. Beau living + 2 chb., 4e étg., asc., parfait état, 640.000 F - 704-40-27.

COURCELLES. 3, rue Chazelles, 4 p., tt conft. Prix à débattre, samedi, 14-19 h. - 924-83-17.

LES HALLES DUPLEX 70 m2 + 3 TERRASSES
EXCEPT. 650.000 F. - 548-43-94 h. bureau ou 222-27-57 le soir.

PROX. BOIS. Luxueux studio sur verdure. Ce jour, 14-18 h., 21, RUE DE LA FAISANDERIE ou tél. 505-79-18 ou 531-48-37.

XVe - TRES BEAUX APPTS STUDIOS 2, 3 et 4 PIECES 6.500 F le m2. - Sur place, 7, RUE DE LA SMALA, vendredi, samedi, dimanche, 11-19 h. LOYER S.A. 277-97-26.

13, place des VOSGES - Du studio à l'appt de prestige. 325-32-77 et 271-72-80.

TERNES Beau studio, tt confort, asc. + cuis. + bains, 140.000 F. - 320-73-37.

ST-AUGUSTIN 3 et 5 pièces, grand standing. 325-32-77 et 271-72-80.

Mo MUETTE SUR JARDIN
Imm. récent tt confort, balcon
PETIT STUDIO
entrée, douche, w.-c.
PRIX INTERESSANT
9-bis, rue NICOLO - Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

20e Av. GAMBETTA. Bel imm. pierre de taille, asc., 8e ét. Beau 2 P. tt cft, refait neuf. 165.000 F. - GIERI : 373-05-81.

INVESTISSEUR Sté vd rénovés
STUDIOS à partir de 74.000 F. Location et gestion assurées. Crédit 80 % possible. 256-26-01 - 02-64.

ÉTOILE - MONCEAU
6, RUE ALFRED-DE-VIGNY
DUPLEX caractère 140 m2 dans très bel immeuble pierre de t. entièrement rénové.
Sur place : samedi de 10 à 17 h.

Mo MICHEL-BIZOT
Imm. récent - Bon stand. - Tt cft
10e étage - 48 m2 terrasse
SEJOUR + 1 CHAMBRE
Entrée, cuis., s. bains, park. 117, rue de PICPUS : samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 hres.

BOULEVARD HENRI-IV
Bel immeuble pierre de taille
Ascenseur et chauffage central
4 PIECES 150 m2 environ ETAT MOYEN
6 PIECES 200 m2 environ EXCELLENT ETAT
755-98-57

Région parisienne

NOGENT Près bois et R.E.R.
Beau 5 PCES très ensoleillées. Part. — Tél. : 873-46-52

R.E.R. CHAMPIGNY. Bord de Marne, calme, pl. sud, appt 4-5 p., 102 m² + loggia 7 m², 2 s. de bs, 2 parkg, ét. nf, 530.000 F à déb. Tél. sam., dim., 706-34-62.

LE PECQ (R.E.R.). Part. vd appt 4 p., 84 m², 3e étg., asc., tél., cave, parkg, cuis. et s. bs entièr. équip., dressing et penderie install. moquette, excell. état, proche CES et commerc. 310.000 F+11.000 F C.F. Tél. au 233-61-51, poste 259, H. B. ou 090-64-13 après 19 h. 30.

MORSANG/S/ORGE. Part. vd 5 p., duplex, jard., balcon, 110 m², séj., 4 ch., tt cft, cave, 2 parkg, 1,5 km SNCF Orsay, face parc-promenade. 310.000+30.000 C.F. - 904-37-08, après 19 heures.

SENLIS
Immeuble neuf - Sur jardin 7 P. 137 m2 - Centre ville 296.000 F - De 14 à 19 h. 16-4 453-19-64

Province

A vendre, part. à part., dans résidence hauteurs de
TROUVILLE
vue imprenable sur mer, appart. standing, 73 m2, living + 2 ch., grand balcon, tt cft. Parking. 400.000 F. Tél. 531-51-69 et après 19 heures : 577-01-05.

appartem. achat

Rech. très beau 4 ou 5 P. 6e, 7e, 8e, 15e, 16e, 17e. Sans intermédiaire - ANJ. 02-53.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour Rendez-vs Gieri 373-05-81.

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près facultés. - Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bs.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

constructions neuves

eve
5 PIECES
685 000 F
(Ferme et définitif)
Témoins, vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 19 h - Tél. : 775.85.37.
La Défense. Après le Pont de Neuilly
Sortie 4 et 9 - Flèche P Villon
Renseignements et vente
Patrick Théveneau,
42, av. Victor-Hugo
PARIS - Tél. : 500.82.25.
promogim

294, RUE DE BELLEVILLE
du studio au 4/5 Pces, imm. de qualité de 30 appartements, livrables en octobre 1978. PRIX MOYENS 4.800 F le M2. Renseignem. sur place, samedi, dimanche et lundi après-midi ou Société Daury, 24, rue Laffitte, Paris-9e. Tél. : 523-15-62 ou 15-72.

locations non meublées Offre

Paris

15e BEAU 2 P. Imm. neuf. 1.400 T.C. Ce jour 13/19 h. 10-12, RUE FRANQUET.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

Région parisienne

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
En bordure de Seine
Cuisine équipée, tél., parking
DU STUDIO AU 5 P.
SUR PLACE SAMEDI, MARDI
et JEUDI, 13 à 17 h 30, bâtiment D, 13e étage, accès 34, quai National, Puteaux
ou sur rendez-vous :
JOHN ARTHUR & **TIFFEN**
174, bd Haussmann
766-04-66

locations non meublées Demande

Paris

EUR. 77-64 Importante Société rech. ttes locations Paris, proche banlieue.

INGENIEUR IBM ch. 3-4 p., même cher, 1er, 2e, 6e, 7e, 8e, 16e. Tél. : 563-17-27, poste 380.

Part. à Part. ch. loc. non meublée, 4 p., 100 m², Paris ou pav 4-5 pièces proche banlieue, 2.000/mois maxi. Ecrire à C. Maestracci, 8, rue Saint-Saëns, 75015 PARIS.

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Part. à Part. loue dble livg, cuisine, s. de bs, tél., 35 m², CONTRESCARPE. 1.500 F mens. TTC - Tél. : 540-82-57.

bureaux

Domicil. artist. et commerc. siège S.A.R.L. - rédaction d'actes statuts, informations juridiques, secrétariat, téléph., télex, bur. A partir de 100 F par mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

Recherche bureaux, bon état, à louer, environ 50 m2, 3 Pièces, quartiers Champs-Elysées (***). Faire offre précise : TAMAS, 29, rue Davioud, 75016 Paris.

1 à 20 bureaux tous quartiers
Locations sans pas-de-porte
AG. MAILLOT SAINT-LAZARE **293-45-55**

INVESTISSEUR DOIT ACHETER
AVANT LE 31-12-1978 :
IMM. DE BUREAUX
VIDE OU OCCUPE.
K.F.R. - 260-67-53

fonds de commerce

A vendre bar night-club, salle de jeux, Val-d'Isère (Savoie). Téléphone : 16-71 06-01-56.

LA ROCHELLE, centre, à vdre bar-restaurant + imm. S'adres. Etude Tabard, 35, r. de la Noue, La Rochelle. Tél. : (46) 41-08-44.

Vends café-restaurant sur nationale 65, fonds et murs, 200.000 F. No 07.824 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

50 km OUEST PARIS
charmant village, rivière :
AUBERGE RUSTIQUE
salle pierres apparentes, cheminée, ptres, 50 couv. + terrasse, bar, lic. IV, poss. chbres, appt. A vendre murs et fonds. Téléphone : 476-30-52.

EXCEPTIONNEL
BRETAGNE SUD
NOUVEAU PORT
à vendre cause santé, affaire nautique en plein développement Concessionnaire des plus gdes marques de bateaux, électronique, plongée, école de croisière, location, hivernage. Ecrire à : no T 007676 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

locaux commerciaux

Dans grand centre commercial à l'Ouest de Paris, grand axe routier, à vendre fonds tous commerces, surface totale de 2.000 m2, bâti 500 m2. Possible un étage. Ecrire no 3.034 à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

URGENT - LIMOGES
raison santé, vend ou loue beau local commercial état neuf. Emplacement 1er ordre, bord de la RN 20 Paris-Limoges, face à Radar et centre commercial. Superficie couverte 1.900 m2 dont 800 m2 hall expo, 600 m2 stock et garage, 500 m2 SAV et burx + parking aménagé et terrain 1.500 m2. — Libre le 1er-10-1978. Première lettre s/no 764.187 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Local commercial de 290 m2, plein centre, hall public 80 m2 + 4 bureaux + pièce de 32 m2 + dégagements, dépendances, sous-sol 35 m2, à louer 72.000 F annuellement + reprise bail (éventuell. à vdre par propriét.). Ecr. no T 007.473 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

usines

Vds cause santé, urgent, affaire mousse plastique, plein essor chiffre affaire import. Véhicule, machine, bureau, tél., atelier couvert de 450 m2, eau et commerce. Ecr. no 7.899 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

ERAGNY, PRES CERGY
Beau pavill. 1967, terr. 670 m², R.-de-ch. : séj., 1 chb., c., s. de bs ; 1er étg. (à cloisonner), 2 chbres, S. bains, possib. ch. mazout, 300.000 F - 788-49-00.

PIERREFITTE - GARE, 3/4 P., cuisine, w.-c., 140 m2 terrain. Exceptionnel : 225.000 francs.

STAINS - GARE, 5 P., 2 cuis., S. de B., garage, tout confort, 180 m2 terrain, avec 100.000 F. AGENCE GARE. — 826-24-43.

villas

PONTOISE MAISON 9 PIECES
2 bns, 180 m2 habit. + ss-sol, terrasse (1962). - Beau jardin 2.000 m2. 800.000 F. T. 464-10-43.

CHATEAU-FORT (78)
10 km Versailles, 3 km RER, sur 760 m² dans site, Villa grand standg 220 m² sur 3 niveaux + balc. et dépend. Prix 810.000 F - 260-26-29.

FOURQUEUX limite de
ST-GERMAIN-EN-LAYE
5-6 P., rustique, 2 bns., cuis. équip., constr. parf. nve, terr. 680 m2, résid. forêt. 895.000 F, frais not. compris. 954-68-00.

MAREIL-SUR-MAULDRE
A vendre
6 pièces, 185 m2
sur 1.090 m2 de terrain.
640.000 F.
Tél. 090-81-22 - 14 h. à 19 h.

BOURG-LA-REINE
Centre, calme. VILLA fin 19e S. Toit Mansard, 8 p., tt cft., beau jard. 1.040 m2 clos de murs Prix : 1.320.000 F. AGENCE du MARCHE. 663-05-05

maisons de campagne

51-MARNE. Maisonnette rénovée, 5 pces, cheminée, s. de bs, eau chde, w.-c., gar., gren., 120 000 F SIAKOWSKI COIZARD, 51270 Montmort, s/pl. du 5-9 au 13-9, puis week-end. Possib. jardin.

manoirs

SARTHE. Part. Manoir XVIe, 20 hectares, rivière, douves - ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 MEUDON. Tél. : 027-12-90 - 325-72-87.

TOURAINE
Près localité, au calme, ravissant MANOIR ancien, 9 P., cft., logt. gard., joli parc clos 2 ha, jolie vue. Chatel, 37150 Francueil

fermettes

URGENT
FERME restaurée, 3.800 m² parc clos murs, grande entrée, vaste séjour, 4 chbres, cuisine, bains, cabinet toilette, grenier amén., garage 2 voit. Prix 680.000 F.
AVIS 14, rue R.-Poincaré, RAMBOUILLET.
483-05-27, ou Paris 274-24-45.

Parc Morvan, vds fermette rest. 3 gdes pces, chem. morvand., poutres, beau mobil. rustique, tt cft., gren. amén., cave, jardin arboré, petit hangar, vue agréable, superf. tot. 7 000 m2 Comm. et tél. public à 50 m. 295.000 F Vis. sur place jusqu'au 18 septembre. M. BONNE, à Chassagne-Moux, 58230 MONTSAUCHE.

YONNE
Ds joli petit village pr. Joigny, fermette en pierres du PAYS : 2 Pces + 2 granges attenantes, gren., cave, b. jard. 1.500 m2. Prix 150.000 F. créd. poss. 90 %. Cabinet Bouvret, 27, av. Gambetta, 89-Joigny. T. (86) 62-19-44.

châteaux

Part. vd château XVIIIe, Bourgogne par A 6, 4 ha parc, verger près rivière. Communs, caractère. Tél. (80) 90-06-75.

terrains

VENDS DANS LA FORET DU TARDENOIS, 110 KM. PARIS par l'autoroute A 4 parcelles de terrain à bâtir, entièrement viabilisées (2.000 à 4.038 m²), pour résidences secondaires ou principales. Pour tous renseignem. CARIMEX, 7, rue Marie-Boivin, 51170 Fismes. Tél. (26) 48-14-12.

propriétés

FORÊT D'OTHE
Propriété bon état, entrée, vaste séjour, salon, 4 chbres, cuis., salle jeux, grenier amén., wc, cave, grange, écurie, 2.500 m² terrain clos bordé par ruisseau, eau, élect. 220.000 F avec 20 %.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle SENS : 16-86-65-09-03, ou Paris : 274-24-45.

URGENT
Ferme restaurée, 3.800 m2 parc clos murs, grande entrée, vaste séjour, 4 chbres, cuis., bains, cabinet toilette, grenier améng. garage 2 voit. Prix 663 000 F.
AVIS 14, rue Poincare, RAMBOUILLET
483-05-27 ou Paris : 274-24-45.

GARD (UZÈS)
mas ancien, 10 Pces, cheminée, cour intérieure, four à pain, dépendances, habitable de suite. 550.000 francs à débattre. Tél., GILLAIN : (66) 87-42-11.

URGENT - PRÈS ANET
90 KM. PARIS-OUEST
Superbe demeure récente, style fermette, 240 m2 habitab., gd séj. rustiq., 5 chbres, cuis., S. bs, S. jeux, tt cft. s/2.650 m2 de jard. clos. Px sacrif. 525.000

PRÈS ANET
80 KM. PARIS-OUEST
Dans petit village résidentiel : fermette de caractère restaurée avec goût, avec 1 étage, 2 gds liv., 5 ch., cuis., sanit., garage, cave, sur 1.000 m2 de joli jardin d'agrément, clos de murs. Prix 630.000 F à débattre
AGENCE LA VALENTINOISE, 28260 ANET. Tel. (37) 64-97-15.

27-BERNAY. Mais. 82 m², 3 p., cuis., s. bs, cft, tel., jdin 770 m². Boulay, 24, r. Alsace-Lorraine.

VENCE MAS PROVENÇAL 150 m² + 35 m² de terrasse, sur 1.500 m2 terrain. Exposition sud. - 780.000 F, frais réduits. - Tél. 16 (93) 80-24-90, le soir : 20-20-78.

ALSACE, reg. frontal. BALE, à vendre ou à louer, belle propriété, ancien moulin rénové, plus. salles, poutres apparentes, cheminées, colonnes + 10 chbres, chauffage électrique.
MAISON GOTHIQUE, 17e siècle, 6 p., caveau voûte en pierre 60 m², dépend., terr. 16.800 m² en bordure de rivière. Hors agglomération. Conviendrait centre de loisirs, restaurant (équipement collectif existant, lic. 4). Prix 1.600.000 F français ou location 5 000 F mensuel. Teleph. (89) 40-72-91.

RESIDENCE EN SUISSE
A louer ds magnifiq. parc boisé 25 ha, bords du Léman, 15 min. de Genève ou Lausanne
LUXUEUSE PROPRIETE
AV. PLAGE ET PORT PRIVES
12 chambres sur 2 niveaux, vue imprenable sur lac et Alpes, grande terrasse, nombreuses dépendances, gardien.
VENTE ULTERIEURE POSSIB.
Ecrire à Servan Fiduciaire S.A., 15, place de la Gare, CH 1001 LAUSANNE. Teleph. (021) 23-22-21. Télex 24536.

COMPIÈGNE
Belle maison 10 P. sur jard. 1.100 m2. 800 000 F à débattre. 524-27-10.

MAISONS-LAFFITTE
500 m gare. GRANDE PPTE MANSART, parfait état. récept. 90 m2, 8 chbres, 3 bains, tt cft., gar., s. jeux, jard. 1.400 m2. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET. 976-85-90.

automobiles


MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur Simca-Chrysler vd HORIZON GLS, 15 avril 1978, 4.500 km., bleu métallisé, toutes options. Téléph. dom. le soir : 974-84-74. Bureau : 965-40-00, poste 40-75.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE
1978 - B.A. - 3.000 km., garantie 1 an + crédit. Tél. : 548-97-69.

ROOVER 3500 B.A.
1978, 1.500 km., garantie 1 an crédit. — Téléphone : 548-97-69.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX « sur mesure » moins chers chez joaillier-fabricant. Transformations - Réparations. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Métro Vavin, Raspail. 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale (8e).

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT - ECHANGE
BIJOUX - ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole (4e). T. 033-00-83.

DIAMANT
PLACEMENT. Vente directe. Conseils - Garanties
EURAMEX,
31, Champs-Elysées, PARIS.
Téléph. 359-91-71.

Cours

VENCE - COTE D'AZUR
9 km. mer, 35 km. neige
L'INSTITUTION MONTAIGNE
FONDEE EN 1905
ENSEIGNEMENT PRIVÉ - LAIC
offre aux jnes gens et jnes filles
DEUX ETABLISSEMENTS
AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITÉ
Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée cciale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.
Renseign. 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE. Téléph. (93) 58-03-01.

Animaux

Particulier vend chiots L.O.F. SPRINGER-SPANIEL vac. tatoués parents extra-chasse.
M. CLAIR, Le Monceau, 77930 Perthes-en-Gâtinais. Téléph. 438-12-18.

Ameublement

Vd 2 CANAPES (2 p.), neufs, cuir aniline, gris anthracite, 145/78, 3.500 F pièce. 379-08-92.

Antiquité

BROCANT'OR no 11,
54, fbg St-Honoré, 75008 Paris.
ACHATS ET VENTES.
Téléph. 742-51-12 ou 430-25-53.

Spectacle

A. S. VOUS ACCOMPAGNE au spectacle de votre choix. Pratique, simple, sécurisant. Téléph. 089-09-06.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
Label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. Tél. 842-42-62.

MOINS CHER
30 à 60 %
SUR 10.000 M2 MOQUETTE, QUALITES VARIEES LAINE ET SYNTHETIQUE. 757-19-19.

Rencontres

SOLITAIRES
qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.
Cabinet RUCKEBUSCH
32 ans d'expérience
nous vous recevrons sur rendez-vous et vous faciliterons avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.

à PARIS 8è
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE 59
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

Ne restez plus seuls... Venez nous rejoindre. Nous sommes un groupe d'amis ayant des « goûts communs » artistiques, touristiques, sportifs. Colette LESURE. Téléph. 548-95-16.

Fourrure

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, Paris (15e).
Tél. : 575-10-77

Home d'enfants

INTERNAT SCOLAIRE MIXTE
Primaire - Secondaire
Ambiance familiale
A une heure de Paris
Château de Bellevue, 45380 La Chapelle-St-Mesmin - 41 92-51-42.

Yachting

Vends bateaux LASER neufs et occasions.
Prix intéressant. Tél. 655-34-37.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

AGRICULTURE

Le XVI[e] congrès des Jeunes Agriculteurs a été placé sous le signe de solidarité du monde rural

M. Michel Fau succède à M. Eugène Schaeffer à la présidence du C.N.J.A.

C'est sans surprise que le seizième congrès du Centre national des Jeunes Agriculteurs a procédé au renouvellement des deux tiers de son bureau et de son comité directeur dont les membres étaient atteints par la limite d'âge fixée à trente-cinq ans. Un Occitan du Rouergue, M. Michel Fau, trente et un ans, a été désigné pour remplacer à la présidence M. Eugène Schaeffer. Le nouveau secrétaire général, M. Luc Guyau, est producteur laitier en Vendée.

Quatre cents jeunes agriculteurs ont participé à ce congrès placé sous le signe du renouvellement et de la solidarité du monde rural. On s'attendait à des séances animées, mais la tendance a été plutôt au calme et à la détente, en raison des perspectives favorables de revenus pour l'année. Malgré leur jeunesse, les militants du C.N.J.A., aussi bien que les instances nationales, ont évoqué leurs problèmes, avec passion certes, mais surtout avec raison. Quelques mouvements ont seulement agité le congrès lorsque fut évoquée l'ouverture du Marché commun aux nouveaux pays méridionaux au sein de la Communauté européenne, et aussi lorsque le délégué de la Guadeloupe a annoncé les intentions de prise en main de l'industrie sucrière du département antillais par une société fruitière marseillaise dépendant du groupe du baron Empain.

De notre envoyé spécial

La loi-cadre d'orientation agricole, l'installation des jeunes agriculteurs, les inégalités persistantes dans le secteur, et l'ouverture du Marché commun ont dominé les débats. Dans son rapport moral, le secrétaire général sortant, M. Joseph Torrent, avait donné le ton en déclarant notamment : « *Poussée par les impératifs de production que lui assigne la nation, l'agriculture française a connu une forte croissance grâce à une productivité à la japonaise, rendue indispensable par une baisse tendancielle des prix. Aujourd'hui, les agriculteurs demandent avec force une réduction sensible des disparités pour que le développement et la modernisation puissent profiter à tous.* »

Le revenu de près du tiers du monde paysan est inférieur au SMIC. Dans une civilisation des loisirs, 16 % des agriculteurs seulement prennent en moyenne dix-sept jours de vacances par an. Quatre fils d'agriculteurs sur cent accèdent à l'université contre 30 % pour les enfants de cadres moyens et 40 % ceux des cadres supérieurs. Ces raisons expliquent que l'exode rural s'accélère pour atteindre 5,6 % de la population agricole par an et que 30 % des agriculteurs n'ont pas aujourd'hui de successeur potentiel, ont expliqué les jeunes agriculteurs. En 1977, ont-ils également rappelé, le Fonds de garantie (prévu en cas de calamité, s'est trouvé en rupture de paiement et la subvention de l'État versée au titre de l'année 1978 (90 millions) n'a pas permis d'indemniser les calamités subies en 1977. C'est notamment sur ce point précis que le C.N.J.A. veut renforcer la solidarité et la responsabilité entre les agriculteurs.

Sans contester l'existence de certains points de pauvreté (dans trente-cinq départements le revenu agricole est inférieur de plus de 20 % à la moyenne nationale), M. Méhaignerie a tenu à faire une remarque de forme : « *c'est une erreur,* a-t-il dit, *de tenir compte dans les statistiques des exploitations à temps partiel, 400 000 sur 1,6 million d'exploitations, qui tirent de la terre des revenus assez faibles* ».

Le C.N.J.A. a également, au cours de ce congrès, plaidé en faveur d'un renouveau de la politique d'installation. 9 à 10 000 jeunes se lancent actuellement chaque année dans l'aventure agricole alors que le minimum serait de 15 000, a rappelé le président du syndicat. Le montant de la dotation à l'installation devrait être selon lui relevé et le rôle des SAFER devrait être renforcé. Les jeunes agriculteurs ont insisté sur les problèmes fonciers demandant une priorité pour les prêts fonciers dont le nouveau décret est entré en application il y a huit mois. Constatant que la nouvelle législation est plus restrictive que la précédente, ils ont insisté pour que le délai de cinq ans exigé pour prétendre à un prêt foncier « *installation* » soit porté à dix ans.

Les jeunes agriculteurs ont enfin insisté sur la nécessité de faciliter la libération des terres en augmentant l'indemnité viagère de départ accordée aux vieux agriculteurs.

Dans cette partie méridionale de la France tellement concernée par la concurrence des pays méditerranéens, les discussions qui agitent la politique agricole commune ont pris des dimensions particulières. Les agriculteurs du grand Sud-Ouest ne seraient pas tellement opposés à l'admission dans la C.E.E. de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, s'ils ne voyaient là une manœuvre pour les obliger à resserrer leurs prix. Sur ce point la position du président du C.N.J.A. fut très ferme : « *Dans l'état actuel des règlements européens nous ne pouvons accepter un quelconque élargissement* », a-t-il déclaré. Le ministre de l'agriculture s'est, quant à lui, refusé à dramatiser : « *Ne soyons pas de ceux qui courent les routes en disant que tout est foutu. Pour les légumes, par exemple, les deux tiers de l'avenir de cette production dépendent de nous-mêmes, notamment en améliorant notre capacité de concurrence.* »

Enfin, la loi-cadre d'orientation annoncée en décembre 1977 par le président de l'agriculture a été longuement débattue. M. Méhaignerie en a dégagé les deux idées-forces : la compétitivité pour certains secteurs en retard comme les légumes, la viande et certains produits laitiers, et la solidarité pour réduire les inégalités frappant spécialement les régions d'élevage.

LÉO PALACIO.

Un « économiste »

Lorsque, en 1976, au congrès de Bordeaux, le Béarnais Louis Lauga, sec et vif, avait laissé la présidence du Centre national des jeunes agriculteurs à l'Alsacien Eugène Schaeffer, lent et timide, on avait eu l'intuition que les jeunes agriculteurs venaient de se donner un pape de transition moins brillant, moins tranchant, moins madré que son prédécesseur, mais plus méthodique, plus conciliant, plus respectueux des aînés.

En tirant toutes les ficelles de la technique syndicale, le Béarnais avait ramené, à partir de 1972, au premier plan des centrales paysannes la branche cadette, qui avait perdu de sa prépondérance depuis une dizaine d'années. Pendant ses quatre années de présidence, les succès du C.N.J.A. furent nombreux. A l'occasion de la conférence annuelle agricole, les jeunes agriculteurs faisaient passer la plupart de leurs revendications.

Dans des conditions économiques et politiques certes bien différentes, Eugène Schaeffer n'était plus, à partir de 1976, en position d'attaquant. Le dialogue à la mode du gouvernement Barre rompant avec la concertation chère à M. Chirac et les difficultés de plus en plus nombreuses rencontrées par l'Europe verte ont contraint les agriculteurs en général et les jeunes agriculteurs en particulier à accepter le grignotage de certains de leurs « avantages acquis » en matière d'aides, de prêts, de financement, de subventions. Il faut dire, à la décharge de M. Eugène Schaeffer, qu'il était entouré d'une équipe d'administrateurs vieillis pour la plupart — et, par le fait, préoccupés essentiellement d'assurer leur reconversion dans les instances professionnelles aînées — tandis que l'Auvergnat Joseph Torrent, élu secrétaire général du C.N.J.A. à Bordeaux, ne trouvait pas sa dimension nationale.

Bref, depuis plusieurs mois, le Centre des jeunes agriculteurs ronronnait dans l'attente d'un nouveau congrès électif. C'est dans ces conditions que l'Aveyronnais Michel Fau, candidat de l'appareil, vient d'être porté à la présidence de cette organisation.

Trente et un ans, frisé comme ses moutons de Campuac, il a déjà une longue carrière syndicale derrière lui. La Jeunesse agricole catholique (JAC) dès quinze ans, puis le Centre départemental des jeunes agriculteurs après le service militaire. Il gravit rapidement tous les échelons de la hiérarchie, jusqu'à être nommé secrétaire général du C.N.J.A., en 1972. Il est alors le lieutenant de Louis Lauga. Et ce tandem de méridionaux paraît « devoir faire un malheur ». Mais Michel Fau doit brutalement renoncer à toute activité quelques mois plus tard, victime d'une grave maladie pulmonaire. Il lui faut trois années pour se rétablir. Il reprend alors rapidement du service, rappelé à Paris par son ancien président. On lui confie un dossier difficile, celui des aides familiaux, et quelques mois plus tard il rentre au bureau du C.N.J.A. comme vice-président. Le mandat d'Eugène Schaeffer, touché par la limite d'âge, arrivant à sa fin, il s'est imposé peu à peu à tous comme le successeur.

Voilà donc que le congrès lui a donné l'onction. Plus direct, plus accrocheur que son prédécesseur, Michel Fau ne considère pas seulement les questions agricoles sous l'angle ruraliste traditionnel. Il souhaite que l'agriculture « embraye » complètement avec les autres secteurs de l'économie. D'aucuns disent de lui, avec une nuance péjorative, qu'il est un « économiste ». De fait, l'expression « entreprise agricole » ne lui fait pas tourner les sangs au nom de la sacro-sainte « exploitation agricole », alors qu'on pourrait écrire l'histoire du syndicalisme paysan au cours du dernier quart de siècle selon que les hommes étaient pour l'entreprise ou bien pour l'exploitation.

Bref, il appartient à une nouvelle caste des professionnels de l'agriculture, qui ressemblent à leurs frères aînés de l'industrie et de l'administration : le jeune cadre dynamique. C'est dire que Michel Fau sera un interlocuteur difficile, mais assidu, des pouvoirs publics et un nouvel adversaire pour les mouvements paysans de gauche au moment où l'agriculture nationale est promise à de nouvelles épreuves.

A. G.

Bretagne

Les agriculteurs redoutent une chute catastrophique de leurs revenus

Saint-Brieuc. — « Le problème de l'emploi n'est pas un problème en soi, mais c'est celui de l'activité économique de toute une région. Au-delà d'une conjoncture difficile, il demande des solutions structurelles de planification et d'aménagement du territoire. Or nous constatons que la notion de plan est abandonnée et que celle d'aménagement se vide de sa substance par la crise économique. » Ainsi s'est exprimé M. Champand, président du comité économique et social (CES) de Bretagne, à l'issue d'une session extraordinaire du comité qui a examiné le dossier de l'emploi. Le CES a décidé d'élaborer une sorte de charte du développement économique de la Bretagne.

De notre correspondant

De 45 897 en juillet 1977, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé, en juillet dernier, à 52 201, soit une augmentation de 13,7 %. Le taux de chômage en Bretagne, par rapport à la population recensée par l'Assedic, s'établit à 11,42 %, alors qu'il se situe à 8,75 % pour l'ensemble de la France. Au cours des deux premières années du VII[e] Plan, il a été créé 24 190 emplois, alors qu'on en avait prévu 36 000.

Pendant le premier semestre 1978, les licenciements collectifs dans 1 336 établissements ont concerné 5 537 personnes (3 980 au premier semestre 1977) ; 78 % des entreprises intéressées avaient moins de 20 salariés.

« *La politique d'investissement de l'État et des collectivités manque de constance et d'étalement* », a observé le rapporteur du CES.

La marée noire et aussi le mauvais temps ont eu des conséquences graves sur le tourisme, qu'on commence à appréhender. A la mi-août, on estimait que la saison 1978 se solderait par un déficit de 1 400 000 touristes, soit une baisse de 30 %. Le chiffre d'affaires diminuerait ainsi de 2,6 milliards en année normale à 1,9 milliard de francs.

La pêche souffre du vieillissement de la flotte, de la fragilité de ses industries de transformation, des incertitudes du droit maritime. Un espoir : l'approbation du schéma d'aménagement du littoral breton et des îles (SALBI), jugée positive par la C.F.D.T., « *à condition que ce schéma soit appliqué et que les élus politiques de la région en marquent la volonté, ce qui ne semble pas être le cas actuellement* ».

Les industries agricoles et alimentaires emploient quarante-cinq mille personnes, ce qui représente le quart des emplois de la région. Mais l'agriculture bretonne a connu deux graves difficultés en ce début de 1978 avec les pommes de terre primeur et la production porcine, en progression de 3 à 4 % seulement en 1978, « *chiffre le plus bas enregistré en Bretagne depuis longtemps* ».

Dénonçant les évaluations officielles du revenu agricole brut qui ne prennent pas en compte les charges d'amortissement, le rapporteur du C.E.S. estime qu'en 1977 en Bretagne « *le revenu réel des agriculteurs va se situer au niveau catastrophique de 1974* », en régression de près de 20 % par rapport à 1976 (1).

Et pourtant cette agriculture bretonne se propose de relever un défi : passer d'une production de 500 000 tonnes de porc à 800 000 tonnes en 1984, comblant le déficit actuel de la production française et permettant la création de douze à treize mille emplois. Mais à condition que disparaisse « *la situation anormale* » dans laquelle elle se débat actuellement.

(1) Alors que les revenus des agriculteurs français auront sensiblement progressé, en moyenne nationale, pendant l'année 1978.

Un défi qui rejoint celui que lance le comité économique et social. Par vingt-huit voix pour et quinze abstentions, il a adopté un texte des syndicats C.G.C., C.G.T., F.O., FEN, dénonçant « *la politique actuelle dont les conséquences se font particulièrement sentir en Bretagne* » et réclamant « *la mise en œuvre de mesures concrètes assurant un réel développement économique de notre région* ».

JEAN VIDEAU.

● *Un millier d'agriculteurs du Var ont manifesté* jeudi 7 septembre à Brignoles pour protester contre « *la baisse de 60 % de leurs revenus en deux ans* », et réclamer le droit de chaptaliser les vins. — (*A.F.P.*)

Rhône-Alpes

Un îlot de « résistance » à la crise mais des signes inquiétants

De notre correspondant

Lyon. — « La situation de Rhône-Alpes n'est pas aussi dramatique que dans d'autres régions françaises. » Cette analyse de M. Robert Boulin, faite jeudi 7 septembre à Lyon, première étape de la campagne d'information que le ministre du travail et de la participation a entreprise pour faire connaître les nouvelles mesures du pacte national de l'emploi (surtout en faveur des jeunes), rassurera-t-elle les responsables économiques et politiques de la région ? C'est assez peu probable.

Certes, le constat de M. Boulin n'est pas inexact : si on le compare avec l'indice national du chômage (8,3 %), celui de Rhône-Alpes (un peu moins de 5 %) n'en fait assurément pas la « *région la plus mal lotie* ». Au demeurant, certaines disparités départementales — la Loire et l'Ardèche ont, en effet, un taux supérieur ou égal à la moyenne nationale — sont importantes. La « résistance » de Rhône-Alpes à la crise s'explique en particulier par la diversification de son industrie. Mais plus qu'un constat instantané, c'est l'observation de l'évolution de la situation qui conduit beaucoup de responsables économiques à penser que Rhône-Alpes s'enfonce « *lentement mais sûrement dans la crise* ».

Rhône-Alpes ne vit-elle pas aujourd'hui sur sa réputation de « *région musclée* » ? Pour le parti socialiste et le parti communiste, il suffit, pour se convaincre de la dégradation de l'économie, de compter les fermetures d'entreprises ou de suivre la courbe toujours élevée des demandes d'emploi non satisfaites. 80 200 en juin 1978 contre 72 500 en juin 1977. Dans le Livre blanc qu'elle a présenté récemment, la Fédération du Rhône du parti communiste se montre particulièrement préoccupée par le fait que « *sont touchés les piliers mêmes du développement régional : la chimie.*

Enfin, comment ne pas prendre en considération les inquiétudes que le préfet de région, M. Olivier Philip, manifestait lui-même il y a peu de temps encore auprès de plusieurs journalistes : « *Je crains que la crise de l'emploi dans la région n'empire au cours des mois qui viennent. Si la progression constatée au cours du premier semestre se poursuit, il faut s'attendre à ce que l'indice du chômage du Rhône rattrape la moyenne nationale d'ici un an.* » En clair, cela signifie au moins 40 000 chômeurs dans ce seul département.

BERNARD ÉLIE.

M. BOULIN ET LES TRENTE-CINQ HEURES

M. Robert Boulin a estimé, au cours de sa conférence de presse, que la proposition de M. François Mitterrand visant à fixer la durée de la semaine de travail à trente-cinq heures provoquerait une augmentation du nombre de chômeurs. « Si on veut faire perdre du pouvoir d'achat aux Français pour qu'ils ne travaillent que trente-cinq heures, mais ne gagnent que trente-cinq heures, c'est en effet une solution, mais nous n'en voulons pas. Mais si on vous dit : « Nous » allons faire trente-cinq heures » par semaine, mais vous serez » payés à quarante heures », ça veut dire qu'il y aura trois cent mille chômeurs de plus dans les deux mois à venir. »

M. Boulin n'a pas fait savoir sur quels calculs il s'appuyait pour énoncer cette affirmation. On estime simplement, à son cabinet, qu'une telle réduction de la durée du travail ne libérerait pas automatiquement des emplois, mais qu'elle ferait peser sur les entreprises, si les salaires n'étaient pas réduits, plus de 90 milliards de francs de charges supplémentaires.

Des travaux officiels menés en France sur le sujet avaient, au contraire, précédemment montré qu'une partie des heures de travail libérées par la réduction générale des horaires entraînerait la création d'emplois supplémentaires. En Allemagne fédérale également, des études sérieuses ont établi qu'une réduction des horaires de travail, à salaire constant, permettait la création d'un nombre d'emplois non négligeable (moins de cent mille emplois nouveaux par heure de travail hebdomadaire supprimée).

Aquitaine

Le comité d'expansion préconise une exploitation plus active des ressources du sous-sol

De notre correspondant

Bordeaux. — Au printemps dernier, M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine, avait fait part au premier ministre de ses inquiétudes sur le devenir économique et social de la région. Il demandait l'étude et la réalisation « d'un véritable plan Aquitaine ». M. Raymond Barre avait alors chargé M. Daniel Doustin, ancien préfet de la région Aquitaine, de lui présenter, avant la fin de cette année, des propositions d'action. Un premier rapport vient d'être rendu public par le comité d'expansion régional d'Aquitaine.

Le diagnostic du comité d'expansion repose sur une première constatation : c'est d'abord une crise de confiance qu'il faut surmonter. Le déclin économique se manifeste au moment où s'arrête l'« *hémorragie scolaire qui vidait l'Aquitaine de ses jeunes* ». A cela s'ajoutent l'ajournement des grands projets — qu'il s'agisse de pétrochimie, d'autoroutes ou même de voies rapides — et la détérioration rapide du potentiel économique existant et des industries traditionnelles. Quant à l'entrée possible de l'Espagne dans le Marché commun, elle ne manque évidemment pas d'inquiéter les responsables régionaux.

Les solutions à la crise que préconise le comité d'expansion s'inspirent, pour une large part, des différents travaux des assemblées régionales, qu'il s'agisse des rapports de préparation au VII[e] Plan ou des débats de politique générale. Une nouveauté cependant : pour la première fois, on considère que « *les ressources de l'Aquitaine constituent une réserve de croissance* ». Et on le dit nettement. On s'aperçoit qu'on n'a pas encore fait l'inventaire de ce « gisement naturel » constitué par les cinq départements aquitains.

Le premier « gisement », c'est la forêt. Sa sauvegarde et son exploitation passent par la volonté — qui ne semble pas exister — de maintenir la production nationale de pâte à papier et par une promotion du bois de pin des Landes.

Sur le plan agricole, le rapport insiste sur la nécessité de maîtriser l'eau et d'affirmer de grandes ambitions dans le domaine agro-alimentaire.

Le comité d'expansion préconise une exploitation systématique des ressources du sous-sol déjà inventoriées : production du soufre qui peut rester importante pendant plusieurs décennies, malgré l'épuisement progressif des gisements de gaz naturel, exploitation des importants gisements de chlorure de sodium et des possibilités en énergie géothermique.

Il apparaît urgent au comité d'expansion de compléter l'inventaire de ces ressources dans trois domaines : les matériaux de carrière que l'on importe alors que leur présence ici est connue ; les minerais métalliques, dont les anciennes exploitations peuvent être réexaminées et de nouveaux gisements prospectées ; les lignites landais, qui ne manquent pas d'intérêt sur le plan énergétique.

Enfin, il faudrait reprendre la prospection pétrolière dans les Pyrénées comme au large de la côte landaise : « *Les recherches ont été limitées à une bande côtière très étroite, moins de 20 kilomètres de la côte, alors que, dans l'état actuel des techniques, il est possible de l'étendre à 100 kilomètres.* »

PIERRE CHERRUAU.

La Commission européenne estime discriminatoire la taxation française des eaux-de-vie

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La taxation française sur les eaux-de-vie est attaquée comme discriminatoire par la Commission européenne devant la Cour de justice de Luxembourg. La Commission estime contraire au libre jeu de la concurrence dans le Marché commun que des produits comme le cognac bénéficient d'un taux d'imposition inférieur d'au moins 30 % à celui appliqué aux eaux-de-vie de céréales importées, tel le whisky. On constate, en effet, qu'en France la charge fiscale frappe les différentes catégories d'eaux-de-vie d'une façon inversement proportionnelle au volume de la production. Elle est beaucoup plus lourde sur les alcools de céréales (principalement 8 000 hectolitres de genièvre par an) que sur les eaux-de-vie de vin et de fruits (550 000 hectolitres de cognac, 120 000 hectolitres d'eaux-de-vie de vin, 140 000 hectolitres d'eaux-de-vie dérivées de fruits). De surcroît, il est accordé aux petits exploitants bouilleurs de cru, dont la production représentant environ 100 000 hectolitres par an n'est pas soumise à des règles d'appellation d'origine, une exemption totale. Le rhum importé des départements d'outre-mer bénéficie, lui, d'une exemption partielle.

La France n'est pas le seul État membre à qui il est reproché de protéger indûment sa production de boissons alcoolisées. Des recours devant la Cour de justice de Luxembourg viennent d'être également introduits par la Commission contre le Danemark, l'Italie et le Royaume-Uni. Il est reproché aux autorités britanniques de frapper le vin de taxes supérieures de cinq fois à celles appliquées à la bière et de freiner ainsi sa consommation. Il serait évidemment très important pour les pays membres producteurs de vin, et en particulier pour la France, que la Cour de justice enjoigne au Royaume-Uni de modifier sa fiscalité dans un sens plus favorable au vin. Outre la promesse d'une meilleure ouverture du marché britannique, une décision dans ce sens devrait faire jurisprudence et, comme on le souligne à Bruxelles, devrait permettre à la Commission de traiter par analogie les questions soulevées par les régimes fiscaux sur les boissons alcoolisées en vigueur dans d'autres États membres, telle la Belgique, où le vin est également pénalisé par rapport à la bière. — Ph. L.

L'OUVERTURE DE LA 46ᵉ FOIRE EUROPÉENNE DE STRASBOURG

« Il n'y a pas de secteur industriel abandonné »

déclare M. Barre

Strasbourg. — Comme MM. Pierre Messmer en 1972 et Jacques Chirac en 1974, tous deux alors premier ministre, M. Raymond Barre, qui était accompagnés de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, ancien sénateur du Bas-Rhin, a présidé, jeudi 7 septembre, la cérémonie d'ouverture de la 46ᵉ Foire européenne de Strasbourg.

A l'appel des organisations syndicales et des partis de gauche, quelque mille cinq cents manifestants ont défilé devant l'entrée de la Foire européenne pendant le discours que prononçait le premier ministre. Ce dernier a ensuite effectué un tour à travers les stands, s'arrêtant notamment dans celui du tourisme de Hongrie (pays natal de Mme Barre), du Port autonome de Strasbourg, du conseil général du Bas-Rhin, des créations et promotions de la région Alsace. Avant de regagner Paris, le premier ministre a participé à un buffet organisé au Palais de la musique et des congrès, où il a été « accueilli » par quelque quatre cents manifestants dont certains ont lancé dans sa direction quelques œufs et tomates.

De notre envoyé spécial

Dans son allocution de bienvenue, M. Robert Bailliard, président de la Foire européenne, a déclaré : « *Pour un Peugeot rayonnant de santé qui s'apprête à créer huit cents emplois près de Mulhouse, que d'entreprises qui annoncent de prochains licenciements ! Encore l'Alsace est-elle relativement favorisée par rapport à d'autres régions. Le nombre de ses demandeurs d'emplois aurait doublé depuis longtemps s'il n'existait le flux migratoire des travailleurs frontaliers.* » Il a ajouté : « *Le commerce extérieur alsacien a effectué un véritable bond en avant au cours des douze derniers mois, enregistrant le plus fort taux d'augmentation de toutes les régions économiques françaises, en atteignant, pour le deuxième trimestre de l'année en cours, le taux de couverture record de 98,1 % contre 96 % au niveau national* ».

Président de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg, M. Roland Wagner a assuré le premier ministre de la totale adhésion des chefs d'entreprises alsaciens « *aux principes de sa politique de vérité, de liberté et de responsabilités* ». Il a indiqué qu'en Alsace le nombre des demandes d'emplois non satisfaites était, à la fin de juillet, de 20 145, soit 3,72 % de la population active. M. Wagner a insisté sur « *l'impérieuse nécessité de créer une usine de papier journal destinée à compléter l'outil existant de la Cellulose dans le massif vosgien* ». Il a estimé que « *beaucoup de postes de travail pourraient être créés si les employeurs n'avaient pas le sentiment d'être handicapés par une législation inadaptée sur les licenciements* ». Enfin, il a manifesté son inquiétude sur l'« *adaptation* » de la liaison Rhin-Rhône annoncée par le commissaire général au Plan.

Après avoir mis l'accent sur ce dernier point, M. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil, a évoqué le maintien, à Strasbourg, dont il est le maire, du Parlement européen, et, à ce propos, la construction d'un immeuble de bureaux et de salles de réunions pour ses futurs membres. Il a estimé qu'il fallait envisager l'éventualité du transfert, de Luxembourg à Strasbourg, « *d'une partie au moins* » du secrétariat général du Parlement européen.

La première région exportatrice

M. Raymond Barre rappelle, au début de son intervention, que l'Alsace est la première région exportatrice française : « *Au premier semestre 1978, les ventes de l'Alsace à l'étranger se sont accrues de 18 % par rapport à la même période de 1977* ». Selon lui, ces résultats sont significatifs, d'une part parce que, parmi les produits exportés figurent en bonne place les textiles et les chaussures. « *L'Alsace*, a-t-il dit, *donne ainsi la preuve qu'il n'y a pas de secteur industriel abandonné ; il n'y a en fait que les entreprises bien gérées et compétitives, et les entreprises qui ne le sont pas* ». D'autre part, parce que, parmi les entreprises alsaciennes qui exportent, il y a un grand nombre de petites et moyennes entreprises.

Convenant que « *l'effort à accomplir est non seulement nécessaire, mais aussi difficile et parfois douloureux dans une conjoncture européenne et internationale médiocre qui ne semble pas devoir s'améliorer notablement avant l'été 1979* », il a souligné :

« *Le gouvernement conduit, depuis septembre 1976, dans des circonstances exceptionnellement difficiles, économiques et politiques, nationales et internationales, une politique globale et continue* », dont l'objet premier a été d'« *arrêter une évolution préoccupante de l'économie française* » et qui se propose maintenant « *de rétablir les conditions d'une croissance économique régulière et durable, de rénover les structures de notre industrie et de renforcer notre agriculture, de moderniser les méthodes de gestion de notre économie afin que la France puisse figurer dans le peloton de tête des nations industrialisées.* »

Après avoir observé que depuis 1976 les résultats enregistrés « *donnent aujourd'hui une certaine marge de manœuvre* », il a déclaré :

« *En 1978, le taux d'inflation restera proche de celui des deux années précédentes. Mais ce qui est fondamental, c'est que nous contrôlons désormais les facteurs profonds de la hausse des prix. La tenue du franc sur le marché des changes en porte le témoignage. Nous pouvons espérer que la décélération des prix s'accentuera en 1979.* » Il a ajouté : « *Quant au chômage, je suis le premier à savoir qu'il soulève des problèmes sociaux et humains graves, et il constitue une préoccupation essentielle du gouvernement. Je n'assimilerai pas évidemment demandeurs d'emplois et chômeurs. On peut aisément se rendre compte que la perte d'activité n'est pas la cause unique de l'inscription sur les listes des demandeurs d'emplois. On peut également observer que la durée de la période de chômage peut être accrue par certaines formes d'indemnisation du chômage. On peut enfin reconnaître qu'un certain nombre de demandeurs d'emplois recherchent non pas l'emploi dont ils ont besoin mais un certain type d'emploi qui répond à leurs aspirations. Croyez bien que je ne veux pas, par de telles remarques, minimiser le problème du chômage. Je souhaite seulement qu'il n'en soit pas fait une exploitation abusive à des fins politiciennes* ».

M. Barre, qui venait d'énumérer les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le chômage, a poursuivi : « *Et il paraît que le gouvernement se désintéresse des problèmes de l'emploi ! Peut-être parce qu'il ne pérore pas suffisamment sur l'emploi. Non seulement le gouvernement mène une politique économique générale pour l'emploi, mais il conduit en même temps une politique spécifique de l'emploi. Il se refuse, en tout cas, à apporter au problème du chômage une solution peut-être séduisante à première vue, mais totalement artificielle, qui se traduirait par un alourdissement des coûts des entreprises ou des charges de la collectivité nationale, et qui entraînerait à terme un affaiblissement de la compétitivité de la France et un sous-emploi durable* ».

Expliquant qu'une hausse trop rapide des rémunérations « *est sans nul doute un facteur de réduction de l'embauche ou une cause de licenciement* », il a affirmé : « *J'entends ne compromettre en rien la liberté des négociations salariales, comme certains le prétendent. Je demande seulement que ces négociations tiennent compte des contraintes qui pèsent sur notre économie et des conséquences inéluctables pour les travailleurs eux-mêmes du laxisme en matière de rémunération.*

» *Je fais appel au sens des responsabilités des chefs d'entreprises et des salariés et, par-dessus tout, à leur bon sens (...). Si les rémunérations recommençaient à croître trop rapidement, le gouvernement, responsable de l'équilibre général du pays, ferait appel à tous les moyens en son pouvoir pour éviter une nouvelle détérioration de la situation économique. Il ne pratiquerait pas un dirigisme des affaires ; il ne reviendrait pas au contrôle des prix, mais il utiliserait la politique du crédit et développerait la concurrence nationale et internationale afin de contenir et de réduire les excès qui viendraient à se produire.* »

Pour la politique européenne, le premier ministre a noté que le succès d'un système monétaire européen ne dépendra pas seulement des mécanismes techniques de coopération monétaire et financière qui seront adoptés, mais « *avant tout du respect par les Etats participants de certaines disciplines économiques et sociales* ». Il a précisé que Strasbourg « *ne cesserait d'être le lieu de réunion de l'Assemblée européenne que si le gouvernement français l'acceptait. Il n'y a*, a-t-il ajouté, *aucun risque qu'il en soit ainsi.* »

En conclusion, il a défini l'ambition du gouvernement : « *Une France moderne et vigoureuse, dans une Europe organisée.* »

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1979

M. Papon : la politique du gouvernement s'attaque aux racines de la crise

Au cours de la deuxième réunion de la commission des finances de l'Assemblée nationale, jeudi 7 septembre, les critiques des députés à l'égard des projets gouvernementaux ont été moins vives que la veille. Ils ont cependant continué à exprimer leur inquiétude et une certaine réserve.

Ainsi M. André-Georges Voisin (app. R.P.R. Indre-et-Loire) a estimé : « *L'impression générale est meilleure qu'hier.* » M. Jacques Marette (R.P.R., Paris) a toutefois reproché à M. Papon de présenter un « *budget de refroidissement* » en raison notamment de la diminution des investissements. M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), président de la commission, a jugé que ce budget semblait « *ignorer les difficultés des petits entreprises* » et que « *les dépenses d'investissement semblent sacrifiées au regard des dépenses d'interventions spéciales* ». Quant à M. Taddeï (P.S., Vaucluse), il a affirmé que le gouvernement avait fait des « *choix anti-salariaux* ».

M. Maurice Papon, ministre du budget a, dans ses réponses, longuement justifié les trois caractères qu'il attribue au projet de budget qui est, selon lui « *sincère, actif et équitable* ». Il a fait remarquer que les crédits d'investissement s'élèvent à 13 milliards de francs en comprenant les crédits militaires. Le ministre a répondu à M. Fernand Icart, qui avait relevé, mercredi, le triplement de l'impasse budgétaire de 1978. Il a indiqué à cet égard que le déficit de 1978, selon les évaluations les plus sûres, se situerai dans une « fourchette » comprise entre 25 et 27 milliards de francs.

« *Le fait*, a-t-il dit, *que les banques, compte tenu des contraintes de l'encadrement du crédit, n'ont pas utilisé toutes leurs possibilités de financement, dégage une marge utilisable pour la couverture du déficit public sans création monétaire. Mais, cette marge peut se rétrécir pour le déficit de 1979.* » « *La politique du gouvernement*, a conclu le ministre du budget, *s'attaque aux racines de la crise et non pas seulement à ses conséquences. Par exemple, la suppression du contrôle des prix, lequel était, selon les cas, destructeur des marges d'autofinancement ou créateur de rentes de situation, est bien une révolution structurelle.*

M. Papon a notamment répondu à un commissaire :

« *L'intégration dans le revenu imposable des indemnités journalières pour cause de maladie est une mesure d'équité qui tend à réduire les inégalités entre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé, et à l'intérieur de cette dernière catégorie. Même s'il y a quelque courage à le dire, il n'est pas souhaitable que le revenu net disponible après impôt puisse être plus élevé en cas d'arrêt de travail qu'en situation d'activité.* »

Répondant à M. Pons (R.P.R., Essonne), M. Papon a noté que la maîtrise durable de l'inflation impliquait à coup sûr une correction des facteurs de déséquilibre et une modification des comportements, et ne pouvait être obtenu qu'au prix d'une discipline collective des Français. Les contribuables concernés par les trois tranches supérieures de l'impôt sont au nombre de 194 000 (sur environ 15 millions). Le ministre a souligné le niveau de revenu élevé à partir duquel s'appliquent les tranches supérieures du barème de l'impôt sur le revenu qui ne sont relevées que de 5 % (au lieu de 9 % les autres). Il a noté que l'augmentation de la pression fiscale devrait être négligeable au-dessous d'un revenu de 20 000 F par mois.

● *M. Yves Guéna*, conseiller politique du R.P.R. : « *Les mesures proposées par le gouvernement ne sont qu'une simple étape, ne répondent pas suffisamment à la situation dramatique de l'emploi en France. Les mesures destinées à aider les entreprises sont des mesures partielles de colmatage qui peuvent contenir le flux du chômage mais ne pourront pas le résorber sensiblement ni régler véritablement le problème.*

» *On en est à des mesures de soutien de l'économie, alors que, pour nous, il faudrait aller bien au-delà et prévoir, à partir d'un plan qui viserait l'an 2000, puisqu'on en parle, une véritable relance industrielle de la France avec l'aide de l'Etat, susceptible de créer des entreprises importantes qui seraient génératrices d'emplois. Il s'agit en quelque sorte de changer vraiment la politique menée depuis deux ans et dont les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances que les uns et les autres avaient pu y placer.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a déclaré à l'issue des travaux du bureau exécutif de ce mouvement, jeudi 7 septembre :

« *Dans la conjoncture économique internationale actuelle, le gouvernement français peut difficilement faire une autre politique que celle qui doit conduire notre pays sur la voie du retour aux grands équilibres économiques et à une meilleure adaptation à un monde nouveau.*

» *Le bureau exécutif de l'U.D.F. approuve en conséquence l'ensemble des mesures destinées à soutenir l'activité économique, à développer l'investissement et à améliorer l'emploi. Il regrette cependant que les dispositions faisant appel à la solidarité des Français restent encore partielles. Il estime qu'elles devraient être plus incitatives pour contribuer à la vaste mobilisation de tous nos concitoyens pour la résorption du chômage, les économies d'énergie et le développement de nos exportations.* »

● PRECISION. — Dans nos éditions datées du 8 septembre, en page 30, le tableau des comptes de la nation indique à la ligne « Hausse des prix à la consommation » (décembre 1978 comparé à décembre 1977) le chiffre : + 8 % (prévision faite en juin dernier). Le bon chiffre est + 9,5 %. Encore cette prévision faite il y a trois mois est-elle dépassée, les comptes officiels tablant maintenant sur une hausse de 10 % des prix de détail entre décembre 1977 et décembre 1978.

Sécurité sociale

COMPENSATIONS...

Tous comptes faits, le budget de l'Etat pour 1979 ne comprend pas de mauvaises surprises pour les gestionnaires et les assurés de la Sécurité sociale. De prime abord, on pouvait s'inquiéter de voir les pouvoirs publics supprimer la subvention qu'ils versaient jusqu'à présent au régime général des salariés, au titre de ce qu'on appelle la « compensation » ; les charges de ce régime se trouvaient brutalement accrues d'environ 4 milliards de francs.

Depuis 1972, en effet, une formule de « compensation démographique » avait été instituée entre toutes les assurances sociales. Celle des salariés — qui voit affluer les cotisants, alors que celles des travailleurs du commerce et de l'agriculture sont pénalisées par la réduction de leurs effectifs, —doit accorder en principe un complément de ressources aux autres régimes, qui connaissent, eux, un déséquilibre démographique. En réalité, en attendant une véritable généralisation de la Sécurité sociale et d'une meilleure connaissance du revenu des non-salariés, c'est l'Etat qui avait accepté de supporter cette « compensation », qui aurait dû être à la charge des salariés. La loi de 1972 avait prévu que l'aide de l'Etat expirerait en 1978. Exceptionnellement, elle a été prolongée cette année. Le conseil des ministres vient de décider qu'elle sera définitivement abandonnée en 1979. D'où une économie pour l'Etat, mais un coût supplémentaire d'environ 4 milliards de francs pour le régime général de sécurité sociale.

Conscients cependant des difficultés financières du régime général qui, sans même cette charge, pourrait être en déficit d'environ 10 milliards de francs en 1979, les pouvoirs publics ont pris une autre mesure qui, en fait... compense aux trois quarts la suppression de la « compensation » antérieure.

Jusqu'à présent, seul le régime général supportait la quasi-totalité des allocations minimales versées à certaines personnes âgées au titre du Fonds national de la solidarité (F.N.S.). En 1978, par exemple, pour 3,6 milliards de francs de charges globales du F.N.S., l'Etat n'a versé qu'une subvention de 1,8 milliard. Novation importante en 1979, les finances publiques prendront en charge complètement les dépenses du F.N.S. pour le régime général, soit un peu plus de 4 milliards au lieu de presque 2 milliards escomptés.

Finalement, l'Etat économise 4 milliards au titre de la compensation, mais prend en charge près de 3 milliards : une autre compensation est ainsi organisée, le gouvernement espérant que la différence subsistant sera épongée par une reprise de la croissance... et des effectifs cotisants.

Tout n'est pourtant pas réglé. Le « trou » de la Sécurité sociale, en 1979, serait toujours d'environ 10 milliards de francs et le ministère de la santé et de la sécurité sociale étudie actuellement les moyens d'y remédier. Certains évoquent, à ce sujet — y compris dans d'autres ministères, — une augmentation des cotisations ouvrières, et de celles-ci seulement, pour ne pas accroître les coûts des entreprises. D'autres songent à une augmentation plus importante que prévu du plafond des salaires soumis à cotisation. La décision ne sera prise que dans plusieurs mois. — J.-P. D.

AFFAIRES

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU BARON EMPAIN

« Il va me falloir me faire une place »

« *J'aurais voulu vous rencontrer en mars dernier, après ma libération, mais j'ai subi des pressions et je n'avais pas, à l'époque, de volonté pour y résister. Rentré à présent en possession de tous mes moyens, je compte répondre à toutes vos questions, même si cela ne fait pas plaisir à tout le monde...* » Le ton était donné dès les premiers mots de la conférence de presse donnée par le baron Edouard-Jean Empain, deux jours après son retour à Paris. Première indication, très attendue, le baron va reprendre la présidence de son groupe, cédée le 10 avril dernier à M. René Engen, son plus fidèle collaborateur, qui s'est tenu à ses côtés pendant toute la durée de la conférence.

« *Je suis l'actionnaire principal du groupe Empain-Schneider. On ne peut pas le diriger sans le baron Empain. Donc on le dirige avec lui.* »

Quant à son intention vis-à-vis de ses collaborateurs : « *Les choses se passent très bien, il n'y aura pas de modification.* »

Il a toutefois ajouté, en y revenant à plusieurs reprises, ce qui a semblé significatif à plusieurs :

« *Comme je reviens, il va bien me falloir me faire une place. Jusqu'à maintenant, je me suis relativement peu accommodé d'une place de conseiller technique, de chrysanthèmes, ce n'est pas tellement mon style...* »

La plus grande partie de cette conférence de presse a été consacrée à l'enlèvement, à « *ce fait divers monté en épingle* » selon le baron. Un événement qui a « *complètement bouleversé* » la façon de voir d'Edouard-Jean Empain. « *La privation de liberté est un état insupportable. Maintenant, j'ai beaucoup plus tendance à trouver que les punitions que la justice inflige sont très sévères* », a-t-il déclaré. Magnanime, il pardonne à ses ravisseurs : « *Vous savez*, dit-il, *les choses importantes, c'est de pouvoir chaque matin aller prendre sa douche et de pouvoir prendre son petit déjeuner tranquillement.* »

Il a déploré l'attitude de la justice qui « *l'a cuisiné comme s'il avait été un prévenu* », l'attitude de la police qui a laissé entendre qu'il pouvait s'agir d'un « *auto-enlèvement* », et qui a communiqué « *à sa famille et à ses collaborateurs, ce qu'elle avait trouvé dans ses tiroirs* ». Quant à son entourage, il déplore son comportement après sa libération. « *Je m'attendais à être accueilli autrement. Au lieu da'mitié et d'amour, on m'a tou tde suite parlé, sans attendre que je récupère, d'un certain nombre de faits de ma vie privée et on m'a demandé d'y répondre.* » Mais le baron n'en veut à personne : « *Des bavures qui n'ont plus d'importance.* » Comme la mutilation de son petit doigt d'ailleurs, qu'il a évoquée sans sourciller. « *Ça ne fait pas du tout mal sur le coup. Mais après j'ai beaucoup souffert.* »

Le barond Edouard-Jean Empain a raconté avec beaucoup de flegme :

« *Cela se passait le premier soir de mon enlèvement. J'étais dans une cave froide, une cagoule sur la tête, mains et jambes entravées.*

» *Mes ravisseurs m'ont demandé de signer divers documents pour toucher une rançon de 80 millions de francs. Ce chiffre m'a fait sourire, je le trouvais ridicule et je leur ai dit que c'était impossible.*

» *J'ai essayé de discuter, l'un de mes ravisseurs m'a dit : « Si tu n'écris pas, on va te couper le doigt ». J'ai cru que c'était du bluff. Ils se sont éloignés puis ils sont revenus quelques minutes plus tard. L'un d'eux m'a pris la main, l'a posée sur un objet dur (j'avais toujours la cagoule sur la tête) et j'ai senti effectivement qu'on me coupait le doigt. Sur le coup, cela ne fait pas mal, mais la souffrance vient très vite.*

» *Je disposais juste d'un peu d'alcool, que je versai à travers l'embryon de pansement qu'on m'avait fait. Le premier jour, c'est vrai, cela ne m'a pas fait grand chose.* »

Sur la conjoncture et les changements intervenus, le baron a été très net : « *Pour moi, d'abord les élections, qui sont toutes fraîches pour moi. Quant aux problèmes économiques, ils n'ont guère avancé, et je les retrouve tels que : la sidérurgie, les chantiers navals, l'emploi...* »

Pour le SMIC. « *Je me rends compte qu'il est parfois insuffisant, mais je n'ai pas le pouvoir de décision.* »

Sur sa fortune. « *Combien pèse le baron Empain ?* » « *Je ne répondrai pas de façon précise. Il est difficile de connaître la valeur de ses biens. Sûrement quelques dizaines de millions de francs.* »

Pour le baron, l'« *affaire Empain* » est maintenant terminée, et il espère qu'il pourra reprendre sa vie comme avant.

Le baron a mangé du lion...

Il y avait du suspense dans l'air, jeudi matin 7 septembre, au rez-de-chaussée du 42, rue d'Anjou, dans le lourd immeuble en pierre de taille qui abrite le siège du groupe Empain-Schneider, quelques minutes avant le début de la conférence de presse donnée par le baron Empain.

En dépit d'un filtrage en principe très sévère, un véritable mur de photographes et de cameramen, derrière lesquels les journalistes essayaient timidement de se glisser, attendaient avec avidité la première apparition publique du baron depuis son enlèvement, le 23 janvier.

Ce dernier était-il en bonne condition physique après la sévère épreuve qu'il avait subie ? Revenait-il pour faire « tomber des têtes », régler des comptes ? Ou, au contraire, prendre un peu de champ vis-à-vis de ses affaires, comme la rumeur en avait couru ? Les questionneurs n'ont pas été déçus.

Aspect physique : souriant, les joues pleines, bronzé par le soleil des Caraïbes — ou d'ailleurs, — le baron apparaît entièrement rétabli. Au moral, l'homme semble avoir profondément changé. Il n'y a pas de doute : une mutation s'est produite. A la place du grand patron froid, distant, mystérieux et un peu dédaigneux qui n'avait jamais tenu de conférence de presse — certains insinuaient qu'il n'en était pas capable — a surgi un personnage détendu, parfaitement à l'aise, qui répondait aux questions avec alacrité et une pointe d'humour.

Sur son retour au pouvoir, après sa démission du 10 avril dernier, aucun doute : il reprend la barre sans pourtant « faire tomber de têtes : ce n'est pas le retour de Zorro... ». Sur « l'affaire » de l'enlèvement? C'est un « fait divers monté en épingle. Pour un certain nombre de gens, il y a un mystère Empain, les ragots s'en sont mêlés... ». Sur les raisons de son départ à l'étranger : « J'ai été déçu. » Sur sa passion du jeu : « Elle n'a jamais porté tort à mes affaires. ». Sur la liberté, c'est une véritable découverte... Comme il la goûte maintenant à chaque heure du jour !

« Oui, je suis un homme différent. Il y a un an, j'aurais eu un trac épouvantable à l'idée d'une conférence de presse. Aujourd'hui plus rien ne peut m'effrayer. » Aucun doute : le baron a mangé du lion.

Et ceux qui s'attendent à le trouver affaibli ou désabusé risquent d'avoir des surprises.

F. R.

CONJONCTURE

LA RÉVISION DU VII[e] PLAN QUINQUENNAL

Comment faire comprendre aux Français qu'on ne peut plus raisonner comme hier ?

Le rapport sur l'adaptation du VII[e] Plan, tel qu'il a été soumis au conseil des ministres du 6 septembre et présenté le 7 à la presse, ne surprendra aucun de ceux qui ont suivi avec attention la politique gouvernementale depuis les élections. En langage clair et cohérent, avec parfois des formules heureuses, on y retrouve l'analyse des causes et des remèdes traitée dans maints discours officiels. M. Michel Albert, commissaire général au Plan, y insiste sur « *les contraintes extérieures* » — entendons le renchérissement du pétrole — d'où nous viennent tous nos maux économiques. « Un nouveau rapport de forces est en train de se produire au profit des producteurs de matières premières », écrit-il, alors que s'accentue la concurrence internationale sur le plan industriel. Sans un redéploiement de ses capacités de production et une conquête active des marchés extérieurs, la France ne fera que s'affaiblir.

On a là un catalogue précis de données sur la situation dans un rapport qui apparaît particulièrement fidèle à la pensée gouvernementale, dans l'analyse des faits comme des solutions avancées. L'auteur insiste, de chapitre en chapitre, sur l'impérieuse nécessité du changement de mentalité : faire comprendre aux Français qu'on ne peut raisonner aujourd'hui comme hier et moins encore comme demain, ce serait peut-être la mission la plus originale du Plan.

Si l'on reste dans l'attente de vues prospectives clairement établies, de chiffres montrant quelle pourrait être l'évolution du pouvoir d'achat ou la progression des salaires c'est, a affirmé M. Michel Albert, en présentant son ouvrage à la presse, de propos délibéré. « Nous nous sommes décidés à ne pas décréter la croissance à court terme et à nous en tenir à trois sujets précis », a-t-il déclaré. Comme il ajoutait peu après que le rapport allait à l'encontre des idées reçues, on pouvait admettre que ceci expliquait cela.

FRANÇOIS SIMON.

L'adaptation du dispositif du VII[e] Plan, indique, dès l'abord le rapport, porte sur trois objectifs principaux : le rétablissement durable de notre équilibre extérieur, l'adaptation de notre industrie, l'amélioration de la situation de l'emploi.

Face à la concurrence internationale, à laquelle participent de plus en plus les pays du tiers-monde, la France doit adapter son économie. « *Depuis 1945 et jusqu'à 1975 environ, la part du tiers-monde dans la production internationale mondiale est demeurée stagnante. D'après les experts internationaux, elle devrait doubler d'ici à l'an 2000, passant de 8 % à 15 %. La progression des exportations en provenance des pays en voie de développement sera encore plus rapide puisqu'elle devrait tripler en volume de 1975 à 1985. La puissance mondiale de ces jeunes forces marque une nouvelle étape du progrès dans le monde. Mais, à court terme, elle aggrave l'épreuve des pays d'industrialisation plus ancienne.* »

La seule voie qui s'offre aux pays développés passe par la spécialisation industrielle et l'orthodoxie financière. La France n'est ni en avance ni en retard dans cette compétition : elle est au milieu du gué. Comme les autres pays industriels, elle ne pourra plus augmenter le niveau de vie et de protection sociale de ses citoyens au même rythme que dans la période 1950-1974.

La France retrouve progressivement l'équilibre de ses échanges extérieurs, mais ce succès reste fragile, particulièrement dans trois domaines : 1) l'énergie, la dépendance de la France étant l'une des plus fortes en ce domaine ; 2) l'évolution des échanges agro-alimentaires qui, depuis 1976, est particulièrement défavorable ; 3) les performances de l'industrie qui restent inégales sur les marchés étrangers.

« *La priorité retenue pour la seconde phase du VII[e] Plan est la réduction de la dépendance extérieure en matière d'énergie* », tant par les économies en faveur desquelles va s'intensifier l'aide de l'État, que par le développement du programme électro-nucléaire.

En ce qui concerne l'agriculture, « *la bataille de l'exportation se gagnera au prix d'un renforcement de la capacité des entreprises françaises à assurer la promotion de leurs produits sur un marché de plus en plus concurrentiel* ».

Enfin, pour ce qui est de l'industrie, « *il importe d'élargir la base d'exportation française, en multipliant le nombre des petites et moyennes entreprises qui participent à la conquête des marchés mondiaux. En cette matière plus qu'en toute autre, il serait vain de trop attendre de l'aide publique.* »

Adapter l'industrie

Adapter l'industrie, c'est faire en sorte que « *les entreprises soient réellement responsables de leur développement* » qu'elles deviennent un foyer d'intégration de la société française, cette société ayant à « *faire leur place légitime aux ouvriers* ».

« *Dans une économie moderne, qui doit de plus en plus se mondialiser, l'adaptation de l'industrie ne peut être que l'œuvre des entreprises elles-mêmes. C'est à elles qu'il incombe de prendre les initiatives nécessaires, de diversifier les productions et de conquérir les nouveaux marchés. Autant qu'un profond réaménagement de ses propres aides, l'État s'attachera à promouvoir les meilleures conditions de financement des investissements industriels.* »

À ce titre, « *dès maintenant, pour renforcer les fonds propres des entreprises et pour stimuler l'investissement, les entreprises pourront bénéficier, de la part de certains établissements de crédit, de 2,5 milliards de prêts à condition avantageuse, qui seront associés à des prêts participatifs du F.D.E.S. à hauteur de 500 millions de francs.* »

Le gouvernement retient trois orientations en faveur des ouvriers : développement de la participation du personnel d'exécution à la vie quotidienne dans l'entreprise ; extension des possibilités de promotion professionnelle ; prise en compte du risque de licenciement, que le plan exprime en ces termes :

« *Il est conforme à l'équité que les salariés qui bénéficient d'un statut et d'une stabilité assurée de leur emploi ne reçoivent pas les mêmes augmentations de pouvoir d'achat que ceux qui sont dans des activités ou des niveaux hiérarchiques qui les exposent à des risques de licenciement. Parallèlement à l'application des principes d'adaptation qui viennent d'être énoncés, il est essentiel que l'État s'engage davantage dans trois directions : faciliter les conversions, renforcer les petites et moyennes entreprises et favoriser la création d'entreprises nouvelles, lancer une action offensive de grande portée pour promouvoir les activités du futur.* »

Une des pièces maîtresses de ce dessein est la création du Fonds de conversion industrielle, dont la dotation sera portée, en fonction des besoins, à 3 milliards de francs, comme l'a décidé le conseil des ministres du 6 septembre.

Améliorer la politique de l'emploi

Perspicaces dans l'analyse de la situation, les auteurs du rapport s'en tiennent, pour les solutions, aux présentes décisions du conseil des ministres.

Si le nombre des demandeurs d'emploi a plus que doublé depuis 1974, cela tient d'abord aux causes économiques, mais aussi au facteur démographique (les classes jeunes qui arrivent en nombre sur le marché du travail sont les plus nombreuses que la France ait connues), à un difficile ajustement entre l'offre et la demande de travail, à l'augmentation constante du taux d'activité féminin, et à ce que l'on pourrait appeler le « *chômage d'incohérence* » (inadaptation croissante entre la nature des emplois offerts et celle des emplois demandés).

Parmi les solutions globales qui pourraient être envisagées, celle qui consisterait à répartir autoritairement la quantité de travail est fermement écartée par le rapport.

La réduction progressive de la durée du travail doit être poursuivie, mais elle ne saurait s'« *accompagner d'une aggravation importante des charges des entreprises* ». Quant à la relance, « *même si les circonstances permettaient une forte accélération de la croissance, celle-ci ne suffirait pas à résoudre le problème de l'emploi, dont on a vu qu'il ne tenait pas seulement au ralentissement de la croissance* ».

Il convient donc d'améliorer les instruments de la politique de l'emploi, d'adapter aux besoins le système de formation professionnelle, et d'améliorer les conditions de travail et les relations professionnelles.

Développer le travail à temps partiel

Le rapport estime que « *le travail à temps partiel peut constituer un bon moyen de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.*

» *En conséquence, le gouvernement estime nécessaire qu'un nombre croissant d'emplois à temps partiel soient créés. Les dispositions concernant les services publics et entreprises publiques seront prises. D'autre part, les organisations professionnelles et syndicales seront consultées sur les mesures réglementaires et législatives à adopter en vue de donner des garanties suffisantes aux travailleurs à temps partiel et d'aménager le régime des charges sociales les concernant.*

» *Des expériences de création d'emplois à temps partiel seront réalisées en 1979 dans le secteur privé. Le ministre du travail et de la participation étudiera, en liaison avec les partenaires sociaux, les modalités selon lesquelles, dans les zones de conversion, les travailleurs victimes de licenciements pourraient prendre une activité à temps partiel avec, pour une période temporaire, un complément de rémunération* ».

Finalement, la lutte contre le chômage est une affaire de société. « *La négociation des salaires ne saurait se dérouler indépendamment de la situation de l'emploi. L'accroissement des effectifs employés peut et doit être la contrepartie de la modération dans la croissance des revenus : les accords d'entreprise ou de branches devraient prendre en compte ce nouvel arbitrage. Simultanément, il serait normal que la garantie de sécurité de l'emploi s'accompagne d'un rythme moins élevé de progression des salaires.* »

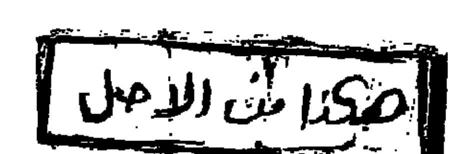
En conclusion, le rapport indique que deux programmes d'actions prioritaires devraient faire l'objet d'une révision :

● Le programme n° 6 (liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée) : en raison de certaines difficultés de financement, un retard important a été pris dans les travaux du franchissement du seuil de Bourgogne ; cela « *frappe de caducité la partie du programme consacrée à l'aménagement du bief Niffer-Brunstatt* ». Le programme révisé comporte des travaux sur la Saône, sur le Rhône et sur le Rhin, et, pour le canal Rhin-Saône, la réalisation d'acquisitions foncières sur l'ensemble du trajet.

● Le programme n° 19 (humaniser les hôpitaux) doit, « *pour pouvoir être mieux réalisé que dans le passé, comporter l'introduction d'une action nouvelle* ». Le rapport prévoit la suppression des salles communes, la modernisation des plateaux techniques et l'amélioration des moyens en personnels infirmiers.



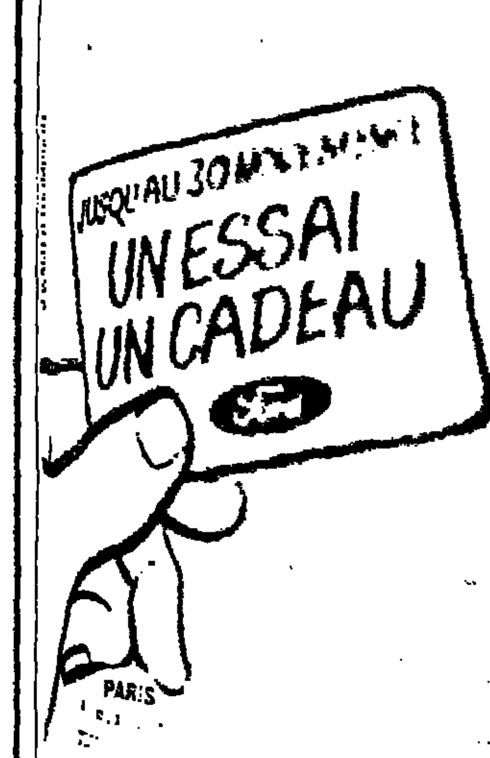












ÉTRANGER

Le gouvernement italien présente un plan triennal de développement

Le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, a été reçu le 7 septembre à Rome par M. Giulio Andreotti. Le président du conseil italien a rappelé la position de Rome avant le prochain conseil européen : l'Italie est favorable à une intégration monétaire en Europe, mais elle exige que l'on tienne compte de la situation économique des pays les moins favorisés afin de leur permettre d'adhérer au nouveau système proposé par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt. Les « garanties » que la C.E.E. devrait donner à l'Italie concerneraient la « politique agricole, régionale et sociale ». En 1973, les fortes pressions qui s'étaient exercées sur la lire avaient contraint l'Italie à se retirer du « serpent » monétaire européen.

De notre correspondant

Rome. — L'Italie veut surmenter sa crise économique et se hisser au niveau des autres grands pays européens. Ces deux objectifs peuvent être atteints en même temps, estime le gouvernement Andreotti, qui vient de présenter aux partis de la majorité un plan triennal (1979-1981) portant un titre significatif : *Une proposition pour le développement, un choix pour l'Europe ».*

Le texte est abondamment discuté à Rome ces jours-ci. Son auteur, le ministre du Trésor, M. Filippo Maria Pandolfi, nous l'a présenté et commenté au cours d'un entretien, avant de se rendre à Bergame — sa ville natale et circonscription électorale — pour y rencontrer, le 8 septembre, le ministre français de l'économie, M. René Monory. L'entretien doit porter sur le projet de création d'une zone de stabilité monétaire en Europe.

Docteur en philosophie, âgé de cinquante et un ans, M. Pandolfi a voulu innover : son plan triennal est rédigé dans un langage clair, aussi peu technique que possible. Ne s'adresse-t-il pas à l'ensemble des citoyens appelés à faire « *des sacrifices* » dans un climat de « *consensus social* » pour redresser la situation du pays ?

« *L'économie italienne connaît un affaiblissement structurel,* explique le ministre du Trésor. *En luttant contre celui-ci, on réduirait le fossé avec les autres pays européens et on assurerait les conditions pour que l'Italie participe à un système monétaire discipliné* ». On ferait donc d'une pierre deux coups.

M. Pandolfi remarque que l'Italie a subi, de 1973 à 1978, deux fortes poussées inflationnistes qui l'ont contrainte chaque fois à prendre des mesures draconiennes et donc à connaître des phases récessives. « *Nous sommes,* dit-il, *à la fin de la seconde stabilisation avec une lire stable et une avance exceptionnelle de la balance des paiements. Mais il ne faut pas se faire d'illusion. Si nous ne nous attaquons pas aux deux facteurs d'instabilité structurelle que sont les finances publiques et le coût du travail, nous recommencerons comme avant.* » Et, à terme, cela comporterait « *la renonciation à rester dans l'Europe* ».

Selon le ministre du Trésor, il existe en ce moment des conditions très favorables pour changer de cap, « *des circonstances qui ne se reproduiront pas* ». D'une part, les facteurs extérieurs sont moins contraignants ; d'autre part, « *les conditions d'un consensus politique* » interne sont réunies. L'actuelle majorité parlementaire, comprenant les communistes, ne représente-t-elle pas les neuf dixièmes du corps électoral ? Enfin, le sommet européen de Brême a décidé d'aider les pays les plus faibles de la Communauté. Le gouvernement italien aimerait bien, à ce propos, se faire financer un projet pluriannuel de défense des sols et de dépollution.

Un accueil mitigé

En dix ans, la situation de la Péninsule s'est nettement dégradée. En termes réels, la croissance du produit intérieur brut a diminué de moitié (3,3 % en 1976-1978 contre 6,4 % en 1966-1968) alors que le taux annuel d'inflation est passé de 3,2 % à 16,9 %.

L'Italie compte plus d'un million et demi de chômeurs. Et encore les chiffres officiels de l'emploi atténuent-ils la gravité du phénomène, explique M. Pandolfi, dans la mesure où ils englobent des activités précaires ou fictives. Les taux d'inflation et d'augmentation du coût du travail sont deux fois plus élevés que dans la moyenne des autres pays industrialisés. Non seulement les produits italiens sont de moins en moins compétitifs, mais « *le système est en train d'accumuler la charge d'une nouvelle poussée inflationniste* ». Et il est établi qu'en Italie l'inflation freine la croissance au lieu de la favoriser.

L'Italie doit passer, selon lui, d'« *une économie de transferts à une économie de croissance* » : non plus concentrée sur la redistribution des richesses, mais sur leur accumulation. Pour cela, il faut une « *correction fondamentale* », qui ne peut s'opérer qu'à trois conditions : une forte réduction du déficit public, notamment par une révision du système des pensions et des réformes administratives ; un blocage des salaires réels (qui ont enflé de 20 % entre 1973 et 1977), pour ne pas augmenter le coût du travail ; une plus grande mobilité de la main-d'œuvre. M. Pandolfi ne parle pas de réviser le mécanisme de l'échelle mobile, proposant aux forces sociales et politiques une réunion sur ce thème en mars 1979.

Le plan triennal devrait se traduire par des projets de loi. Il y a d'ores et déjà une échéance : c'est le 30 septembre que le gouvernement doit présenter le budget 1979, accompagné comme chaque année d'une loi financière et d'un « rapport pragmatique ». Il faut donc que les forces politiques et sociales se mettent d'accord sur le plan pendant le mois en cours. « *Sinon je ne réponds plus de rien* », dit M. Pandolfi, en évoquant toutes sortes de dangers qui menacent son pays.

Malgré sa nouveauté — la démocratie chrétienne n'établissait jusqu'à présent que des projets partiels, — le plan triennal a reçu un accueil mitigé dans les partis et les syndicats. D'aucuns reprochent à M. Pandolfi de n'avoir pas chiffré et précisé suffisamment ses propositions. Comment entend-il, par exemple, créer « *cinq cent mille à six cent mille emplois nouveaux* » ? Les syndicats, quant à eux, lui reprochent de proposer des sacrifices à sens unique et de vouloir faire payer aux salariés le prix du redressement national. Le patronat lui-même fait la moue, voulant sans doute se garder une marge de manœuvre.

ROBERT SOLÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3600	4,3850	— 60	— 30	— 120	— 85	— 300	— 240
$ can.	3,7670	3,7740	— 60	— 30	— 120	— 90	— 330	— 270
Yen (100).	2,2750	2,2810	+ 80	+ 110	+ 165	+ 200	+ 520	+ 580
D.M.	2,1840	2,1890	+ 60	+ 80	+ 130	+ 160	+ 430	+ 480
Florin ...	2,0110	2,0160	+ 30	+ 50	+ 50	+ 80	+ 130	+ 165
F. B. (100)	13,8630	13,8970	— 170	+ 50	— 270	— 30	— 530	— 215
F. S.	2,6630	2,6750	+ 140	+ 160	+ 295	+ 330	+ 885	+ 950
L. (1 000).	5,2100	5,2191	— 255	— 200	— 530	— 450	—1440	—1300
£	8,4510	8,4970	— 370	— 300	— 730	— 650	—1880	—1740

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/7	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/7	3 11/16	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ...	8 1/4	8 5/8	8 3/8	8 3/4	8 1/2	8 7/8	8 15/16	9 5/16
Florin ...	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/16	5 1/4	5 11/16	6 1/16	6 1/2
F B. (100)	4 1/4	5 3/4	7	8	7 5/8	8 3/8	8	8 3/4
F.S.	0	1/2	1/4	5/8	3/8	3/4	7/8	1 1/4
L. (1 000).	8 3/4	12 1/4	12	13	12	13	12 3/4	13 3/4
£	12 3/4	15 1/4	11 3/4	12 3/4	11 3/4	12 5/8	12	12 3/4
Fr. franç..	7 1/8	7 5/8	8	8 1/2	8 5/16	8 13/16	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Belgique

LA FERMETURE D'UNE RAFFINERIE AMÉRICAINE ENTRAINE UNE GRÈVE GÉNÉRALE DU SECTEUR PÉTROLIER

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les pertes d'emplois se multiplient en Belgique. La fermeture d'une multinationale américaine, à Anvers — une raffinerie où cinq cents personnes se retrouvent au chômage, — a entraîné une grève générale du secteur pétrolier.

Les cinq mille travailleurs de ce secteur entament une action de durée illimitée, à partir de vendredi soir 8 septembre pour la distribution, et de lundi matin 11 septembre pour les raffineries. Le ministre du travail a demandé aux Américains de différer la fermeture jusqu'en novembre, le temps de prendre des mesures sociales. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de réponses, même pas aux télégrammes envoyés aux États-Unis.

Cependant, le chômage doublera en Belgique d'ici 1985, prédisent les syndicats chrétiens dans une étude publiée le 7 septembre. Il y a actuellement 272 000 chômeurs complets indemnisés, plus de 350 000 si l'on tient compte des autres catégories, ce qui correspond à 10 % de la population active.

Dans sept ans, quelle que soit l'évolution de la crise, il pourrait y avoir 600 000 à 700 000 chômeurs, affirme le président de la Confédération des syndicats chrétiens. M. Jef Houthuys demande des mesures urgentes pour relancer le commerce et l'industrie et met l'accent sur la nécessité de réduire le temps de travail, de développer la pré-retraite, de lutter contre les cumuls et les heures supplémentaires. Ces mesures, dit-il, s'imposent aussi dans les autres pays du Marché commun. — P. d. V.

● *Les investissements étrangers au Brésil* totalisaient, fin 1977, 11,2 milliards de dollars contre 9 milliards fin 1976, en progression de 24,5 %, indiquent des statistiques publiées par la Banque centrale. Au premier rang viennent les États-Unis, dont les investissements n'ont toutefois progressé que de 17,8 % l'année dernière pour atteindre 3,4 milliards de dollars, suivis par l'Allemagne fédérale (1,5 milliard de dollars, + 37 %), le Japon (1,2 milliard, + 19,6 %), la Suisse (1,2 milliard, + 22,6 %), la Grande-Bretagne (546 millions, + 30 %) et le Canada (519 millions, + 8 %). La France se place au septième rang avec un total de 429 millions de dollars, en augmentation de 31,7 % sur l'année précédente. Les secteurs industriels les plus concernés par la présence étrangère au Brésil sont l'automobile et la chimie. — *(A.F.P.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 SEPTEMBRE

L'amélioration se confirme

L'amélioration de la tendance sur le marché de Paris, amorcée mardi, développée mercredi, s'est nettement confirmée, et même amplifiée jeudi, avec une hausse moyenne supérieure à 1,30 %.

Selon toutes apparences, la publication de projet de budget, passablement attendue, a été assez bien accueillie par les milieux financiers. En France, le report à l'année prochaine de l'augmentation de la ponction sur les revenus élevés a atténué les inquiétude tandis qu'à l'étranger, le souci de limiter les dépenses de fonctionnement et l'absence de prélèvements supplémentaires sur les entreprises faisaient bonne impression.

Sur un plan strictement boursier, le ton a été donné par les pétroles, dont le redressement se poursuit, notamment pour la Française des pétroles, avec une nouvelle avance des cours de l'action et du droit de souscription à 3,35 F contre 2,50 F au démarrage de l'opération. Fermeté également des magasins (B.H.V., Galeries Lafayette, Nouvelles Galeries), des constructions électriques (C.G.E., C.S.F., L.M.T., Moteurs Leroy-Somer). Hausse également de Générale occidentale, Béghin-Say, Peugeot-Citroën, Maisons Phénix, Hachette, Roussel-Uclaf, Générale des eaux, UTA, BIC.

Rhône-Poulenc, très entouré à nouveau, a confirmé ses gains de la veille (voir ci-contre les nouvelles des sociétés).

Aux valeurs étrangères, nouvelle avance des américaines, favorisées, en outre, par la reprise du dollar, progrès d'ICI et de Hoechst. Baisse générale des mines d'or.

Sur le marché du métal, le cours du lingot est resté inchangé à 29 450 F, de même que celui du napoléon à 261,90 F, avec 9,9 millions de transactions contre 13,9 millions de francs.

LONDRES

Nouvelle avance

Le report des élections générales est favorablement accueilli et dans le courant de la matinée de vendredi, l'indice des industrielles progresse de 8,8 points à 517,5. Fermeté des Fonds d'Etat aux pétroles, hausse de Shell. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 208 60 contre 210 50

VALEURS	CLOTURE 7 9	COURS 8 9
Beecham	715 ...	726 ...
British Petroleum	880 ...	890 ...
Courtaulds	117 ...	119 ...
De Beers	442 ...	434 ...
Imperial Chemical	405 ...	410 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	242 ...	248 ...
Shell	572 ...	578 ...
Vickers	201 ..	205
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 1/2
*West Driefontein	34 1/4	32 3/4
*Western Holdings	28 3/4	27 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I.C.I. — Contrairement à ceux de Rhône-Poulenc, les résultats trimestriels du groupe chimique britannique ne vont pas dans le sens de l'amélioration malgré la progression enregistrée durant le second trimestre. Au 30 juin, le bénéfice brut atteint en effet 251 millions de livres contre 309 millions et le bénéfice net 153 millions de livres contre 163 millions pour un chiffre d'affaires également en diminution (2,22 milliards de livres contre 2,41 milliards). Ces chiffres sont néanmoins conformes aux prévisions les plus optimistes des analystes.

Selon les dirigeants du groupe, la rentabilité reste toujours limitée par l'incidence des surcapacités et la hausse constante des coûts.

Toutefois, compte tenu de l'amélioration observée pour le second trimestre, le dividende intérimaire est porté de 9 à 10 pence par action.

COMPAGNIE PARISIENNE DE BANQUE. — La Banque Hervet se propose de prendre le contrôle à 70-80 % de cet établissement, afin de renforcer son réseau de guichets.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/8 %

NEW-YORK

Coup d'arrêt à la hausse

Après deux jours de reprise, des ventes bénéficiaires ont, jeudi, fait leur apparition à Wall Street, et le marché, encore bien orienté à l'ouverture, a cédé un peu de terrain, l'indice des industrielles s'inscrivant même en clôture à 893,71, soit à 2,38 points au-dessous de son niveau précédent. Néanmoins, le nombre de hausses est resté supérieur à celui des baisses et, sur 1905 valeurs traitées, 877 ont progressé, tandis que 610 fléchissaient.

L'activité est demeurée forte avec 40,38 millions de titres échangés contre 42,70 millions.

Spéculations sur les négociations Begin-Sadate à Camp David ou sur l'évolution de la masse monétaire ? A l'évidence, les deux facteurs ont joué. Mais à propos du second, les prévisions pessimistes de beaucoup ne se sont pas vérifiées, les chiffres publiés après la clôture témoignent publiés après la clôture témoignant un peu inattendue.

VALEURS	COURS 6 9	COURS 7 9
Alcoa	46 ...	46 ...
A.T.T.	60 3/4	61 ...
Boeing	73 5/8	72 5/8
Chase Manhattan Bank	34 1/2	34 3/4
Du Pont de Nemours	129 3/4	128 1/8
Eastman Kodak	64 1/8	63 5/8
Exxon	51 5/8	51 1/8
Ford	45 1/8	45 5/8
General Electric	54 1/4	53 7/8
General Foods	33 ...	33 1/8
General Motors	64 ...	64 7/8
Goodyear	17 1/4	17 1/4
I.B.M.	289 5/8	288 5/8
I.T.T.	33 1/2	33 3/8
Kennecott	23 5/8	23 1/2
Mobil Oil	68 ..	69 1/8
Pfizer	36 1/4	37 1/2
Schlumberger	90 1/4	91 1/8
Texaco	25	24 5/8
U.A.L. Inc.	44 7/8	43 3/8
Union Carbide	42 .	41 1/2
U.S. Steel	26 1/2	26 1/4
Westinghouse	23 ...	22 7/8
Xerox	60 ...	60 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 sept.	7 sept.
Valeurs françaises	144,6	147,2
Valeurs étrangères	107,2	107,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	82,1	82,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7-9	8-9
1 dollar (en yens)	190 95	191 05

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

BOURSE DE PARIS - 7 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 348	4 355	4 33
Allemagne (100 DM)	219 100	218 900	219
Belgique (100 F)	13 902	13 890	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	201 740	201 430	201 50
Danemark (100 krd)	79 460	79 350	79
Suède (100 krs)	98 140	97 970	98 25
Norvège (100 k.)	83 010	82 690	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 442	8 426	8 45
Italie (1 000 lires)	5 222	5 219	5 25
Suisse (100 fr.)	267 700	269	269 50
Autriche (100 sch.)	30 305	30 299	30 25
Espagne (100 pes.)	5 912	5 900	5 65
Portugal (100 esc.)	9 575	9 580	9 75
Canada ($ can 1)	3 772	3 767	3 775
Japon (100 yens)	2 283	2 277	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	28370	29200 ..
Or fin (en lingot)	29450	29450
Pièce française (20 fr.)	261 90	261 90
Pièce française (10 fr.)	210	210
Pièce suisse (20 fr.)	264 60	261 20
Union latine (20 fr.)	237 50	237 90
Souverain	258 80	260 30
Pièce de 20 dollars	1291 20	1292 40
Pièce de 10 dollars	683	686 .
Pièce de 5 dollars	435	450
Pièce de 50 pesos	1144 ..	1149 50
Pièce de 10 florins	236 ..	237 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

● *Une fusillade* a éclaté, ce vendredi matin 8 septembre, à Paris, entre des policiers et trois malfaiteurs qui venaient de commettre un hold-up dans une agence de change située 10, rue d'Alger (1er arrondissement). Leur voiture, une R-5, signalée par radio, a peu de temps après été arrêtée par un barrage, rue Scribe (9e arrondissement). Les trois malfaiteurs se sont enfuis à ce moment-là. L'un d'eux a été arrêté. Selon certains témoins, un passant aurait été légèrement blessé par une balle au cuir chevelu au cours de la fusillade.

Le numéro du « Monde » daté 8 septembre 1978 a été tiré à 557 722 exemplaires.

DÉNOUEMENT CHEZ TERRIN

Les syndics annoncent le licenciement collectif de 1 150 salariés de la SPAT

De notre correspondant

Marseille. — *Le sursis accordé par le tribunal de commerce de Marseille, concernant la mise en règlement judiciaire du groupe de réparation navale marseillais Terrin, a expiré ce vendredi 8 septembre au matin.*

Le comité d'entreprise de la société provençal des Ateliers Terrin (SPAT), l'une des treize sociétés qui composaient le groupe et qui comptait mille cent cinquante-six salariés a été le premier informé de la décision de licenciement collectif prise par les trois syndics.

Quatre-vingt-huit salariés de la SPAT, principalement des agents administratifs, qui sont concernés pour des raisons de sécurité et pour l'expédition des affaires courantes, sont maintenus en activité. La décisior du syndic a provoqué une forte émotion parmi le personnel qui était mobilisé sur place depuis ce vendredi, les réunions des comités d'entreprise des autres sociétés du groupe devant se succéder tout au long de la journée.

Des discussions cependant ont immédiatement commencées concernant notamment les modalités de paiement des indemnités et les arriérés de salaires. En fin de matinée, on apprenait que les travailleurs avaient décidé d'occuper immédiatement les locaux dans lesquels se trouvaient toujours les syndics.

Tandis que le groupe Terrin vit ses dernières heures (les comités d'entreprise sont convoqués ce vendredi 8 septembre), on apprend qu'une plainte contre X a été déposée par le syndicat C.G.T. de la réparation navale, provoquant l'ouverture d'une information judiciaire *« pour infractions à la législation du travail »*. Le motif de cette plainte est le suivant : *« Les divers représentants du personnel ont été tenus à l'écart à maintes reprises des questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise. La loi a été violée avant les licenciements du 10 mai 1978 et au moment même des licenciements collectifs. »*

A cette date, les syndics avaient procédé à huit cent vingt-cinq licenciements de salariés appartenant essentiellement à la Société provençale des ateliers Terrin, l'une des nombreuses sociétés du groupe. Ce dépôt de plainte n'est sans doute pas étranger à la polémique qui s'était engagée à la fin de la semaine dernière avec M. Roger Moncharmont, inspecteur du travail, à qui l'autorité préfectorale reprochait *« une prise de position partisane »*, ce qui avait provoqué une vive réaction des représentants de M. Fournier, P.D.G. des Ateliers et Chantiers du Havre, ainsi que de la part du directeur du travail et de l'emploi des Bouches-du-Rhône.

D'autre part, M. Gaston Defferre, en sa double qualité de maire de Marseille et de président (P.S.) du Conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur, est intervenu auprès de M. Joël Le Theule, ministre des transports, pour réclamer *« des crédits suffisants afin d'éviter le démantèlement de l'entreprise Terrin et afin de permettre la survie des chantiers navals de La Ciotat »*.

J. C.

LES SYNDICATS BRITANNIQUES DÉNONCENT LE PROJET DE RACHAT DE CHRYSLER PAR PEUGEOT-CITROËN

La Confédération des syndicats britanniques, qui doit rencontrer le 13 septembre M. Eric Varley ministre de l'industrie, a dénoncé le projet de rachat des usines et réseaux de distribution Chrysler - Grande-Bretagne par le groupe Peugeot-Citroën. Une motion d'urgence, affirmant *« la plus ferme opposition aux manipulations impitoyables de l'emploi en Grande-Bretagne par des corporations multinationales »*, a été adoptée, à une très large majorité, par la convention annuelle du TUC. Ce texte exprime aussi *« la plus vive inquiétude »* des salariés de Chrysler de n'avoir pas été consultés par le gouvernement britannique ou leur direction. Au total, 23 000 personnes, syndiquées à près de 100 %, sont employées par Chrysler en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, un rapport a été présenté aux délégués de Brighton concluant à l'obligation pour le constructeur nationalisé Bristiah Leyland de s'allier à Renault ou à Fiat pour éviter *« un désastre commercial »*. Enfin, le député unioniste, M. Enoch Powell, a déclaré, devant le club des « Jeunes conservateurs » de Chelsea, que *« le gouvernement britannique doit considérer la prise de contrôle de Chrysler - Grande-Bretagne par Peugeot-Citroën comme faisant partie de la volonté française d'établir son hégémonie en Europe occidentale »*. Selon lui, la France *« tente de se servir du Marché commun comme d'un instrument de domination »*. — *(A.F.P., A.P.)*

● *La Confédération des syndicats libres* (C.S.L., ex-C.F.T.) a assigné en référé la société Peugeot afin d'obtenir *« dans les plus brefs délais »* la convocation du comité central d'entreprise. Le jugement de référé sera rendu le 11 septembre par le tribunal de grande instance de Paris. La C.S.L., après avoir obtenu la convocation des mêmes instances chez Chrysler et Citroën, *« exige cette réunion prévue par la législation »* afin de définir ensuite une stratégie *« globale »* au niveau du nouveau groupe.

LE CURÉ D'URUFFE REMIS EN LIBERTÉ

L'ancien curé d'Uruffe, Guy Desnoyers, a été libéré au début du mois d'août. Condamné, en janvier 1958 par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle à la réclusion criminelle a perpétuité pour le meurtre, le 3 décembre 1956, de sa maîtresse et de l'enfant qu'elle portait, l'abbé Desnoyers était le doyen des détenus français, ayant purgé une peine de vingt-deux ans d'emprisonnement. Au début du mois de juillet dernier, la rumeur d'une remise en liberté, alors démentie, avait provoqué à Uruffe une vive émotion (*le Monde* daté 5-6 juillet).

La condition féminine

UNE PROMOTION POUR Mme PELLETIER ?

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, membre du bureau politique du P.R., sera-t-elle prochainement nommée ministre délégué auprès du premier ministre chargée de la condition féminine ? Vendredi 8 septembre, Mme Pelletier, interrogée, a refusé de commenter l'information publiée le matin par « le Bulletin quotidien ». La même attitude est observée dans l'entourage du premier ministre.

Depuis la création, en 1974, d'un secrétaire d'Etat à la condition féminine, dont la titulaire fut Mme Françoise Giroud, la condition féminine a subi, sur le plan gouvernemental, des fortunes diverses : suppression du secrétariat d'Etat en août 1976, deux ans après sa création ; nomination, en la personne de Mme Nicole Pasquier, d'une « déléguée nationale » en poste à Lyon ; remplacement de Mme Pasquier, en février 1978, par Mme Jacqueline Nonon ; démission de cette dernière en juillet de cette année.

Depuis la démission de Mme Nonon, c'est Mme Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, qui a pris en charge la délégation. Dès le 14 juin, le chef de l'Etat avait annoncé qu'il demanderait au gouvernement de « reprendre un certain nombre d'initiatives » dans ce domaine. Il restait toutefois à trouver une structure adaptée, la « délégation » de Lyon étant apparue, aux yeux de son dernier titulaire, inadaptée, isolée et privée de son utilité, notamment par l'existence du secrétariat d'Etat à l'emploi féminin (« le Monde » du 1er août).

La Chine veut « gouverner l'univers »

affirme un dirigeant de Hanoï

Alors que le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, poursuit sa visite à Bangkok, Thaïlandais et Vietnamiens ont publié jeudi 7 septembre un communiqué commun annonçant un échange de prisonniers, une coopération bilatérale dans différents domaines et la création d'une commission chargée de préparer le rapatriement des dizaines de milliers de Vietnamiens réfugiés en Thaïlande au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Bangkok va libérer cinq Vietnamiens — trois pêcheurs arrêtés cette année dans les eaux territoriales siamoises et deux hommes capturés en 1972 alors qu'ils tentaient de saboter une base américaine — et Hanoï relâchera trente pêcheurs thaïlandais. Les deux pays vont coopérer dans les domaines des télécommunications, de l'agriculture, de la pêche, du commerce et de l'industrie. Bangkok n'a toutefois pas répondu à l'offre vietnamienne de signer un traité d'amitié, un pacte de non-agression et un accord culturel.

D'autre part, à Hanoï, la cinquième réunion sino-vietnamienne sur la question des Hoas s'est tenue jeudi. Les deux parties ont échangé comme à l'ordinaire invectives et accusations. Les Chinois ont proposé que l'accord sino-vietnamien de 1955 sur les Chinois du Vietnam s'applique au Sud. La Chine, dans ce cas, *« assurera sa coopération et son assistance »* pour *« encourager activement »* les Chinois du Sud à adopter la nationalité vietnamienne, a déclaré le négociateur de Pékin.

Recevant jeudi les journalistes français qui accompagnaient M. de Guiringaud, M. Hoang Tung, rédacteur en chef du *Nhan Dan*, quotidien du comité central du P.C.V., a assuré, à propos des relations *« très tendues »* entre la Chine et le Vietnam, que Hanoï souhaite *« résoudre cette contradiction par la voie pacifique »*. Le Vietnam, a-t-il dit, est *« patient »* : *« Nous croyons en la victoire du socialisme en Chine, car celle-ci s'est écartée de la ligne communiste depuis 1966, date de la révolution culturelle. »* Toutefois, le Vietnam doit *« envisager le danger de guerre et être prêt à y faire face »*.

M. Hoang Tung a accusé la Chine de vouloir *« gouverner l'univers »* et de *« tout faire pour que la direction actuelle du Cambodge se maintienne »*. *« L'affaire du Cambodge doit être réglée par les Cambodgiens eux-mêmes, et le Vietnam adopte à l'égard du peuple cambodgien et de ceux qui s'opposent au régime une attitude bienveillante ; mais nous ne pouvons les aider qu'un petit peu. »*

Enfin, M. Tung a dit que le Vietnam avait, en 1970-1972, les moyens de lutter contre les dirigeants cambodgiens. *« De nombreuses divisions vietnamiennes se trouvaient à cette époque au Cambodge, alors que les forces cambodgiennes étaient limitées. Si nous étions intervenus, la situation aurait évolué différemment. Peut-être payons-nous aujourd'hui cette erreur. »* — *(U.P.I., A.P., A.F.P.)*

[Cette dernière phrase de M. Hoang Tung, qui est membre du comité central du P.C.V., semble confirmer l'existence, il y a plusieurs années, d'un important débat à Hanoï sur l'opportunité d'une intervention pour renverser les communistes khmers regroupés autour de M. Pol Pot.]

MARCHÉ MIEUX DISPOSÉ EN FAVEUR DU DOLLAR

Le dollar, qui s'était un peu redressé dans la journée de jeudi, a continué, vendredi matin 8 septembre, à se raffermir à Francfort, où il était coté 2 DM (contre 1,99 jeudi et 1,98 mercredi), et à Paris, où son cours était monté à 4,37 F (contre respectivement 4,36 et 4,34). A Tokyo, il est remonté à 1,92 yens. En revanche, le cours du dollar à Zurich, qui avait lui aussi un peu progressé jeudi, n'a plus fait de progrès vendredi matin : il s'établissait autour de 1,62 FS. Bonne tenue de la livre sterling qui était cotée dans la matinée 1,9350 dollar.

LE MINISTRE MAURITANIEN DE L'INTÉRIEUR ÉVOQUE LE « JOUR OU LA RÉGION ANCIENNEMENT ESPAGNOLE NE SERA PLUS COMME LES AUTRES ».

A l'issue de l'entretien qu'il a eu jeudi après-midi 7 septembre à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing, M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, ministre mauritanien des affaires étrangères, qui venait de remettre au président un message du lieutenant-colonel Salek, chef de l'Etat mauritanien (*le Monde* du 3 septembre), a indiqué qu'il n'avait *« abordé qu'accessoirement »* l'affaire du Sahara occidental avec son interlocuteur.

Cependant, il est significatif que la visite de M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf à l'Elysée intervienne à la veille d'une nouvelle rencontre prévue entre M. Giscard d'Estaing et M. Houphouët-Boigny. En effet, le chef de l'Etat ivoirien, qui devait déjeuner ce vendredi à l'Elysée, s'était déjà longuement entretenu des questions sahariennes avec son interlocuteur en août dernier. A cette époque, le président de la République venait de recevoir pour la première fois la visite de deux ministres du nouveau régime mauritanien.

D'autre part, le Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) mauritanien a pour la première fois évoqué publiquement la perspective de ne plus contrôler la partie du Sahara occidental intégrée en 1975 à la Mauritanie, tout en assurant que cette région est, pour le moment, *« une région comme les autres »*. Dans une allocution prononcée mercredi 6 septembre à Dakhla (anciennement Villa-Cisneros), capitale de la partie de l'ancien territoire du Sahara espagnol contrôlée par Nouakchott (treizième région administrative), le commandant Jiddou Ould Saleck, ministre mauritanien de l'intérieur, a souligné que *« le jour où la treizième région ne sera plus une région comme les autres, la Mauritanie le précisera sans aucun ménagement »*.